QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11958 – SAMEDI 9 JUILLET 1983

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

SÉCURITÉ ET COOPÉRATION EN EUROPE

Le dernier obstacle à la conclusion de la conférence de Madrid serait levé

LIRE PAGE 3

N'Djamena ne parvient pas à enrayer la progression des rebelles tchadiens

Faute de moyens de transport adaptés M. Hissène Habré est incapable d'engager l'important matériel fourni par la France

N'Djamena. – Sur l'aéroport, un DC-8 affrété par une compagnie « privée », mais dont l'équipage est français, décharge à la nuit tombée sa cargaison : huit Land Rover neuves (la marque britannique est visible) dépourvues de plaques d'immatriculation. Aussitôt, les huit véhicules démarrent en trombe vers une destination inconnue dans la ville endormie...

Ce matériel est le bienvenu, les moyens de transport faisant cruellement défaut aux troupes gouvernementales, les Forces armées nationales tchadiennes (FAN) de M. Hissène Habré, mais il faudrait davantage pour redonner confiance à une armée qui, depuis la chute de Faya-Largeau le 24 juin, n'a subi que des revers. Bien que la nouvelle ne soit pas encore annoncée officiellement, une autre localité du nord du pays, Oum-Chalouba, a été prise, mercredi 6 juillet dans la matinée, par les rebelles, soutenus et armés par la Libye, de l'ancien président Goukouni Oueddeï. Irida, localité située au sud-est d'Oum-Chalouba, est également tombée jeudi entre leurs mains. La ville d'Abéché, principale agglomération de l'est du pays, est directement menacée. *« L'arrivée de l'Armée e libération nationale (A.L.N.) de Goukouni*

De notre envoyé spécial

Oueddeï est une question de jours », affirme un résident d'Abéché contacté par téléphone.

Autant que la progression des troupes adverses, la méthode employée retient l'attention. Les rebelles, en effet, opèrent en armée moderne et entièrement mécanisée. A Faya-Largeau comme à Oum-Chalouba, la tactique de M. Goukouni Oueddeï a été la même : d'abord, pilonnage intensif par une artillerie dont la puissance de feu et la précision ont surpris tout le monde ; ensuite, progression par paliers avec une coordination et une sûreté de manœuvre jusqu'ici jamais vues dans les conflits qui ensanglantent le Tchad depuis dix-huit ans.

Des techniciens est-allemands ?

Depuis la chute de Faya-Largeau, l'armée régulière ne dispose pratiquement plus d'artillerie lourde sur le « front ». Elle n'a que des canons de 106 millimètres sans recul, montés sur jeeps, d'une portée de 2 kilomètres. En revanche, les rebelles ont de redoutables canons tractés de 105 millimètres, d'une portée supérieure à 10 kilomètres. Une soixantaine de ces pièces auraient été utilisées contre la garnison de Faya-Largeau. Il semble même qu'à Oum-Chalouba deux canons de 155 millimètres, capables de tirer des obus à 40 kilomètres, aient été utilisés. Ces armes, de fabrication soviétique, ne peuvent être mises en œuvre efficacement, au dire des spécialistes, que par des artilleurs confirmés, qui n'existent pas dans l'armée de M. Goukouni Oueddeï. La présence de techniciens libyens ou est-allemands serait ainsi confirmée. M. Hissène Habré affirme d'ailleurs avoir la *« preuve photographique »* du rôle joué par la R.D.A.

Entre les canons sans recul tirant « à vue » des forces gouvernementales et les pièces complexes nécessitant calculs et corrections qui font leur apparition pour la première fois sur le sol tchadien, la partie est évidemment inégale. Les rebelles peuvent, en outre, user des ressources de leurs « orgues de Staline » BM-16 et BM-21, ces dernières capables de tirer quatre-vingt-dix obus à la fois.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

Le contentieux franco-iranien

L'atterrissage à Orly, le 7 juillet, du Boeing-747 détourné par des opposants au régime a suscité une vive réaction à Téhéran. La radio a dénoncé le « complot » ourdi, selon elle, par la France en collaboration avec les États-Unis, le Koweït (où l'avion avait fait escale) et « les hypocrites mercenaires du sionisme » (allusion au mouvement des Moudjahidin du peuple, auquel les pirates de l'air prétendaient appartenir).

Les autorités de Téhéran ne se font sans doute pas d'illusions sur la suite qui sera donnée à leur requête d'extradition. Elles s'étaient heurtées à des refus catégoriques toutes les fois qu'une personnalité de l'opposition iranienne se réfugiait en France. Ce fut notamment le cas en juillet 1981 quand MM. Massoud Radjavi et Bani Sadr, respectivement chef des Moudjahidin et ancien président de la République, avaient atterri à Paris dans un appareil lui aussi détourné.

Téhéran reproche à Paris d'avoir fait de la France la « base de la contre-révolution » en accordant l'asile politique aux principaux ennemis de la République islamique. Contrairement aux usages, soutiennent encore les représentants de l'imam, lesopposants sont autorisés à poursuivre leurs activités « séditieuses », à organiser des réunions publiques, à distribuer communiqués et publications.

En réalité, ces reproches, maintes fois formulés, sont d'une importance secondaire aux yeux des dirigeants islamiques, qui ont largement profité eux-mêmes dans le passé de l'accueil français. Ils ne s'inquiètent pas outre mesure de la présence d'opposants en France. En quittant leur pays, ces derniers ont pris le risque soit de se discréditer auprès d'une partie de l'opinion iranienne, soit de perdre les moyens de peser sur le cours des événements. Une répression féroce a décimé leurs partisans sur place. D'où le désespoir et la résignation d'un nombre grandissant d'Iraniens hostiles à un régime, dont les assises paraissent s'être consolidées.

Ce n'est donc pas tant l'asile accordé aux responsables du détournement qui suscite l'indignation de Téhéran. Le gouvernement islamique en veut surtout à la France du soutien – qui pourrait être décisif – qu'elle accorde à l'Irak, en guerre avec l'Iran. Le dénouement du conflitdéterminera, en effet, l'avenir des deux régimes, voire de l'ensemble des pays du Golfe.

La France est le second fournisseur d'armements de l'Irak (après l'U.R.S.S.) et son troisième fournisseur civil. La livraison de missiles Exocet et, plus récemment, le « prêt » de cinq avions Super-Étendard, ont fait pencher la balance en faveur de Bagdad. La destruction du terminal de Kharg, le « poumon pétrolier » de la République islamique, n'est plus désormais une vue de l'esprit.

On ignore encore si Téhéran a l'intention de prendre des mesures de rétorsion. Les autorités islamiques sont sans doute dans l'embarras car elles avaient, ces derniers mois, donné quelques signes de leur volonté de « normaliser » leurs relations avec Paris. S'étant successivement coupée des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., isolée moralement sur la scène internationale, la République islamique aurait grand besoin de s'ouvrir sur l'Europe occidentale, en particulier sur la France.

L'épiscopat français et l'armement nucléaire

Les évêques français vont prendre position sur la « dissuasion ». Le Père Defois explique les difficultés qu'ils rencontrent

Le Père Gérard Defois, qui vient de quitter ses fonctions de secrétaire général de l'épiscopat français, était chargé du dossier consacré à l'armement nucléaire, à la dissuasion et à la paix.

Il a élaboré les documents techniques qui vont servir de base à la réflexions des évêques français et a assisté à la rencontre entre évêques européens et américains organisée au Vatican le 17 janvier dernier pour discuter de la lettre pastorale de l'épiscopat américain : « Le défi de la paix ». Nous l'avons interrogé sur la position de l'Église catholique française.

« La plupart des épiscopats européens se sont prononcés, ou s'apprêtent à le faire, sur l'armement nucléaire. Qu'en est-il pour la France ? Tout le monde a souligné, et loué, la manière dont les évêques américains ont travaillé – pour ce qui est de la concertation et de la diffusion des projets successifs – avant de publier leur texte : « Le défi de la paix ». *Allez-vous vous inspirer de leur exemple ?*

– Depuis quelques mois les prises de position sur l'armement nucléaire n'ont pas manqué, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Le point de départ en a été le document américain, résultat d'une large confrontation d'idées dans l'opinion publique américaine. Et il est à noter combien l'épiscopat des Etats-Unis a été au centre de ce débat public en Occident.

» Or la situation de l'Eglise américaine est très différente de la nôtre. Dans les questions de société aux Etats-Unis, les Eglises sont très fréquemment consultées par l'État, et elles déposent notamment devant un certain nombre de commissions du Congrès. Par ailleurs le mouvement des idées en matière de stratégie a beaucoup évolué depuis l'arrivée du président Reagan à la Maison Blanche. En particulier, un certain nombre de voix se sont fait entendre dans ce pays, prônant une intervention nucléaire à caractère limité, et même un « premier emploi » de cette arme, c'est-à-dire le franchissement du seuil nucléaire.

» En d'autres termes, ce qui est en jeu dans ce débat américain, ce n'est pas la dissuasion en elle-même, mais le fait que l'on tende à banaliser le recours au nucléaire dans l'opinion publique : c'est donc le passage de la menace à l'emploi direct qui a inquiété les évêques des Etats-Unis.

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 14.)

Raymond Barrillon est mort

Raymond Barrillon, chef du service de politique intérieure du « Monde », s'est éteint dans la nuit du 6 au 7 juillet des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante et un ans.

La date et l'heure de ses obsèques seront annoncées ultérieurement.

L'exemple de l'exigence

Journaliste, journaliste politique, Raymond Barrillon l'a été, d'abord et surtout, au *Monde*. De 1950 jusqu'au mois de janvier de cette année, où il s'est fait hospitaliser pour une intervention dont nous espérions qu'elle le soulagerait d'une douleur devenue évidente.

Évidente, parce qu'elle courbait sa silhouette d'ordinaire si raide, parce qu'elle marquait ses traits, parce qu'elle l'enfermait dans le mutisme. Il devait mesurer son effort, et cela ne lui convenait guère. De même, il ne lui aurait pas paru convenable de parler de sa souffrance. Cela ne se fait pas.

Raymond Barrillon était le chef de notre service de politique intérieure, où il avait travaillé d'abord sous la direction de Jacques Fauvet puis aux côtés de Pierre Viansson-Ponté avant d'en prendre la responsabilité. C'était un journaliste rigoureux, brillant et exigeant et, pour ceux qui l'ont approché au temps de sa meilleure forme, un maître.

S'il y a eu une école du *Monde* en matière de journalisme, Raymond Barrillon en fut l'un des élèves les mieux disposés et l'un des professeurs les plus remarquables. Précision de l'information, respect des faits, des textes et des chiffres, clarté de l'expression, rapidité d'exécution, disponibilité totale pour l'exercice du métier, ces vertus de l'artisan-journaliste, il les a incarnées, et il a tenté de les inculquer. A ces exigences à ses yeux naturelles qui consistent à s'exprimer clairement, dans la stricte observation des règles de la langue, à livrer sa pensée sans retenue, mais sans artifice, il ajoutait son talent qui allait de l'ironie fine au trait le plus mordant avec un goût « Babar » pour les conclusions sans appel au terme de démonstrations glacées. La logique au service d'une morale d'inspiration très protestante.

Ils sont nombreux les hommes et les partis politiques de la IVe et de la Ve République dont les erreurs, les faiblesses, les contradictions ont été dénoncées par cet observateur sévère, qui savait aussi saluer un acte de courage, discerner un talent, percevoir un espoir.

La chronique de la vie parlementaire sous ces deux Républiques, l'étude des institutions, l'analyse des grands courants politiques et des fluctuations électorales, lui ont fourni l'occasion, dans ce journal ou dans ses livres, de produire ses meilleurs textes, de passer du journalisme quotidien à la réflexion pédagogique.

Ce métier, Raymond Barrillon l'a exercé avec honnêteté et noblesse sans jamais cacher son drapeau. Homme de gauche, proche du Pierre Mendès France des années 50, observateur attentif du P.C.F., quand il n'était pas banal de s'intéresser à ce parti, partisan de l'Union de la gauche, il a toujours gardé sa liberté de jugement, et nul n'en était à l'abri. Ni le M.R.P., lorsqu'il s'écartait de son inspiration chrétienne, ni la S.F.I.O., lorsqu'elle œuvrait pour la droite, ni le P.C.F. dans ses contradictions, ni le général de Gaulle revenant au pouvoir sur le pavois de militaires, ni l'actuel président de la République, ni, même, *le Monde*.

Derrière le journaliste connu, il y avait un homme souvent méconnu. Il faut dire que ce n'était pas un homme facile. Il intimidait par la distance qu'il maintenait et surprenait par des élans et des gestes d'une chaleur brusque et spontanée. La sévérité de son personnage apparent – cheveux en brosse et sourcils froncés – n'était trahie que par la drôlerie certaine de ses remarques, une lueur moqueuse dans le regard et un rire rare mais, alors, généreux.

Notre ami Barrillon ne mâchait pas ses mots, il ne passait rien. Il avait en horreur la sottise, le mensonge et l'irresponsabilité, et il le disait. Cela ne lui valait pas que des amis, mais ses amis savaient qu'il était encore plus exigeant pour lui-même. Son code d'honneur ne l'épargnait pas.

Raymond Barrillon, c'était un peu Alceste parmi nous qui masquait sous ses humeurs et son humour, ses brusqueries et ses pudeurs, une soif de sincérité et de justice, et une tendresse à la fois pressante et bridée.

Notre « Babar » nous quitte. Que sa femme, ses enfants et tous les siens sachent que *le Monde*, qui fut sa seconde famille, souvent trop possessive, est, comme eux, en deuil, et que tous ses amis, ici et ailleurs, partagent leur peine.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Bruit

Il s'est trouvé des gens pour proposer une taxe sur les chiens, parce qu'ils sont bruyants. Le secrétaire d'Etat à l'environnement, qui annonce des mesures contre le bruit, n'a pas retenu cette idée-là.

Rendons grâce à Mme Bourchardeau d'avoir compris que la lutte contre le bruit a ses limites. Et que ceux qui voudraient taxer les bêtes réclameraient bientôt un impôt sur les cris des bébés, une amende sur les éclats de rire et la chasse aux voix tonitruantes. La vie n'est que bruit, et c'est toujours trop tôt qu'on quitte ce monde sur la pointe des pieds.

BRUNO FRAPPAT.

« UN PARI POUR L'EUROPE », DE MICHEL ALBERT

Dans le collimateur de l'histoire

Michel Albert a la foi chevillé au corps. Son premier ouvrage, publié il y a près de vingt ans avait pour titre *le Socialisme et l'Europe* (1). Le voici qui revient à ses premières amours à la demande du Parlement européen. Le livre, qui paraît ces jours-ci, est en effet l'adaptation d'un rapport sur « le redressement de l'écomie européenne dans les années 80 » présenté le jeudi 7 juillet à Strasbourg.

Après son *Pari français* qui fit, on le sait, quelque bruit l'an dernier dans le Landerneau de l'édition, *Un pari pour l'Europe* tiendra-t-il la distance ? La matière est plus rude, et les yeux de nos concitoyens beaucoup moins tournés vers une Communauté qui bat de l'aile. L'auteur en est si conscient qu'à de nombreuses reprises à travers son livre il insiste sur le rôle de l'opinion publique pour pousser au décloisonnement. Tout son propos consiste précisément à remuer les sensibilités en faisant entrevoir une sortie de crise par le haut, c'est-à-dire par l'espace communautaire.

Deux volets classiques : le constat, les propositions. Comment la non-Europe a-t-elle glissé vers la pente de la non-croissance ? Premier contresens : l'avenir a été sacrifié au présent, et, malgré les chocs pétroliers, on a préféré « faire comme si », c'est-à-dire consommer au lieu d'investir. Deuxième contresens : *la communauté du chacun pour soi.* Qu'on n'en fasse pas un troisième, demande Michel Albert, qui consisterait à s'en remettre à la reprise conjoncturelle des Etats-Unis pour se tirer d'affaire.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)

(1) Sous le pseudonyme de Claude Bruclain, Ed. du Seuil.

idées

LA CRISE

La crise :
nous n'en sortons pas.
Ne pourrait-on,
demande R. Carpentier,
substituer
à la philosophie,
désormais acceptée
par tous,
de la *guerre* économique,
celle de la paix
entre les nations ?
Plus simplement.
Cœur Fugger montre
comment les banques
pourraient être investies
à prendre davantage
ce qu'il appelle
le « précieux
risque industriel ».
Michel Albert,
dont Pierre Drouin
analyse *le dernier livre*,
suggère une relance
de l'investissement
dans le cadre
de la Communauté
européenne.
Quant à Vincent Koen,
il met en garde
à propos du centenaire
de deux grands
théoriciens
qui furent
aussi des praticiens
contre un recours
scolastique à l'histoire
de la pensée économique.

Le robot et les petits pois

par R. CARPENTIER (*)

LA guerre économique : un vocable à la mode. Personne ne s'interroge sur les raisons et les conséquences de son succès. En cette fin de siècle, aucun homme politique ayant le désir de faire sérieux ne se déclarerait partisan de la guerre. C'est que, aujourd'hui, la majorité des gens savent que les ravages de la guerre détruiraient à l'avance les gains espérés par la victoire.

Mais pour l'économie, on chante autrement. *Il faut gagner*. Personne ne s'interroge sur les moyens de la finir ; on ne discourt que sur les moyens de la faire. Personne ne parle de paix économique.

Et, pourtant, cette guerre provoque elle aussi des ravages, chez les vaincus comme chez les vainqueurs. Elle aussi tue et dilapide des richesses. Elle aussi fait payer au vainqueur un prix qui met an cause les avantages de la victoire.

Le modèle guerrier de la vie économique, pour mystificateur qu'il soit, est, comme tout modèle, créateur de réalité. A force de présenter l'économie comme une guerre, on se met à faire de l'économie guerrière. En poussant l'économie vers le court terme de la rentabilité à n'importe quel prix, on néglige les besoins plus profonds et à plus long terme. Le modèle est donc finalement meurtrier d'entreprises, de joie du travail bien fait, par le taylorisme brutal, d'emploi par l'investissement robotique. C'est à cause de ce modèle que l'on tue la qualité de la vie par la pollution, les cadences accélérées, les produits fragilisés, la production de gadgets et la négligence des *besoins non rentables*. Nous nous sommes trouvés poussés à dilapider de ce fait l'énergie fossile et à devenir l'un des principaux marchands de canons. Et nous ne pouvons y renoncer sans provoquer une catastrophe économique.

Le vainqueur économique paye sa victoire par une société où les tensions sociales et psychiques multiplient les stress, les maladies mentales et la délinquance (1).

Ce modèle de guerre économique, qui est à la fois la description et la cause, est aussi une mystification. Les grandes puissances financières ont inventé des régimes d'ententes qui ont empêché l'application des lois antitrusts (2). Les multinationales constituent une internationale financière efficace pour se partager les profits et empêcher les dégâts de la concurrence. Nous pouvons voir *la mystification à l'œuvre ; ce qui* justifie la répression sociale est en vérité une fausse guerre. L'exemple des fausses concurrences entre les lessives produites par la même firme est très clair.

Guerre-spectacle

S'il y a guerre économique, c'est une guerre-spectacle à la manière des *condottieri*, qui exploitaient les princes de cités rivales avec le minimum de dégâts pour leurs soldats. Et les princes payaient.

« Mais les Américains, mais les Allemands, mais les Japonais ! Mais là moto, mais les appareils photo ! »

J'entends : nous n'aurions comme espoirs que de leur faire la guerre indéfiniment. On ne dit pas si nous aurions des chances de les écraser. Nous pouvons en douter, connaissant les ressources du sol des États-Unis et de l'Allemagne, ainsi que les possibilités d'encadrement social au Japon. Les guerriers économiques devraient relire Mao Zedong qui recommande de n'attaquer que là où l'on a des chances de gagner. En vérité, *là aussi on nous roule*. Personne n'envisage sérieusement d'écraser les États-Unis, l'Allemagne et le Japon. Ce qu'on veut dire, c'est que nous devons être capables de *tenir notre partition dans le concert des nations industrielles*. Voilà l'enjeu : comment coopérer aux échanges dont tout le monde a besoin pour vivre ? Non pas pour s'entretuer, comme la métaphore guerrière le suggère, mais pour se renvoyer la balle dans le jeu collectif de la production et de la vente. De même que je ne peux jouer sans partenaire de qualité, de même je ne peux faire marcher mon économie sans partenaire solvable ; donc riche ; donc pas massacré.

Aux deux niveaux des consommateurs particuliers et des échanges entre les nations, le problème se retrouve.

Le consommateur étant aussi le producteur, on ne peut restreindre le producteur sans restreindre le consommateur. On raconte qu'un jour un fabricant américain de conserves de petits pois faisait visiter ses usines entièrement automatisées à un dirigeant syndicaliste. Montrant ses chaînes de robots, il lui dit : « Comment ferez-vous pour leur vendre des cartes syndicales ? » Et l'autre de répondre : « Comment ferez-vous pour leur vendre des petits pois ? »

Entre les nations, le modèle du concert ferait apparaître ce fait que connaissent bien les économistes : l'échange avec un groupe prospère est plus enrichissant que l'échange avec ceux qui n'ont rien et ne payent jamais leurs dettes.

Nous n'avons pas besoin que les Japonais connaissent la ruine ; nous avons besoin, à l'inverse, qu'ils soient, enfin, assez riches pour nous acheter autant qu'il nous vendent.

Economie : du grec *oîcos* = la maison et *nomos* = loi. L'économie, c'est la science de la vie chez soi. Il faut modifier nos métaphores. Celle de la guerre est trompeuse et *mortelle* ; même pour ceux qui croient en profiter. Il faut les remplacer par celles de la vie, du travail, du concert et de la création.

(1) *Le Monde*, 29 mars 1983, page 20, « L'envers de l'économie japonaise ».

(2) *Le Monde*, 31 mai 1983, « Vers un renouveau industriel américain », par Alain Richemond et Colette Herzog-Rybaak.

(*) Philosophe.

Pour que les banques jouent leur rôle

par CŒUR FUGGER (*)

LES périodes de crises sont propres à la recherche de boucs émissaires. Les banques restent accusées, comme avant mai 1981, de *« ne prêter qu'aux riches », et sur « gage »*, et de s'enrichir facilement sur le dos des citoyens et de préférer les risques à *l'étranger au soutien des entreprises* françaises.

Les banquiers doivent, bien sûr, faire leur autocritique. Mais une économie, et plus précisément les « entrepreneurs », ont les banquiers qu'ils méritent. Le comportement actuel des banquiers résulte des structures du système financier français, où *la* place des banques proprement *dite a été progressivement réduite*, et aussi de la politique monétaire bien particulière menée avec une constance remarquable par tous les gouvernements français.

Contrairement à une opinion trop répandue, *une* banque est *d'abord* une créatrice de monnaie : constamment, par l'octroi de crédits. Le fruit commun de cette création collective est l'augmentation de la masse monétaire. Les crédits bancaires sont multiples. Crédits aux particuliers, aux entreprises ou à l'Etat ; crédits au logement ou à l'investissement, bonifiés ou non, cautionnés ou non, à moyen ou à long terme, et que les banques partagent avec d'autres institutions de crédits non créatrices de monnaies ; enfin crédits de fonctionnement à court terme, « facilités de caisse » ou escompte, dont elles ont le monopole.

Tout crédit devrait être un risque partagé entre la banque et son emprunteur. Le risque de l'emprunteur est constitué par ses fonds propres. Les entreprises françaises n'en ont guère. Notre taux d'autofinance*ment est trop bas. Les épargnants* français se sont toujours méfiés du risque industriel, que ce soit en portefeuille ou en investissement direct. Depuis Colbert, ils lui ont préféré les offices, l'or, la terre et les immeubles, les emprunts d'Etat, quitte d'ailleurs à se ruiner en *« emprunts russes »* ou en *« bons de la défense nationale »*. Tous les gouvernements ont cherché à pallier cette carence, à réorienter l'épargne vers l'industrie *ou à créer des « ersatz »* comme les prêts participatifs. Mais les banquiers de France sont des banquiers français... Pourquoi seraient-ils, seuls, passionnés d'industrie ?

Combien de fois ont-ils d'ailleurs, en face d'eux, des entrepreneurs qui ont transformé des générations de bénéfices — ou des salaires et avantages en nature confortables — en terres et immeubles, et viennent ensuite demander aux banques de faire les échéances ? Si les banques, dans ce cas, exigent une prise de garantie sur les immeubles, elles ne font que les reconvertir indirectement en fonds propres !

Il est vrai que la révolution « culturelle-industrielle » *pourrait* commencer par les banquiers, particulièrement dans les agences locales, en prise directe avec le tissu industriel. A l'instar des grandes « banques d'affaires », ou même des sommets de leur hiérarchie, qui savent prendre de gros (de trop gros ?) « risques-État » à l'étranger, les gérants des agences locales, chefs d'agences ou de régions, pourraient regarder un peu moins les bilans passés de l'entreprise, un peu plus son « économie », son projet, ses intérêts régionaux ou nationaux, son insertion dans la politique économique générale. C'est ce qu'on doit attendre des nationalisations. Mais cela prend du temps, comme tout ce qui relève de la « culture ». Cette *évolution est d'autant plus longue* que, malheureusement, ni les structures financières ni la politique monétaire n'y sont favorables.

Un système dual

Le système bancaire français est dual. D'un côté les « banques de dépôts », aux ressources courtes très excédentaires par rapport aux engagements, et de l'autre, les ex-« banques d'affaires » en situation inverse. Les premières prêtent aux secondes sur le marché monétaire. La collecte est donc essentielle pour *les banques de dépôts. Le crédit*, l'analyse des risques, sont pour leurs geants une préoccupation seconde. Ils sont d'autant plus obnubilés par la collecte qu'ils se trouvent depuis plusieurs décennies en concurrence avec d'irrésistibles adversaires, Caisses d'épargne et de crédit mutuel, Caisses de crédit agricole, qui jouissent de privilèges décisifs : intérêts en franchise d'impôts pour les deux premiers prêts bonifiés pour les secondes, leur assurant, captive, la clientèle agricole et rurale. Ces privilèges n'ont cessé de croître ; les Caisses d'épargne se transforment progressivement en banques au sens plein du terme, et *le* Crédit « agricole » (et rural) devient « industriel » (et urbain). La banalisation est à sens unique. A ce rythme on marche vers un léviathan financier à trois ou quatre têtes, d'autant que la concentration ne peut qu'être accélérée par la diffusion de la monnaie électronique. Les banquiers au sens propre s'efforcent quand même de résister à cette concurrence irrésistible, par des publicités tapageuses, coûteuses, inutiles pour la collectivité puisqu'elles s'annulent pratiquement les unes les autres. Mais cela focalise un peu plus l'attention des banquiers sur les dépôts, et un peu moins sur les crédits internes courants.

Pourquoi d'ailleurs s'intéresseraient-ils d'abord au crédit puisque celui-ci est de plus en plus rigoureusement encadré ? La pratique de l'encadrement du crédit a été inaugurée en France en 1957, rodée en 1963, lors du premier plan de stabilisation de la Ve République, qui devait être suivi de beaucoup d'autres. Tous les gouvernements l'ont utilisé. Il n'est pas question de reprendre ici le débat sur les mérites de la politique monétaire. Il faut croire qu'elle est un mal nécessaire. Les gouvernements libéraux la prônent, les autres se jugent contraints de s'y soumettre pour défendre leur monnaie. Du moins pourrait-on la pratiquer autrement que par l'encadrement du crédit. Si l'on reprend l'image fausse, mais *pédagogiquement* efficace, d'une banque « achetant » des dépôts et « vendant » du crédit, il apparaît qu'en France la banque est la seule « industrie » dont sont fixés de l'extérieur « prix d'achat », « prix de vente » et « quantités vendues ». Comment les banquiers n'auraient-ils pas les yeux braqués sur la seule « variable de maximation » de leurs comptes, *c'est-à-dire* la collecte des dépôts ? Comment ceux qui le peuvent ne privilégieraient-ils pas le risque à l'étranger qui n'est pas encadré ?

En interdisant toute concurrence sur les crédits, l'encadrement fige les structures acquises. *Les* grandes banques, ayant toutes les opportunités d'octroyer des crédits pas ou *moins encadrés (exportation, crédits* spéciaux à l'investissement : article 8, économies d'énergie, emploi-productivité...), — trouvent dans l'encadrement le meilleur garant de leur situation dominante. Les banques régionales sont vouées à l'absorption. Et les banquiers en général, qui n'ont pas, comme les autres entrepreneurs, à se disputer les clients, *mais au contraire, à les sélectionner* et à se renvoyer les moins « juteux », sont incités à tout ce qu'on veut, sauf à prendre, comme on attend d'eux, le précieux risque industriel.

(*) Pseudonyme d'un banquier tenu au devoir de réserve.

Du bon usage de l'H.P.E.

par VINCENT KOEN (*)

LE centenaire de la mort de Marx et de la naissance de Keynes (1) et de Schumpeter (2) a été et sera l'occasion de plusieurs célébrations à plus ou moins grande échelle, notamment en forme de colloques, de numéros spéciaux des revues spécialisées et d'ouvrages d'histoire de la pensée économique (H.P.E.). C'est aussi l'occasion de s'interroger sur le sens de ces manifestations en l'honneur des grands ancêtres : comment interpréter le syndrome du colloque.

En effet, s'agissant de thèmes aussi classiques que ceux tournant autour de ces trois auteurs, est-il encore possible de trouver une idée nouvelle et intéressante ? Il est fort peu probable que les colloques en favorisent comme naturellement *l'éclosion*. Version actualisée du repas totémique, où se mêlent l'amour et le désir de meurtre du Père, le colloque donne lieu, schématiquement, à trois types de contributions.

La solution la plus expéditive pour l'économiste s'étant engagé à écrire un « papier » pour un colloque est de rassembler ses fiches de lecture et de ficeler à la hâte quelques lieux communs en les enrobant d'une métaphore originale, ou du moins pas trop éculée.

Celui qui dispose d'un peu plus de temps pourra, deuxième solution, se lancer dans l'exégèse de telle ou telle note de bas de page qui l'a, bien sûr, « beaucoup étonné » et « amené à réfléchir » sur un point de théorie dont le caractère crucial avait jusqu'alors échappé au commun des mortels.

Dernière solution, le délire systématique. Refusant de passer inaperçus car noyés dans le flot des banalités, certains prendront le parti d'une interprétation à l'envers de telle ou telle théorie bien connue. Relevant un paradoxe méconnu à son sujet, ils la reliront en négatif ou bien, pour les nihilistes, la récuseront, et avec elle en bloc toute la connaissance économique, pour proposer, en conclusion évidemment, sa reconstruction « sur des bases nouvelles ».

Pourquoi dès lors des colloques, demanderont les non-initiés. Si la science n'y gagne rien, il vaudrait mieux investir ailleurs son temps et son argent. La réponse est à chercher du côté des fonctions officieuses (et moins nobles) des colloques. Citons-en trois brièvement.

Comme en témoignent les lieux géographiques où se tiennent en général ces cérémonies, la dimension touristique des colloques n'est pas à ignorer. Penser ensemble oui, mais autant le faire dans un cadre agréable...

Une fois le rituel exécuté, les participants deviennent soudain très actifs : c'est que les relations publiques sont de la plus haute importance, même dans la cité scientifique. Les colloques sont des moments privilégiés pour nouer ou entretenir des liens.

Enfin, l'économiste doit satisfaire aux exigences de l'institution dont il relève et respecter les normes plus ou moins implicites en matière de participation à des colloques et de publication (« publier ou périr »). Or le « papier » écrit pour le colloque a souvent de fortes chances de paraître ensuite quelque part.

Qu'en est-il de l'H.P.E. dans tout cela ? Si elle n'est que prétexte pour maximiser les gains socio-professionnels des économistes, et si sa *pratique ne sert qu'à gonfler le volume* des publications économiques, n'est-il pas temps de l'abandonner aux rats des bibliothèques ?

Certainement pas. Il ne peut nous être indifférent de savoir ce que Marx, Keynes ou Schumpeter ont dit, ni pourquoi ils l'ont dit, ni dans quelle mesure cela était juste, puisque nous utilisons dans les analyses économiques du monde *contemporain* les outils conceptuels qu'ils ont créés. L'opérationnalité de ceux-ci n'apparaît qu'en mettant en lumière leur place dans l'incessante dialectique faits-théories constitutive de l'H.P.E.

Sans nier cette nécessaire mise en perspective historique des concepts, il importe de ne pas s'enfermer dans une pratique schizophrénique de l'H.P.E. La scolastique est certainement plus sécurisante, moins risquée et... moins ardue que l'analyse rigoureuse des problèmes d'aujourd'hui. Elle est cependant trop souvent beaucoup plus stérile aussi.

(1) L'influence de John Maynard, lord Keynes (1883-1946), sur la « pensée » et la pratique économiques contemporaines a été et reste considérable. C'est à lui qu'on doit notamment l'idée de la relance par la création de pouvoir d'achat, au risque d'un déficit budgétaire.

(2) Josef Schumpeter (1883-1950), qui fut ministre des finances d'Autriche, a consacré des ouvrages classiques au fonctionnement du système capitaliste et à l'avènement du socialisme bureaucratique (N.D.L.R.).

(*) Enseignant à l'université Paris-IX.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

Dans le collimateur de l'histoire

(Suite de la première page.)

Il va falloir maintenant payer le prix de ces deux contresens : croissance nulle et chômage accentué, perspectives *défavorables qui se* trouvent aggravées par le fait que l'inflation est, pour la moitié des pays, plus forte qu'aux Etats-Unis et au Japon, que le retard technologique est considérable et que les prélèvements obligatoires sont beaucoup plus lourds (les « frais généraux » de l'Europe sont de 50 %, ceux du Japon et des Etats-Unis de 35 %).

N'y a-t-il rien à faire ? Si, parce qu'il existe « un multiplicateur d'efficacité communautaire ». *« Tout pays qui veut faire de la croissance seul est assuré de perdre. Tout pays qui balaye devant sa porte et accepte ensuite de faire de la croissance avec les autres, en respectant les règles de l'intérêt commun, est assuré d'y gagner. »*

Selon Michel Albert, un modeste supplément de croissance commun à l'ensemble de la C.E.E. (1 % pendant trois ans) suffirait à débloquer la situation, à la condition qu'il s'accompagne d'une baisse plus marquée de l'inflation moyenne et que les gains de productivité servent à redresser les marges des entreprises.

Notre auteur propose que le redressement de l'investissement productif soit financé, non par les budgets, mais par un emprunt supplémentaire de 15 milliards d'ECU (2) par an et par une taxe pétrolière perçue à l'importation, beaucoup plus facile à décréter à l'échelle des Dix qu'une taxe à la consommation. Trois engagements seraient en outre demandés aux Etats : contribuer à la décélération progressive des prix et des revenus nominaux, affecter une large part de la réduction du déficit budgétaire à une baisse de *l'impôt et des bénéfices des entreprises*, empêcher l'augmentation de la masse monétaire.

Ce dispositif est le cœur du programme proposé par Michel Albert, qui rappelle en outre l'importance de créer un espace européen pour l'industrie de la recherche, pour les commandes publiques, de stimuler les investissements énergétiques dans les pays en développement associés à l'Europe à l'occasion du renouvellement de la convention de Lomé, et de favoriser le « travail à temps choisi », idée qu'il a développée longuement dans son *Pari français*.

« L'Europe, demi-continent le plus menacé militairement, est également le plus exposé au point de vue économique. Elle est désormais — et pour longtemps — dans le collimateur de l'histoire. »

Au-delà des formules et du maniement de l'outil pédagogique dont Michel Albert a le secret, l'imagination qu'il déploie au fil des pages console de bien des travaux ennuyeux sur un sujet rebattu. Le testament européen réussira-t-il à placer ce document d'une stimulante jeunesse de ton sur la table du conseil des ministres des Six ? A lui de jouer.

PIERRE DROUIN.

★ Éditions du Seuil, 160 pages, 155 F.

(2) La valeur de l'ECU est très proche de celle du dollar.

les banques
t leur rôle

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

Le gouvernement cherche à réduire le déficit budgétaire

De notre correspondant

Londres. – Moins d'un mois après les élections, moins de trois mois après le début de l'année budgétaire, le gouvernement britannique a annoncé, le jeudi 7 juillet, un programme d'économies visant à réduire de 1 milliard de livres (1) le déficit des finances publiques. La décision préparée et prise en toute hâte a mis dans une situation délicate un premier ministre qui se vantait, pendant la campagne électorale, d'avoir maîtrisé la progression des dépenses publiques et placé sous une tutelle stricte les ministères dépensiers. Mais Mme Thatcher a défendu une mesure *« saine, honorable et juste »* devant le groupe parlementaire conservateur en le mettant en garde *« contre le luxe de l'opposition interne »*.

Le nouveau chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, fidèle à sa réputation de fermeté, a souhaité frapper un coup psychologique pour signifier, à la fois à ses collègues et aux milieux financiers, qu'il n'était pas disposé à laisser la situation lui échapper. Le besoin d'emprunt du secteur public – P.S.B.R. – (notion plus large que le déficit budgétaire, puisqu'il englobe, outre le déficit du budget de l'Etat, celui des collectivités locales et des entreprises publiques) avait été fixé à 8,2 milliards de livres dans le budget présenté en mars dernier. Pour la période avril-juin, le P.S.B.R. aurait dû être de 1,75 milliard ; il s'est en fait élevé à 3,25 milliards. L'année dernière déjà, il avait dépassé les objectifs de 2 milliards. De même, la création monétaire, qui a été érigée en critère de la politique économique par les « monétaristes thatchériens », a augmenté à un rythme annuel de 16 % au cours des derniers mois, alors que la fourchette fixée par le chancelier de l'Echiquier était de 7 à 11 %.

La réduction de 1 milliard du déficit public devrait être obtenue pour moitié par des économies et pour moitié par une accélération des ventes des parts de l'Etat dans les entreprises nationalisées. M. Lawson a déclaré aux Communes qu'il ne s'agissait pas d'une coupe dans les dépenses publiques mais d'un rappel au respect des objectifs budgétaires adoptés en mars dernier. Il n'en reste pas moins que 500 millions d'économies devront être trouvés, dont près de la moitié au ministère de la défense. Le secrétaire d'Etat à la défense qui, la veille, avait annoncé son programme de dépenses pour 1983-1984 a été, semble-t-il, pris de court. Il devra revoir les plans d'équipement de l'armée britannique.

Les autres secteurs touchés sont le service national de santé où les économies devraient, selon les syndicats, se traduire par une réduction du personnel et des fermetures de services dans les hôpitaux, l'éducation, les transports, l'emploi. Le chancelier de l'Echiquier n'a donné aucune précision sur les entreprises nationalisées qui seraient « privatisées » en priorité, mais il pourrait s'agir des sociétés opérant dans le secteur de l'énergie ainsi que certains départements de British Airways et British Telecom.

Alors que les conservateurs sont mal à l'aise face à la décision soudaine du gouvernement, l'opposition travailliste dénonce la « tromperie » des électeurs britanniques, qui, après avoir réélu Mme Thatcher se trouvent placés devant les dures conséquences d'une politique économique « dogmatique ».

L'argumentation du gouvernement est simple : en laissant croître le déficit public, on aurait provoqué une augmentation des taux d'intérêt et ainsi mis en péril la reprise naissante. Mais les milieux financiers de Londres ont accueilli avec scepticisme les « petites économies » de M. Lawson. Ils estiment que la réduction des dépenses aurait dû être deux fois supérieure et être accompagnée d'un légère hausse des taux. Ils s'attendent à un nouveau « paquet » à l'automne prochain. Il ne s'agira pas alors de freiner la progression des dépenses mais de tailler dans les budgets sociaux. L'opération sera certainement plus douloureuse.

DANIEL VERNET.

(1) Une livre vaut environ 11,70 francs.

Italie

La démocratie chrétienne souhaite une majorité de centre gauche

De notre correspondant

Rome. – La réunion de la direction de la démocratie chrétienne, qui s'est tenue jeudi 7 juillet, ne s'est pas transformée en un procès de M. De Mita, son secrétaire général, mais a plutôt cherché à donner pour l'heure l'impression de l'unité. A l'exception du courant minoritaire de M. Donat-Cattin, qui demandait qu'on tirât les conséquences politiques du recul de la D.C., tous les autres dirigeants du parti se sont mis s'accord pour examiner plus tard, lors d'un conseil national, les résultats des élections. M. De Mita reste donc en selle.

L'intervention du secrétaire général de la D.C. et le document final adopté à l'unanimité par la direction sont en substance d'une teneur analogue. Avec une notable ouverture aux socialistes sur la question de l'emploi et des réformes institutionnelles, et sans exclusive sur la question de la personne à qui reviendra la présidence du Conseil, la direction de la D.C. s'est déclarée favorable à la reconstitution d'une majorité à cinq (comme c'était le cas pour les cabinets Spadolini, la majorité du gouvernement Fanfani ne comportant pas, en revanche, les républicains).

Reconnaissant que l'affaiblissement de la D.C. rend plus délicate la position de son parti, M. De Mita a souligné que le vote des 26 et 27 juin témoigne de la part des électeurs d'une « demande de gouvernement » dont il faut tenir compte. En ce qui concerne la réforme des institutions, M. De Mita a insisté sur la nécessité d'une procédure qui *« implique tous les partis »* (c'est-à-dire aussi les communistes). Enfin, bien que le document de la direction de la D.C. n'aborde pas cette question, il paraît clair que le parti de majorité relative est d'accord pour la reconduction à la présidence de la Chambre des députés de Mme Nilde Jotti (P.C.I.), et au Sénat, de M. Vittorino Colombo (D.C.). M. Fanfani a d'autre part fait savoir qu'il ne briguait en rien cette dernière fonction qui fut la sienne avant qu'il ne prenne la tête du gouvernement.

Une première réaction, prudente mais positive, au document de la D.C. est venue des socialistes. M. Formica a souligné *« les éléments de nouveauté »* que contient la proposition de la démocratie chrétienne. L'ouverture de cette dernière pour le choix du président du Conseil donne à penser que se dessine l'hypothèse d'une candidature de M. Craxi pour diriger le prochain gouvernement. – Ph. P.

AMNESTY INTERNATIONAL JUGE « PRÉOCCUPANTE » LA SITUATION DES TERRORISTES ARRÊTÉS

(De notre correspondant.)

Rome. – Dans un document diffusé jeudi 7 juillet à Rome, Amnesty International définit *« préoccupante »* la situation des droits de l'homme en Italie. Le texte souligne la durée qualifiée d'*« excessive »* de l'emprisonnement préventif et des sévices dont seraient victimes certains détenus politiques.

Amnesty International critique en particulier les dispositions de loi de février 1980 sur la prison préventive : pour certains délits, comme l'insurrection armée contre l'Etat, par le jeu des renvois, il est possible de maintenir en prison un prévenu pendant près de dix ans. Cette disposition est, selon Amnesty, en opposition avec la Convention européenne des droits de l'homme. Le document cite notamment le cas des *« accusés du 7 avril »* (Negri et ses amis) : la durée de la prison préventive a été, en ce qui les concerne, de trente-huit à quarante-six mois jusqu'à l'ouverture du procès. En outre, souligne Amnesty, *« il est infondé d'affirmer qu'Autonomie ouvrière et Potere Operaio sont, en tant que tels, des organisations terroristes, bien que cette thèse ait été soutenue par le parquet de Padoue »*.

Amnesty souligne enfin que, s'il n'y a pas en Italie de *« pratique administrative de la torture »*, l'augmentation du nombre des cas de sévices dénoncés par des détenus est *« préoccupante »*. Amnesty rappelle aussi qu'elle avait demandé des éclaircissements au ministère de l'intérieur en 1982 et n'a jamais reçu aucune réponse de celui-ci. Elle voulait notamment examiner le cas de la trentaine de terroristes arrêtés après la libération du général Dozier, et qui avaient dénoncé les sévices dont ils auraient été victimes.

Ph. P.

Malte

L'expropriation de 80 % des biens de l'Eglise suscite la « préoccupation » du Vatican

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Traditionnellement orageuses, les relations entre le Vatican et le gouvernement maltais de Dom Mintoff sont désormais franchement tendues. Le Parlement de La Valette a, en effet, voté mercredi 29 juin un projet de loi intitulé : *« Acte d'expropriation de certains biens de l'Eglise »*, qui prévoit de soustraire à celle-ci près de 80 % de son patrimoine. Cette loi a été votée par les trente-quatre députés travaillistes, les trente et un nationalistes étant absents en signe de protestation.

Le Saint-Siège réagissait par une note publiée dans *l'Osservatore romano*, où il s'affirmait *« préoccupé »* et faisait sienne la politique des évêques de Malte, qui ont qualifié cette loi d'*« ingérence justifiée »*.

Le quotidien du Vatican avait publié en première page une lettre de protestation des évêques de Malte soulignant *« le douloureux événement qui risque d'avoir des répercussions sur la paix religieuse d'un peuple de tradition catholique ancienne et profonde et qui ne pourra que susciter la solidarité des frères dans la foi des autres pays »*.

Un entretien, le 6 juillet, entre le secrétaire d'Etat, M. Casaroli, et le ministre des affaires étrangères de Malte, a été jugé *« cordial »*, mais n'a donné aucun résultat.

Le gouvernement de Dom Mintoff veut que les écoles catholiques soient gratuites comme celles de l'enseignement public, sans que les coûts en retombent sur l'Etat mais sur l'Eglise, qui, selon lui, possède les deux tiers des biens de l'île. Les dispositions de la loi qui vient d'être votée prévoient la *« restitution au peuple maltais »* des biens que l'Eglise possèdent par tradition ou dont elle a l'usufruit, à l'exception des *« objets du culte »*. Resteraient à l'Eglise seulement les immeubles dont elle peut prouver l'achat ou la donation par des documents juridiquement valables.

Les autorités maltaises affirment qu'il n'est nullement dans leur intention de priver l'4glise des moyens d'exercer sa mission. Le ministre de la justice a en outre déclaré qu'il existait encore l'espoir de parvenir à une solution négociée. Selon les évêques de l'île, en revanche, l'expropriation constitue *« un obstacle à l'existence de l'4glise dans notre pays »*.

En ce qui concerne la négociation, le Saint-Siège et l'épiscopat maltais soulignent le caractère injustifié de la loi votée avant la reprise des consultations entre le Vatican et l'Etat de Malte pour élaborer un inventaire des biens ecclésiastiques sur l'île permettant d'arriver à une solution. L'inventaire devait être terminé pour la fin de l'année.

Depuis la « réconciliation » de 1969 entre l'Eglise et l'Etat (auparavant les évêques maltais considéraient comme un péché mortel le fait de voter travailliste), se sont écoulées une dizaine d'années de paix relative. En 1978 cependant, le gouvernement avait fait supprimer l'université de théologie. Depuis, deux hôpitaux tenus par des religieuses et des écoles privées furent contraints de fermer en raison de la suppression des aides de l'État. M. Dom Mintoff, qui a été reçu par le pape en 1981, affirme volontiers qu'il a d'excellents rapports avec le Saint-Siège mais que l'Eglise locale lui est hostile. L'article de *l'Osservatore romano* témoigne au contraire de la communauté de vues entre le Vatican et son épiscopat maltais vis-à-vis des autorités.

PHILIPPE PONS.

Pologne

POUR LE 3e ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE GDANSK

M. Walesa annonce que Solidarité prépare un programme d'action

A un mois du troisième anniversaire des grandes grèves et de la signature des accords de Gdansk, M. Lech Walesa a déclaré à l'agence Associated Press, jeudi 7 juillet, que les dirigeants de Solidarité achevaient la mise au point d'un *« programme effectif »* d'action. N'écartant pas l'éventualité de grèves et de manifestations, M. Walesa a cependant estimé qu'il était encore trop tôt pour faire des déclarations précises à ce sujet.

Son départ en vacances sans autorisation écrite, au début du mois de juillet, n'a toujours pas fait l'objet d'une décision de la part de la direction des chantiers navals, qui aurait plutôt préféré le voir absent de Gdansk au moment de la commémoration des évènements du mois d'août 1980. Celle-ci, qui met à profit le mois dont elle dispose avant de statuer sur son cas, pour procéder à des sondages parmi le personnel de l'établissement au sujet de l'« affaire Walesa », ne paraît cependant pas disposée à licencier le leader ouvrier, qui pourrait éventuellement faire l'objet d'un blâme ou voir ses primes supprimées.

L'attitude prudente observée à l'égard de M. Walesa n'entame toutefois pas la détermination des autorités polonaises à poursuivre leur lutte contre les syndicats indépendants. L'inculpation de douze personnes, accusées d'avoir fondé le Comité de coordination clandestin des cheminots de la région nord de Solidarité, et de l'avoir animé entre octobre 1982 et février 1983, par le juge d'instruction de Gdansk, jeudi 7 juillet, en est une preuve.

On apprend, d'autre part, que la Diète polonaise se réunira le 14 juillet afin d'examiner un projet de loi portant amendement de la Constitution. Ce projet, sur lequel aucune précision n'a été donnée, pourrait concerner la propriété privée des petites exploitations agricoles, que le gouvernement s'était engagé à garantir constitutionnellement dans un accord conclu en février 1981 avec le syndicat Solidarité rurale, aujourd'hui dissous.

Le même jour, les créanciers occidentaux de la Pologne se réuniront à Vienne, afin d'étudier le rééchelonnement de la dette polonaise, qui s'élève aujourd'hui à 2,6 milliards de dollars.

DIPLOMATIE

La fin des visites de MM. Cheysson et Shultz au Proche-Orient

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN CONSTATE QU' « AUCUN PROGRÈS N'A ÉTÉ RÉALISÉ »

Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, et le secrétaire américain, M. Shultz, ont terminé, jeudi 7 juillet, leurs visites presque parallèles au Proche-Orient.

Le ministre français, après de rapides visites à Damas, Ryad, Jérusalem et Bagdad, est arrivé jeudi matin au Caire. Il a été notamment reçu par le président Moubarak. Selon M. El Baz, directeur de cabinet du président égyptien, M. Cheysson lui a remis un message de M. Mitterrand portant sur *« la conception française à l'égard du Proche-Orient et, essentiellement, du problème libanais »*. M. Cheysson – a dit M. El Baz, cité par l'A.F.P. – *« a été informé du point de vue égyptien en prévision d'une nouvelle action de la part de la France »*.

Les conversations ont également porté sur le Tchad. Le ministre est ensuite parti pour Beyrouth, escale qui, pas plus que celle de Bagdad, n'était prévue au début de son voyage. Il a été reçu par le président Gemayel et a assisté, à la résidence de l'ambassadeur de France, à une cérémonie à la mémoire des soldats français tués la veille en participant à la démolition d'un immeuble. M. Cheysson a quitté Beyrouth à 20 heures locales pour Bruxelles.

M. Shultz s'est entretenu jeudi matin avec M. Begin à Jérusalem, d'où il est parti pour Amman. Après une escale de trois heures, au cours de laquelle il a rencontré le roi Hussein, il est parti pour Le Caire, où il s'est entretenu avec M. Moubarak avant de repartir pour Washington.

Alors que M. Cheysson s'est abstenu de toute déclaration à la presse, M. Shultz a tenu des propos pessimistes : *« Je ne peux malheureusement constater aucun progrès substantiel quant à la question du retrait des forces étrangères stationnées au Liban »*, a-t-il dit en quittant Jérusalem. Il a cependant remarqué que tous les dirigeants qu'il a rencontrés *« admettent, d'une manière générale, que le Liban doit pouvoir recouvrer sa souveraineté et sa stabilité »*. *« J'aurais bien aimé être en mesure de vous annoncer que des progrès ont été réalisés, mais ce n'est malheureusement pas le cas »*, a dit M. Shultz dans l'avion qui l'emmenait de Jérusalem à Amman. Au Caire, M. Shultz a tenu des propos comparables. – *(A.F.P.)*

APRÈS SA VISITE A MOSCOU

M. Kohl s'est forgé « une solide position de médiateur potentiel » *estime le « Washington Post »*

Washington *(A.F.P.)*. – Le quotidien américain *Washington Post* a indiqué, jeudi 7 juillet, que la rencontre à Moscou entre le chancelier ouest-allemand, M. Kohl, et le numéro un soviétique, M. Andropov, n'avait apporté aucune solution nouvelle, mais que *« M. Kohl semblait s'être forgé une solide position de médiateur potentiel entre Moscou et Washington »*. Selon le quotidien, *« l'opinion générale* (à Moscou) *était que M. Kohl s'était taillé un net succès diplomatique. Le ton et l'attitude qu'il a adoptés envers les Soviétiques devrait aussi satisfaire l'administration de M. Reagan »*.

Le *Christian Science Monitor* écrit dans son éditorial : *« Youri Andropov n'a pas mâché ses mots durant la visite de M. Kohl. Il a averti le chancelier que l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN en R.F.A. aurait de graves conséquences, comme l'installation de missiles nucléaires soviétiques en Europe de l'Est et – fait plus inquiétant pour les Allemands – une détérioration des relations entre les deux Allemagnes. Mais la brutalité de ces paroles était associée à l'affirmation soviétique de vouloir arriver à un accord. En d'autres termes, aucune porte n'a été claquée. Le dialogue continuera. »*

Pour leur part, les responsables américains qui ont suivi en « spectateurs » extrêmement intéressés le sommet Kohl-Andropov ne paraissent pas totalement mécontents du résultat, mais ils attendent d'en savoir plus avec la visite à Washington, le 11 juillet, du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher. Tel est le sentiment recueilli en privé dans les milieux officiels à Washington, alors que la Maison Blanche et le département d'Etat ont fait preuve d'une rare discrétion tout au long de la visite du chancelier.

Au-delà de la rhétorique agressive dont a fait usage M. Andropov pour éclairer les dangers d'une dégradation des relations soviéto-allemandes, certains experts du département d'Etat ont noté deux points : d'une part, la réaffirmation de la volonté de M. Andropov de rencontrer M. Reagan dans un sommet *« bien préparé »*, comme le réclame d'ailleurs le président Reagan ; d'autre part le fait que le dirigeant soviétique a rappelé qu'il reste disposé à un compromis sur les euromissiles. Il semble donc que, pour les Américains, le dialogue n'est pas totalement bloqué, même si les uns et les autres font la sourde oreille.

Dans le cas d'une impasse complète, certains experts américains n'excluent pas la possibilité d'une rencontre Andropov-Reagan, qui aurait alors pour mérite de faire prendre bien conscience aux dirigeants des deux superpuissances de l'importance considérable que revêt pour tout le monde une relance de la détente Est-Ouest. Mais certains observateurs se demandent quel serait le prix de M. Andropov pour offrir à M. Reagan le cadeau pré-électoral pour la présidentielle de 1984, que constituerait un sommet entre les Deux Grands.

Le dernier obstacle à la conclusion de la conférence de Madrid serait levé

Selon des informations de source diplomatique mais non confirmées officiellement (rapportées par les agences Reuter et U.P.I.), le dernier obstacle à la conclusion de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe a été levé jeudi 7 juillet.

Il s'agissait de savoir comment serait formulée la convocation d'une conférence sur les contacts humains (réunions de famille, voyages Est-Ouest), à Berne, le 16 avril 1986, à laquelle les Occidentaux tiennent beaucoup. Les Etats-Unis auraient accepté, jeudi – selon l'U.P.I., – que la convocation de cette conférence ne figure pas dans le document final proprement dit, mais dans un document annexe.

A Paris, on semble considérer que la conférence de Madrid est, en effet, pratiquement terminée et qu'il ne s'agit plus que de décider si oui ou non les parties veulent conclure.

L'accord intervenu jeudi entre les délégations doit encore être entériné par les gouvernements, ce qui peut demander quelques jours. Il est envisagé que les ministres des affaires étrangères assistent à la cérémonie de clôture.

La conférence de Madrid, qui a connu plusieurs interruptions, a commencé le 11 novembre 1980. Elle fait suite, après la conférence de Belgrade (1977-1978) et au sommet d'Helsinki (1er août 1975), au cours duquel fut signé l'acte final de la C.S.C.E.

AMÉRIQUES

Chili

Nouvelle tension avant la journée de protestation nationale du 12 juillet

Santiago. *(A.F.P., Reuter)*. – A quelques jours de la troisième « journée de protestation nationale », annoncée pour le 12 juillet, la tension politique a sensiblement crû à Santiago. La police a arrêté, le jeudi 7, une trentaine de personnes qui manifestaient dans le centre de la capitale pour exiger des précisions sur le sort de prisonniers disparus. Puis un groupe d'agents de la centrale nationale d'information (C.N.I., la police secrète du régime) a occupé, deux heures durant, les locaux de la coordination syndicale nationale (C.N.S., organisation de gauche) et a arrêté cinq de ses responsables. Le président de la C.N.S., M. Manuel Bustos, avait été expulsé du Chili en décembre 1982 par le gouvernement du général Pinochet. L'organisation assure regrouper 600 000 travailleurs.

L'appel pour la troisième journée de protestation nationale a été lancé le 5 juillet par M. Gabriel Valdes, leader de la démocratie chrétienne et responsable de la « multipartite », une organisation regroupant des formations allant de la droite libérale à la gauche socialiste modérée. M. Valdes a indiqué que l'initiative de l'appel ne venait pas de ces partis, mais que ceux-ci entendaient, en le lançant, prêter leurs voix aux leaders syndicaux arrêtés après la grève du 14 juin.

La direction nationale des ouvriers (C.N.O.), confédération de cinq importants syndicats qui avaient organisé les journées du 11 mai et du 14 juin, a, de son côté, constaté, dans un communiqué diffusé le 7 juillet, qu'aucune de ses revendications précédentes n'avait été satisfaite, et que la seule réponse du gouvernement avait été *« une nouvelle répression »*. Rappelons que six personnes ont été tuées, et deux mille arrêtées lors des journées de mai et de juin.

Le gouvernement militaire a déjà annoncé qu'il ne tolérerait aucun nouveau désordre.

Etats-Unis

La vive reprise économique risque de faire monter les taux d'intérêt

De notre correspondant

Washington. – Le président Reagan a marqué son opposition à une hausse du taux de l'escompte menant à une augmentation générale des taux d'intérêt. *« Nous pensons que la masse monétaire peut être lentement ramenée dans ses limites. (...) Nous ne voulons pas un accroissement des taux d'intérêt »*, a déclaré, le 7 juillet, M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche. Pressé de questions, M. Speakes s'est limité à indiquer qu'une bonne utilisation des mécanismes de contrôle existants suffirait pour atteindre cet objectif. Un autre membre de l'état-major de la Maison Blanche déclarait également qu'une hausse, même faible, des taux d'intérêt, serait une *« déception »* pour le gouvernement.

Il est peu probable que cette démarche, inhabituelle, de la Maison Blanche ait été entreprise avec l'approbation de M. Paul Volcker, président de la Banque fédérale de réserve (FED). De toute évidence, les déclarations de la Maison Blanche reflètent un souci politique. A quelques jours de la réunion de la commission spécialisée de la FED qui doit étudier, et sans doute décider, les mesures à prendre pour modérer le rythme, jugé trop rapide, de la reprise, le président Reagan prend ses distances : une hausse des taux d'intérêt pourrait affecter sa cote de popularité, actuellement en hausse. Vis-à-vis du grand public, il ne veut pas paraître s'associer à une décision impopulaire et préfère en laisser la seule responsabilité à la FED, institution indépendante.

Dans les milieux proches de la FED, on déclare partager la préoccupation de la Maison Blanche : maintenir la reprise sans pour autant relancer l'inflation. Mais on ne voit pas comment atteindre cet objectif sans resserrer le du crédit, surtout à un moment où le déficit budgétaire prévu pour 1984 doit atteindre 200 milliards de dollars, soit 6 % du P.N.B. : le niveau le plus élevé depuis la fin de la guerre. D'autre part, l'accroissement de la masse monétaire a été de 14 % au cours des deux derniers mois, bien au-dessus de la « fourchette » de 4 à 8 % fixée par la FED. Enfin, on souligne que, faute de resserrer aujourd'hui légèrement le crédit afin de ralentir l'accroissement de la masse monétaire *et la reprise, il faudra envisager l'an* prochain des mesures plus sévères, beaucoup plus dangereuses pour l'économie.

En fait, la croissance dépasse toutes les prévisions et a atteint 6,5 % en rythme annuel pendant le second trimestre. Certains économistes du secteur privé prévoient qu'elle pourrait atteindre 7 % cette année. Cette reprise très vive pose de sérieux problèmes à M. Paul Volcker. Le président de la FED envisageait un taux de croissance de 3 à 4 %, assurant un rétablissement *plus modeste, mais évitant le danger* de poussées inflationnistes. M. Martin Feltstein, son principal conseiller, multiplie ses avertissements : *« une reprise, avec le robinet du crédit largement ouvert, crée le risque d'une sérieuse inflation »*. Il craint en outre qu'une reprise trop rapide ne stimule la concurrence sur le marché des capitaux entre les investisseurs privés et le gouvernement, qui a aussi un énorme besoin d'emprunter. Ce qui semble évident, c'est qu'une hausse des taux d'intérêt est inévitable. – *(Intérim.)*.

AFRIQUE

Tchad

N'Djamena ne parvient pas à enrayer la progression des rebelles

(Suite de la première page.)

En raison de l'étirement des lignes de communication – les combats se *déroulent loin au nord et* à l'est de N'Djamena – et du manque de véhicules de transport, la quasi-totalité du matériel envoyé par la France, pourtant considérable et de qualité, n'a pu encore être utilisée. Un escadron de douze jeeps munies de canons de 106 millimètres, est parti à *la fin de la semaine* dernière pour défendre Oum-Chalouba. On est sans nouvelles de son emploi.

Tous les yeux sont désormais fixés sur Abéché. La ville dispose en effet d'un aéroport permettant l'atterrissage d'avions gros porteurs. Si elle tombe aux mains des assaillants, un *pont aérien avec la Lybie, comme* celui qui fonctionne actuellement avec Faya-Largeau, serait établi à l'est : véhicules, armes et munitions seraient ainsi transportés à pied d'œuvre. Abéché a en outre une valeur symbolique. C'est dans ses environs que M. Hissène Habré, chassé de N'Djamena, avait pu regrouper ses troupes à la fin de 1980. La route d'un repli éventuel vers le Soudan ami lui serait, cette fois, interdite.

Une nouvelle défaite risquerait également de précipiter un phénomène souvent observé dans les conflits tchadiens : le ralliement des troupes au chef qui a le vent en poupe. De nombreux « sudistes », chrétiens ou animistes (alors que le Nord est musulman), ont été intégrés, plus ou moins volontairement, dans l'armée régulière. Leur loyauté dans ce conflit entre chefs « nordistes », même si M. Hissène Habré a joué incontestablement avec succès la carte de l'unification du pays, est fluctuante. Pendant de longs mois, N'Djamena a par ailleurs maintenu des garnisons dans le Sud pour faire face à toute éventualité. Devant l'aggravation brutale de la situation militaire, celles-ci ont toutes été précipitamment retirées.

Dans ce tableau plutôt sombre, M. Hissène Habré peut cependant trouver deux motifs de réconfort. Tout d'abord la frontière avec le Nigéria, par laquelle passent une grande partie des vivres et la totalité du carburant, devrait être rouverte le 11 juillet à 6 heures du matin. Elle avait été fermée le 30 avril à la suite d'incidents répétés sur le lac Tchad entre pêcheurs tchadiens et nigérians. Cette guerre larvée, qui s'est poursuivie jusqu'au 10 juin, date du dernier bombardement nigérian, a sans doute coûté très cher à M. Habré. Celui-ci a dû immobiliser près du lac Tchad une partie de ses forces au moment où se préparait l'offensive décisive sur Faya-Largeau. Le contentieux juridique lui-même est difficile à régler : à l'époque coloniale, Français et Britanniques s'étaient entendus pour attribuer aux premiers les îles du lac, d'ailleurs proches de la rive tchadienne. Depuis, le niveau des eaux a baissé et de nouvelles îles sont apparues, plus proches du Nigéria, et celui-ci en revendique la souveraineté. M. Habré s'est montré, malheureusement un peu tard pour lui, accommodant, de façon à enrayer ce qui tendait à devenir un second front.

Le gouvernement de N'Djamena a un autre motif de satisfaction, d'ordre climatique cette fois : l'arrivée de la saison des pluies va gêner la progression des assaillants. Des experts militaires occidentaux estiment cependant que, si les pluies rendent difficilement praticable l'accès à la capitale par l'est, elles n'entravent pas sensiblement une attaque par l'autre axe de pénétration, venant du nord.

L'atmosphère qui prévaut à N'Djamena est donc plutôt pessimiste. Le prix du pain a doublé en quelques mois et, en attendant la réouverture de la frontière nigériane, des commerçants proposent sur leur étal en plein air, à un prix exorbitant, du pétrole de contrebande dans des récipients les plus divers. La ville est pourtant totalement calme, les restaurants et les dancings font des affaires, même si le seul sujet de conversation est l'approche des rebelles.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le Caire apprécie le rôle de la France

La dégradation de la situation au Tchad et les moyens de venir en aide au régime du président Hissène Habré ont été au centre des entretiens de M. Claude Cheysson, jeudi 7 juillet en Egypte.

M. Cheysson, qui a été reçu par le président Moubarak et son homologue égyptien, s'est refusé à toute déclaration avant de quitter la capitale égyptienne pour Beyrouth, dernière étape de sa tournée au Proche-Orient.

De source égyptienne, on souligne la *« concordance »* des positions de Paris et du Caire qui *« défendent la légitimité au Tchad »*. Un porte-parole égyptien a indiqué, de son côté, à l'issue des entretiens de M. Cheysson, que *« l'Egypte accueille favorablement toute initiative renforçant le potentiel défensif du gouvernement tchadien et apprécie le rôle de la France »*.

L'Egypte, rappelle-t-on, a décidé de fournir une aide militaire au gouvernement de M. Habré pour *« faire face aux forces soutenues par la Libye »*. Le porte-parole officiel a précisé, jeudi, que Le Caire *« refusait toutefois l'envoi de troupes égyptiennes au Tchad »*.

Selon l'agence de presse libyenne Jana, le colonel Kadhafi a menacé, jeudi, d'octroyer à certains pays africains voisins du Tchad *« une aide militaire similaire à celle offerte à Hissène Habré »*.

D'autre part, à Moscou, l'hebdomadaire *Temps nouveaux* a lancé de vigoureuses attaques contre la politique française et américaine en Afrique, en accusant, dans son dernier numéro, Paris et Washington d'*« ingérence ouverte »* au Tchad. Le journal, cité par Tass, affirme en effet que, *« en dépit des contradictions entre les États-Unis et la France, ces deux pays agissent toujours à l'unisson lorsqu'ils cherchent à resserrer l'étau néocolonialiste en Afrique »*. L'hebdomadaire dénonce l'*« aide de la France »* au président Hissène Habré, soulignant également que Paris entraîne dans la guerre du Tchad *« ses amis africains »* alors que, de son côté Washington tente d'y *« attirer »* l'Égypte et le Soudan.

Le ton de la presse est différent à Abidjan, où le quotidien officieux ivoirien *Fraternité-Matin* estime que la France devrait faire le maximum au Tchad. *« La France pour sauver le Tchad doit aller jusqu'au bout de son soutien à Hissène Habré, qui pose les vrais problèmes de ce pays, à savoir l'intégrité territoriale, l'unité nationale et la prospérité pour tous les Tchadiens »*, écrit le quotidien national ivoirien, qui poursuit : *« Si les pays épris de paix et de justice ont salué le soutien logistique que Paris a accordé à N'Djamena, ils ne comprennent pas que la France accepte de courir le risque de voir ce matériel tomber aux mains des rebelles qui ne se battent que pour assurer le partition du Tchad »*. *« Ne pas aider Hissene Habré, c'est se faire complice de la dislocation de cette ex-colonie française »*, conclut *Fraternité-Matin*.

PRÉCISION

C'est en qualité de chargé de mission que Léo Palacio s'est rendu en Algérie du 26 juin au 2 juillet à la demande de M. Courrière, secrétaire d'État chargé des rapatriés (*Le Monde* du 8 juillet). Il accompagnait M. Roseau porte-parole du RECOURS et chef d'une délégation de la commission permanente installée auprès du secrétaire d'État, chargée à l'issue de ce déplacement de fournir un rapport sur l'état des cimetières français en Algérie.

C'est en tant que membre de cette délégation et non en tant qu'envoyé spécial du *Monde* que notre ancien collaborateur Léo Palacio, nous a confié ses réflexions dans l'article paru à la « une » de notre quotidien.

Ethiopie

LE F.P.L.E. ACCUSE LE GOUVERNEMENT D'ADDIS-ABEBA DE DETOURNER AU PROFIT DE L'ARMÉE LES SECOURS INTERNATIONAUX

La sécheresse qui frappe actuellement l'Éthiopie, et en particulier l'Érythrée, a conduit les représentants du F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Érythrée), à attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation dramatique qui prévaut dans cette province d'Éthiopie en rébellion contre le gouvernement central.

Le responsable des relations extérieures du F.P.L.E., M. Andemichaël Kahsai, a, au cours d'une conférence de presse le 7 juillet à Paris, affirmé que le gouvernement central d'Addis-Abeba *« détourne les aides alimentaires de la Communauté européenne au profit de l'armée, qui combat en Érythrée et continue de recevoir une assistance massive de la part de l'Union soviétique, le coût financier et humain de la guerre d'agression en Érythrée étant trop lourd pour les ressources limitées de l'Éthiopie »*.

Le F.P.L.E. a demandé aux instances gouvernementales et non-gouvernementales internationales de revoir leur attitude concernant les secours et a démenti formellement les affirmations de M. Poniatowski à TF 1 le 3 juillet, qui avait dit que *« la rébellion en était à son dernier état »* et que *« tout était calme »*.

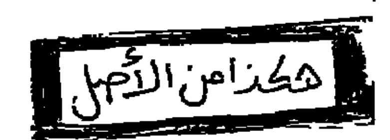

PROCHE-ORIENT

LA CRISE SYRO-PALESTINIENNE

Les premiers efforts de conciliation ont été infructueux

Après avoir fait rapport au comité exécutif de l'O.L.P. de sa mission en Syrie, la commission palestinienne de conciliation est repartie pour Damas le jeudi 7 juillet. M. Yasser Arafat a indiqué à l'agence Associates Press qu'il avait soumis trois propositions aux autorités suprennes : un cessez-le-feu entre toutes les parties concernées dans la vallée de la Bekaa (Liban) ; des négociation pour résorber les divergences entre la direction du Fath et les mutins ; enfin une offre de retirer de la Bekaa les fedayin loyalistes pour éviter tout affrontement armé avec l'armée de Damas. Aucun accord n'ayant abouti, la commission de conciliation continuera sa mission.

De notre correspondant

Tunis. – La commission spéciale du comité exécutif de l'O.L.P., chargée d'aplanir les différends interpalestiniens et la crise avec la Syrie, n'aura passé que vingt-quatre heures à Tunis. Ce bref voyage, qui sera vraisemblablement suivi d'autres aller et retour, a permis aux six médiateurs, conduits par M. Khaled El Fahoum, président du Conseil national palestinien, d'informer M. Yasser Arafat et les autres membres du comité exécutif de l'O.L.P. demeurés à Tunis des premiers résultats de leur mission. Ceux-ci semblent assez maigres. A l'exception du cessez-le-feu intervenu voici quarante-huit heures dans la plaine de la Bekaa entre les forces loyalistes et dissidentes et qui, de l'avis même des Palestiniens, demeure précaire, aucun autre accord ne paraît être intervenu, notamment sur le réaménagement des structures du Fath qu'exigent les mutins.

Dans un communiqué publié le jeudi 7 juillet à Tunis, la commission se borne à insister sur la *« nécessité de la poursuite du dialogue démocratique pour régler les différends »*. De même, en ce qui concerne la crise avec Damas, la commission s'en tient aux généralités en soulignant l'importance de poursuivre les efforts *« en faveur du maintien du dialogue syro-palestinien »*. Elle affirme aussi, dans son communiqué, que lors des entretiens qu'elle a eu en début de semaine avec le chef de la diplomatie syrienne, M. Abdel Halim Khaddam, celui-ci a mis l'accent sur la volonté de son pays de maintenir *« des relations fraternelles avec l'O.L.P., unique et légitime représentant du peuple palestinien »*.

M. Yasser Arafat, en réponse à un message qu'il avait reçu du gouvernement de Beyrouth, a informé les dirigeants soviétiques des résultats de la commission dans un message – le troisième qu'il leur adresse en moins d'une semaine – qu'il a remis jeudi au chargé d'affaires d'U.R.S.S. à Tunis. Dans ce texte, selon l'agence de presse palestinienne Wafa, le président de l'O.L.P. exprime également ses remerciements *« pour le grand intérêt »* que les dirigeants du Kremlin *« portent aux événements et à leur développement en demeurant en contact avec les directions palestinienne et syrienne »*.

Pour informer les dirigeants saoudiens de la situation, M. Farouk Kaddoumi, directeur des affaires politiques de l'O.L.P., s'est rendu jeudi à Ryad.

D'autre part, le comité exécutif de l'O.L.P. a condamné l'expulsion de Beyrouth de M. Sabri Jiries, directeur du Centre de recherches palestinien, et de deux autres officiels de l'O.L.P. (*le Monde* du 6 juillet). *« Cette décision est illégitime, d'autant plus que les trois expulsés jouissaient d'un statut diplomatique »*, a-t-il déclaré.

La veille, à son arrivée à Tunis, M. Sabri Jiries avait comparé les *« méthodes »* des autorités libanaises à celles de l'armée israélienne, affirmant que son expulsion et la *« mise à sac »* du Centre de recherches palestinien *« entrent dans le cadre du complot impérialo-sioniste visant à la liquidation du peuple palestinien »*.

MICHEL DEURÉ.

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN ÉLÈVE RABBIN EN CISJORDANIE

Les colons israéliens d'Hébron réclament un renforcement de la répression

De notre correspondant

Jérusalem. – La tension entre les habitants d'Hébron et ceux de la cité juive voisine de Kiryat-Arbaa était latente depuis des mois. A présent, la situation est devenue explosive. Mercredi 6 juillet, un jeune étudiant d'une école talmudique située dans le quartier juif d'Hébron a été poignardé en plein centre de la ville. Sur la suite des événements, les versions divergent : les habitants de Kiryat-Arbaa se sont lancés à la poursuite des assaillants et ont ouvert le feu ; des informations ont circulé faisant état d'un Arabe tué et de plusieurs blessés, informations ensuite démenties de source israélienne.

Dans la soirée du même jour, en tout cas, les événements se sont précipités. Une centaine d'habitants de Kiryat-Arbaa, en colère, se sont rendus dans la casbah d'Hébron et ont mis le feu à des étalages et brisé des vitrines avant d'être dispersés par les forces de sécurité. Et, peu après minuit, le maire d'Hébron, M. Mustapha Nabi Natche, a été convoqué par le commandant militaire de la région, le général Ouri Orr, qui lui a annoncé sa destitution ainsi que celle de tous les membres du conseil municipal. Un communiqué publié par le porte-parole de l'armée les a accusés d'*« avoir encouragé les troubles et les incidents à Hébron qui ont atteint leur point culminant avec l'assassinat de l'élève de l'école talmudique »*.

M. Mustapha Natche avait été nommé à son poste par l'administration militaire israélienne il y a plus de trois ans, après l'expulsion du maire élu de la ville, M. Faed Kawasmeh, et de deux autres personnalités cisjordaniennes. M. Natche a rejeté les accusations portées contre lui : *« Les habitants d'Hébron*, a-t-il dit, *ne font que riposter aux agissements des colons israéliens qui eux aussi pratiquent la violence sans que leurs conseils municipaux soient dissous. »*

La destitution de M. Natche était réclamée depuis longtemps par les colons israéliens de Cisjordanie. Plusieurs d'entre eux avaient organisé des manifestations ces dernières semaines devant le siège de l'administration militaire à Hébron en exigeant que les militaires montrent plus de fermeté à l'égard des *« agitateurs arabes »*. Ils faisaient valoir en particulier que les forces de sécurité faisaient preuve de *« faiblesse »* dans les territoires occupés, depuis le remplacement de M. Ariel Sharon par M. Moshe Arens. Le nouveau ministre de la défense, en effet, a toujours dit qu'il ne fallait pas utiliser la politique de *« deux poids deux mesures »* à l'égard des Arabes et des Israéliens en Cisjordanie. Lorsqu'il s'est rendu jeudi 7 juillet à Kiryat-Arbaa, il a été accueilli aux cris d'*« assassin »*. *« Je comprends parfaitement l'état d'esprit des habitants de Kiryat-Arbaa »*, a-t-il ensuite déclaré.

Les pressions pour le rétablissement d'une *« politique de la main de fer »* vont en tout cas se renforcer désormais. Le ministre de la science et de la technologie, M. Youval Neeman (du mouvement d'extrême droite Renaissance), exige que les colons puissent se doter de véritables milices. Quant au ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, il a annoncé qu'il allait saisir le conseil de cabinet du dimanche 10 juillet des événements d'Hébron et de la situation générale en Cisjordanie.

(Intérim.)

Liban

L'effondrement d'un immeuble à Beyrouth

LE BILAN DÉFINITIF FAIT ÉTAT DE SIX MORTS FRANÇAIS

L'effondrement d'un immeuble sinistré de Beyrouth-Ouest, mercredi 6 juillet, sur des équipes de démolition et des soldats français qui travaillaient à abattre la partie la plus touchée, a fait, finalement, neuf morts (et non pas cinq) dont six Français (*le Monde* du 8 juillet).

A Paris, le ministère de la défense a communiqué, jeudi 7 juillet, les identités des six militaires français tués lors de cet accident. Il s'agit du sergent Daniel Legros, du caporal-chef Robert Beaucourt, du caporal Jean-Jacques Bordas, et des sapeurs Luc Mairot, Bruno Rollin et Rémy Chopin.

L'effondrement du bâtiment a fait, en outre, un blessé grave et un blessé léger parmi les militaires du 17e régiment de génie parachutiste, partie de l'élément français de la Force multinationale à Beyrouth. Les identités des blessés n'ont pas été communiquées par le ministère de la défense.

● *Les forces de sécurité libanaises* ont arrêté trois personnes soupçonnées d'avoir participé jeudi 7 juillet à l'attentat visant le premier ministre, Chafik El-Wazzan, a déclaré M. Assad Germanos, procureur militaire (*le Monde* du 8 juillet). Interrogé jeudi soir par la radio libanaise, M. Germanos a déclaré que ces trois suspects étaient supposés responsables de l'explosion d'une voiture piégée, intervenue à Beyrouth, une minute après le passage du premier ministre sur son trajet habituel pour se rendre de sa résidence à son bureau. Selon la radio, les trois suspects appartiennent à une « cellule terroriste » tenue pour responsable d'autres attentats à la bombe dans la capitale libanaise. – *(Reuter)*.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● ONZE TCHÉCOSLOVAQUES ET DEUX CITOYENS DE LA R.D.A. ont « choisi la liberté » jeudi 7 juillet et rejoint la R.F.A. Les premiers faisaient partie d'un groupe de touristes, et se sont présentés aux autorités ouest-allemandes en un lieu qui n'a pas été précisé ; il s'agit essentiellement de fonctionnaires de Prague. Les seconds ont réussi à s'évader d'Allemagne de l'Est par la Tchécoslovaquie, puis ont pu gagner la Bavière. – *(A.F.P.)*.

Grande-Bretagne

● LE COMTE GREY, membre libéral de la Chambre des lords et héritier de la fortune Grey, bâtie sur le thé, a été libéré sous caution, jeudi 7 juillet, avec quatre autres personnes impliquées dans une affaire de prostitution. Agé de quarante-quatre ans et descendant direct d'un premier ministre whig du dix-neuvième siècle, le comte Grey doit être jugé, avec ses coaccusés, le 9 août prochain. Les cinq hommes ont été arrêtés le 10 mai dernier à la suite d'une série d'opérations dans des librairies et des sex-shops, au cours desquelles de nombreux documents pornographiques ont été saisis. – *(A.P.)*

Saint-Marin

● LE CONSEIL GRAND ET GÉNÉRAL (Parlement) de Saint-Marin a désigné, le 4 juillet, le nouveau gouvernement de la petite République qui comprend, comme avant les élections du 29 mai dernier, des représentants du parti socialiste, du parti communiste et du parti socialiste unitaire. « L'union de la gauche », dans sa version saint-marinoise, dispose d'une petite majorité parlementaire avec 32 sièges contre 28 à l'opposition (démocrate-chrétienne 26 : social-démocrate 1 et républicaine 1). Le portefeuille des affaires étrangères a été à nouveau confié au socialiste Giordano Bruno Reffi et celui des affaires intérieures au communiste Alvaro Selva. – *(A.F.P.)*

ASIE

Corée du Sud

Les relations avec la France traversent une période de désenchantement

De notre correspondant

Séoul. – Un an après le succès de la visite de M. Cheysson à Séoul, les relations franco-sud-coréennes traversent une période d'incertitude politique, de frustrations diplomatiques et de désenchantement commercial.

Depuis l'arrivée des socialistes français au pouvoir, les Sud-Coréens vivent dans la hantise d'une reconnaissance en bonne et due forme par Paris de leurs « frères ennemis » communistes du Nord. Compte tenu de cette rivalité sur la scène internationale, comme du rôle et du poids de la France, particulièrement en Europe de l'Ouest, on estime, ici, qu'une reconnaissance de Pyongyang par Paris serait une catastrophe. Aussi s'efforce-t-on de l'empêcher par un mélange de promesses commerciales alléchantes et de menaces de rétorsion plus ou moins voilées.

C'est donnant-donnant, il n'y a jamais eu d'ambiguïté là-dessus du côté coréen : les contacts industriels et la « compétitivité » de la France sont fonction du *statu quo* diplomatique.

Arrivé l'an dernier dans une atmosphère qu'avait tendue la décision française de principe de reconnaître la Corée du Nord, M. Cheysson était reparti en ayant non seulement dissipé les inquiétudes de ses hôtes, mais aussi ouvert des perspectives de renforcement du dialogue et de la coopération. D'abord, avait dit en substance le ministre français des relations extérieures, une reconnaissance formelle du Nord n'est pas pour demain. Toute décision éventuelle de la France tiendra compte des intérêts et de la sécurité du Sud. Elle sera fonction de l'évolution du dialogue inter-coréen en vue d'une réunification pacifique de la péninsule : objectif auquel Paris entend apporter activement son soutien. Ensuite, M. Cheysson avait confirmé l'acceptation par M. Mitterrand du principe d'une visite officielle à Séoul. Les Coréens affirment que, lors des entretiens, leur visiteur avait laissé entendre que le voyage présidentiel aurait lieu en 1983, *« probablement en mai »*.

On imagine l'importance attachée par Séoul à cette visite d'un président français, socialiste de surcroît, et qui, quelques semaines avant son élection, était accueilli amicalement à Pyongyang.

D'une part, c'était marquer un sérieux point contre le Nord. D'autre part, la visite n'aurait pas manqué de réhausser le prestige international d'un régime autoritaire porté au pouvoir par la force des armes et la répression, méthodes qui avaient, en leur temps, suscité la réprobation des socialistes français. *« Les Sud-Coréens*, remarquait un diplomate occidental, *auraient raflé toutes les mises d'un seul coup. En échange, ils étaient prêts à offrir quelques contrats. »* Pendant six mois, malgré les silences du Quai d'Orsay, on a cru ici à la visite de M. Mitterrand en 1983. Un projet de voyage du président Chon Doo-Hwan en Europe en dépendait.

Cependant, en janvier dernier, Paris a fait savoir que l'agenda du chef de l'Etat ne lui permettait pas cette année de se rendre à Séoul. Les intéressés ont mal accueilli ce report *sine die*, d'autant qu'en mars dernier ils ont vu M. Mitterrand ajouter l'escale imprévue du Népal à son voyage en Chine. Mais il y a plus grave. En avril, l'ambassadeur de Corée du Sud à Paris a cru comprendre, à la suite d'entretiens, que le président français profiterait de son passage à Pékin pour faire *« un geste spectaculaire »* en faveur de la Corée du Nord.

La manière

Immédiatement alerté, le gouvernement de Séoul, sans chercher à vérifier les déductions de son ambassadeur, a opté pour la manière forte, pour les représailles. Les représentants de Framatome et d'Alsthom, qui construisent ici deux centrales nucléaires, ont été convoqués par la compagnie nationale d'électricité. Il leur a été signifié que Séoul rompait les contrats, que des indemnités seraient payées et qu'ils pouvaient s'apprêter à quitter le pays. L'ambassadeur de France, M. Bayens, a été convoqué deux fois dans la même journée aux affaires étrangères. La crise s'est installée jusqu'à ce qu'un télégramme de M. Cheysson vienne calmer les esprits, clarifier la situation et réaffirmer que la politique coréenne de la France n'avait pas changé. Framatome et Alsthom ont repris leurs travaux, mais l'alerte a été chaude et a laissé un fort goût d'amertume chez les Coréens et dans la communauté française.

Peu après, le ministre des affaires étrangères, M. Lee Bumsuk, a annulé un voyage prévu en juin à Paris et dans d'autres capitales européennes. On admet, de source coréenne, que la diplomatie de Séoul a réagi avec excès. Mais on fait valoir qu'après les « promesses » de M. Cheysson les *« atermoiements et ambiguïtés françaises »* avaient exacerbé les frustrations. On déplore même que le Quai d'Orsay ne semble pas être pleinement en charge de la diplomatie coréenne de la France. On sait fort bien ici qu'elle dépend aussi du président Mitterrand, de ses conseillers, du parti socialiste et du parti communiste. Cela fait beaucoup d'interlocuteurs. *« A qui doit-on s'adresser si le Quai d'Orsay n'est pas compétent ? »*, demande-t-on.

M. Cheysson s'est-il trop avancé ? A-t-il été court-circuité ? Fait-on preuve à Séoul de trop d'insistance et d'impatience ? Toujours est-il qu'on en est là et qu'aucune visite officielle française n'est à l'horizon. M. Chevènement est bien passé en mai, et à fait l'objet de bien des égards, mais il n'était plus ministre. Entre-temps, le rapprochement intervenu, en janvier, entre Tokyo et Séoul n'a pas desservi les intérêts nippons.

Coup sur coup, les Japonais viennent d'emporter deux gros contrats : le métro de Pusan et le retraitement des eaux de Séoul, pour lesquels ils étaient en concurrence avec des entreprises françaises. Quant au projet de T.G.V., il paraît enterré. Après la visite de M. Nakasone, premier ministre japonais, Séoul attend celle du président Reagan en novembre et, l'an prochain, celle du pape. *« A vouloir jouer sur les deux Corées, vous perdrez sur les deux tableaux. Vous sacrifiez des milliards de dollars à des choix idéologiques qui ne rapporteront rien »*, nous dit un haut fonctionnaire sud-coréen. Le gouvernement français n'a peut-être pas voulu se prêter à ce marchandage dans lequel les cadeaux économiques récompensent les gestes politiques et le reniement de certains principes. Il aurait alors dû agir en conséquence et dissiper toute ambiguïté.

R.-P. PARINGAUX.

Thaïlande

Bangkok déplore la diminution du rythme de réinstallation de réfugiés indochinois à l'étranger

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – *« Si le rythme de réinstallation des réfugiés à l'étranger ne s'améliore pas et s'il s'avère que beaucoup de pays ont oublié leurs promesses... la Thaïlande ne s'estimera plus liée par le respect de principes humanitaires dans lesquels le reste du monde a commencé à perdre foi »*, a averti le colonel Prasong Soonsiri, secrétaire général du Conseil national de sécurité, le jeudi 7 juillet, à Bangkok, lors de la VIe conférence annuelle sur les personnes déplacées. Il a rejeté l'*« excuse facile »* invoquée par cesdits pays selon laquelle des difficultés économiques les empêcheraient de tenir leurs engagements.

La Thaïlande abritait, au 31 mai dernier, 157 809 réfugiés indochinois (1) répartis dans cinq camps à l'intérieur du pays, au lieu de 301 000 en mai 1980. En 1982, 33 090 ont été réinstallés outre-mer au lieu de 102 564 l'année précédente, soit une baisse brutale des départs de 70 %. Le colonel Soonsiri a reproché aux gouvernements étrangers de tourner, par une sélection sévère des candidats et des procédures d'accueil compliquées, les principes humanitaires auxquels ils invitent les responsables de Bangkok à souscrire. *« N'est-ce pas franchement déloyal ? »*, a-t-il noté.

Ainsi, plus de 250 Vietnamiens, en majorité de jeunes célibataires, qui avaient choisi de fuir leur pays par voie de terre à travers le Cambodge, attendent au camp de transit de Phanat-Nikhom, situé à 90 kilomètres au sud-est de Bangkok – quelques-uns depuis plus de trois ans – que des pays étrangers veuillent bien s'intéresser à leur sort. En désespoir de cause, deux se sont suicidés au printemps dernier. Une dizaine ont tenté de mettre fin à leurs jours. Certains ont organisé des grèves de la faim.

Les dirigeants thaïlandais ont, de nouveau, menacé de traiter en *« immigrants illégaux »* le rebut des réfugiés cambodgiens qui attendent dans les camps de Khao-I-Dang et de Phanat-Nikhom, un hypothétique départ vers l'étranger et de les renvoyer dans le *no man's land* frontalier où, déjà, plus de 200 000 de leurs compatriotes vivent dans des conditions de sécurité très précaires. Le colonel Soonsiri a évoqué, à cet égard, le programme de *« rapatriement volontaire »* au financement duquel le Japon est prêt à participer. *« Malheureusement, peu de progrès ont été faits »*, a-t-il reconnu, à cause de l'obstruction des autorités de Hanoï, qui préfèrent, selon lui, *« pousser »* un autre projet, *« la vietnamisation du Cambodge »*, récemment dénoncée par la conférence des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Un mouvement dans le mauvais sens : environ 6 000 réfugiés – en majorité des femmes et des enfants – ont gagné, depuis le début de juin, la frontière thaïlandaise, où ils continuent d'arriver au rythme d'une quarantaine par jour, surtout dans la région de Ban-Sangae, fief du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.). Les arrestations de *« cadres douteux »* aussi bien que les contraintes imposées à la population expliquent, semble-t-il, ce nouvel afflux d'immigrants illégaux qui fuient les rigueurs de l'occupation vietnamienne. Circonstance aggravante : la sécheresse actuelle risque, si elle se prolonge, de compromettre sérieusement la prochaine récolte de paddy et de jeter sur les routes plusieurs autres milliers de Kampuchéens, tiraillés par la faim.

JACQUES DE BARRIN.

(1) 74 955 Laotiens, 71 978 Cambodgiens et 10 876 Vietnamiens.

Le Monde

politique

TENSION DANS L'OPPOSITION

L'U.D.F. accentue ses distances à l'égard du R.P.R.

Les relations directes établies entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac ne sont pas du goût de tous les responsables de l'U.D.F. Au cours de la réunion du conseil national du mouvement, jeudi 7 juillet, plusieurs membres de cette instance ont exprimé leur irritation.

Ces mécontents se recrutent non seulement parmi les représentants des radicaux et du Centre des démocrates-sociaux, mais également — quoiqu'en moins grand nombre — au sein du parti républicain. Tous ceux-là n'ont pas apprécié que M. Giscard d'Estaing annonce à M. Chirac que l'U.D.F. présenterait sa propre liste aux élections européennes avant même que le bureau national du parti ne se réunisse (*le Monde* du 2 juillet). Ils reprochent également à l'ancien président de la République de se comporter en chef de l'U.D.F. (alors que son président est M. Lecanuet) lorsqu'il évoque directement avec le président du R.P.R. les problèmes de l'opposition.

Le conseil national de l'U.D.F. de jeudi n'en a pas moins ratifié la décision du bureau de ne pas présenter de liste commune avec le R.P.R. aux élections européennes de juin 1984. Le parti radical, par la voix de son président, M. Didier Bariani, qui est favorable à la liste d'union de l'opposition, ne s'est pas associé à la décision de l'U.D.F. Une commission spéciale sera créée au sein de l'U.D.F. pour élaborer le programme européen. Présidée par M. Lecanuet, elle comprendra MM. Deniau (P.R.), Méhaignerie (C.D.S.), Donnez (P.S.D.), Debatisse (U.D.F.) et de Charrette (P.R.), ainsi que M. Galland qui est radical mais aussi député à l'Assemblée européenne de Strasbourg. Le programme de cette commission sera présenté au bureau, au conseil national et au congrès de l'U.D.F. M. Lecanuet a également indiqué : « *Lorsque nous aurons assez avancé sur ce programme, j'aurai un entretien avec Mme Simone Veil* », ajoutant : « *Si elle veut participer à cette commission, nous l'accueillerons bien volontiers.* » En réponse à une question, M. Lecanuet a précisé : « *A défaut d'un programme commun, nous établirons avec le R.P.R. une déclaration commune, pour que l'on sache au minimum sur quoi les deux courants sont d'accord* ». Le président de l'U.D.F. pense être prêt pour cela en septembre, mais, a-t-il dit, « *si M. Chirac souhaite que cela se fasse plus tôt, on pourra jeter les bases d'un accord.* » Il a rappelé les points déjà connus : déclaration commune, totalisation globale des résultats, constitution d'un intergroupe à Strasbourg.

Au-delà de cette amabilité de façade, tous les propos de M. Lecanuet ont été émaillés de reproches implicites et de critiques allusives pour souligner davantage les distances que l'U.D.F. entend prendre à l'égard du R.P.R. Les dirigeants du parti « giscardien » veulent ainsi dès maintenant se distinguer nettement de leurs alliés. Ils ne cachent pas, en privé, que la stratégie unitaire adoptée par le président du R.P.R. depuis deux ans a été presque exclusivement profitable à son parti et à ses candidats. Ils jugent qu'il est temps de renverser la tendance et d'essayer, sur le terrain des élections européennes, qu'ils estiment leur être plus propice, de remonter leur handicap.

M. Lecanuet a donc fait allusion au changement d'attitude du R.P.R. en matière européenne, en faisant remarquer : « *Je n'ai pas, moi, la possibilité de faire prendre à l'U.D.F. en peu de temps un virage à 180 degrés.* » Quant à la valeur de référendum que le R.P.R. souhaite donner à l'élection européenne, M. Lecanuet l'a repoussée en ces termes : « *Nous tenterons d'intéresser les Français à l'Europe et non de faire de cette élection un pseudo-référendum. Nous aurons ainsi été correct dans notre mission d'opposants. Nous n'essayons pas d'utiliser un scrutin à d'autres fins que celles pour lesquelles il a lieu.* »

Pas de dramatisation

Le président de l'U.D.F. admet toutefois que les électeurs pourront avoir d'autres motivations. C'est pourquoi il prévient : « *Ce ne sera pas de notre fait que l'élection européenne prendra un sens différent. C'est le gouvernement, à cause de sa politique, que les Français voudront condamner, qui fera la démonstration de la déviation du scrutin.* » On est donc loin, à la présidence de l'U.D.F., des appels lancés dans d'autres rangs de l'opposition, et surtout au R.P.R., pour que les électeurs saisissent cette élection afin de sanctionner la politique générale du gouvernement. M. Pons, secrétaire général du R.P.R., rappelle dans une interview au *Quotidien de Paris*, vendredi 8 juillet, qu'aucun dirigeant officiel de son mouvement n'a défendu cette conception.

Le maire de Rouen, pour mieux se différencier du maire de Paris, va jusqu'à utiliser certains des arguments dont se servent les partis de gauche. Enfin, M. Lecanuet, qui semblait, il y a quelques semaines — tout comme M. Gaudin, président du groupe U.D.F., — ne pas écarter totalement l'éventualité d'une liste commune de l'opposition si le climat politique de 1984 devait appeler une condamnation du gouvernement, n'envisage aujourd'hui qu'une simple « *modification de ligne de conduite* » dans la seule éventualité d'une réforme du mode de scrutin intervenant d'ici là.

M. Lecanuet a également accru ses distances à l'égard du R.P.R. sur le plan général de la stratégie de l'opposition. Il a affirmé en effet, après avoir sévèrement critiqué l'action du gouvernement : « *La dégradation de la situation — que nous n'avions pas prévue si rapide et si accentuée — peut être créatrice de désordres que nous ne souhaitons pas.* » Usant d'un mode allusif suffisamment clair, il a poursuivi : « *A la différence de certains autres qui sont aussi dans l'opposition et dont nous comprenons les raisons, l'U.D.F. ne cherche pas la dramatisation pour la dramatisation. Nous ne demanderons jamais de référendum ou d'élections anticipées, mais si les occasions se présentent, nous les saisirons avec empressement. Nous sommes pour le déroulement normal du calendrier républicain. Nous ne lancerons jamais de campagne pour ajouter le conflit politique au drame économique.* »

A cela aussi, M. Pons répond en demandant : « *Que faudrait-il de plus aujourd'hui pour que la situation de notre pays soit inquiétante ?* »

On peut s'interroger sur les raisons de ce raidissement de l'U.D.F. Est-ce un effet du hasard qu'il se produise au lendemain de l'entrevue qu'ont eue MM. Giscard d'Estaing et Chirac ? Au-delà de la courtoisie élémentaire et de quelques analyses semblables, les deux personnalités auraient été sans doute moins avares de confidences si elles avaient pu annoncer des convergences profondes, des accords sincères, une volonté égale et un objectif commun. Or, il n'en a rien été. Est-ce un hasard si, à la veille de cette entrevue, M. Gaudin, président du groupe U.D.F., a donné le signal de la reprise de la rivalité en annonçant qu'il y aurait un candidat de l'U.D.F. à l'élection présidentielle de 1988 ?

L'initiative prise par M. Lecanuet de relancer l'assaut — même à fleurets mouchetés — marque-t-elle le début d'une offensive de l'U.D.F. pour ne plus laisser au R.P.R. le monopole du dynamisme et à son chef le rôle grandissant de leader éminent de l'opposition ?

En révélant au grand jour que l'esprit de compétition n'a pas disparu au sein de l'opposition, M. Lecanuet fait courir des risques à son mouvement — celui de l'éclatement — et celui d'apparaître comme un diviseur de l'opposition — mais il en escompte un bénéfice plus grand encore : celui de lui redonner, comme avant 1981, la première place pour une éventuelle alternance.

ANDRÉ PASSERON.

LA SITUATION AUX ANTILLES

Plusieurs procès politiques en Guadeloupe avant la venue de M. Georges Lemoine

Les réactions provoquées par la condamnation à trois ans de prison ferme des deux militants indépendantistes jugés mercredi 6 juillet à Pointe-à-Pitre (*le Monde* du 8 juillet) traduisent la persistance de la tension politique entretenue en Guadeloupe par le courant séparatiste.

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — C'est la première fois qu'une juridiction de droit commun avait à juger de délits relevant de l'ancienne Cour de sûreté de l'État en Guadeloupe. Il s'agissait de savoir si Virginie Jehu, dite Virginie Tom, syndicaliste du MASU (Mouvement d'action syndicale unifié), et Max Safrano, syndicaliste de la C.G.T.G. et nationaliste, s'étaient rendus coupables des délits qui leur étaient reprochés : destruction volontaire d'objets ou de biens appartenant à autrui à l'aide de substances explosives ou incendiaires, détention illégale de machines ou d'engins meurtriers, incendiaires ou explosifs, leur transport et l'usage de plaques d'immatriculation portant un faux numéro.

Les faits remontent à la nuit du 27 août 1982, à 1 heure du matin, lorsqu'une patrouille de police urbaine interpelle à Pointe-à-Pitre les occupants d'un véhicule portant une plaque d'immatriculation visiblement maquillée. Dans la voiture, on retrouve un fusil 7,65 à lunette, armé, des tracts en créole signés de l'A.L.N. (il s'agit de l'Armée nationale), avec un tampon encreur, un jerrican d'essence, une cagoule noire. Au commissariat, Max Safrano fait d'abord les déclarations précises et circonstanciées d'un militant conscient et convaincu. Virginie Jehu, elle, déclare tout ignorer des activités politiques de son compagnon. Deux heures et demie plus tard, plusieurs attentats sont commis dans la région. Cinq camions militaires sont incendiés, l'appartement d'un sous-officier est partiellement détruit, des locaux de la police sont touchés, de même que des bureaux appartenant à un membre du SAC.

Au domicile de Max Safrano, une perquisition permet de découvrir la charte du M.P.G.I., des tracts, des projets économiques concernant la Guadeloupe et un manuel du parfait guérillero. Est-ce l'embarras, les contradictions, les hésitations des inculpés à l'interrogatoire du président du tribunal ? Est-ce le silence gêné de l'assistance ? C'est peut-être tout cela à la fois, en fait, qui a conduit le procureur Beck à situer d'emblée son réquisitoire sur le terrain politique. A travers ce qui lui est apparu comme des coïncidences troublantes, confortées par des résultats d'expertise pourtant contestés par la défense, le procureur a estimé que les accusés avaient eu le temps matériel de commettre au moins deux des cinq attentats de cette nuit.

« *Ce sont des militants politiques, leur action et celle de leurs amis mettent gravement en danger la démocratie*, a-t-il déclaré... *La violence dont ils ont usé est illégitime, elle doit être réservée aux désespérés, et ce n'est pas le cas que je sache pour ce pays.* » Brouhaha dans la salle. « *Vous avez*, a poursuivi le substitut Beck, *tous les moyens démocratiques à votre disposition pour vous exprimer, et le bulletin de vote ne vous a pas donné raison. Vous avez pris acte de votre violence. Vous, les partisans de l'illégitimité, sachez que vous trouverez en face de vous les partisans de la légitimité. En conclusion, je requiers une peine qui, en aucune façon, ne soit inférieure à trois ans de prison.* »

Prenant le premier la défense des inculpés, Me Christon devait rappeler qu'en matière de droit pénal l'intime conviction du procureur n'avait rien à voir dans ce genre d'affaires. « *Il s'agit d'un procès politique de militants anticolonialistes au cours duquel M. le juge n'aurait pas à rendre un jugement mais à faire un choix*, a-t-il souligné. *Il n'y a pas de preuves dans ce dossier. C'est le procès de tous ceux qui pensent comme eux. Le jeu est truqué, car le procès est déjà jugé.* » Intervenant après le bâtonnier, Me Félix Rodes, après une longue plaidoirie souvent interrompue par les ovations du public, réclama, lui, purement et simplement l'acquittement des deux prévenus, faute de preuves. Après en avoir délibéré, le tribunal devait finalement suivre le réquisitoire du procureur général, condamnant Virginie Jehu et Max Safrano au maximum de la peine prévue, verdict accueilli dans un tollé général.

Alors, déjà, beaucoup s'interrogent : a-t-on voulu faire un exemple ? Que va décider, vendredi, la chambre d'accusation de Basse-Terre qui a été saisie du réquisitoire de non-lieu du procureur général auprès la cour de Basse-Terre dans l'affaire de deux autres indépendantistes auxquels il a été reproché le crime de destruction volontaire par explosif d'objets mobiliers appartenant à autrui, entraînant mort d'homme.

La semaine prochaine, le 15 juillet, c'est un autre militant du M.P.G.I. qui devra comparaître devant les juges de Basse-Terre pour outrages à magistrat. La Guadeloupe connaît ainsi des procès politiques en cascade à quelques jours de la première visite aux Antilles du nouveau secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine.

ÉRIC RENÉ.

Où l'on retrouve l'article 226 et les outrages à la magistrature

L'article *226* du code pénal avait acquis quelque notoriété lorsque, en octobre 1980, un garde des sceaux de l'ancienne majorité en avait tiré argument pour faire inculper le directeur du *Monde* d'alors et l'un de ses collaborateurs. Au même moment, le quotidien *Libération* était, lui aussi, poursuivi dans les mêmes termes, mais cette fois par les magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat, pour avoir jeté, soutenait-on là encore, le discrédit sur la justice ou, si l'on veut, pour avoir outragé la magistrature.

L'effarement né de ces poursuites avait été tel, provoquant des réactions si hostiles, nationales et internationales, journalistiques et politiques, de droite et de gauche, de plus imprévues de tous, accusateur et accusés, qu'on aurait pu imaginer que cet article avait vécu. Autrement dit que, en dehors de toute suppression formelle plus ou moins promise à gauche, il ne se trouverait plus d'autorité publique pour vouloir en faire usage tant il était prouvé que cet article était moralement contestable et juridiquement discutable.

Cet espoir était sans objet, puisque cette disposition du code pénal vient de resurgir en Guadeloupe sous la forme de poursuites lancées contre un enseignant, M. Henry Bernard jugé coupable d'avoir discrédité la justice pour le seul motif qu'il avait distribué, le 29 juin dernier, un tract mettant en cause, de manière indéniablement vigoureuse, l'action d'un juge d'instruction de ce département d'outre-mer M. Renaud Soubelet.

Pour montrer la gravité de l'affaire, le magistrat, un autre : M. Jean Berkani qui a cité à comparaître le 15 juillet l'enseignant visé, l'a placé sous contrôle judiciaire, lui interdisant de se rendre en Grande-Terre, *« sauf pour le strict exercice de ses obligations professionnelles »*, de sortir de Guadeloupe ; lui faisant obligation, en revanche, de se présenter une fois la semaine au palais de justice et de se défaire de sa carte d'identité. Avec le risque, pour l'inculpé, d'être incarcéré s'il venait à manquer à ces prescriptions.

Au regard du tract visé — dont on aurait pu rechercher l'auteur avant d'incriminer un de ses distributeurs, — il existait deux voies possibles : s'en tenir à la vigueur des termes employés et juger que leur seul emploi présumait la culpabilité sur la base d'un article discuté, ou bien, en raison même de cette vigueur de vocabulaire, s'enquérir du fond de ce qui était rapporté. On aurait peut-être alors appris bien des choses.

Ph. B.

La crise vue par les socialistes français et allemands

Deux « dérives » croisées

L'Institut socialiste d'études et de recherches, animé par M. Jean Pronteau, membre du secrétariat national du parti socialiste, et l'Institut Friedrich-Ebert, centre de recherche du S.P.D., ont réuni, les 4 et 5 juillet à Paris, une trentaine d'économistes français et allemands pour un colloque sur la crise économique. C'était la première fois que les deux instituts organisaient une telle rencontre.

Au terme d'une journée et demie de débats, les sociaux-démocrates allemands et les socialistes français auraient pu constater que, entraînés par des « dérives » croisées, ils se retrouvent aujourd'hui sur quelques analyses communes de la crise économique et des remèdes à mettre en œuvre.

Ces « dérives » ou plutôt ces révisions internes s'expliquent par les situations nouvelles des uns et des autres. En quittant le pouvoir, les sociaux-démocrates allemands, tirant les leçons politiques de leur échec, ont perdu ce sentiment de la supériorité du praticien qui les animait et sont enclins à considérer avec plus de sympathie les thèses de leurs camarades français. Pour leur part, les socialistes français, compte tenu des erreurs commises au cours de leur première année de gestion, des difficultés qu'ils éprouvent à en effacer les conséquences et de deux années d'exercice pratique du pouvoir, ont acquis une certaine modestie d'analyse qui tempère leur tendance à la théorisation.

Ainsi les Français reconnaissent-ils, expérience faite, l'inadaptation des remèdes néo-keynésiens à la crise actuelle, dans la mesure où ils sont utilisés dans un seul pays et en économie ouverte. Les sociaux-démocrates allemands se félicitent que les Français l'admettent aujourd'hui. Le retard de la démarche française ne suscite pas chez eux que des regrets, puisque la relance par la consommation engagée en 1981 a bénéficié, en favorisant les importations, à l'économie *allemande*.

En revanche, les socialistes français auraient quelques raisons d'être amers face au caractère tardif des évolutions amorcées par leurs camarades allemands. Ainsi, M. Horst Schulmann, ancien secrétaire d'Etat du ministère fédéral des finances, devenu sceptique sur les chances des stratégies strictement nationales de sortie de crise, a développé des arguments d'où il ressort qu'il n'existe pas, à son avis, d'autre voie que la relance concertée.

Une telle stratégie, seule susceptible au niveau européen d'enrayer la montée du chômage — les sociaux-démocrates reconnaissent leur échec sur ce terrain et, compte tenu des résultats obtenus par la France en matière d'emploi, admettent que la politique économique mise en œuvre par la gauche française n'est pas un contre-modèle, — pourrait être engagée par la République fédérale d'Allemagne, qui « tirerait » ainsi les économies de ses voisins. « *L'Allemagne*, a-t-il remarqué, *est parfaitement armée pour une relance économique.* »

Cette analyse, exprimée en demi-teintes, a été crûment mise en lumière par M. Dominique Strauss-Kahn, secrétaire de la commission économique du P.S.

La question posée — « *Maintenant que le S.P.D. n'est plus au pouvoir et que les prévisions font état de plus de trois millions de chômeurs en 1988-1989, est-ce à dire que vous êtes favorables à une relance européenne en partie tirée par l'économie allemande ?* » — traduisait l'une des raisons du changement d'orientation des sociaux-démocrates allemands.

Les économistes du S.P.D., ou proches du S.P.D., ont également fait percevoir une inflexion de la formation dont ils nourrissent la réflexion dans le domaine des relations Nord-Sud. Les thèses développées naguère par M. Willy Brandt *ont fait leur chemin et permettent* un rapprochement entre les sociaux-démocrates allemands et les socialistes français, partisans d'un « nouvel ordre » économique mondial.

Pour sa part, M. Jean-Michel Charpin, proche collaborateur de M. Lionel Jospin et directeur de cabinet de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé du Plan, a souligné, entre autres convergences confirmées par les débats, un souci commun d'agir pour la réduction du temps de travail, thèse à laquelle les allemands se sont ralliés pendant leur dernière campagne électorale. Des divergences subsistent toutefois sur ce sujet, aussi bien chez les Français que chez les Allemands. Ainsi, M. Charpin ne voit pas en quoi une réduction simultanée du temps de travail dans plusieurs pays faciliterait l'application d'une telle mesure, vers laquelle M. Bernd Mulhaupt, représentant de la fédération des syndicats allemands, ne discerne pas de « *possibilité d'une marche commune* » en Europe.

J.-Y. L.

M. Chevènement : « Rien n'est encore perdu si la gauche sait « enrayer le déclin du pays »

Dans une interview au *Nouvel Observateur*, M. Jean-Pierre Chevènement estime que, à trois ans des élections législatives de 1986, « *rien n'est encore perdu* » si la gauche sait « *enrayer le déclin du pays* » et « *associer sur cet objectif des forces qui ne se situent pas forcément dans sa mouvance traditionnelle* ».

L'ancien ministre de la recherche et de l'industrie considère la « *réindustrialisation* » comme « *l'âme même* » du projet socialiste et la « *production* » comme « *la limite de toute réforme* ». « *Ce qui menace le plus notre pays, ce sont les inépuisables réserves de médiocrité et cette absence totale d'imagination des classes dirigeantes* », affirme-t-il, avant d'assurer : il faut « *restaurer la primauté de la volonté politique* » et « *gagner la guerre économique* », en utilisant mieux l'appareil d'Etat, en mettant « *davantage les gens dans le coup* », en se servant « *plus efficacement des nationalisations* ». Il faut, ajoute-t-il, « *motiver, mobiliser, faire travailler ensemble les principaux acteurs de l'économie et enfin développer l'esprit d'entreprise* ».

Après avoir expliqué qu' « *on a tort d'imputer notre déficit commercial à la relance fort minime de 1981* », l'animateur du CERES indique qu' « *il est possible* » de renverser le solde du déficit commercial « *en un laps de temps assez court par la mise en œuvre d'une politique adéquate* », qui comporterait « *des mesures de sauvegarde ou un système de dépôt préalable à l'importation, qui ferait rentrer 50 milliards de francs de devises dans nos caisses* ») », qui, précise-t-il, « *ne sauraient être que des mesures provisoires* ».

Interrogé sur la question de savoir s'il n'a pas « *l'impression de faire le jeu de l'opposition* », M. Chevènement répond notamment : « *La majorité doit trouver aujourd'hui un nouvel élan. Elle a besoin que s'exprime dans le pays une gauche vigoureuse et offensive et non pas une gauche frileuse et conformiste (...) Nous devons capter des sensibilités diverses (...). Les institutions de la Ve République doivent être adaptées à la gauche. C'est à ce prix seulement qu'un nouveau départ sera possible.* »

Des parlementaires européens s'inquiètent de l'aggravation du sort des juifs en Union soviétique

MM. Jean Poperen et Gérard Bapt, députés (P.S.) du Rhône et de la Haute-Garonne, et M. Robert Pontillon, sénateur (P.S.) des Hauts-de-Seine, ont rendu compte, mercredi 6 juillet, au cours d'une conférence de presse, des travaux et des initiatives de la Conférence européenne interparlementaire pour les juifs d'U.R.S.S., dont la dernière réunion s'était tenue le 19 mai dernier à La Haye.

M. Poperen a rappelé que le nombre de visas d'émigration accordés par les autorités soviétiques à des juifs désirant quitter le pays était passé de 51 328 en 1979 à 2 692 en 1982 et à 537 pour les cinq premiers mois de 1983, et que le nombre des demandes en attente est de 380 000. M. Poperen a souligné, aussi, que seize personnes sont détenues dans des prisons ou des camps, sous le prétexte d'« activités antisoviétiques », pour avoir demandé à émigrer en Israël, tandis que le nombre des refuzniks (personnes auxquelles on a refusé un visa) a considérablement augmenté et que les difficultés « administratives », opposées aux candidats à l'immigration se multiplient.

Parallèlement, l'étouffement de la culture juive s'aggrave en Union soviétique, l'enseignement de l'hébreu étant pratiquement interdit, la formation de futurs rabins, à peu près impossible, et les séminaires d'intellectuels et de chercheurs juifs, empêchés de se réunir. La propagande antisémite s'est développée, notamment sous couvert de la dénonciation du sionisme.

Les membres de la Conférence européenne interparlementaire multiplient les interventions auprès des *autorités soviétiques, qui laissent ces* demandes sans réponse. Ils ont décidé d'intervenir également auprès de leurs gouvernements respectifs, en particulier à l'occasion du procès, le 25 juillet, de M. Yossif Begun, mathématicien poursuivi pour son action de défense de la culture juive en Union soviétique.

LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

L'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet sur le transfert des compétences de l'État aux collectivités locales

L'Assemblée nationale a définitivement adopté jeudi 7 juillet, par 328 voix (P.S.-P.C.) contre 158 (R.P.R.-U.D.F.), la proposition de loi sénatoriale tendant à compléter la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales. La veille, le Sénat avait par 189 voix contre 102 opposé la « question préalable » (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer) à ce texte.

Le débat, à la Haute Assemblée, avait eu deux aspects : l'un étroitement lié au sujet, illustré par M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine). L'ancien ministre de l'économie et des finances observait : « *Comme l'élasticité des ressources ne correspond pas à celle des dépenses, l'État expose les collectivités locales à devoir alourdir, dès l'an prochain, la pression fiscale. Le choix est très difficile pour les élus locaux entre cette majoration et le refus d'exercer leurs nouvelles responsabilités.* »

L'autre aspect était lié à la procédure de la question préalable, à laquelle les sénateurs n'avaient pas eu recours tout au long de la session.

Pour M. Ooghe (P.C., Essonne), ce « *scénario de dramatisation* », et les « *acrobaties de la majorité sénatoriale* » ne doivent pas faire oublier que l'ancienne majorité a pratiqué une « *politique désastreuse de transfert de charges* ». Quant à M. Defferre, ministre de l'intérieur, qui affirmait en début de discussion son espoir de voir pris en compte les « pas » faits en direction de l'opposition (*le Monde* du 2 juillet), il s'est demandé si le gouvernement ne devrait pas renoncer, à l'avenir, à faire discuter les propositions de loi émanant de celle-ci, dès lors que leurs auteurs menaçaient de retirer leur texte.

Mais la question préalable a également *in fine* revêtu un troisième aspect. C'est M. Larché (R.I., Seine-et-Marne) lui-même qui, en la défendant, a élargi son objet en évoquant le « *double langage* » du gouvernement, pour qui, dit-il, la moindre critique « *est qualifiée de tentative de déstabilisation* ». Et d'ajouter : « *Aucune voix officielle ne s'élève* — ce que conteste M. Defferre — *pour rappeler que les tribunaux administratifs ne font que leur devoir en poursuivant la fraude électorale.* »

L'ordre du jour de la session extraordinaire ayant été achevé, celle-ci a été close par un décret du président de la République, jeudi en fin de matinée, tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale. La prochaine session s'ouvrira normalement le lundi 3 octobre.

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL

La deuxième proposition du R.P.R. mettant en accusation MM. Fiterman et Ralite est rejetée

Le bureau de l'Assemblée nationale, réuni le jeudi 7 juillet, a jugé « *irrecevable* » la nouvelle proposition de résolution, déposée par le R.P.R., demandant la mise en accusation devant la Haute Cour de justice de M. Charles Fiterman, ministre des transports, et de M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi, pour leurs commentaires des décisions de tribunaux administratifs annulant les résultats de certaines élections municipales (*le Monde* du 7 juillet).

Une précédente demande du R.P.R., allant dans le même sens, avait déjà été jugée « *irrecevable* » le 30 juin, un même député l'ayant signé deux fois (*le Monde* du 2 juillet 1983). Le R.P.R. est donc revenu à la charge en améliorant la forme de sa proposition de résolution sans en modifier le fond.

Cette demande était cette fois signée par soixante-cinq députés (le règlement en impose au moins cinquante et un), dont les anciens premiers ministres membres du R.P.R. (M. Michel Debré, M. Maurice Couve de Murville, M. Jacques Chaban-Delmas, M. Pierre Messmer), le secrétaire général du mouvement (M. Bernard Pons) et son président (M. Jacques Chirac). L'U.D.F. invitée, au dernier moment, à s'associer à cette action, n'a pas jugé possible de le faire en ce dernier jour de la session parlementaire. En effet, le R.P.R, qui avait annoncé dès le mardi 5 juillet, son intention d'effectuer une nouvelle tentative, n'a déposé sa proposition de résolution que le jeudi 7 juillet à 11 heures. M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a alors convoqué le bureau pour l'après-midi 16 heures, mais la plupart des députés avaient déjà regagné leur circonscription. Il n'y eu que onze présents sur vingt-deux membres.

Par 10 voix contre 1 (l'opposition n'avait qu'un représentant, M. Roger Corrèze, député R.P.R. du Loir-et-Cher, alors que normalement elle a sept représentants au bureau), la proposition de résolution a donc été jugée « *irrecevable* ». La majorité a considéré qu'il s'agissait de la part des signataires d'« *une manœuvre politique* ». Elle a rappelé que le 30 juin, outre le problème des signatures, d'« *autres moyens d'irrecevabilité avaient été soulevés* ». Elle a particulièrement relevé, cette fois, le non-respect de l'alinéa 2 de l'article 68 de la Constitution. Celui-ci précise que les membres du gouvernement sont passibles de la Haute Cour pour les « *actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions* ». Pour les membres socialistes et communistes, ce n'était pas le cas, M. Fiterman ayant déclaré, avant les propos qui lui sont reprochés : « *On a des sentiments personnels, et même si on est ministre, on n'arrive pas à les cacher.* ». De plus, ils ont estimé que les décisions des tribunaux administratifs critiquées ne concernaient pas des matières relevant de leurs compétences ministérielles.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée, a jugé d'« *une extrême gravité* » cette décision du bureau, « *car elle tend à instituer*, dit-il, *une sorte d'irresponsabilité ministérielle* ». Il s'agit, selon lui, d'« *une nouvelle preuve d'intolérance* ».

CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉTUDES SUR L'ANTISÉMITISME CONTEMPORAIN

La section française du Congrès juif mondial, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et le Fonds social juif unifié ont décidé de créer un centre d'études et de recherches sur l'antisémitisme contemporain. Présidé par M. André Wormser, président de la commission politique du CRIF, le CERAC entend s'inspirer du modèle de l'Institute of Jewish Affairs, de Londres, qui collecte des informations et analyse l'environnement politique et culturel du monde juif, et qui participera aux travaux du centre français.

Celui-ci veut être « *un lieu de réflexion, d'analyse et d'échanges entre des chercheurs et des militants, professionnels ou bénévoles* », un « *outil logistique* » au service de la communauté juive et, « *pour la communauté nationale et ses institutions, un avant-poste vigilant contre des courants d'idées ou forces antidémocratiques, totalitaires, fascistes ou racistes* ».

Le comité de parrainage du CERAC comprend des personnalités telles que Mme Elisabeth Badinter, M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (P.S.) de Belfort, M. Claude-Gérard Marcus, député (R.P.R.) de Paris. Le comité de recherche réunit, notamment, M. Alexandre Adler, Mme Blandine Barret-Kriegel, Elisabeth de Fontenay, Annie Kriegel, M. Emmanuel Le Roy Ladurie.

★ CERAC, 78, avenue des Champs-Élysées, Paris-8e.

● ERRATUM. – Une coquille et une erreur de transmission ont altéré, dans nos éditions du 6 juillet, le sens du premier de nos articles consacrés à la chronique d'« Annonay en France ». Pour souligner leur indépendance, les militants socialistes locaux affirment volontiers : « *On n'est pas forcé d'accepter ce qui vient d'en haut.* » En outre, en conclusion, nous évoquions le paysage politique *annonéen*.

LA MORT DE RAYMOND BARRILLON

La critique des institutions de la Ve République et l'attachement à la gauche

« *Ceux auxquels le suffrage universel, seul souverain, vient de donner l'avantage se devront de prouver que, après voir changé de main, le pouvoir va changer de style et que c'en est bien fini de la « monarchie » si souvent dénoncée par M. Mitterrand, et depuis si longtemps. Il le faut à tout prix pour que la joie demeure.* » Au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, Raymond Barrillon exprimait ainsi deux de ses principales préoccupations politiques et éthiques qui furent la double constante de sa carrière : la critique des institutions de la Ve République et l'attachement à la gauche.

La deuxième de ces constantes ne l'avait pas, depuis mai 1981, conduit à modérer la première. Lors de « l'affaire des anciens généraux de l'O.A.S. », en octobre 1982, il remarquait encore que « *le président, qu'il soit de droite ou de gauche, est le roi élu au suffrage universel* » et ajoutait : « *La France vit sous la Constitution du 4 octobre 1958, aggravée par le référendum du 28 octobre 1962, Constitution et référendum dont François Mitterrand n'a jamais proposé, ni même envisagé de proposer, la désuétude.* »

Non pas que la pratique des institutions de la IVe République ait trouvé grâce à ses yeux. Journaliste parlementaire qui fréquentait assidûment les tribunes et les couloirs du Palais-Bourbon dans les années 50, il déplore par exemple que, « *trop souvent, les discussions essentielles* [pour le pays] *se réduisent à une triste et pauvre controverse* ». Il s'amuse alors, avec un brin d'amertume, des longues nuits à rebondissements multiples — suspensions de séances, conseils des ministres à 5 heures du matin, président et vice-présidents de l'Assemblée réveillés en sursaut, faux et vrais ministres, crises répétées — qui composent son ordinaire, ou presque.

Il relève toutefois avec espoir quelques tentatives de sursaut, le discours « *grand, ferme et digne* » prononcé par le député de la Nièvre, M. François Mitterrand, en mai 1954, à propos de la guerre d'Indochine. Il ne cache pas non plus sa sympathie, parfois même militante, pour « *la République éternellement révolutionnaire* » que propose Pierre Mendès France. Mais cet enthousiasme ne l'empêche pas de juger que le président du conseil de l'époque n'a pas fait, le 5 février 1955, « *la grande et digne sortie* » que l'on attendait de lui lorsque son gouvernement fut renversé par l'Assemblée nationale.

Lorsque de Gaulle, en juin 1958, demande l'investiture de l'Assemblée nationale, Raymond Barrillon ne cache pas la « *curieuse impression* » que suscite ce spectacle, lequel, pourtant, « *ne manque pas de grandeur* ». « *Curieuse impression* », d'autant qu'il est également sensible au « *remarquable et ferme discours* » de M. Mitterrand, dénonçant « *le coup de force et la sédition* ».

Malgré son antipathie pour les institutions de la Ve République et pour la pratique « *monarchique* » du général de Gaulle, Raymond Barrillon s'efforcera constamment de faire la part des choses. Quatorze ans après, il écrira, le 27 octobre 1982 : « *L'historien scrupuleux, ou tout simplement pourvu de mémoire, doit et devra toujours convenir que, entre le 1er juin 1958 et le 28 avril 1969, il y eut bien deux ou trois occasions où la France de gauche fut contrainte de prêter son cœur à Charles de Gaulle, et de lui tirer son chapeau.* » « *Quelle fierté répubicaine, quelle sobre fermeté (...). En deux mots : quelle gueule !* », ajoutera-t-il, en rappelant l'« *ordre* » donné depuis l'Élysée d'utiliser « *tous les moyens* » afin de barrer la route aux généraux factieux d'Algérie « *en attendant de les réduire* ».

Sur le fond, son anti-gaullisme se nourrit au fil du septennat du général. Lorsque arrive mai 1968, il salue dans le mouvement étudiant « *non pas une guerre de générations* », mais un contact entre elles, « *puisque chaque soir des centaines de parents retrouvent au quartier Latin des inconnus qui ne sont autres que leurs fils et leurs filles* ».

« *Il est impossible*, écrit-il, *que rien ne sorte de tout cela et que tout redevienne comme avant.* » Et il voit dans MM. Mitterrand et Mendès France le « *tandem de demain* ». Un an plus tard, Raymond Barillon, après le départ du général de Gaulle, sera contraint de constater que la candidature du tandem Defferre-Mendès France à la présidence de la République n'est que celle de « *pilotes sans véhicule* », c'est-à-dire sans parti militant.

La période qui suit lui apportera à la fois plus de satisfactions — c'est le congrès d'Épinay constitutif, en 1971, du nouveau parti socialiste, et la signature, en 1972, du programme commun de gouvernement de l'union de la gauche — et la confirmation de ses préventions à l'égard de l'État U.D.R. Il écrit ainsi, en février 1971, près de deux ans après l'élection de Georges Pompidou : « *La stabilité dont le pouvoir s'est tant vanté depuis plus de douze ans a souvent des relents prononcés d'immobilisme, d'ambiguïté et de compromis.* »

Après avoir appelé de ses vœux, en 1974, la victoire de M. François Mitterrand, il dénonce dès le début du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, la propension du nouveau chef de l'État à donner une empreinte encore plus personnelle que ses prédécesseurs à l'exercice de sa fonction. « *Je* », titre-t-il le 28 novembre 1974, après une allocution télévisée, en relevant que M. Giscard d'Estaing s'est exprimé soixante fois à la première personne durant une demi-heure.

Mais en 1977, il adresse un reproche analogue à M. Mitterrand, qu'il appelle — observation faite de son comportement lors du congrès socialiste de Nantes — « *le prince François* » entouré de « *sa cour composite* ». Et il avoue : « *Les grognards d'un autre âge ne* [se] *font pas à cette manière de s'offrir en spectacle* ». Quelques mois plus tard, il exprime sa déception face à la rupture de l'union de la gauche, à la séparation entre ses amis.

Pour lui, la Ve République « *sent mauvais, de plus en plus mauvais* ». « *Pouah !* », s'exlame-t-il. C'était en 1980. Ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Chirac, ni M. Barre ne trouvent grâce à ses yeux. N'avait-il pas, en 1979, déjà titré l'un de ses papiers : « Oui, nous avons honte ». Cela était écrit sans illusion puisqu'il s'agissait, une fois encore, de déplorer la réforme constitutionnelle de 1962 : « *Il ne se trouvera*, écrit-il, *dans ce pays aucun homme politique, qu'il soit de droite, de gauche ou du centre, pour avoir le courage de proposer que l'on remette en cause nos institutions, à commencer par l'élection du président au suffrage universel.* »

Un « Trombinoscope »

Un *Trombinoscope* des membres du Parlement, du gouvernement et des cabinets ministériels, est édité par *la Gazette du Parlement*, que dirige M. Félix Colin. Cet annuaire du personnel politique comporte quelque quinze cents noms accompagnés de photos d'identité et de brèves biographies. Les parlementaires sont présentés par département, avec la carte des circonscriptions électorales, députés et sénateurs étant illustrés de couleurs différentes. Il recense aussi tous les membres (officiels) des cabinets ministériels, les collaborateurs des groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat, de la Haute Autorité de l'audiovisuel et du médiateur.

Dans ce *Trombinoscope*, d'un format maniable et d'une présentation agréable, on regrettera toutefois une lacune : que l'auteur n'ait pas rappelé que l'inventeur du mot, dérivé de « trombine », dont use Flaubert, est le journaliste Bienvenu, plus connu sous le pseudonyme de Touchatout, auteur, en 1867, d'une iconoclaste *Histoire de France tintamarresque* et, surtout, d'un insolent et truculent *Trombinoscope* du monde politique et du monde tout court. Le *Trombinoscope* d'aujourd'hui est, lui, tout à fait respectueux des pouvoirs établis.

A. P.

★ *Le Trombinoscope*, 276 pages, 198 francs ; édition avec mise à jour, 1 198 francs. En vente à l'Assemblée nationale, au Sénat et chez l'éditeur : *la Gazette du Parlement*, 286, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Un caractère

par JACQUES FAUVET

Après celles de Pierre Viansson-Ponté et de Gilbert Mathieu, la disparition de Raymond Barrillon frappe cruellement *le Monde*. Trois hommes qui l'auront quitté alors qu'ils étaient en pleine possession de leurs moyens, de leurs facultés d'analyse, de leur expression, de leur pensée.

Pour Raymond Barrillon, la politique était du domaine de l'absolu et non du contingent et du relatif. Rien ni personne ne pouvait le convaincre du contraire. Il n'admettait pas qu'un engagement ne fût pas tenu, qu'une parole ou même un silence bafouât la vérité ou la justice, qu'un acte ou même un seul mot vînt contredire le cours de toute une vie.

Cet homme de gauche, nous l'avons vu pleurer de déception en 1974 et de joie le 10 mai 1981. Mais il était plus exigeant, plus sévère pour cette gauche que pour ses adversaires. Refusant tout compromis, il n'admettait pas qu'un homme ou un parti fût infidèle à son idéal.

Cette exigence d'absolu, Raymond Barrillon l'a manifestée dans l'exercice quotidien de sa profession. Il souffrait réellement de la moindre de ces bavures qui sont le lot d'un journal, qui, même lorsqu'il se veut sérieux, est conçu et rédigé souvent dans la précipitation. Une erreur de chiffre, de date, de nom, l'affligeait sincèrement.

Raymond Barrillon était un caractère.

Ami

Tous ceux qui l'ont connu rappelleront sa rigueur ; ceux qui l'ont bien connu se souviendront de sa tendresse, de cette intelligence — ce délié — du cœur avec laquelle il abordait, derrière son masque de bougon, la vie et les hommes.

Il nous pardonnera notre impudeur — comme il nous l'aurait reprochée — si nous préférons de lui évoquer les moments de détente que ce furieux travailleur aurait, s'il n'était pas seul, prolongés sans fin.

Il adorait les livres, les films, et ceux qui lui convenaient, il les revisitait longuement (combien de fois n'a-t-il pas relu Proust ?), les voyages, en Méditerranée surtout. Il avait, avec ce qu'on appelle la culture, une intimité précise et généreuse. Mais son régal, croyons-nous, le nôtre sûrement, qu'il nous offrait, c'était, autour d'une table dont il ne méconnaissait jamais la qualité, de convier ceux qu'il aimait à partager ce qu'il aimait. Il avait ce don aussi : celui de l'amitié.

J.-F. SIMON.

Trente ans au « Monde »

Fils d'Émile-Georges Barrillon, ingénieur général de la marine, membre de l'Institut. Raymond Barrillon naît le 7 décembre 1921 à Paris. Élève du lycée Buffon, il suit les cours de la faculté des lettres et de droit de Paris. Il s'essaie à la carrière bancaire (1942-1943) mais ce n'est pas sa vocation et, en 1944, il devient rédacteur au Parisien Libéré, *où il restera jusqu'en 1950. Il entre alors au* Monde, *au service de politique intérieure que dirige Jacques Fauvet. Il commente les débats parlementaires, l'activité des partis, les résultats électoraux, le fonctionnement des institutions.*

Chargé de mission au cabinet de Félix Gaillard, secrétaire d'État à la présidence du conseil sous les gouvernements Pléven, Faure et Pinay, il fut aussi, au Courrier de la République, *notamment, l'un des proches de Pierre Mendès France.*

Il devient l'adjoint de Pierre Viansson-Ponté lorsque celui-ci, en 1958, succède à Jacques Fauvet, et prend lui-même la direction du service politique en 1969.

En marge de son activité de journaliste au Monde, *à* Midi libre, *au Centre de formation des journalistes, Raymond Barrillon a publié plusieurs ouvrages :* le Cas « Paris-Soir » *(1959),* la Vie politique en France *(guide d'instruction civique, 1962),* la Gauche française en mouvement *(1967),* Servan-Schreiber, pour quoi faire ? *(1971), et en collaboration,* Dictionnaire de la Constitution de la Ve République *(1977), régulièrement réédité.*

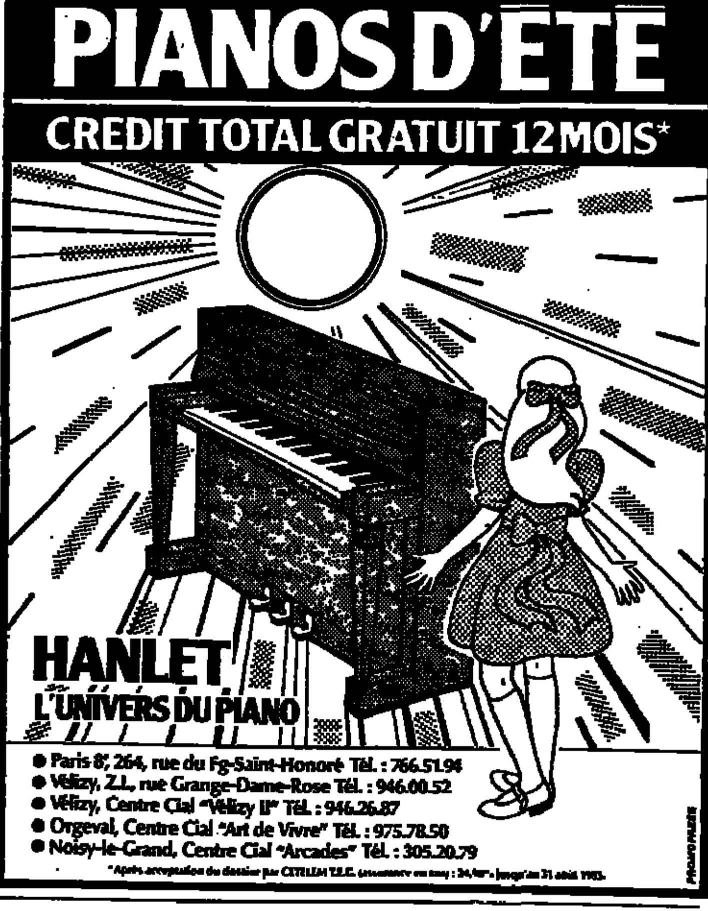

Le Monde

société

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Un enfant n'a pas de prix mais... coûte 1 760 F par mois

Pour maintenir un niveau de vie équivalent à celui d'un couple sans enfant, un couple ayant des enfants de moins de seize ans doit dépenser 1 760 F de plus par enfant et par mois.

Ce chiffre moyen, qui *« n'a qu'une valeur indicative »*, a été établi par deux chercheurs de l'INSEE, Mme Laurence Bloch et M. Michel Glaude (1). Il doit être utilisé avec précaution, car, précisent les auteurs, les évaluations ne prennent pas en compte *« le travail domestique »* occasionné par l'enfant ni, *« à l'inverse, les satisfactions, par essence inappréciables »*, qu'il apporte. Ce chiffre doit, aussi, être modulé selon le nombre d'enfants du couple, leur âge, et la situation socio-économique des parents.

Ainsi, un seul enfant nécessite une dépense supplémentaire de 1 860 F par mois. Mais deux enfants nécessitent moins du double : 3 420 F. En revanche, pour trois enfants, on constate une différence de palier : 5 470 F, soit 2 050 F de plus que pour deux enfants. Les auteurs de l'étude se demandent si ce n'est pas la *« perception intuitive de ce coût accru qui décourage beaucoup de couples ayant deux enfants d'agrandir leur famille »*.

Deuxième variable : l'âge des enfants. Coût supplémentaire pour les enfants de moins de cinq ans : 1 370 F ; pour les cinq-neuf ans : 1 660 F ; pour les dix-quinze ans : 2 250 F.

Le milieu social des parents intervient au sens où le coût de l'enfant — toujours selon la même définition qui le décrit comme la dépense supplémentaire que doit effectuer la famille pour bénéficier du même niveau de vie que la famille sans enfant — ce coût augmente avec l'élévation dans l'échelle sociale.

Enfin, l'âge des parents, ou plus exactement la période du cycle de vie où ils se trouvent, est important. Si le père a moins de trente-cinq ans, la dépense supplémentaire représente 30 % de la dépense du couple ; elle tombe à 11 % s'il a plus de trente-cinq ans.

Niveau de vie plus faible

Le mode de calcul et la méthode utilisés par l'INSEE s'en tiennent aux aspects « monétaires » liés à la présence d'un enfant. L'étude n'en comporte pas moins une originalité, celle de considérer que le budget d'un couple avec enfants *« n'est pas la simple somme du budget d'un couple sans enfant et des dépenses affectées aux enfants »*. La présence d'un ou de plusieurs enfants modifie l'ensemble du mode de vie de la famille. Par exemple, soulignent les auteurs, pour les loisirs : télévision et bricolage sont plus fréquents chez les couples ayant de jeunes enfants, au détriment des sorties au restaurant. Ce phénomène peut s'inverser quand les enfants seront devenus adolescents. Il se produit donc une *« déformation des structures budgétaires »*. Les dépenses d'alimentation, de santé, augmentent en proportion avec la présence d'enfants ; pour les loisirs et les vacances, elles augmentent de un à deux enfants, puis baissent de deux à trois enfants.

En définitive, *« les familles avec enfants ont un niveau de vie plus faible que les couples seuls »*. Les chercheurs établissent, en effet, qu'il n'y a pas compensation des coûts de l'enfant par les prestations familiales et l'effet du quotient familial sur l'impôt.

(1) « Une approche du coût de l'enfant », par Laurence Bloch et Michel Glaude. *Economie et statistique*, numéro 155, revue mensuelle de l'INSEE.

SELON UN RAPPORT MÉDICAL

Les moteurs Diesel pourraient être un facteur cancérogène

Les gaz d'échappement des moteurs Diesel sont-ils cancérogènes ? Dans un rapport sur « l'impact médical de la pollution d'origine automobile », remis le 6 juillet à Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, le professeur André Roussel ne répond pas catégoriquement mais indique que *« les résultats des tests* in vitro *à court terme font penser que la fraction particulaire des émissions Diesel est à la fois mutagène et cancérogène »*. Cela signifie que les essais en laboratoire sur des bactéries ont entraîné des modifications importantes de la structure qu'on appelle une mutation. Or, cette mutation cellulaire peut être cancérogène.

S'agissant de l'homme, on ne dispose actuellement que d'une étude menée en Grande-Bretagne auprès de garagistes et de conducteurs d'autobus, entre 1950 et 1974. Cette étude ne confirme pas l'hypothèse d'un taux de cancer bronchique plus élevé dans une population en contact direct avec les gaz des moteurs Diesel. Le professeur Roussel juge cependant *« prudent de craindre ces effets* [des particules de gasole brûlées] *chez l'homme »*. Et il conclut : *« Dans l'attente d'un moteur Diesel « idéal », pour le moment, l'accroissement du parc automobile équipé en moteurs Diesel* [10 % des véhicules en 1982] *n'est pas souhaitable jusqu'aux conclusions définitives des expérimentations en cours. »*

Le rapport met aussi en garde contre les dangers du plomb contenu dans l'essence et demande l'adoption par la France de la teneur de 0,15 gramme par litre recommandée par la Communauté européenne. Actuellement, la France s'en tient à la teneur maximale autorisée de 0,40 gramme de plomb par litre d'essence.

Le détournement du Boeing iranien s'est achevé sans violence à Orly

Le détournement, le 6 juillet, d'un Boeing 747 d'Iran Air assurant la liaison Chiraz-Téhéran, a connu son épilogue le 7 juillet à 17 h 30 à Orly, où l'appareil s'était posé dix heures plus tôt. Les six pirates de l'air iraniens avaient d'abord libéré cent quatre-vingt-six des passagers lors d'une escale à Koweït.

S'affirmant militants du mouvement des Moudjahidin du peuple, les pirates avaient exigé de rencontrer le leader de ce mouvement, M. Massoud Radjavi, exilé en France depuis deux ans et gendre de M. Bani Sadr. Finalement ils devaient accepter, sur les injonctions de M. Radjavi, de libérer les cent quatre-vingt passagers restés à bord, puis de se rendre aux gendarmes du G.I.G.N., après avoir déposé leurs armes, deux pistolets et une quinzaine de cartouches. Les six Iraniens ont été conduits au Quai des Orfèvres, pour y être entendus par les policiers de la brigade criminelle, tandis qu'un autre appareil d'Iran Air, en provenance de Londres, prenait en charge les passagers et décollait à destination de Téhéran.

L'ATTITUDE DE LA FRANCE

Les six pirates de l'air ne seront pas extradés

Le détournement du Boeing-747 d'Iran Air et son atterrissage forcé en France constituent, le deuxième contentieux franco-iranien relatif à un acte de piraterie. Il s'agissait la première fois — en août 1981 — du détournement de la vedette iranienne *Tabarzin* — fabriquée à Cherbourg, — arraisonnée au large de Cadix par un commando anti-khomeiniste. La vedette et son équipage s'étaient présentés devant le port de Marseille avant de « capituler » devant la rade de Toulon.

La reddition du commando avait été suivie de son transfert dans la région parisienne. La police avait alors interrogé les vingt-deux militants opposés au régime de l'ayatollah Khomeiny. Dans le même temps, le secrétaire général de l'Elysée précisait que les membres du commando ne seraient *« ni extradés ni expulsés »*. Il semble bien, en fait, qu'ils ne furent pas même inculpés.

Des problèmes d'ordre juridique

Ce précédent permet de comprendre quelle sera l'attitude des autorités françaises visant les six pirates de l'air iraniens. Trois problèmes d'ordre juridique doivent, en effet, être étudiés et tranchés par Paris :

1) *La question de l'extradition*. La République islamique d'Iran a aussitôt fait savoir qu'elle demandait l'extradition des six pirates de l'air en vertu de la convention signée entre les deux pays le 24 juin 1964. L'Iran, sans nul doute, formulera officiellement cette demande par l'intermédiaire de son ambassade dans les prochains jours. La réponse française est cependant déjà connue. Ce sera non, comme en août 1981. Dans un communiqué publié jeudi soir 7 juillet, l'hôtel Matignon n'évoque du reste même pas l'hypothèse d'un examen d'une demande de cette nature. Plus profondément, le 10 novembre 1982, le conseil des ministres a ainsi défini la doctrine française en la matière : *« (...) les demandes d'extradition seront appréciées au regard de quatre critères, dont chacun peut fonder un refus d'extrader :*

— la nature du système politique et judiciaire de l'Etat demandeur ;

— le caractère politique de l'infraction poursuivie ;

— le mobile politique de la demande d'extradition ;

— le risque d'aggravation, en cas d'extradition, de la situation de la personne concernée, en raison notamment de son action ou de ses opinions politiques, de sa race, de sa religion » (*le Monde* du 12 novembre 1982).

2) *Droit d'asile ou droit de séjour*. Dans le cas présent, l'attitude des autorités françaises sera peut-être différente de celle adoptée après le détournement de la vedette *Tabarzin*. A l'époque, Paris avait accordé aux pirates le *« droit de séjourner »* en France. Cette fois, le droit d'asile pourrait être accordé, comme l'a indiqué M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement (1).

Inculpation

Cette mesure renforcerait encore la position du gouvernement pour refuser l'extradition, puisque la doctrine en la matière précise : *« (...) le gouvernement continuera de refuser l'extradition des personnes bénéficiant de l'asile politique en France dès lors qu'elle sera réclamée pour les faits à raison desquels cet asile a été accordé »*.

3) *Quelles suites judiciaires ?* Les pirates de l'air seront très probablement déférés, vendredi soir ou samedi, au parquet du tribunal de Créteil et inculpés par un magistrat instructeur de détournement d'aéronef. L'article 462 du code pénal prévoit notamment : *« Toute personne se trouvant à bord d'un aéronef en vol, qui, par violence ou menace de violence, s'empare de cet aéronef ou en exerce le contrôle sera punie de la réclusion criminelle à temps de cinq à dix ans (...). »* L'inculpation est cette fois quasi certaine puisque la France a signé la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (La Haye, 16 décembre 1970). Cette convention précise dans son article 7 : *« L'État contractant sur le territoire duquel l'auteur présumé de l'infraction est découvert, s'il n'extrade pas ce dernier, soumet l'affaire sans aucune exception, que l'infraction ait été ou non commise sur son territoire, à ses autorités compétentes pour l'exercice de l'action pénale (...). »*

En résumé, les six pirates ne seront pas extradés. Ils se verront vraisemblablement proposer le droit d'asile et connaîtront la mésaventure d'une inculpation, assortie ou non d'une détention. Si une cour d'assises venait un jour à être saisie de ce dossier, il est probable que le jury serait clément.

LAURENT GREILSAMER.

(1) M. Gallo a déclaré, le 7 juillet, à propos du détournement : *« La France condamne toute entreprise de cette sorte, elle ne prend pas partie dans les conflits intérieurs à un Etat qui amènent à tel ou à tel de ces actes. Elle est contrainte, comme tous les États, pour des raisons humanitaires, parfois, à accueillir les avions qui sont piratés dans de telles conditions. Elle appliquera les règles du droit international (...). Ce qui a guidé le gouvernement français dans cette affaire, c'est qu'il ne puisse pas y avoir d'épisode sanglant et de dangers pour les personnes. »*

LE DÉNOUEMENT

« A vos ordres, commandant... ! »

Il est 14 heures. Depuis plus de six heures, le Boeing-747 d'Iran Air reste immobilisé à ce carrefour de pistes situé à mi-distance des aérogares d'Orly-Sud et Orly-Ouest, appelé le *« point bombe »*, où l'on fait stationner tout appareil douteux. Dans la mezzanine du grand hall d'Orly-Ouest, où de nombreux passagers *ne cesseront pas* d'embarquer sur des vols intérieurs ou internationaux, plus de cent caméras et téléobjectifs guettent sur leurs trépieds le moindre geste des pirates iraniens, le moindre mouvement de véhicule. En retrait du « point bombe », dissimulés derrière un petit bâtiment gris, un engin blindé bleu marine de la gendarmerie et les silhouettes noires des hommes du G.I.G.N.

De son P.C. de la tour de contrôle, M. Maurice Theys, préfet du Val-de-Marne, négocie depuis 10 h 30, par le truchement du commandant de bord du Boeing, M. Azizi, ou celui d'une interprète qui est à ses côtés, avec le chef du commando, qui a dit s'appeler Ehsan. On parle tantôt l'anglais, tantôt le parsi, la langue iranienne. Négociations difficiles : de part et d'autre, on manifeste une même volonté de ne pas céder. Dans la matinée, les terroristes ont relâché quatre otages, que le copilote a accompagnés jusqu'à l'infirmerie avant de revenir prendre place dans le cockpit, à son poste. Depuis, plus rien que l'attente...

« Si Massoud Radjavi vient, si nous pouvons le rencontrer, dit le chef du commando, *nous libérerons un certain nombre d'otages... »* Il est 14 h 20. *« A 14 h 50,* reprend Ehsan, *la France portera la responsabilité entière de ce qui se produira... »* De la terrasse, on voit une passerelle se diriger vers l'appareil, et stopper à une vingtaine de mètres en arrière. Silence dans la radio. Les journalistes se pressent autour d'un récepteur qui capte la fréquence utilisée par les négociateurs. Deux jeunes Iraniens de l'entourage de M. Chapour Bakhtiar traduisent au fur et à mesure les propos entendus.

A 14 h 45, un grésillement, puis la voix d'Ehsan : *« Dans six minutes l'avion fera mouvement vers l'aérogare... Nous sommes décidés ! »* On regarde sa montre. 14 h 55, Ehsan parle à nouveau : *« Nous accordons un dernier délai de vingt minutes... Nous exigeons que les pleins en kérosène soient faits immédiatement... ». « Pourquoi ? »*, interroge la tour. *« Pour le cas où les affaires n'iraient pas comme nous le souhaitons... »* Nouveau silence.

A 15 h 25, on apprend l'arrivée à Orly, par hélicoptère, du leader des Moudjahidin Khalq, Massoud Radjavi. Ehsan précise aussitôt que lui et ses hommes *« veulent le voir* de visu », et qu'ils ne se contenteront pas de dialoguer par radio. A 15 h 45, enfin, M. Radjavi va parler, d'un ton autoritaire : *« Je ne peux vous rencontrer maintenant... Comprenez ma situation ! Qui me garantit qu'on ne cherche pas à m'éliminer ? Ecoutez-moi : vous allez immédiatement libérer les otages sans exception. Après, et seulement après, j'irai discuter avec vous à bord de l'avion. » « A vos ordres, commandant »*, lui répond-on. Cinq minutes plus tard, les premiers passagers commencent à quitter l'appareil, par petits groupes de dix. Des bus se dirigent vers eux mais n'approchent pas à plus de 50 mètres de l'appareil.

Discrédit

A 16 h 55, alors que tous les passagers ont quitté le Boeing, le dialogue reprend. *« Nous sommes vingt-quatre à bord,* dit le chef du commando. *Dix-huit membres de l'équipage et nous six... »* Peu après, il explique que l'organisation des Moudjahidin leur aurait *« donné carte blanche pour monter une opération de leur choix »*. Mais Massoud Radjavi l'interrompt : *« Ce genre d'action est intolérable ! En aucun cas, notre organisation ne peut l'endosser ! » « Nous voulons nous en expliquer devant les journalistes »*, répond Ehsan. *« Ce que vous avez fait,* l'interrompt encore Massoud Radjavi, *discrédite notre mouvement... »* Un silence, et puis, à nouveau le leader des Moudjahidin : *« Êtes-vous membres des Moudjahidin du peuple ? »* A la surprise générale, l'autre répond « non » ! *« Vous êtes,* interroge M. Radjavi, *des patriotes qui combattent le régime ? » « Oui, c'est cela,* répond Ehsan. *Nous avons fait cela pour que le monde entier sache que l'Iran se bat contre le régime actuel... »*

Après, tout va aller très vite. D'un ton qui ne souffre pas la réplique, Massoud Radjavi donne les ultimes ordres : *« Vous allez rassembler vos armes sur un fauteuil, ne garder sur vous qu'un minimum de vêtements et sortir immédiatement, les mains sur la tête... »* Il est 17 h 28. En chemisettes et pantalons, tous coiffés d'un léger turban blanc, les six hommes, jeunes, descendent sur la piste. Déjà, une escouade de breaks bleus du G.I.G.N., suivie de quelques voitures banalisées, roule à leur rencontre. Les gendarmes sautent à terre et, trois par trois, entourent chacun des pirates de l'air. D'autres gendarmes vont au pas gymnastique vers l'avion. Après neuf heures d'attente, la prise d'otages s'est achevée.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire des fausses factures d'Aix-en-Provence : inculpation de M. Alain Joissains

Lyon. — M. Alain Joissains, ancien maire (U.D.F.-rad.) d'Aix-en-Provence, a été inculpé, le 7 juillet, de recel, d'abus de biens sociaux, de complicité de faux et d'usage de faux en écritures privées par M. Guy Georgin, conseiller à la cour d'appel de Lyon.

Cette inculpation fait suite à l'information judiciaire ouverte en février sur plainte du service des vérifications fiscales du ministère de l'intérieur et dont la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié l'instruction à la chambre d'accusation de Lyon en raison de la qualité de maire d'Aix-en-Provence de M. Joissains.

L'enquête menée à l'origine par le S.R.P.J. de Marseille concernait des malversations mettant en cause la municipalité d'Aix-en-Provence et un entrepreneur local de construction (*le Monde* du 29 janvier).

L'affaire, dite des fausses factures d'Aix-en-Provence, avait été exploitée lors de la campagne pour les dernières élections municipales, auxquelles M. Joissains avait renoncé à être candidat (*le Monde* du 5 mars).

M. Joissains, qui a été laissé en liberté, a déclaré, après son audition par M. Georgin et la notification de l'inculpation, qu'il se considérait victime *« d'une opération purement politique destinée à contrebalancer la fâcheuse impression produite par d'autres scandales provençaux de grande envergure »*. Selon son avocat, Me Joannès Ambre, *« le dossier ne fait état d'aucune mise en cause directe »* de l'ancien maire. — (*Corresp.*)

● *Les auteurs du hold-up de Tours contre un fourgon blindé appartiennent au milieu du grand banditisme.* — Fortune Dicara, trente-cinq ans, Christian Darcq, trente-trois ans, et Alain Van Balkom, trente-neuf ans, trois des auteurs de l'attaque contre un fourgon blindé, le 5 juillet, à Tours, sont des gitans de la banlieue parisienne connus des policiers de l'Office central de répression du banditisme.

Dicara et Darcq avaient déjà été arrêtés, le 22 juillet 1982, pour vol de fret et détention d'armes. Le quatrième malfaiteur, mort carbonisé, n'a pas encore été identifié. Les trois sont, pour deux d'entre eux, brûlés à 50 %, et l'autre à 35 %. Les deux convoyeurs de fonds, Roger Arthur, cinquante-deux ans, et Pierre Cillard, trente-deux ans, blessés par balles, sont toujours dans un état critique.

Espion ou espionne ?

Les autorités judiciaires françaises sont perplexes après l'interpellation, le jeudi 7 juillet, de l'artiste lyrique chinois Shi Pei Pu, qui prétend être une femme alors qu'il ou elle a les apparences et l'état civil d'un homme. Agé (e) de quarante-cinq ans, il (elle) était l'ami (e) de M. Bernard Boursicot, attaché de chancellerie, inculpé le 2 juillet d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère (*le Monde* du 7 juillet). A son tour il (elle) a été inculpé (e) de complicité par M. Bruno Laroche, juge d'instruction et transporté (e) à l'hôpital des prisons de Fresnes en raison d'une grave affection cardiaque. Deux médecins experts ont été désignés pour déterminer son sexe. M. Boursicot avait en tout cas affirmé que tous deux avaient eu un fils, Shi Du Du, aujourd'hui âgé de dix-sept ans.

● *Les trois insoumis bretons* qui faisaient la grève de la faim depuis le 6 juin pour obtenir le bénéfice du régime spécial de détention, parce qu'ils se considèrent comme des prisonniers « politiques », ont cessé leur mouvement mercredi 6 juillet à la prison de Fresnes, où ils avaient été transférés le 1er juillet.

La fin d'un squatt

Le squatt du 173, rue de Flandre à Paris, dix-neuvième arrondissement, a vécu. A 8 heures, le 7 juillet, plusieurs centaines de policiers en tenue anti-émeute et en civil ont évacué — en application d'une décision de justice — quatre des cinq immeubles occupés illégalement depuis août 1982 (*le Monde* du 14 mai).

Ce squatt a abrité jusqu'à 500 personnes cet hiver. L'opération s'est déroulée sans violence, avec le concours des pompiers et des déménageurs. L'expulsion ayant été notifiée le 23 juin, la majeure partie des squatters avaient déjà discrètement évacué les lieux. Quatre-vingt-deux personnes, en majorité des Africains, ont été expulsées. Le bureau d'aide sociale en a pris en charge trente-deux, tandis que cinquante étrangers en situation irrégulière étaient interpellés. Au cours de l'opération, les policiers ont saisi soixante-dix doses d'héroïne, de la cocaïne et du haschisch.

● *M. Roger Bodourian*, qui fut à l'origine de l'affaire des ententes pétroliers jugée le 1er juillet par le tribunal de Marseille, a fait appel de la condamnation à un an et huit mois de prison avec sursis, prononcée le même jour contre lui pour infractions à la législation sur les sociétés. (*le Monde* du 2 juillet).

Roger Knobelspiess inculpé pour la fusillade d'Elbeuf

Roger Knobelspiess, qui avait été arrêté, le 5 juin, pour l'attaque, le 24 mai, d'un fourgon blindé de Palaiseau (Essonne) (*le Monde* du 26 mai) a été inculpé de *« tentative d'homicide volontaire, association de malfaiteur, transports et détention d'armes et de munitions »* par M. Luc Waultier, juge d'instruction à Rouen, pour une autre affaire.

Les faits qui sont à l'origine de cette nouvelle inculpation remontent au 24 septembre 1982 : les gendarmes de Pont-de-l'Arche (Eure) avaient tenté ce jour-là d'intercepter, à Criquebeuf-sur-Seine, pour la contrôler, un 4 L dans laquelle se trouvaient plusieurs hommes, dont deux furent formellement identifiées par les enquêteurs comme étant Jacques Knobelspiess et Jacques Baron, le frère et l'ami de Roger Knobelspiess. Les occupants de la 4 L avaient alors ouvert le feu sur eux, sans toutefois les atteindre. Roger Knobelspiess, condamné en octobre 1981 à cinq ans de réclusion criminelle, avait été gracié par le président de la République.

● *Robert Marcel, dit Le Gitan*, l'un des inculpés dans l'affaire de l'explosion de la rue Dragon, à Marseille, le 8 mars, est décédé en détention, en début de semaine, a-t-on appris le 7 juillet. Agé de cinquante ans, il avait été arrêté le 2 mai à Paris en compagnie de Marc Monge, trente-deux ans, puis présenté au parquet de Marseille.

Ayant été vus, le 8 mars, quelques heures avant l'explosion, en compagnie de Daniel Scotti et de Jean Chicin, tués par la bombe qu'ils transportaient à bord d'un voiture volée, Marcel et Monge avaient été inculpés *« d'homicide volontaire, destruction de biens immobiliers par substance explosive »* et écroués. Transféré, il y a quelques semaines, de la prison des Baumettes à l'hôpital Michel-Lévy de Marseille, Marcel aurait succombé à un cancer généralisé.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Rendez-vous d'été

CORRIDA

Les seigneurs de l'arène

Dessin de Nicolas VIAL.

ILS s'appellent Ordonez, Camino, Romero, Galloso ou Ojeda, mais ils ont tous le même œil plissé quand le taureau jaillit du toril. Caché derrière un burladero, ils fixent la bête qui, après plusieurs tours d'arène à un train d'enfer, s'arrête. Plantée sur le sable, elle frémit. Elle a reconnu son terrain. Elle est prête à bondir. Elle est encore un dieu, comme sur les bords du Guadalquivir ou du côté de Salamanque. Mais voici qu'elle se métamorphose en diable... Une longue histoire. Il y a cent trente ans, le 20 janvier 1853 exactement, Eugénie, fille du comte de Montijo y Teba, duc de Penaranda et sénateur d'Espagne épousait Napoléon III, empereur des Français. Cette fille de l'Andalousie n'en oublia pas la corrida pour autant. Pour satisfaire sa passion, on organisa quelques mois plus tard de la même année, les 21, 22 et 23 août, à Bayonne, les premières courses de taureaux, dites « à l'espagnol », en France. Elles ne devaient plus quitter le sud de la Loire. Ces jours-là, vingt-quatre taureaux furent estoqués notamment par Cuchares et El Tato. Trente chevaux furent éventrés. Commentaire de l'envoyé spécial de *l'Illustration :* « *Cela me semble une assez jolie hécatombe. Il faudrait être un païen ou un Espagnol pour ne point s'en contenter* ».

La S.P.A. lance alors sa première campagne antitaurine. Elle trouve un écho à ses préoccupations dans les couloirs de l'Hôtel de Ville de la capitale. Lors d'une séance solennelle de cette assemblée, le vicomte de Valmer, conseiller de Paris, demande, en effet, « *que toutes les mères, toutes les épouses, toutes les reines adressent une requête à la souveraine d'Espagne pour mettre fin à ces combats hideux qui dégradent l'homme et souvent le condamnent à une mort sans gloire* ». Un an plus tard le couple impérial se rend de nouveau aux arènes de Bayonne... Incorrigible Eugénie !

Bien avant ces « événements », on tua des taureaux à Nîmes, Bordeaux, Aire-sur-l'Adour, Saint-Germain-en-Laye, en l'honneur de Jeanne d'Albret, et à Arles. Les archives des cités du Languedoc, de Provence et d'Aquitaine foisonnent d'anecdotes. Selon Quiqueran de Beaujeu, plus de seize mille taureaux hantaient le marais de Camargue au seizième siècle, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

C'est au début du dix-huitième siècle, quand le petit-fils de Louis XIV monte sur le trône d'Espagne. Ce joli garçon habitué aux chambres et aux antichambres de Versailles goûte peu les jeux de la noblesse espagnole qui, lance à la main, s'oppose aux taureaux. La bête est blessée. Elle est achevée par les valets à pied. Les courtisans ibériques désertent donc bien vite le sable des arènes. Mais le peuple réclame des jeux et des taureaux. Les « hommes à pied » saisissent leur chance et prennent dans les « medos » le relais des ducs et des comtes qui se pressent à la cour. La gloire et la fête sont désormais entre les mains de la populace. Grossiers, forts en gueule, maniant hardiment le cruchon de vin et « coureurs de mantilles », ces premiers toreros à pied ne ressemblent guère, tout au moins en apparence, aux matadors d'aujourd'hui. Anarchie sanglante. Mises à mort hallucinantes. Surgissent alors Costillares, Romero et Pepe-Hillo, puis Francisco Montes. Ils codifient l'art de tuer les taureaux. A l'ombre des capes et des muletas, ils dictent les règles d'une tragédie classique qui respecte, elle aussi, la règle des trois unités : de temps, de lieu et d'action. La tauromachie moderne était née.

Le torero qui, dans quelques minutes, va effectuer le paseo sous le regard de milliers de curieux est l'héritier direct de ces Andalous qui ont créé les premières écoles taurines. L'été ressemble à un péché. En cette saison, entre le cliclac des appareils photo et le ronronnement des caméras, mâchoires ruminant un chewing-gum, on trouve de tout agglutiné sur les vieilles pierres ou sur les bancs des arènes. Répondant à une question sur la corrida, Romain Gary déclara : « *La Fiesta Brava est une fête espagnole. Je ne trouve rien de plus écœurant que le spectacle de quelques milliers de touristes germaniques ou anglo-saxons gueulant :* « olé ! ». *Dans le contexte ibérique, je m'incline. Dans le contexte touristique, je trouve cela dégueulasse* » Jugement sévère. Évidemment vrai. Mais qui ignore superbement que la corrida c'est aussi une affaire de gros sous.

Des danseurs

Le peuple du soleil connaît la valeur de la peseta. Si les portes des plazas n'étaient ouvertes qu'aux seuls initiés – une petite partie – le rêve et l'allégresse seraient aux rendez-vous, mais pour combien de temps ? La question n'est pas là. Ce qui est regrettable, dommageable même pour le spectacle, car les toreros ont vite compris à quels spectateurs ils ont à faire (« *On ne se joue pas la peau pour quelques Japonais* »), c'est cette volonté de se rendre aux arènes – satisfaire sa « passion sauvage » – en ignorant tout du drame qui va se jouer entre un homme et une bête. Pourquoi les directions des arènes espagnoles et françaises, au moment de la saison touristique, ne donnent-elles pas un minimum d'information à celui qui prend place dans la plaza à l'aide, par exemple, de tracts ou d'imprimés ?

La tauromachie, en effet, c'est avant tout l'art de dominer un fauve. La mort, la « suerte » suprême, conclut la volonté de l'homme de rester maître du lieu du sacrifice. La victoire de l'intelligence sur la sauvagerie. Où est-il le temps où le matador ne dessinait que quelques passes avant de culbuter le bicho d'un coup d'épée magistral ? « Muleta »... toujours plus de « muleta » réclame le public alléché par les affiches, les programmes des agences de voyage et les photos des grands magazines. De la couleur mais pas de sang. Le cirque et non la technique. Le music-hall et non le culte.

La tragédie commence quand l'homme s'enferme avec le taureau entre les planches de la talenquère. Toute la tauromachie est basée sur la charge du taureau. Yatagans en avant, il fonce sur l'étoffe. A l'homme de canaliser cette charge. De la diriger, de la dompter. Pour cela, trois principes : attendre le bicho, les pieds cloués au sol ; conduire le leurre à la cadence de la charge de la bête ; reprendre, enfin, le taureau.

Toute passe doit préparer le taureau à la mort. C'est la raison de la cape et de la muleta. Peu importe qu'elles soient rouge, verte ou jaune ? La bête attaque tout ce qui bouge. Elle se serre sur le corps du torero qui creuse le ventre. A chaque taureau, un combat différent. Après avoir donné quelques violents coups de reins en direction de l'auroch (le bonheur d'être macho), regardez-le, ce torero qui avance doucement vers le taureau tel un chat vers sa proie.

Silence.

Il va exécuter quelques « derechazos » pour réduire la tendance de la bête à donner des coups de tête à droite et à gauche. Elle doit charger droit. Il l'ensorcelle avec l'étoffe. Elle boit le leurre. Il a gagné. Car c'est la main gauche, celle qui tient la muleta, « *qui tue le taureau* » en déviant la corne de la bête quand le matador plonge l'épée dans le cuir. Les toreros sont des danseurs. Dans l'arène aussi, l'art est fugitif. La création est fragile, menacée à tout instant d'être effacée. Le rythme, c'est la charge du taureau; la scène, le sable des arènes ; le salaire, parfois de bons cachets ; la prime, de sacrés coups de corne qui arrachent les chairs, et le diable, la peur.

Voici les picadors. Hier, ils étaient les héros de la fête, aujourd'hui, ils en sont les prolétaires. Juché sur de vieilles rosses, protégées par un lourd caparaçon pour leur éviter d'être éventrés (c'est le général Primo de Rivera qui prit la décision, en 1927, de « couvrir » le cheval), le picador est un « mal » nécessaire. Il calme la bête, il triture les muscles pour lui faire baisser la tête et permettre ainsi le travail de muleta et surtout il révèle la bravoure du taureau. Quoi de plus émouvant qu'un taureau qui charge l'attelage diabolique au centre de l'arène. Cornes en avant, il pousse violemment des reins sous le fer et ne consent à écourter son duel avec le centaure qu'à la vue des capes des toreros. Il souffle, puis se rue à nouveau sur la baridelle. La façon dont le picador piquera le taureau, c'est-à-dire s'il « l'assassine » ou pas, lui est commandée par le matador, son employeur. Il est donc paradoxal de voir une foule siffler ou huer un picador pour un vilain geste et applaudir quelques instants plus tard son « espada » pour quelques passes données à un taureau saigné par la pique.

Une école taurine

Le vrai seigneur de l'arène, ce n'est pas le torero, mais le taureau. La corrida, c'est son combat. Le bicho espagnol n'a rien à voir avec le camargue, bête mythique avec ses cornes en forme de lyre, mais intoréable parce que trop nerveuse. Etre ganado (éléveur de taureaux), c'est la passion à l'état pur. Nul n'a oublié cette histoire que raconte Jean-Pierre Daracq dans un livre consacré à la ganaderia de la famille Miura. Un soir d'avril 1914, Antonio, le mayoral de ce fameux élevage andalou, entre dans le salon de Don Eduardo, que l'âge prive d'aller assister au combat de ses bêtes. « *Alors Antonio, comment ?* » L'autre embarrassé ne répond pas et tripote son chapeau. « *Qu'y a-t-il ?* » demande le ganadero. « *Senor' Belmonte...* » Don Eduardo le regarde fixement et demande : « *Blessure grave ?* » « *Non senor... mais Belmonte a pris la corne du taureau dans sa main.* » Don Eduardo est soudain devenu un vieillard. Il fait signe à Antonio de quitter la pièce. Et il pleure.

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 10.)

VACANCES EN TARENTAISE

Une école très buissonnière

UNE vraie classe, dans un vrai centre de vacances, des enfants qui travaillent tandis qu'à quelques mètres d'eux leurs parents se divertissent. L'association Renouveau et son centre de Bourg-Saint-Maurice (Savoie) proposent en quelque sorte le « monde à l'envers ». Il est 9 heures, mardi 21 juin, treize élèves entre cinq et neuf ans prennent le chemin de leur école : une salle située à l'intérieur du centre de vacances où ont été disposées de grandes tables rondes. Tableaux noirs, cahiers d'écolier, institutrice... pas question de faire semblant. On est venu ici pour travailler.

De l'autre côté de la vitre, débute pour leurs parents un stage de remise en forme de deux semaines pour personnes ankylosées par onze mois de vie citadine. Cet été, la montagne porte encore quelques traces de l'hiver. En effet, à 2 188 mètres d'altitude, le col du Petit-Saint-Bernard est encore recouvert par 2 mètres de neige qui permettent aux adultes, en ce premier jour de l'été, de chausser des skis de fond.

« Notre objectif, explique le directeur du village de vacances de Bourg-Saint-Maurice, M. Jean-Claude Barbier, *s'inscrit dans le cadre de la politique d'étalement des vacances. Nous proposons une formule de séjour en juin qui permette aux parents de se dégager des contraintes scolaires. »*

La seconde quinzaine du mois de juin n'a jamais été dans les écoles une période intense de travail. L'esprit d'un grand nombre d'élèves est déjà largement distrait par les projets de l'été et les perspectives nouvelles qui les submergeront dès les premiers jours de vacances. Alors pourquoi ne pas proposer une alternative scolaire pour cette période de l'année, se sont demandé les responsables de Renouveau ?

Ils n'ont pas souhaité envoyer les enfants à l'école de Bourg-Saint-Maurice, prête pourtant à les accueillir *« car ceux-ci risquaient d'y retrouver une pédagogie classique »*, fait observer M. Barbier. *« En proposant ce type de vacances studieuses, nous voulons également démontrer qu'il est possible de s'instruire autrement qu'à travers les livres et derrière des tables de travail. Ici, les enfants sont en contact avec un autre univers avec d'autres personnes. Notre école peut alors être perçue comme une sorte de second souffle pour l'année scolaire moribonde. »*

Si les matinées sont consacrées aux révisions du programme de l'année écoulée, les après-midi se passent « sur le terrain », au contact des réalités de la vie montagnarde : rencontre avec les alpagistes, découverte d'une centrale hydro-électrique, visite d'une cave coopérative du Beaufortin, observation de la flore et de la faune des Alpes, discussions avec des agriculteurs... L'école se veut ici plus vivante et la plus concrète possible...

Remplir les creux

La formule expérimentée à Bourg-Saint-Maurice depuis deux ans semble satisfaire les parents qui recherchent tranquillité et disponibilité pendant leurs vacances, comme le note le responsable du village « Renouveau », attentif à son coefficient de remplissage en période dite « creuse ». Ni garderie ni école traditionnelle, la classe unique installée à l'intérieur du village de vacances de Bourg-Saint-Maurice donne aux enfants l'impression de vivre une semaine buissonnière.

L'expérience pourrait être étendue à d'autres établissements, souhaitent les responsables de Renouveau. Ainsi au bord de la mer, les activités économiques sont nombreuses et variées ; le lieu est donc propice à l'ouverture d'écoles du même type qu'à Bourg-Saint-Maurice. Mais déjà l'association Renouveau est sollicitée pour ouvrir des écoles de montagne pendant la saison hivernale. Il reste à convaincre les services de l'éducation nationale que l'étalement des vacances ne passe pas nécessairement par l'érosion de la vie scolaire.

CLAUDE FRANCILLON.

★ RENOUVEAU, 2, rue de la Trésorerie, 73000, Chambéry. Tél. : (79) 33-14-27 ou 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004. Paris. Tél. : (1) 278-26-47.

Les seigneurs de l'arène

(Suite de la page 9.)

Les élevages sont nombreux en Andalousie, dans la région de Salamanque et au nord de Madrid (*le Monde* du 26 juillet 1980). Il faut entendre ces bêtes s'engouffrer dans la cape ouverte au soleil, comme pour une offrande, avec *« un souffle rauque comme s'ils vidaient leurs poumons »*. C'est le Minotaure qui prend possession de l'arène.

Bien évidemment, pénétrer sur la planète des taureaux est un long voyage. Un monde fascinant avec ses princes et ses valets, ses seigneurs et ses bandits, enfin, ses traditions et ses légendes. De la couleur, du sang et des « pesetas ». C'est aussi la vie quotidienne de ces « peones » qui ont tous rêvé à la gloire, mais, parce qu'ils n'avaient pas le coup de poignet magique qui agite la muleta et pousse sur l'épée, tanguent d'arène en arène au service du matador. A eux la sale besogne : amener le taureau au picador, à l'espada ; faire courir la bête. Toujours à la merci de la corne qui les éloignera définitivement des ruedos. Café au lait, routes interminables dans de grosses guimbardes, mauvais vins et bout de cigare éteint au bec.

Il faut traîner dans le quartier taurin de Madrid, situé non loin de la Puerta del Sol, avec ses bistrots qui sentent la friture et aux murs tapissés de photos jaunies de toreros et de taureaux pour comprendre, entre plusieurs verres de « vino », que tout ce qui brille n'est pas d'or. Mais entendre sous le coup d'une heure du matin racontée par un vieux « peon » une grande faena d'Ordonez, d'Antonete, de Bienvenida ou de Paco Camino, cela vaut toutes les plazas du monde.

Et en route pour la gloire...

En France aussi la passion taurine démange quelques jeunes gens du côté de Nîmes, d'Arles, de Vic-Fezensac. Une cape, une muleta et une épée, et en route pour la gloire. En septembre prochain, une école de tauromachie, semblable à celle qui existe à Madrid, ouvrira ses portes dans la cité des Antonins. Jean Lafont, manadier qui gîte au Cailar, la Mecque de la bouvine, en sera le responsable. Il espère ainsi former les « docteurs » en tauromachie de demain. Restera alors à trouver des débouchés professionnels pour ces vaillants dans un monde où les Espagnols tirent toutes les ficelles.

A l'heure où l'on parle tant de culture régionale, voici une initiative bien intéressante parfaitement enracinée dans la tradition locale. Dans ces régions du Sud où *« la civilisation du taureau »* n'est pas un vain mot, il est temps, en effet, d'affirmer, épée en main, qu'il existe toujours cette étrange folie : offrir à une foule la mort d'un taureau. Mais voici que les clarines sonnent, la porte du toril s'ouvre...

JEAN PERRIN.

HOTELLERIE

Ibis joue l'urbanité

L'HOTEL deux étoiles est promis à un bel avenir. Les conclusions d'une étude consacrée l'année dernière par le crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises aux touristes français et à leur hébergement le prouvent : les Français souhaitent partir plus souvent à l'occasion de week-ends ou de « ponts » ; ils utiliseront, à ces occasions, de préférence l'hôtel, tant il est vrai que le choix de ce mode d'hébergement va de pair avec la brièveté des congés. Cet engouement pour l'hôtellerie concerne d'abord les établissements deux étoiles : 47 % des personnes interrogées déclarent être descendues, en 1981, dans un hôtel de cette catégorie, qui ne représente pourtant que 19 % du parc hôtelier français. La chaîne Ibis a su profiter de ce créneau que délimitent ces pourcentages discordants de l'offre et de la demande.

Ibis est, en effet, la première marque à s'être lancée dans la bataille des deux-étoiles, en accrochant en septembre 1974 son enseigne à Bordeaux-le-Lac. *Neuf ans plus* tard, la chaîne, filiale du groupe Accor (ex-Novotel), annonce 135 hôtels ouverts ou en chantier, soit 11 765 chambres. Ce score a pu être atteint notamment par le rachat, en février dernier, de la chaîne Minimote. La France compte 93 hôtels Ibis-Minimote ; les Pays-Bas, 4 ; l'Autriche, 2 ; la République fédérale d'Allemagne, 2 ; la Côte-d'Ivoire, 1 ; depuis le 1er juin, les États-Unis, 1 également, à Houston.

« Nous nous sommes un peu trompés à nos débuts, explique Etienne Pauchant, directeur du marketing. *Nous avons cru que le tourisme allait être le moteur de notre développement. Or c'est le voyage d'affaires qui l'a emporté, et qui représente 55 % de notre activité. Nous nous retrouvons avec une fréquentation insuffisante pendant le week-end. Nous travaillons donc à l'élaboration de produits touristiques qui associent la formule train autos couchettes à nos hôtels et à des visites spécifiques : le Musée de l'automobile à Mulhouse, les grottes des Eysies à Périgueux, la pêche en mer à Dieppe. »*

Il faut dire que les prix d'Ibis supportent bien des concurrences. Ils oscillent de 88 F (pour une, deux ou trois personnes) à 260 F à Paris et à 40 dollars (environ 300 F) à Houston. La chaîne est parvenue à ces tarifs en proposant un confort dépouillé : chambre de 15 mètres carrés ; pas de service de chambre ; petit déjeuner dans la salle de restaurant ; le client règle sa nuit à l'arrivée.

La chaîne a mis le cap sur l'étranger. Aux États-Unis, la chambre disposera de 19 mètres carrés, de l'air conditionné, de la télévision et du téléphone. En République fédérale d'Allemagne, la salle de bains n'aura qu'une douche, mais les enfants de moins de douze ans sont accueillis gratuitement lorsqu'ils partagent la chambre de leurs parents. Trois établissements sont en chantier aux États-Unis et sept en R.F.A.

80 % de remplissage

Ibis a également pris conscience que le centre-ville restait l'emplacement idéal, convenant aussi bien aux touristes qu'aux hommes d'affaires. Grâce à Minimote, implanté à Paris, la chaîne a créé une nouvelle marque, Urbis, vouée au cœur des cités. *« Nous rachetons des hôtels vétustes en fonction de leur localisation*, raconte Jean-Pierre Mathias, directeur du développement en France d'Urbis. *Nous les rénovons pour porter leur confort au niveau « deux étoiles » et nous pratiquons des prix de 210 F à Paris. »* Urbis gère l'hôtel parisien de Minimote et en a mis deux autres en chantier à Toulon et à Rennes.

Le développement ne pourra pas être foudroyant, car les immeubles qui intéressent Urbis n'abondent pas. D'autre part, la rénovation d'un vieil hôtel coûte plus cher que la construction d'un neuf. Alors Urbis avancera sans précipitation, assuré qu'il est de remplir à coup sûr les hôtels qu'il parviendra à adapter aux exigences de la clientèle ; car l'implantation en centre-ville assure un taux de remplissage de 80 %. Qui dit mieux ?

ALAIN FAUJAS.

PARTIR

Une ferme du Haut-Doubs

Le Crêt-l'Agneau, c'est d'abord une ferme du dix-septième siècle où l'horloge bat les heures. C'est aussi une excellente base de départ pour randonner sous la houlette d'Yves par les chemins de la montagne franc-comtoise. Liliane mitonne pour une douzaine d'hôtes ses confitures et fume le lard qui agrémentera la cuisine régionale. Une semaine savoureuse pour ceux qui recherchent la nature et une autre perception du temps : « Les parquets des chambres sont en sapin de pays. Se munir de pantoufles S.V.P. ». *1 450 F par personne et par semaine en pension complète.*

★ Yves et Liliane Jacquet-Pierroulet, le Crêt-l'Agneau, la Longeville, 25 650 Montbenoît, tél. : (81) 38-12-51.

A la tyrolienne

Les Français adorent le Tyrol. C'est une montagne tellement bien entretenue, peignée et ordonnée par l'homme ! Une vraie montagne tout de même, pentue, herbeuse, avec des vaches et des chalets colorés. Surtout, il y a des montagnards, les Tyroliens, qui sont peut-être le premier peuple à avoir vraiment apprivoisé le tourisme. Un accueil chaleureux, une ferme d'une propreté à toute épreuve et l'odeur de l'étable ravissent les citadins surmenés. Et il y en a pour toutes les bourses : de 325 F par personne et par semaine (chambre avec petit déjeuner) jusqu'à 537 F, selon la catégorie du gîte rural. Le confort assuré et la montagne en prime.

★ Raiffeisen Reisebüro Tirol, Tourist Center, Salurner Strass 15. G.m.b.h. Innsbruck, ou Office du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 742-78-57.

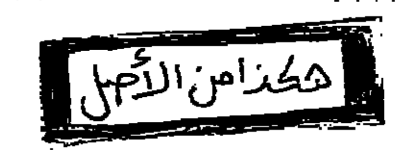

Hippisme

Le jockey qui détestait les courses

LES Anglais tirent à salve. Ils avaient déjà remporté, avec *Caerleon* (prix du Jockey-Club) et *Yawa* (Grand Prix de Paris), deux des trois plus grandes épreuves de ce qui était naguère la « saison de Paris ». *Diamond Shoal* a achevé le triptyque, en s'adjugeant dimanche le Grand Prix de Saint-Cloud. La veille, *Glenstal* avait gagné le prix Daphnis. Et il convient d'ajouter à la série les victoires d'*Aragon*, dans le prix de La Jonchère, de *Prince Gate*, dans le prix de Ris-Orangis, de *Diamond Shoal* (déjà), dans le Grand Prix d'Evry, etc.

Sauf dans la catégorie des pouliches de trois ans, où nous tenons assez solidement la corde, les chevaux anglais et irlandais, cette année, dominent la situation. Leurs écuries ont pris des « lignes » en venant affronter, et souvent battre, nos représentants en début de saison. A mesure que la campagne se développe, et que leur hiérarchie intérieure s'affermit, elles savent exactement à quel niveau de *qualité* puiser dans leurs effectifs en réserve pour désigner des délégués ayant toutes chances de vaincre. Elles tirent presque à coup sûr. Et en économisant les munitions : le calibre nécessaire et suffisant pour gagner, pas davantage ; par exemple, un vainqueur de « groupe II » outre-Manche pour gagner le « groupe I » de Saint-Cloud, comme dans le cas de *Diamond Shoal*.

Pourtant, ce n'est pas sans donner des émotions à ses partisans que celui-ci a rallié le poteau. On a longtemps pu croire, alors qu'il paraissait s'époumoner trois longueurs derrière l'américain *Lemhi Gold* — échappé dès le départ, selon une immuable tactique américaine, — qu'il allait devoir se contenter de la seconde place. Finalement, à 200 mètres de l'arrivée, *Lemhi Gold* faiblit ; *Diamond Shoal* se retrouve en tête, bien calé à la corde. A ce moment, nouvelle émotion : *Lancastrian*, longtemps attardé, terminait mieux que lui. Heureusement, le poteau était là : premier : *Diamond Shoal*, deuxième, *Lancastrian* ; troisième, la petite pouliche *Zalataia* ; quatrième, *Lemhi Gold*.

On avait souri de celui-ci, en mai, après ses débuts français, précédés de l'achat d'une page de publicité dans *Paris-Turf* : le cheval *« qui a gagné 1 116 445 dollars aux U.S.A. »*, qui vient en France *« pour remporter l'Arc de triomphe »*, etc. Il ne faut plus sourire : sa performance de dimanche se situe 10 kilos au-dessus de celle de mai, où il avait fini à la dérive. Nous ne connaissons pas beaucoup de chevaux en Europe qui soient capables d'assurer seuls, détachés du peloton, le rythme que *Lemhi Gold* a donné à ce Grand Prix de Saint-Cloud (à deux secondes du record de l'épreuve, détenu par *Exceller*) et qui aient assez de ressources pour conserver une quatrième place. Dommage que l'intéressé n'ait fait son apprentissage européen qu'à cinq ans : c'est un peu tard pour découvrir avec profit que la gloire hippique européenne ne se conquiert pas en fonçant tête baissée de toutes ses forces, qu'elle réclame de la discipline, un peu de jugeote, et un dosage des efforts. Si la leçon avait été reçue à l'âge scolaire, ce cheval-là, en effet, aurait pu gagner l'Arc.

Un qui ignore également la discipline et qui, lui, est sans excuses (il est encore d'âge scolaire et il porte un nom qui devrait le prédisposer à être aux ordres), c'est *Saint-Cyrien*. On l'a encore vu accomplir tout le parcours du prix Daphnis la tête de travers, se battant contre la main de son jockey, sans parvenir pour autant à trouver un second souffle.

Saint-Martin, en selle sur *Glenstal* (car Saint-Martin était, samedi, dans le clan anglais), lui a, il est vrai, joué un mauvais tour. Sachant qu'il n'y a pire course, pour *Saint-Cyrien*, que celle qui se déroule au ralenti et où son impétuosité lui noue la gorge, il a tout de suite pris la tête du petit peloton du prix Daphnis pour... le freiner au maximum. Le chronomètre a indiqué, 1800 mètres, deux minutes, au moins dix secondes de plus que la normale, la cadence d'une course de comice agricole. Pendant ces deux minutes, *Saint-Cyrien*, que son jockey Freddy Head n'osait porter en avant, de crainte qu'il ne se mette à foncer tête baissée, à la façon de *Lemhi Gold*, s'est épuisé sur son mors. A deux minutes moins quelques secondes, d'un coup, Saint-Martin est passé de l'allure des comices agricoles à celle d'une course de groupe. Tout le monde est resté pantois, à l'exception de *Luderic*, bon second. *Saint-Cyrien* : sixième sur sept. Saint-Martin : premier hors concours...

Un autre grand jockey disparaît. Jean Deforge est mort la semaine passée, à Avignon, victime d'un cancer. Il avait quitté les courses voilà déjà si longtemps (combien : dix ans, douze ?), et on avait gardé le souvenir d'un visage tellement ridé et marqué (séquelle d'un terrible accident de voiture) qu'on le croyait vieux. En fait, il n'avait que quarante-huit ans, l'âge de Piggott, toujours — ô combien ! — en activité.

Fils d'un jockey lui-même mort jeune, et sans que sa notoriété eût dépassé les limites de la Provence (il habitait Avignon), il avait eu la chance d'être confié, au sortir de l'enfance, à Jack Cunnington, le grand faiseur de vedettes des années 45 à 60.

Il n'était pas facile, dans les années 50, de réussir sur les pistes françaises contre (car la réussite, dans ce domaine, ne peut jamais s'établir que « contre ») les Poincelet, les Doyasbère, Johnstone, Moore. Pourtant, aidé par le vieux misanthrope au cœur tendre qu'était John Cunnington, le jeune Deforge se hissa au premier plan. Outre le jockey de son patron d'apprentissage, il fut celui d'Étienne Pollet, d'André Adèle, longtemps celui de l'écurie Rothschild, de l'écurie Boussac.

André Adèle, homme de grande expérience, le considérait comme le cavalier le plus doué qu'il eût connu au long d'une carrière de soixante ans. Il expliquait avec conviction qu'il détenait — seul parmi les centaines de jockeys qu'il avait fait monter — un pouvoir magnétique, imperceptible aux humains, auquel les chevaux étaient sensibles.

Magnétisme ou pas, Deforge abusa souvent de ses dons. Si jamais des infarctus prirent naissance dans les tribunes, ce fut parmi les partisans des chevaux qu'il montait. Il s'était fait une spécialité d'être dernier à l'entrée de la ligne droite et de venir gagner d'un nez.

Mais la volonté de vaincre n'atteignait pas, chez cet homme-là, au niveau des dons qu'elle aurait pu mettre en œuvre.

Était-ce le sentiment, tôt acquis, que ayant en outre épousé une héritière avignonnaise, sa vie matérielle était à l'abri des revers ?

Était-ce timidité, manque de confiance en soi, hantise de l'accident de course (surtout après celui d'automobile) ? Fut-ce un manque d'intérêt — voire un certain dédain et peut-être du mépris — pour un métier qu'il était pourtant capable d'exercer si brillamment ? Jean Deforge ne se départit jamais d'une attitude de dilettante. Personnellement, je crois à la dernière explication : ce grand jockey détestait les courses et éprouvait quelque mépris à l'égard de ceux dont elles sont l'univers, parfois unique.

D'ailleurs, du jour où il décida de raccrocher, on ne l'y vit plus, sauf en août, à Deauville, où, au demeurant, l'attirait la fraîcheur de l'été plus que les chevaux.

Un autre signe : ayant perdu le prix du Jockey-Club avec *Djakao*, un jour où après qu'il eut beaucoup attendu, comme d'habitude, le « nez » de la victoire avait été contre lui, c'est lui-même qui, horripilé par les critiques, avait pris l'initiative de rompre avec l'écurie Rothschild.

Il fallait quelque aigreur de caractère ou une sérénité d'amateur pour rompre alors avec la casaque bleue, qui offrait, bon ou mal an, la chance d'une cinquantaine de victoires.

Jean Deforge s'était retiré près d'Avignon, où il exploitait un domaine viticole constitué autour de vignes appartenant à son beau-père. On l'imagine assez bien regardant se colorer et mûrir son raisin, dans le silence des collines. Le vin, les vignerons, c'est sérieux. En plus, cela sait attendre. Hélas, la mort, elle, ne sait pas.

LOUIS DÉNIEL.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Canard » fait du tourisme...

A vouloir se moquer systématiquement, on risque de passer à côté des vrais problèmes, et le dossier que consacre *le Canard enchaîné* à « L'industrie des vacances » se moque vraiment beaucoup...

Oh ! Tout le petit monde du tourisme y passe : le gouvernement et son contrôle des changes, les syndicats d'initiative, les organisateurs de voyages, Air France, le Club Méd, Trigano, Ribourel, les hôteliers, la planche à voile, les maillots de bain, les Corses, le thermalisme, Lourdes et l'armée (sujets obligatoires), E.D.F., Gault et Millau... Le sommaire est parfait.

La recherche systématique d'un ton goguenard oblige *le Canard* à déterrer des affaires qui ne sont plus d'actualité (les « scandales » de la direction du tourisme : 1979 ; le rachat d'une partie des actions de Gault et Millau par des capitaux sud-africains : 1978). Elle le contraint aussi à ricaner mal à propos ; non, ce n'est pas pour brader les chèques-vacances, dont personne ne veut, mais pour favoriser l'étalement des vacances qu'il est prévu de bonifier ces chèques hors saison.

On aurait souhaité moins de « *Tonton* » et de « *Colombey-aux-œufs-d'or* » et plus d'analyses fouillées sur « *l'engeance de voyages et sur les mauvais tours d'opérateurs* ». En quelque sorte moins de « Canard » et plus de dossier.

Ce pavé dans la mare démythifiera heureusement le clinquant des loisirs et du tourisme pour ceux qui croient encore aux belles images des catalogues. Il laissera de marbre les professionnels et les hommes politiques, qu'ils soient magouilleurs ou sans reproche.

AL. F.

★ *Industrie des vacances. Les Marchands du départ.* « Les Dossiers du *Canard*. » Juin 1983, 20 francs.

Plaisirs de la table

Retrouvailles

ECHAPPÉES en province, retrouvailles d'un Paris enfin estival, ici et là sinon des découvertes mais des retrouvailles et, sur les cartes puis dans l'assiette, des plats à marquer d'une pierre blanche dans le tohu-bohu des mêmes effronteries à la mode et des décevants classiques maltraités.

Au Cap d'Antibes, à *Eden Roc*, encore embelli de travaux hivernaux, la julienne de saint-pierre à l'orange accompagnée de petits oignons et céleri croquant après les cœurs d'artichauts violets à l'essence d'anchois et avant les beaux desserts vous enchanteront (*Hôtel du Cap, Eden Roc*, bd Kennedy, tél. (93) 61-39-01).

Revenir de la côte par le Quercy n'est pas le plus court chemin. Mais l'appétit buissonnier se régale, au *Palladium* d'Alvignac-les-Eaux, Lot (avenue de Padirac, tél. (65) 33-60-23). C'est d'abord le calme provincial et l'accueil d'Alice Vayssouze. Les menus (58, 90 et 128 F, tous comportant fromage ET dessert, bravo !) et la carte. Une carte si régionaliste que l'on ne résiste pas au tourrin, à la fricassée de cèpes paysanne, au coquelet au Cahors, avant les cabécous de Rocamadour. Et quelles belles excursions à l'entour !

Une bonne nouvelle est la création d'une terrasse de plein air et couverte au *Villars Palace* (8, rue Descartes, Paris-5e, tél. 326-39-08). Les soucieuses de la ligne apprécieront la carte des préparations « sobres et pures » de poissons à la vapeur, sur le gril, à la nage, rôtis ou meunière. Peut-être, comme moi, vous vous laisserez tenter par le rouget barbet à la crème d'ail, le brochet au cidre avant le mignon de veau aux groseilles.

Francis Vandehende en sa *Ferme Saint-Simon* (6, rue Saint-Simon, Paris-2e, tél. 548-35-74) propose en sa carte d'été une charlotte (bavaroise) de moules à l'estragon qui rivalise avec la grande assiette de printemps (avec un sorbet de cresson étonnant !) et l'admirable salade de sardines crues marinées au citron, rehaussée d'une sauce raifort-ciboulette. J'ai apprécié encore l'émincé de langue et grenouilles en cressonnette et la tarte soufflée aux abricots.

Dans le cadre si plaisant de *l'Estournel* (1, rue Léo-Delibes, Paris-16e, tél. 553-10-79), le gâteau de raie en gelée safranée et l'aile de raie pochée au vin du Jura font bon ménage avant de simples fruits rouges.

Enfin, à la minuscule terrasse du *Bourdonnais* (113, avenue de la Bourdonnais, Paris-1er, tél. 705-47-96), un fondant de poivron rouge au coulis de tomate sembla rafraîchir le couchant, écarlate à l'horizon, puis la mignonnette de porc au citron vert y ajouta son alacrité. Le jour fondait en bien-être, annonçant les festivités du « grand dessert de Mamy » (pour elle), de la rôtie de chavignol et d'une soupe de fruits frais à la menthe (pour moi).

LA REYNIÈRE.

L'ambassade de la mer

LA ROCHELLE n'est plus ce qu'elle était du temps du quai Vallin et du testament des Donadieu raconté par Simenon. Je veux dire que les armateurs y font grise mine, les industries d'alentour s'éteignent et qu'il faut attendre les vacances pour que l'hôtellerie et la restauration relèvent un peu la tête. Or on ne peut gagner sa vie en quatre mois dans les industies du tourisme. Est-ce pour cela que Jacques Le Divellec a vendu son *Yachtman*, un hôtel dont l'élégance était son restaurant gastronomique *le Pacha* ? Sans doute. Et ce grand chef a pensé que puisque Paris ne venait plus à la mer charentaise, c'était à lui de venir à Paris.

A Paris, où cent restaurants sont à vendre, ce qui ne veut pas dire qu'ils valent quelque chose... A Paris, où *l'Ambassade* pouvait devenir, sur l'esplanade des Invalides, celle de la mer vue par Jacques Le Divellec.

Sagement, Christiane Massia qui règne avec son équipe de jeunes femmes cordons-bleus sur les cuisines du *Restaurant du Marché* et de *l'Aquitaine* (54 et 59, rue de Dantzig, donc voisinant) a pensé qu'en ces temps difficiles il ne suffisait pas de faire bien, mais qu'il fallait faire mieux. C'est-à-dire de se vouer plus encore à la clientèle, d'être, pour elle, « disponible ». Elle a donc cédé son *Ambassade* à Jacques Le Divellec, se retirant en ses berceaux du quinzième arrondissement. Et Jacques Le Divellec s'installera dès septembre à l'Ambassade devenue marine (Le Divellec, 107, rue de l'Université). Ici, les huîtres frémies à la laitue de mer et la terrine de langoustines au foie gras. Là-bas, je veux dire chez Christiane, toujours les mêmes grands plats d'Aquitaine et des Landes.

Tout est bien qui finit bien... Mais où donc irions-nous manger à La Rochelle ? Bah ! Nous pousserons jusqu'à Soubise ou Oléron...

L. R.

Philatélie

N° 1799

FRANCE : retrait de timbres.

Le prochain retrait de timbres, prévu pour le 5 avril, comprendra cinq figurines postales émises l'an dernier : 1,80 F, Lille (18-10) ; 1,80 F, Léon Blum (20-12) ; 2,10 F, Sainte Thérèse d'Avila (22-11) ; 4 F, Balthus « La Chambre turque » (8-11) ; 4 F, La Dentellière de Vermeer (6-9-82).

« POINT PHILATÉLIE »

Depuis le 2 mai dernier, un nouveau « Point philatélie » a été ouvert au bureau de poste de Bellegarde-sur-Valserine Principal dans le département de l'Ain. (Voir *le Monde* du 1er janvier 1983, page 10.)

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 01500 Ambronay (l'Abbaye), le 17 juil. — Exp. ph. « les Dr. de l'hom. ».

⊙ 33700 Mérignac (base aérienne 106), le 17 juil. — « Portes ouvertes ».

⊙ 34120 Pézenas (l'ancienne Maison consulaire), le 19 juillet. — Centenaire Louis-Paulhran.

⊙ 01200 Bellegarde-sur-Valserine (place Carnot), le 22 juillet. — Premiers jeux mondiaux de la paix.

⊙ 03800 Gannat (salle de l'Antenne), le 23 juillet. — Exp. philat. « Hommage à l'aéropostale ».

⊙ 97400 Saint-Denis (hôtel de ville), le 23 juillet. — 25e anniv. de l'Association philat. de l'océan Indien.

⊙ 30430 Barjac (place Charles-Guynet), *du 12 au 15 août. — 20e Foire* des antiquités.

⊙ 66110 Amélie-les-Bains Palador (mairie), les 13 et 14 août. — 41e Festival folklorique international.

⊙ 27930 Miserey (école communale), le 17 août. — 5e anniversaire de la traversée de l'Atlantique nord en ballon.

FRANCE : Traité de Paris.

Le bicentenaire de la signature du traité de Paris, qui mit fin à la guerre d'indépendance américaine (voir *le Monde* des 30 octobre 1982 et 25 juin 1983), marqué par l'émission d'un timbre commémoratif, serait souligné le 3 septembre prochain, probablement en « P.J. » au Musée de la poste. A suivre...

● Nous venons d'apprendre que le timbre du bicentenaire émis aux États-Unis sera mis en vente le 2 septembre à Washington D.C.

● MONACO : La deuxième partie du programme 1983, prévue pour le 9 novembre prochain, comporte quelque trente timbres (avec les quatre valeurs d'un mini-bloc perforé) pour 70,80 F et avec un bloc supplémentaire 80,80 F. Mais pour la combinaison d'inscription sur feuilles de dix timbres la note s'élève à 120,80 F ou 160,80 F suivant la disposition des timbres de la « Belle Époque » qui sont sur la même feuille ou séparément.

● GABON : Quatrième centenaire de la naissance de Raphaël (1483-

1520), P.A., 1 000 fr., « La Dame à la licorne » - Ensemble. Offset, Edila.

En bref...

● BERMUDES : Quatre valeurs « armoiries », 10 c., Sandys ; 25 c., Iles Somers ; 50 c., Pembroke ; 1 $, Somers. Grands formats verticaux.

● CHRISTMAS (îles de) : Vingt-cinquième anniversaire du Club nautique, 27 c., 35 c., 50 c. et 75 cents.

● LESOTHO : Première partie d'une série de « préhistoire », quatre valeurs, 6 s., 25 s., 60 s. et 75 s. Bloc-

feuillet avec un 10 s. grand format au milieu et de chaque côté deux des valeurs de la série.

● VIERGES (îles) : La semaine de l'enfance, 10 c., 30 c., 60 c. et 75 cents.

La première valeur représente Florence Nightingale.

ADALBERT VITALYOS.

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, r. d'Auteuil, 288-02-21. Cadre agréable. Spécial. poissons. Fermé mardi soir et mercredi. Ouvert dimanche.

BAC-MONTALEMBERT

TAN DINH, 60, r. de Verneuil, 7e, 544-04-84. Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. F/dimanche.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd des Batignolles 387-28-87. F. lundi, mardi. Jusqu'à 100 couverts. Paëlla, zarzuella. F/août.

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-1er 723-54-42. Jusq. 22 h. Cadre élégant. F/30 juillet au 29 août inclus.

INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F. dim. 359-46-40. Spécialités indiennes.

Chez DIEP, 22, rue de Ponthieu, 256-23-96. Nouvelles spécialités thaïlandaises dans le quartier. Gastronomie chinoise, vietnamienne. F/samedi midi.

Avenue des Champs-Elysées

N° 142, COPENHAGUE. F/août. 1er étage FLORA DANICA, sur son agréable jardin ELY 20-41. Ouvert tout l'été.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39. SPEC. ALSACIENNES. F/août.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière. 343-14-96. Spéc. F. dim. F/août.

INVALIDES

CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides (7e). 551-87-20 et 705-49-03. Menu 90 F et sa nouvelle carte de Printemps. Grands crus de Bordeaux en carafe. Dans un oasis de verdure. Ambiance musicale. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi. Parking.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 236-10-92. Ses caves du XVe. Fermé dimanche et lundi. P.M.R. 150 F. F/août.

Rue Etienne-Marcel

N° 18, CHEZ PIERROT, Cuisine bourgeoise. 508-05-48 - 508-17-64. Fermé samedi, dimanche. F/juillet.

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd Saint-Germain. F. lundi 354-26-07. Indien et pakistanais. Special. Biriani. Ouvert tout l'été.
RAFFATIN ET HONORINE, 16, bd St-Germain. 354-22-21. F. D., L. midi.

MONTAGNE STE-GENEVIÈVE

LE VILLARS PALACE. M. Taillois propose ses spéc. : POISSONS, COQUILLAGES, banc d'HUITRES, 3 salles. Pianiste t. l. srs. Elégance, 8, r. Descartes. Ouv. T.L.J. : 326-39-08 et 75-50. Ouv. le dim.

MONTPARNASSE

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain, 6e. Carref. Montparnasse Raspail F. mardi 325-12-84. Indien et pakist. Ouvert tout l'été.

LA CLOSERIE DES LILAS, 171, bd du Montparnasse, 326-70-50 et 354-21-68. Souper après minuit. Au piano : Y. MEYER. Ts les jours. Terrasse en plein air.

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon. 265-87-04. F. dim. déjeuner, dîner, souper. Terrasses et sal. Menu 118 F s.n.c., carte. Park. Ouvert tout l'été.

VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-56-54. F. dim. Spécialités indiennes

ORDENER

CHEZ TOI OU CHEZ MOI, 8, rue Marché-Ordener. 229-58-24. Ouv. t.l.j.

PICPUS

LA PALETTE, 307-46-27. 86, bd de Picpus - Spéc. poissons F/sam. midi, dim.

PLACE CLICHY

Rue de Clichy
(près du Casino de Paris)

N° 41, REST. DU CASINO, 280-34-62. DINERS AVANT SPECTACLES. Cuis. traditionnelle. F/sam. midi-dim. Ouvert tout l'été.

WEPLER, 14, place Clichy. 522-53-29 Son banc d'huîtres, ses poissons.

PLACE DU PALAIS ROYAL

JARDIN DU LOUVRE, 2, pl. du Palais-Royal - 261-16-00. Voiturier. Déj. Dîn. Soupers jusqu'à 0 h 30. Fête permanente et cuisine légère. Ouvert tout l'été.

PLACE PEREIRE

N° 9 DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h du matin, 227-82-14. T.l.j. Poissons, grillades, ses Spécialités. F/août.

LE SAINT-SIMON, 116, bd Pereire, 380-88-68. F. dim. Ses Spécialités de poissons. Menu à 110 F s.n.c. Terrasse.

PORTE MAILLOT

CHEZ GEORGES, 273, bd Pereire, 574-31-00. F. *samedi*. Maison cinquantenaire, l'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Gigot, train de côtes tranchés devant vous. Vins de propriétaires. Terrasse.

PORTE D'ORLÉANS

LE FRIANT, 40, r. Friant, 539-59-98. Fermé dim. Spéc. Périgord. Poissons.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86 - 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e. Fermé le dimanche. F/22 juillet au 21 août.

RICHELIEU-DROUOT

AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier, 770-68-68 et 770-86-50. Son étonnant MENU à 95 F. s.c. Salons. Décor centenaire. Vins du Val de Loire. F. Dim.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 60 F. Confit 60 F. F/9 juillet au 16 août inclus.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux. Ouvert tout l'été.

PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, 222-13-35. Menu 70 F. O. t. l. j. Ouvert en août.

ST-GERMAIN-ST-MICHEL

ALSACE A PARIS, 326-89-36. 9, pl. St-André-des-Arts, 6e, T.L.J., grillades, choucroute, poissons. SALONS. Dégustation d'huîtres et coquillages. Ouvert tout l'été.

SAINT-MICHEL

LAPÉROUSE, 51, q. des Gds-Augustins, 326-68-04 - 326-90-14. Menu dégust. 240 F s.n.c. Carte prix fixe 190 F vin et s.c. Grande carte. Ouvert tout l'été.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

VIEUX GALION, 4e ét. LON 26-10. ● Une table raffinée à bord d'un navire du XIXe siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations. Parking.

Jeux

échecs N° 1028

UN TRAVAIL DE FOURMI

(50e Championnat de l'U.R.S.S. Moscou, 1983)

Blancs : O. ROMANISCHIN
Noirs : A. KARPOV

Début Reti

1. Cf3	Cf6	33. Dç6	é5
2. g3	d5	34. Fg3	Dé1+
3. Fg2	ç6 (a)	35. Rg2	é4!
4. 0-0	Fg4	36. Fxé4	Dxé2 (u)
5. ç4 (b)	é6	37. Ff3	Dé7
6. Cé5 (ç)	Fh5	38. Dd5	d3
7. d4	Cb-d7	39. Ff4	Fg5!
8. Cç3	Fé7	40. Fxg5	hxg5
9. çxd5	Cxé5	41. Da5 (v)	Df6
10. dxé5	Cxd5	42. Db4 (w)	Dé5
11. Dç2	0-0	43. Dd2	Fé4
12. h3 (d)	Da5	44. Dé3 (x)	Fxf3+
13. Cxd5 (é)	çxd5	45. Dxf3 (y)	Dd5!! (z)
14. g4	Fg6	46. Dé4+	Rh6
15. Db3	Ta-ç8! (f)	47. Dd4	Dç6+
16. Fé3 (g)	Tç4 (h)	48. Rg3	Dç7+!
17. Tf-ç1 (i)	h5	49. Rg2	Dç2
18. a4 (j)	Txç1+ (k)	50. Dé4 (aa)	Dç3
19. Txç1	bxa4 (l)	51. Dd5	d2
20. Db7 (m)	a3!! (n)	52. Dxf7	Dç6+
21. Ta1 (o)	Fb4	53. f3 (ab)	Rh7
22. bxa3	Fç3	54. Db3	Dd6
23. Td1	Dxa3	55. Dç2+	Rh6
24. Dxa7	Db3	56. Dd1 (aç)	Dd3!
25. Tç1	Fxé5 (p)	57. Rf2	Rg6
26. Dd7	h6	58. Rg2	Rf7
27. Ff3	Ff6! (q)	59. Rf2	Rf8
28. Tç8	Txç8	60. Rg2	Ré7
29. Dxç8+	Rh7 (r)	61. Rf2	Rd6
30. Dç5	d4!	62. Rg2	Rç5 (ad)
31. Ff4 (s)	Dç3	63. abandon.	
32. Dd6 (t)	Da5!		

NOTES

a) Plusieurs formations sont envisageables pour les Noirs : *soit 3..., é6* ; 4. 0-0, Fé7 ; 5. d3, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ; 7. é4, Cç6 ; 8. é5, Cf-d7 ; 9. Té1, b5 *soit 3..., g6* ; 4. 0-0, Fg7 ; 5. d3, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ; 7. é4, Cç6 ; 8. ç3, Fg4 *soit 3..., Ff5* ; 4. d3, é6 ; 5. 0-0, ç6 ; 6. Cb-d2, Fé7 ; 7. b3 ou 7. Dé1 *soit encore 3..., ç6.*

A noter que *3..., Fg4* est prématuré : 4. ç4, ç6 ; 5. Cé5, Fh5 ; 6. çxd5, çxd5 ; 7. Db3.

b) Ou 5. b3 ; 5. h3 ; 5. d3.

ç) Le fianchetto du F-D est également jouable.

d) Menaçant d'enfermer le Fh5 par g4 et é4.

é) Si 13. g4, Fg6 ; 14. é4, Cb4 et 15..., Dxé5.

f) A l'issue de l'ouverture, les positions sont complètement équilibrées et ne recèlent aucune autre perspective qu'une ennuyeuse nullité. Un champion du monde comme Karpov ne se décourage pas pour autant et recherche inlassablement l'initiative.

g) Le gain du pion b7 est trop dangereux : 16. Dxb7, Fç5 ; 17. Db3, Fd4 menaçant 18..., Ta-b8.

h) Et non 16..., b5 à cause de 17. a4 ; si 16. ...Tç7 ; 17. Tf-ç1, Tf-ç8 ; 18. Txç7, Txç7 ; 19. Fd4 et tout est tranquille.

i) Refusant encore, à juste titre, le gain du pion b7 : 17. Dxb7, Fç5 ; 18. Fxç5, Dxç5.

j) Les Blancs commencent à s'énerver devant le jeu entreprenant de leur adversaire. La prise 18. Txç4 n'est pas agréable : 18..., bxç4 ; 19. Db7, Fç5.

k) Ou 18..., bxa4 ; 19. Db7, Fç5 ; 20. Txç4, dxç4 ; 21. Fxç5, Dxç4 ; 22. Txa4, Dxé5.

l) Karpov a gagné un pion (doublé sur la colonne a), mais la victoire n'est pas encore visible.

m) 20. Ta1 semble préférable : après 20..., a3 ; 21. bxa3, h5 ou 21..., Fç5 les Noirs peuvent chercher de microscopiques avantages.

n) Se débarrassant au bon moment du pion doublé, ce que les Blancs n'attendaient pas puisqu'ils menaçaient le Fé7.

o) Si 21. Dxé7, axb2 et si 21. bxa3, Fxa3 ; 22. Ta1, Dç3.

p) Karpov coutinue son travail de fourmi et se retrouve avec un pion de plus.

q) Interdit l'avance du pion blanc h3.

r) Maintenant commence vraiment le travail de la réalisation de l'avantage.

s) Naturellement si 31. Fxd4 ?, Dd1+ et 32..., Dxd4.

t) Si 32. Dxç3, dxç3 ; 33. Fç1, Fg5 ; 34. é3, Fd3 etc.

u) Après ces échanges, l'avantage des Noirs s'est renforcé : le pion de plus est un pion passé.

v) Empêchant 41..., Dé1.

w) Dans ses commentaires (« 64 », juin, 1983), Karpov trouve pour les Blancs la ressource : 42. Dd2, Dé5 ; 43. Dé3, Dxé3 ; 44. fxé3, d2 ; 45. Fd1, Fd3 ; 46. Rf3, Rg6 ; 47. é4, Rf6 ; 48. Ré3, Ff1 ; 49. Rxd2, Ré5 ; 50. Ré3, Fxh3 ; 51. Fé2, Fg2 ; 52. Fç4!! et la nulle est assurée.

x) Maintenant c'est trop tard.

y) Et non 45. Rxf3, Dd5+.

z) Le plus fort coup de la partie. La D noire doit surveiller les cases blanches é8-d7-d5-f5-b3-d3 pour éviter l'échec perpétuel. Si 46. Dxf7, d2!.

aa) Si 50. Dd5, d2 ; 51. Dxf7, Dç6+ ; 52. Rg3, Rh7! et les Noirs gagnent.

ab) Si 53. Rh2, Rh7 ; 54. Df5+, Dg6 ; 55. Dd7, Dç2 ; 56. Dé8, Dç7+ ; 57. Rg2, g6 avec gain (ou 56. Df7, Dç8 ; 57. Dd5, Dç7+ ; 58. Rg2, Dç2 ; 59. Df7, Dç6+ et 60..., d1=D).

aç) La fin est proche.

ad) Passant sur les cases noires jusqu'en b2 ou ç3 avant de forcer l'échange des D.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1027
(V. BRON 1979)

(Blancs : Rf1, Fç4, Cg2, Pb6, h2. Noirs : Rh3, Th5, Fd2, Ch6, Ph4.)

1. b7, Tf5+ ; 2. Rg1!, Tf8 ; 3. Fé6+ Cg4 ; 4. Fç8, Ff4! (si 4..., Fb4 ; 5. Cé3!) ; 5. Cxf4, Txf4 ; 6. b8=T!! (et non 6. b8=D?, Tf1+ ; 7. Rxf1, pat), Tb4! ; 7. Fa6!! (si 7. Tb7?, Txb7 ; 8. Fxb7, Cxh2), Txb8 ; Ff1 mat!.

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI
(1977)

a b c d e f g h

BLANCS (4) : Ré2, Tb8, Cf8, et g4.

NOIRS (5) : Rg8, Dd6, Pé3, b7. et h5.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1026

INVITATION AU CAVENDISH

Même en tournoi par paires, il faut savoir parfois renoncer à faire une levée de mieux pour prendre le maximum de chance de réussir le contrat.

Cette donne du tournoi annuel sur invitation du Cavendish Club en est une illustration.

	♠ V 7 4 ♡ 8 4 ♢ A 10 5 ♣ 9 7 6 4 2	
♠ 9 ♡ A R D V 10 9 7 3 ♢ 7 2 ♣ V 10	N O E S	♠ D 6 5 2 ♡ 5 2 ♢ D 9 8 6 ♣ R 8 3
	♠ A R 10 8 3 ♡ 6 ♢ R V 4 3 ♣ A D 5	

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rosenberg	Manfield	Manwood	Woolsey
4 ♣	passe	4 ♡	4 ♠...

(4 ♣ : huit Cœurs maîtres sans gros honneur à côté.)

Ouest ayant entamé l'As de Cœur, puis le Roi de Cœur, *comment Woolsey a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense, les atouts étant 4-1 ?

Réponse :

Woolsey a défaussé le 5 de Trèfle ! En jetant ainsi une perdante au lieu de couper, il obligeait Ouest à rejouer dans coupe et défausse ou à contre-attaquer dans une fourchette des autres couleurs.

Si Ouest joue atout le déclarant capturera la Dame de Pique... Il lui suffira, en effet, de jouer le Valet de Carreau, qu'il laissera prendre par la Dame de Carreau pour avoir deux reprises au mort avec As 10 à Carreau. L'une servira à faire l'impasse au Roi de Trèfle et l'autre à prendre la Dame de Pique si elle est quatrième avec le 9 de Pique.

Si Ouest contre-attaque Carreau, le déclarant donnera la Dame de Pique...

En fait, Ouest joua Trèfle, Sud donna alors la Dame de Pique et, à la fin, sur le 10 de Pique, *il squeeza Est* à Carreau-Trèfle :

♢ A 10 5 ♣ 9 7
——— ♢ D 9 8 6 ♣ R
♠ 10 ♢ R V 4 3

Le plus curieux est que Woolsey aurait même pu faire *onze* levées à cause du 9 de Pique sec : As, Dame de Trèfle, As de Carreau, Valet de Carreau, Roi de Carreau, 4 de Carreau coupé, Valet de Pique...

LES PLACEMENTS DE LATTÈS

Le mathématicien Robert Lattès, ancien champion du monde de bridge, a découvert que la donne suivante, où il semblait impossible de faire dix levées, permettait de poser un véritable problème à jeux ouverts.

	♠ A D 9 8 4 ♡ A 6 3 ♢ 8 5 ♣ A D V	
♠ 7 3 ♡ R 8 2 ♢ A D 9 3 ♣ 10 9 8 7	N O E S	♠ 5 ♡ V 10 9 7 ♢ V 10 6 4 2 ♣ 5 3 2
	♠ R V 10 6 2 ♡ D 5 4 ♢ R 7 ♣ R 6 4	

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

A la suite de quelles annonces pourrait-on arriver au contrat assez rare de « 4 SA » si Sud est donneur ?

Voici une séquence possible :

Sud	Nord
1 ♠	2 ♣
2 ♠	3 ♡
3 SA	4 SA
passe	

Sud, « terrifié » par la perspective d'aboutir au chelem avec une ouverture aussi laide, juge prudent de passer sur ce « 4 SA » qui, pour certains experts, n'est pas un Blaxkwood.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® N° 167

LES MOTS AVEC « Q » SEC

Scrabble-Club de Tours, Foyer des rives du Cher, rue Toulouse-Lautrec, 16 mai 1983. Tournois le lundi à 20 h 30.

En français comme en latin, la lettre Q est toujours suivie d'un U, sauf dans les mots CINQ (du latin quinque*) et COQ (onomatopée). Les mots arabes comportant un Q (21e lettre de l'alphabet) ont traditionnellement été transcrits en français avec un C (CAFÉ, CAID) ou un K (KALI, KABYLE). Mais le K français a également servi à transcrire le K arabe, 22e lettre de l'alphabet (KRAK, château-fort, et KHOL). Depuis quelques lunes, les mots arabes nouvellement francisés sont transcrits étymologiquement, d'où l'apparition de mots avec Q sans U : IRAQIEN, -ENNE, QASIDA (poème de l'époque archaïque), QIBLA (direction de La Mecque) et enfin QAT, arbrisseau dont les feuilles ont des propriétés excitantes lorsqu'elles sont mâchées ou infusées. Notez enfin que QAT et KHAT, c'est KIF-KIF.*

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEVSIAV			
2	FSAIOSI	AVIVEES	H 3	84
3	TTTIROC	OSSIFIAI	5 E	94
4	EERTAXI	TRICOTAT (a)	3 B	74
5	PCTEERA	EXTRAIE	2 I	124
6	EEGUHLN	CREPITERA (b)	L 1	84
7	H+KIMUSE	ENGLUEE	O 2	38
8	MUE+NNUL	SIKH	10 N	50
9	NU+WGPAU	LUMEN	1 E	21
10	NUGU+YRE	SWAP	F 5	35
11	UGURE+O?	YIN	M 9	43
12	JOSUDER	ROUGEU(R)	G 8	67
13	D+AABZDH	SEJOUR	15 G	50
14	DABZD+NE	HA	14 J	28
15	BNNEOL?	DEBANDEZ (c)	12 A	116
16	MMRUAIE	BLOND(I)NE (d)	A 8	140
17	MI+LTAFE	HUMERA (e)	O 10	36
18	AELMT+OS	VIF	6 H	35
19	AEL+IQLD	MOTS (f)	12 J	23
20	DEL	QIBLA (g)	C 10	28
		IDE	11 C	15
				1177

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

NOTES

(a) Ou CROTTAIT.
(b) Moins spectaculaire, mais plus lucratif : RECEPAT, 1 C, 89.
(c) ... Un bras blessé ou un ressort.
(d) ENNOBL(I)E, B 5, 63.
(e) EMMURAI, implaçable.
(f) MALTOSE, MOLESTA, MOLETAS, implaçables.
(g) Direction de la Mecque.

Résultats non communiqués.

★ La Fédération française de scrabble a déménagé. Nouvelle adresse : 96, boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. : (1) 380-40-36, de 12 h à 13 h et de 14 h à 16 h.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 257

Horizontalement

I. Au dernier acte de la comédie. – II. Il faut faire avec. Va d'étonnements en étonnements. – III. On s'étonne qu'elles ne rougissent pas. Sous certains horizons. – IV. Tente. Ou il est servi, ou il a servi au loin. – V. Article. Les angles ne sont pas son fort. – VI. Réfléchit. Serait tout à fait « in ». – VII. Va au pilon. Ne laissent rien à la traîne. En laissent. – VIII. C'est un frère. Article. Souhaitée par Agnès. – IX. Sanctionnèrent. Inspirée pour Barrès. – X. Changent avec excès.

Verticalement

1. Cure de jouvence. – 2. Met à jour. Mène les danses. – 3. A de l'allure. En Argentine. – 4. Peut entraîner une correction. En Bulgarie. – 5. Prendront une assurance. Note. – 6. Leur emploi est assuré. – 7. Recouvre. Prirent la parole. – 8. Fait tenir debout. Symbole. – 9. Affiche une certaine morgue. – 10. Note. Pronom. Une voix venue du froid. – 11. Il n'a pas de gros moyens. Montre sa joie. – 12. Sa descendance est encombrante. Tati ? – 13. Font des boucles.

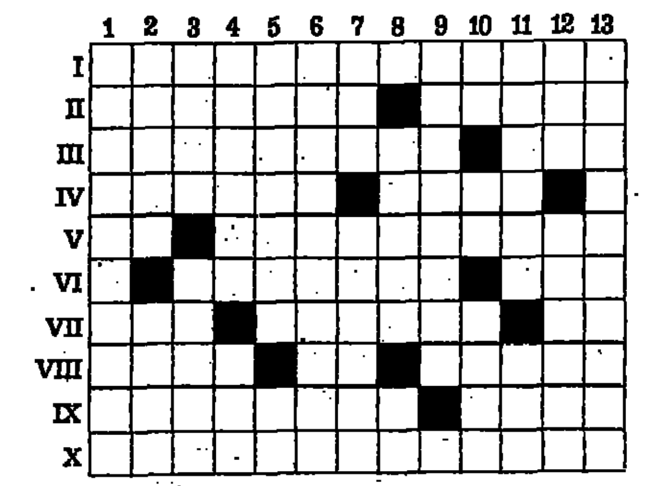

SOLUTION DU N° 256

Horizontalement

I. Rio-de-Janeiro. – II. Enfumai. Club. – III. Je. Cirrhoses. – IV. Oxford. Ou. Ré. – V. Upls. Initier. – VI. Ile. Enori. Nv. – VII. Siamois. Lote. – VIII. Squale. Pli. – IX. Au. Terrienne. – X. Névé. Eus. Ton. – XI. Terrassement.

Verticalement

1. Réjouissant. – 2. Inexpliquée. – 3. Of. Fléau. Vr. – 4. Ducos. Mater. – 5. Emir. Eole. – 6. Jardinières. – 7. Air. Nos. Rus. – 8. Hoir. Pise. – 9. Ecoutille. – 10. Ils. Ointe. – 11. Ruèrent. Non. – 12. Observèrent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®
N° 257

Horizontalement

1. ACCEHOS (+1). – 2. AMNOPST. – 3. EHINOPS. – 4. AAEILORV. – 5. EGINORT. – 6. CILNOOTU. – 7. AHILLNOS. – 8. CEEELRTU. – 9. EEQSUU. – 10. CEEORSSU (+ 3). – 11. DEEEISS. – 12. ABELORTU. – 13. AEIORSSU. – 14. CEILNOR. – 15. CEOORST. – 16. AEIINNS.

Verticalement

17. AELPSTU. – 18. DGNOORS. – 19. ACEIOSSS (+ 1). – 20. CEILOOPT. – 21. CCEHINO. – 22. AENQTTU (+1). – 23. AEEGNSUU. – 24. EEEILOST (+ 1). – 25. ACEILOV (+ 2). – 26. AIMNSSTU. – 27. MOOPSSU. – 28. ABGIORRU. – 29. AALNRSV. – 30. EEISST (+ 1). – 31. BEEEILNP.

SOLUTION DU N° 256

Horizontalement

1. PATUREE. – 2. DUCHES (DECHUS). – 3. NAITRONT. – 4. DESIGNS. – 5. ENTUBERA. – 6. ROGNAGE. – 7. INERTIE. – 8. DELIBERE. – 9. HELICES (LICHEES). – 10. RIVALITE (TRIVIALE). – 11. ALENES. – 12. THEORISE (THEORIES). – 13. ORBITE (BOITER RIBOTE). – 14. ASSORTIS. – 15. EGERIES (EGRISEE ERIGEES). – 16. HEURES.

Verticalement

17. PODAGRE. – 18. ACIDOSE. – 19. OUTSIDER (ETOURDIS OURDITES RUTOSIDE). – 20. TISSAGE (GITASSE). – 21. HOTELIER. – 22. REGALADE. – 23. GELIVITE fissuration par le gel. – 24. ENSEVELI (NIVELEES). – 25. ICARIENS (INCISERA RICAINES). – 26. DIATRIBE. – 27. CRIBLER. – 28. TALITRE, crustacé des plages. – 29. RENALES. – 30. CINETIR (CITRINE INCITER). – 31. STRADIOT, soldat grec. – 32. ENURESIE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

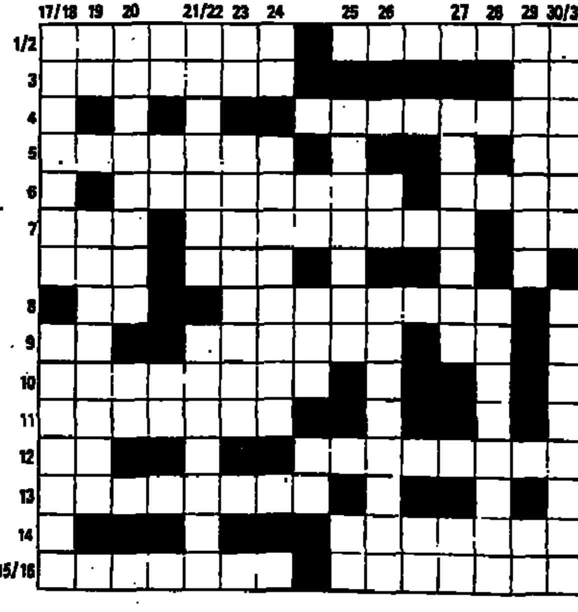

RELIGION

Un entretien avec le Père Defoix

(Suite de la première page.)

» Le contexte français, pour de multiples raisons, est totalement différent, car notre pays se situe dans le contexte de la dissuasion comme prévention de la guerre nucléaire. Une stratégie d'emploi de l'arme atomique, pour ce qui est de la France, est absolument impensable pour des raisons politiques, éthiques, et même techniques et militaires. C'est du moins ce que j'ai compris lors de mes précédentes consultations.

» Les évêques de France sont très préoccupés de cette question parce qu'il s'agit, non pas simplement de la moralité de l'intervention nucléaire, laquelle serait difficile à défendre bien entendu, mais d'un phénomène beaucoup plus large de société, qui concerne nos relations internationales, ainsi que l'orientation de notre politique de défense, et qui dépasse le fait militaire à proprement parler. Il va de soi que les évêques français veulent consulter le plus largement possible. Ceci étant, cette réflexion demandera certainement du temps. Il ne s'agit pas, en effet, de produire un document à la hâte qui ne tienne pas compte de toute l'ampleur de ce problème.

— *La récente déclaration des évêques américains* « Le défi de la paix » *condamne non seulement le* « premier recours » *à l'arme nucléaire, mais demande* « l'arrêt immédiat et vérifiable des essais, de la production et du déploiement des armes nucléaires en U.R.S.S. et aux Etats-Unis ». *On a dit que les épiscopats européens — et le Saint-Siège lui-même — étaient réticents pour accepter une position aussi radicale (étant donnée leur situation géo-politique), préférant s'en tenir à la prise de position plus modérée de Jean-Paul II (exprimée devant l'ONU en juin 1982) :* « Dans les conditions actuelles, une dissuasion basée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme moralement acceptable ». *Pouvez-vous nous dire sur quels points précis les positions française et américaine divergent ?*

— D'abord je suis gêné pour vous dire en quoi les positions françaises et américaine divergent puisqu'il existe une position américaine alors *qu'il n'y a pas encore à proprement* parler une position française. Toutefois, il faut bien lire le texte américain : il est question dans ce texte d'accords immédiats, bilatéraux et vérifiables afin d'arrêter l'expérimentation, la fabrication et le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires. Tout est dans le terme « bilatéral ».

Pour un arrêt bilatéral

» Autrement dit, cet arrêt, dans la mesure ou il pourrait être réellement bilatéral, qui peut le refuser ? Dans la mesure où cette escalade de la terreur et de la violence pourrait être désamorcée, il va de soi qu'un arrêt immédiat et bilatéral de l'expérimentation, de la fabrication ou du déploiement des systèmes d'armes deviendrait possible. La question fondamentale sur laquelle nous sommes tous d'accord, c'est comment parvenir à ces accords bilatéraux ?

» En ce sens, je dirai que la position américaine est moins nouvelle qu'on a pu le dire, car ce serait l'arrêt *unilatéral* qui serait une nouveauté radicale. Seulement la question devient alors celle-ci : si une puissance prenait l'initiative d'un arrêt unilatéral, cela ne laisserait-il pas libre cours à l'expansion, aux menaces, voire aux interventions de la puissance adverse ?

» Il ne nous semble pas, pour nous Églises, que nous ayons directement à condamner et à juger de l'extérieur ce que des hommes responsables au plan politique et militaire engagent comme choix au nom même de leur propre compétence. Cela ne veut pas dire pour autant que nous restions aveugles par rapport à certaines logiques politiques ou militaires. Nous ne sommes pas silencieux devant l'exploitation de la haine et de la peur, voire l'exaltation de la menace comme type de rapport à d'autres peuples.

» Ce que dit le pape dans la citation que vous faites de son message à l'ONU, et que, d'ailleurs, les Américains ont intégrée, ainsi que les Allemands et les Hollandais, c'est que, en fait, la dissuasion, qui est donc la réponse à cette situation de menace, ne saurait être qu'une sécurité provisoire.

Nous ne gérons pas le paradis

» Si nous avons quelque chose d'original à dire, c'est non pas de tenter de moraliser l'armement nucléaire, pas plus que nous ne pouvons moraliser l'armement conventionnel, compte tenu des performances des armes modernes à l'heure actuelle. Notre responsabilité spirituelle et morale nous conduit à interroger les populations et les gouvernants sur la nature même du tissu international qu'ils sont en train d'établir et sur les affrontements économiques ou les conflits ethniques, voire culturels, d'aujourd'hui, qui sont à la racine des menaces d'un pays à l'autre. Nous avons à travailler pour prévenir les conflits, promouvoir des actions de réconciliation et substituer la logique d'une paix dans la liberté à l'engrenage de la violence totalitaire.

» *Sur un sujet qui met en jeu la* vie et la survie de millions de nos compatriotes, personne ne peut se payer le luxe d'être naïf ou mal informé. De là il ne s'ensuit pas du tout que les chrétiens aient à s'aligner sur qui que ce soit, mais ils doivent prendre la responsabilité des conséquences de leurs propos.

» Il ne s'agit pas de renier quoi que ce soit de l'éthique et d'une morale de l'homme, pas plus que de l'esprit de l'Évangile. Mais il nous faut situer ces exigences dans le contexte géo-politique qui est le nôtre. Et c'est cela le paradoxe du chrétien et de l'homme dans le monde : nous ne gérons pas le paradis, et c'est bien dommage !

— *La dissuasion nucléaire française actuelle repose sur une stratégie « anticités », alors que dans un document récent,* « Quelle défense pour quelle paix ? », *la commission Justice et paix récuse cette stratégie comme immorale. Est-ce que vous signeriez cette page ?*

— Je ne suis pas sûr que le texte de Justice et paix vise ici la dissuasion. Il récuse la stratégie « anticités » comme préparation assez immédiate à l'emploi de l'armement nucléaire. Le concile Vatican II l'avait dit avec beaucoup de force. Renoncer à la stratégie « anticités », c'est une des urgences morales les plus fortes, je crois, de notre époque. Mais le problème c'est que nous ne pouvons y renoncer que si cette mesure est bilatérale. Le paradoxe de la paix à l'ère nucléaire, c'est justement qu'on ne puisse prévenir la guerre qu'en agitant de tels spectres de destruction d'humanité.

» Ce qu'il y a derrière la conception française de la stratégie « anticités » — me dit-on — c'est la volonté de faire peur et non pas la volonté de l'emploi, car nous savons fort bien que d'une façon ou d'une autre nous serions détruits dans cette affaire. C'est la volonté de décourager tout adversaire, et donc nous revenons au problème de la dissuasion.

» Nous ne pouvons sortir de ces contradictions qu'en instituant d'autres règles que celles de la violence armée, d'autres modes de défense que ceux qui se fondent sur la menace. Les objectifs de justice et de liberté solidaire sont une alternative à ces désordres de la force. Il est nécessaire de le rappeler, et c'est le rôle indispensable des instances morales dans ce débat.

Une protection fragile et dangereuse

— *L'argument couramment utilisé par les militaires, c'est de dire que concrètement l'arme nucléaire de dissuasion est destinée à empêcher la guerre, et, en effet, depuis quarante ans nous n'avons pas eu de guerre nucléaire grâce à ce fameux équilibre de la terreur. Dès lors peut-on qualifier d'immorale une arme de « non-guerre » ?*

— Là nous retrouvons le sens de ce que le pape Jean-Paul II dit à propos de la dissuasion. Je dirai : ce n'est pas l'arme en elle-même qui est immorale, c'est l'epmloi que nous en faisons ou la façon dont nous l'utilisons. Si nous avons connu un répit de quarante ans, comment ne pas rappeler que cette protection est fragile, qu'elle est dangereuse ?

» Contre le surarmement nucléaire, il n'y a qu'un remède qui aille jusqu'au fond du problème, c'est celui du développement solidaire des peuples. La dissuasion ou l'arme nucléaire n'est pas un instrument militaire, c'est d'abord un instrument politique, et c'est cette politique qui est en cause derrière la question des armes nucléaires. Et en ce sens je crois qu'on ne peut pas dissocier le nucléaire du conventionnel et de la vente des armes.

» Il faut savoir ce que nous défendons. Est-ce que ce sont des intérêts économiques ? Est-ce que ce sont des hégémonies politiques ou est-ce que c'est une certaine civilisation, une certaine conception même de la vie nationale et internationale fondée sur les droits de l'homme ?

— *En France, tous les partis politiques sont en faveur de l'armement nucléaire français. Une condamnation de l'Eglise d'ordre éthique ne risquerait-elle pas de rompre ce consensus national ?*

— Le rôle de l'éthique ne se réduit pas à condamner, c'est aussi de proposer des valeurs positives : ici, une autre manière de faire la paix, de qualifier humainement ce que vous appelez le consensus, car que vaudrait un consensus fondé uniquement sur la peur ou la démission ? Accepter comme telle votre critique — le danger de remettre en cause ce consensus, — c'est consentir à ce que la population française se démette de ses responsabilités et abandonne sa défense à des techniciens ou à des spécialistes de la chose politique.

» Ce que je souhaite, c'est que, justement, ce débat ne s'enferme pas dans le seul domaine des hommes politiques, mais devienne le problème de société qu'il est fondamentalement. La vie et la mort, la survie et la défense nationale, sont une responsabilité commune. »

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

APRÈS LA MORT DE SUZETTE DUFLO

Un témoignage du pasteur Maury

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, qui a célébré, vendredi 8 juillet à Paris, en l'église réformée du Luxembourg (sixième arrondissement), un service d'action de grâces à la mémoire de Suzette Duflo, figure importante du protestantisme français, décédée le 2 juillet, nous a adressé le témoignage suivant :

Avec Suzette Duflo, c'est une des figures les plus marquantes du protestantisme français de ces dernières années qui vient de disparaître. Profondément enracinée dans la foi chrétienne, elle n'a cessé de militer dans son Eglise et à ses frontières pour une ouverture à tous les autres, traduisant une espérance sans faille dans la puissance salvatrice de l'Evangile.

Discernant les aspirations nouvelles des femmes au sortir de la guerre, Suzette Duflo créait, avec d'autres, dès 1945 le mouvement Jeunes Femmes qui compta jusqu'à douze mille membres. Le pasteur Boegner a pu dire qu'il représenta, avec la Cimade, l'entreprise la plus novatrice du protestantisme français d'après-guerre. Venues d'horizons très divers, des femmes ont ainsi découvert leur identité, pris en charge leur condition et se sont donné les moyens d'intervenir dans un monde en crise, dont elles voulaient accélérer le changement. Nombre d'entre elles ont apporté depuis, dans l'exercice de leur vie professionnelle, politique, associative, syndicale, la vigueur de pensée, le respect d'autrui, la confiance inventive et persévérante que la fondatrice du mouvement considérait, quant à elle, comme les exigences mêmes de l'Évangile.

Mais son action ne se limite pas à la tâche considérable de l'animation du mouvement Jeunes Femmes, qu'elle présida pendant près de vingt ans. Déjà auparavant, elle avait engagé ses dons au service des mouvements de jeunesse, notamment des unions chrétiennes de jeunes filles et de leur branche adolescentes. Et elle participa très activement à la création, en 1950, de l'Alliance des équipes unionnistes, qui regroupa la majeure partie des mouvements de jeunesse protestants pour un service et un témoignage plus engagés.

Dans l'Église réformée de France, comme déléguée laïque au synode national, et comme membre de sa commission des ministères, elle a défendu avec persévérance la place des femmes dans l'Église et a joué un rôle important dans la réflexion qui a conduit à ouvrir aux femmes l'accès au ministère pastoral.

En 1961, elle est rentrée au Conseil de la Fédération protestante de France et, en 1963, elle devenait membre de son bureau. Là encore, son action a toujours été dans le sens de l'ouverture et a grandement contribué à l'élargissement aux institutions, œuvres et mouvements protestants qui a fait de la Fédération protestante une institution originale qui donne du protestantisme français une image qui ne se limite pas à ses seules Églises, mais reflète aussi toutes les activités de service et de témoignage qui se développent à leurs frontières.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les « scrupules » d'un terroriste arménien

La dixième chambre correctionnelle de Paris que présidait M. Henri Malergue, a condamné, jeudi 7 juillet, à trente mois de prison Abraham Tomassian, membre de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), qui, le 22 janvier, avait lancé deux grenades défensives dans les locaux de la compagnie Turkish Airlines, 34, avenue de l'Opéra, à Paris. Cet attentat n'avait causé que des dégâts matériels et Abraham Tomassian, qui devait être arrêté immédiatement, répondait donc des seuls délits de destruction de biens mobiliers ou immobiliers par l'effet d'une substance explosive.

Ce fut devant une assistance attentive, composée essentiellement de membres de la communauté arménienne, un procès en deux temps situé sur deux plans bien distincts. D'abord l'histoire, l'équipée d'Abraham Tomassian, né en 1956 au Liban, « *jamais condamné, ni en France ni ailleurs* » qui a volontiers raconté comment il fut volontaire pour être envoyé de Beyrouth à Paris le 15 janvier 1983, comment il débarqua seul à Orly, rencontra un peu plus tard un inconnu qui lui remit deux grenades défensives de fabrication soviétique, séjourna ensuite dans un hôtel puis chez un ami d'enfance avant d'aller de lui-même, le 22, au siège de la Turkish Airlines pour y accomplir ce qui devait être la mission de son choix.

Dans quel but ? Parce qu'il « *estime personnellement que des actions comme celle-là sont de nature à rappeler au monde entier ce que fut le génocide des Arméniens par les Turcs en 1915* ». Il a dit aussi qu'il aurait pu tuer des gens, des employés de cette compagnie turque mais qu'il ne l'a pas voulu. Le représentant du ministère public, M. Alain Marsaud, qui devait requérir contre lui trois ans de prison, lui a bien volontiers reconnu cette « *honnêteté* » et ce « *scrupule* ».

C'est aux faits encore que s'en est tenu Mᵉ François Sarda, avocat de la Turkish Airlines, partie civile, pour dire seulement que « *le Code pénal ne distingue pas entre le bon et le mauvais terrorisme* » et présenter la note à payer : 152 000 francs pour les dommages matériels et 50 000 francs pour le trouble commercial causé. Il devait, du reste, les obtenir sans difficulté.

Rage au cœur

La défense, elle, se détacha ostensiblement de ces contingences trop ordinaires. Pour les avocats d'Abraham Tomassian, Mes Jean-Pierre Mignard, Francis Teitgen et Emile Aslanian, le tribunal, quoi qu'il fît, avait à statuer sur « *une affaire injugeable* », à rendre « *un jugement qui sera nécessairement injuste* ». Car, pour ses avocats, Abraham Tomassian, Arménien de la troisième génération, celle « *de la rage au cœur* », selon l'expression de Me Teitgen, souffre et souffrira toujours avec les siens, de « *ce refus des nations d'imposer à la Turquie la reconnaissance du massacre des Arméniens, car les Etats ont peur des bourreaux et n'aiment guère les victimes* ».

Mᵉ Aslanian devait ajouter : « *A une époque où l'on veut donner la plus grande publicité au procès à venir de Klaus Barbie pour que les générations n'oublient pas, que peuvent-ils penser, eux, ces jeunes Arméniens, de l'oubli dans lequel on a laissé leur peuple ? L'acte de Tomassian est celui d'un homme aux prises avec l'injustice, engagé volontairement dans une entreprise suicidaire mais qui, de la sorte, s'est libéré du drame énorme et insupportable vécu par tant des siens* ».

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Andersen et Anderson

Le Néerlandais Bert Oosterbosch a gagné, jeudi 7 juillet, la sixième étape du Tour de France Châteaubriant-Nantes, en couvrant les 58.5 kilomètres à 44,824 km/h de moyenne. Il précédait le Belge Willems de 45 secondes et l'Espagnol Gorospe de 1 minute 7 secondes. Kim Andersen, classé 18ᵉ à plus de 3 minutes a conservé le maillot jaune avec 42 secondes d'avance sur Phil Anderson.

De notre envoyé spécial

Nantes. — Andersen devant Anderson. Un Danois devant un Australien. Du jamais vu dans le Tour de France, qui donne, cette année, l'avantage aux pays jeunes sur les vieilles nations cyclistes de l'Europe de l'Ouest. Il faut descendre au 9ᵉ rang du classement général pour trouver le premier Français, Pascal Simon, alors que Pascal Poisson, le meilleur Français de l'étape contre la montre Châteaubriant-Nantes n'a pris que la 14ᵉ place, avec un retard de 2 minutes 57 secondes sur Oosterbosch.

On attendait de cette étape, dite de vérité, qu'elle clarifie une situation encore confuse, mais elle n'a dégagé aucune hiérarchie formelle. Kelly se rapproche, Zoetemelk se maintient et Agostinho réapparaît comme chaque année à la même époque, après avoir déserté pendant des mois la scène sportive. Quant aux amateurs colombiens, ils font mieux que se défendre et commencent à intriguer les observateurs. Dix minutes de retard pour leur chef de file, le moustachu Alfonso Florez, c'est beaucoup à l'issue de la sixième étape, mais c'est peu si l'on considère que l'homme appartient à la catégorie des grimpeurs surdoués capables, paraît-il, de creuser des écarts considérables en montagne.

Jadis, Jacques Anquetil...

On ne voit toujours pas qui peut gagner le Tour de France en l'absence de Bernard Hinault. Si Joop Zoetemelk est le favori sentimental désigné par l'opinion publique, qui apprécie sa régularité, Sean Kelly représente le favori technique, car il doit tirer profit à la fois de sa jeunesse, de son dynamisme et de ses aptitudes de routier complet.

Le contraste entre les deux adversaires est nettement apparu au cours de l'étape contre la montre tracée sur les routes vallonnées de la région nantaise. Alors que Kelly effectuait la démonstration de sa puissance et de sa fraîcheur athlétiques, Zoetemelk, limité dans son action, faisait appel à toutes les ressources de son métier pour combler le handicap de l'âge.

Mais, à l'exception de Bert Oosterbosch, qui ne peut raisonnablement convoiter le maillot jaune en raison de sa faiblesse dans les cols et de son retard, qui dépasse 18 minutes, ou de Jean-Luc Vandenbroucke, qui est lui aussi allergique à l'altitude, nous avons vainement cherché les vrais spécialites de l'effort individuel. Les stylistes auraient-ils disparu ?

Autrefois, Jacques Anquetil conjugait la souplesse et l'efficacité. Il suivait une trajectoire précise et adaptait son coup de pédale au terrain en se servant du dérailleur avec la virtuosité du pilote de rallye qui joue du levier de vitesses. Aujourd'hui, la plupart des coureurs se battent contre la route au lieu de la négocier et gaspillent leur énergie en abusant du grand braquet à l'image de Phil Anderson, une véritable force de la nature qui est précisément l'un des grands bénéficiaires du jour. Ses possibilités seront immenses lorsqu'il maîtrisera mieux son sujet.

JACQUES AUGENDRE.

SIXIEME ETAPE

Châteaubriant-Nantes
(58,5 km contre la montre)

1. Bert Oosterbosch, en 1 h 18 mn 34 s (moy. 44,824 km/h) ; 2. D. Willems à 45 s ; 3. Gorospe à 1 mn 7 s ; 4. Vandenbroucke à 1 mn 8 s ; 5. Grezet à 1 mn 28 s ; 6. Kelly à 1 mn 29 s ; 7. Agostinho à 2 mn 2 s ; 8. Anderson à 2 mn 7 s ; 9. Van Houwelingen à 2 mn 12 s ; 10. Van der Poel à 2 mn 37 s.

CLASSEMENT GENERAL

1. Kim Andersen 24 h 14 mn 18 s ; 2. Anderson à 42 s ; 3. Kelly à 57 s ; 4. Zoetemelk à 1 mn 19 s ; 5. Vanderserden à 2 mn 1 s ; 6. Vandenbroucke à 2 mn 5 s ; 7. Roche à 2 mn 9 s ; 8. Van der Poel à 2 mn 25 s ; 9. Simon P. à 2 mn 40 s ; 10. Moreau à 2 mn 41 s.

ÉDUCATION

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION

(par ordre alphabétique)

● **GÉNIE CIVIL :**

MM. Philippe Anthoine (13ᵉ) ; Jean-Charles Bertrand (19ᵉ) ; Michel Bertrand (11ᵉ) ; Alain Buron (20ᵉ) ; Thierry Chassain (4ᵉ) ; Jean-Luc Clément (17ᵉ) ; Laurent Gagliardini (2ᵉ ex.) ; Jean-Marc Genevois (12ᵉ) ; Alain Ghisalberti (14ᵉ) ; Yves Laborde (18ᵉ) ; Michel Laboulfie (16ᵉ) ; Michel Le Brazidec (24ᵉ) ; Michel Lepain (23ᵉ) ; Michel Metz (2ᵉ ex.) ; Patrick Nataf (9ᵉ ex.) ; Gilles Padiou (15ᵉ) ; Jean-Marc Pasty (6ᵉ) ; Jean-Michel Pedeches (5ᵉ) ; Gilles Pijaudier-Cabot (1ᵉʳ) ; Jacques Pochon (8ᵉ) ; Noël Richet (21ᵉ) ; Christian Rivaud (22ᵉ) ; Camille Robou (9ᵉ ex.) ; Fabrice Roux (7ᵉ) ; Daniel Thiesset (25ᵉ).

● *Le prix du ticket de restaurant universitaire augmentera de 30 % le 1ᵉʳ août.* Le conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) a décidé jeudi 30 juin de porter de 6,15 F à 8 F le prix du ticket de restaurant universitaire. Les organisations étudiantes consultées ont voté contre cette hausse de 30 % applicable à compter du 1ᵉʳ août.

● *La composition du Conseil supérieur des universités.* — Le *Journal officiel* du mercredi 6 juillet publie un arrêté du ministre de l'éducation nationale définissant la composition des sections du Conseil supérieur des universités (C.S.U.). Ce Conseil, institué par un décret du mois d'avril (*le Monde* du 8 avril) remplace le Conseil provisoire créé l'été dernier. Il a compétence pour examiner les questions concernant le recrutement et la carrière des enseignants de statut universitaire.

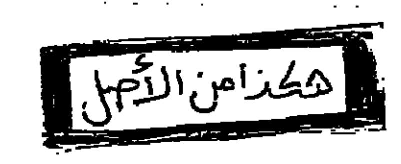

MÉDECINE

EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

Les affaires du SIDA et du vaccin contre l'hépatite B continuent de susciter de vives réactions

Les deux affaires du syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) et du vaccin contre l'hépatite B connaissent, à l'échelle internationale, de nouveaux développements.

Aux Etats-Unis, Mme Margaret Heckler, secrétaire à la santé, a déclaré, avant de donner son sang en direct à la télévision, que la peur du SIDA provoquait une pénurie de sang important. Selon elle, les volumes collectés ont baissé de 30 % dans les grandes villes. *« Je veux montrer aux Américains qu'ils ne courent aucun danger en faisant don de leur sang »*, a expliqué Mme Heckler. Cette peur qui, selon elle, pourrait donner lieu à *« un vent d'hystérie »* tient en particulier à quelques analogies épidémiologiques entre cette affection d'origine inconnue et l'hépatite virale de type B. Certains supposent donc *a priori* que la transmission pourrait, comme pour l'hépatite B, se faire par le matériel injectable ou de transfusion.

Sur ce point, Mme Heckler a rappelé que les banques de sang sont *« stériles »* et utilisent des seringues à usage unique. D'autre part, des responsables de la santé de douze grandes villes américaines (dont Washington, Los Angeles et San-Francisco) devaient se réunir, vendredi 8 juillet, pour mettre au point un dispositif permettant d'éviter que la « panique » autour du SIDA ne continue à s'étendre. Selon le docteur Stuart Shapiro (Philadelphie), c'est la première fois qu'une réunion de ce type est organisée.

Poursuites contre « Libération »

En France, selon des responsables de la transfusion sanguine, aucun phénomène de ce genre n'a été observé. D'autre part, les pouvoirs publics viennent de confirmer qu'une mission d'inspection de la fabrication du vaccin contre l'hépatite B est en cours *« selon une procédure normale » (le Monde* du 8 juillet). Le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, dément formellement dans un communiqué publié le 7 juillet, *« avoir porté contre les responsables de l'Institut Pasteur Production des accusations à propos de la régularité des importations de plasma des Etats-Unis »*. Ce communiqué rédigé, conjointement avec le professeur Jacques Dangoumau, directeur général de la pharmacie et du médicament, évoque aussi : *« Une campagne de presse se développe dans certains journaux à propos du vaccin contre l'hépatite B et le SIDA visant à opposer le secrétariat d'Etat au centre Institut Pasteur Production, et même à mettre en contradiction la direction générale de la santé et la direction de la pharmacie et du médicament* (1). » *« Elle repose*, ajoute ce communiqué, *sur des faits interprétés de façon incomplète ou partiale. »*

Enfin, l'Institut Pasteur Production (I.P.P.) à la requête du docteur Yves Garnier, président-directeur général, vient de citer le quotidien *Libération* à comparaître le 1er août devant le tribunal de grande instance de Paris, pour différents articles qui contiendraient *« à son égard de très graves allégations et imputations diffamatoires »*. L'I.P.P. réclame 1 million de francs de dommages-intérêts.

(1) Le professeur Jacques Roux nous avait déclaré *(le Monde* daté 26-27 juin) n'avoir pris connaissance des importations de plasma américain qu'une fois celles-ci faites *« à cause d'une négligence administrative »*.

A Lille

Une banque de données sur les vaccinations nécessaires à l'étranger

(De notre correspondant.)

Lille. – A l'Institut Pasteur de Lille vient d'être créée une banque de données informatisée pour le service des vaccinations. Le public et les professionnels du tourisme disposeront, désormais, d'une information actualisée et précise sur les vaccins obligatoires avant un voyage à l'étranger.

Cette banque a été réalisée par les informaticiens de l'Institut Pasteur de Lille, en collaboration avec le service des vaccinations, qui effectue plus de dix mille vaccinations par an. On a introduit dans la mémoire les références de quatre cents pays ou zones géographiques qui indiquent tous les vaccins obligatoires, comme ceux que l'Institut recommande, en fonction de l'apparition ou de la persistance d'une épidémie dans un pays ou une région.

Toutes les informations peuvent être obtenues en appelant sur l'écran, soit le nom du pays choisi, en français ou en anglais, soit un code en trois lettres ou enfin le code des aéroports.

Intérim.

* Pour joindre cette banque de données, téléphoner au 16 (20) 52.33.33 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

SCIENCES

● *Un colloque scientifique international* sur les problèmes généraux relatifs aux essais nucléaires pourrait être organisé en Polynésie. C'est ce qu'a annoncé M. Haroun Tazieff, président du commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels, en présentant, jeudi 7 juillet, les conclusions de son rapport sur les essais nucléaires en Polynésie *(le Monde* du 6 juillet). A cette occasion, le gouvernement français pourrait autoriser des scientifiques étrangers à visiter l'atoll de Mururoa dans le Pacifique, où se déroulent les essais de tirs nucléaires français, comme l'avait proposé M. Régis Debray, conseiller spécial du président de la République, lors de son voyage en Australie en juin.

Commentant le rapport de M. Tazieff, qu'il a jugé « sérieux et utile », M. Charles Hernu, ministre de la défense nationale, a déclaré que les mesures de sécurité allaient être renforcées pour ce qui concerne le risque hydraulique et qu'un groupe étudiait actuellement les moyens pour améliorer la détection de toute fuite radioactive à la périphérie du site de Mururoa en dehors des périodes opérationnelles.

AÉRONAUTIQUE

● *Six avions de transport Airbus A-310* ont été commandés par la compagnie aérienne Singapore Airlines à la société Airbus Industries. Le montant du contrat pour ces appareils, dont la livraison commencera en novembre 1984, s'élève à 420 millions de dollars.

CARNET

Naissances

– M. Jean-Charles de CASTELBAJAC et Mme, née Catherine Lee-Chambers, laissent à Guielhem la joie d'annoncer la naissance de

Louis-Marie,

le 6 juillet 1983.
66, rue de Lisbonne,
75008 Paris.

Mariages

– **Roland ROMEYER**
et
Annie SAVOYE
sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 23 juillet 1983 à Heyrieux (Isère).

Décès

– Mme Francis Authier,
M. et Mme Denis Authier,
M. et Mme Bernard Solente
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Authier et leur fils,
M. et Mme Henri Authier
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Authier
et leurs enfants,
Les familles Authier, Michel, Bouis, Canal, Depain, Dumail, Briend,
Et ses nombreux amis en France et en Italie,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de soixante-huit ans, le 5 juillet, de

Francis AUTHIER,
agrégé de l'Université,
maître-assistant honoraire d'italien
de l'U.E.R de langues et littérature
de l'université de Poitiers.

Les obsèques ont eu lieu à Poitiers le 7 juillet.
Mme Francis Authier,
26, rue Jean-Bouchet,
86000 Poitiers.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Dominique BLOCQ-MASCART,
survenu le 30 juin 1983 dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 juillet 1983, en l'église Saint-Sulpice, dans la plus stricte intimité.

De la part de
M. Gérard Goapy,
Mme Vigneau, sa mère,
M. et Mme Myodrag Jancovic, sa sœur et son beau-frère.
9, rue Féron, 75006 Paris.

– M. et Mme Michel Chastenet de Géry et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bouillon
et leurs enfants,
Les familles Bouillon, Allodi, de Boudemange
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Maigné, de

Mme Jean BOUILLON,
officier de la Légion d'honneur,
Les obsèques auront lieu le samedi 9 juillet 1983, à 10 h 30, en l'église de Maigné (Sarthe).
3, quai de l'Abbé-Grégoire,
41000 Blois.
103, rue Brancas,
92320 Sèvres.

– Mme Maurice Mauvernay
Et ses enfants
font part du décès de

M. Maurice MAUVERNAY,
expert comptable,
ancien directeur général de SIDULOR.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 juillet 1983, à 9 h 30, en l'église de Chateannoy-le-Royal (71530).

27, rue du Colonel-Prevost,
69006 Lyon.

– Mme Antoine Partrat, son épouse,
Françoise et Roger Partrat,
Janine et Christian Partrat,
Marie-Thérèse et Jean-Pierre Faugère, Martine Partrat, ses enfants,
Ses petits-enfants et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine PARTRAT,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,
survenu, le 5 juillet 1983, dans sa soixante-quatorzième année.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, le lundi 11 juillet, à 8 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– **Bertrand Julien PHILIP**
est décédé accidentellement le 5 juillet à l'âge de dix ans, arraché à l'amour des siens.

Les obsèques ont lieu le 8 juillet, à 15 h 30, à l'église Saint-Pierre de Neuilly.
Familles Philip, Boz et Laville.
30, boulevard Victor-Hugo,
Neuilly-sur-Seine.

– Mme V. Bourcart,
Mme P. Catherine,
M. et Mme P. Plessier,
France et Yves Plessier,
Et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort accidentelle de

Maxime PLESSIER,

le lundi 4 juillet 1983.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel SCHLUMBERGER,
née Jeanne Laurans,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu, le 5 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse a lieu au Val-Richer, le vendredi 8 juillet, à 17 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Ouen-le-Pin (Calvados).

– Mme André Serval,
M. et Mme Alain Serval,
M. et Mme Jacob Abbou,
Leurs enfants et proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SERVAL,
chevalier de Légion d'honneur,
survenu le 2 juillet 1983 à son domicile.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 6 juillet 1983 dans la plus stricte intimité. ...

– Marie-Christine, Olivier et Elodie
TAMPON-LAJARRIETTE
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 2 juillet, à l'âge de trois ans, de leur petite

Marie.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Beaulieu-sur-Mer, le 5 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La Montagne,
20, boulevard Alsace-Lorraine,
06310 Beaulieu-sur-Mer.

Remerciements

– Mme Fernand Nin,
Ses enfants, petits-enfants et son arrière-petite-fille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Huguette ATTANE-NIN,

prient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André CLERC

en ce premier anniversaire de sa mort.

Communications diverses

– Les anciens de l'Institut d'études politiques d'Alger sont invités à se regrouper autour de Jacques Ghazarian, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris, en vue de la création d'une association nationale.

– Le Père Joseph Moingt, de la compagnie de Jésus, a publié dans « Recherches de science religieuse » trois numéros spéciaux sur : 1) La fin et les moyens, aux carrefours de la pensée et de l'action ; 2) L'universel dans les morales ; 3) Le Magistère, institutions et fonctionnements (au total quarante-cinq auteurs). S'adresser 15, rue Monsieur, 75007 Paris.

– Le Centre universitaire d'études polonaises de l'université de Paris-IV (Sorbonne), 18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. Tél : 326-54-88, organise des cours de langue polonaise 1983/1984 dans le cadre de la formation continue. Les inscriptions seront ouvertes au centre à partir du 12 septembre 1983.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Ouverture du musée Renan-Scheffer

Inauguration le lundi 4 juillet du musée Renan-Scheffer, annexe du musée Carnavalet, 16, rue Chaptal. C'est au cœur de la Nouvelle Athènes, lieu d'élection au siècle dernier des écrivains et des artistes, que vint habiter 16, rue Chaptal, en 1830, le peintre hollandais Ary Scheffer, dans une maison élevée en 1822 et qui existe encore telle que l'a connue son illustre locataire. Après avoir franchi le portail et suivi une longue allée d'arbres, on pénètre dans une cour aux larges pavés, encadrée de trois bâtiments, deux ateliers d'artistes, et, tout au fond, une maison avec une façade à l'italienne de style Restauration.

Un jardin aux pelouses fleuries et aux arbres centenaires ainsi qu'une serre où l'eau ruisselle au milieu d'une rocaille complètent un ensemble tout à fait exceptionnel.

C'est dans cette maison qu'Ary Scheffer allait accueillir tous les vendredis soirs durant trente ans tout ce qui comptait dans le Paris du romantisme, de Berryer à Gobineau, d'Ingres à Delacroix, de Tourgueniev à Lamartine, de Chopin et George Sand au jeune et déjà célèbre auteur de l'*Histoire des langues sémitiques*, Ernest Renan. Ce dernier allait épouser en 1856 la propre nièce du maître de maison, la jolie Cornélie Scheffer, et leur fille, Mme Noémie Renan-Psichari, s'installait rue Chaptal à la fin du dix-neuvième siècle.

La maison et les collections d'Ary Scheffer et d'Ernest Renan qu'elle contient ont été inscrites à l'inventaire des monuments historiques et classées en 1958, mais elles avaient été cédées à l'Etat par les filles de Mme Noémie Renan en 1956, Mme Henriette Psichari, morte en 1972, ainsi que Mme Corrie Siohan et son époux, Robert Siohan. Mme Corrie Siohan, disparue il y a un an, presque jour pour jour, a voué sa vie à cette maison, à sa restauration et à son affectation à un organisme culturel. Sur les conseils de M. Auzas, inspecteur général des monuments historiques, elle intervint il y a quelques années auprès de l'Etat pour que la gestion de l'ensemble Renan-Scheffer soit confiée à la Ville de Paris pour y créer une annexe du musée Carnavalet.

Ainsi fut fait, et la restauration de l'hôtel particulier, de la serre et du jardin, fut entreprise en avril 1982. Cette remise en état, remarquablement exécutée, est maintenant terminée. Et les trois salles du rez-de-chaussée abritent désormais la donation Aurore Loth-Sand, qui rassemble des souvenirs de l'auteur de *la Petite Fadette*, ce qui paraît tout à fait indiqué puisque George Sand et Chopin habitèrent square d'Orléans, à deux pas de leur ami Ary Scheffer, chez qui ils venaient très souvent « en voisin ». Le premier étage, qui sera réservé aux expositions temporaires, présente actuellement un choix de portraits qui évoquent quelques-uns des « amis d'Ary Scheffer » et beaucoup de célébrités artistiques et littéraires qui illustrèrent le dix-neuvième siècle.

Ainsi le vœu le Mme Corrie Scheffer se trouve exaucé, puisque le paisible jardin et la belle maison de sa famille sont désormais une étape parmi d'autres lieux historiques et culturels du neuvième arrondissement, tels par exemple ses très proches voisins, la fondation Thiers et le musée Gustave-Moreau.

ANDRÉE JACOB.

● Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal. Tél. : 874-95-38. Métro Saint-Georges et Pigalle. Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10 heures à 17 h 40. Prix d'entrée : 7 francs. Demi-tarif : 3,50 francs.

La célébration de la fête nationale

● **Les forces françaises du Liban en vedette sur les Champs-Elysées**

● **M. Mitterrand préside un défilé aérien spécial à Orange**

Une revue aérienne à Orange (Vaucluse), la première du genre en présence d'un président de la République à l'occasion de la fête nationale, marquera, cette année, la célébration du 14 Juillet en France. Elle réunira cent soixante-huit avions de tous les types qui voleront en présence de M. François Mitterrand dans l'après-midi.

Le matin du jeudi 14 juillet, comme le veut la tradition, un défilé aura lieu, sous la présidence du chef de l'Etat, aux Champs-Elysées, à Paris, et il réunira 5 600 hommes à pied des trois armées et de la gendarmerie, 300 cavaliers de la garde républicaine, 206 véhicules divers (dont 80 blindés à roues et 72 blindés à chenilles), 26 avions de l'armée de l'air et 24 hélicoptères.

Ce défilé des Champs-Elysées a été conçu pour mettre en valeur les unités qui, à des titres divers, en tant que force d'interposition ou corps de « casques bleus », ont détaché des effectifs au Liban depuis que l'armée française a été sollicitée d'y être. C'est ainsi que les Parisiens pourront voir des détachements des 2e et 3e régiments d'infanterie de marine, du 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine, du 17e régiment du génie parachutiste, du 420e détachement de soutien logistique et du 2e régiment étranger de parachutistes.

A ces troupes à pied seront associés des équipages de bâtiments de l'escadre de la Méditerranée qui ont, à plusieurs reprises, assuré le transport des unités françaises au Liban.

Sur les Champs-Élysées défileront encore, pour la première fois, deux modèles de porte-chars, avec leurs chars AMX-30 arrimés. On pourra voir, à nouveau, un avion-ravitailleur C-135 avec ses avions de combat Jaguar, qui symbolise les capacités de l'armée française à intervenir à longue distance, et des hélicoptères Gazelle, armés de canon ou de missiles anti-chars Hot, qui représentent l'élément aéromobile anti-chars de la force d'action rapide.

Dans l'après-midi du 14 juillet, M. Mitterrand, qui sera accompagné du premier ministre et du ministre de la défense, se fera présenter, pendant une cinquantaine de minutes, sur la base d'Orange, les matériels regroupés par grands commandements de l'armée de l'air.

Au total, outre les équipements les plus significatifs de ces grands commandements, il est prévu de montrer au sol au chef de l'État environ 150 divisions de tous les modèles. Cette revue des matériels sera suivie d'un défilé de 168 avions, dont les Alpha-jets de la patrouille de France. Il faut remonter à avant la guerre de 1939 pour trouver un précédent de défilé aérien aussi imposant, mais c'est la première fois que cette cérémonie est présidée par un chef de l'État en exercice à l'occasion de la fête nationale.

Le président de la République regagnera Paris en fin d'après-midi à bord de son avion, qui sera escorté par quatre Mirage F-1 de défense aérienne.

AUTOMOBILE

DU COTÉ DES GRANDES ROUTIÈRES

Audi 80 Quattro : *à l'aise dans les parcours difficiles*

On se souvient de l'apparition spectaculaire au Salon de Genève, en 1980, de l'Audi Quattro. Que n'avait-t-on écrit alors sur cet engin à quatre roues motrices destiné essentiellement aux rallyes et qui, de fait, a largement prouvé, depuis, quelles ressources ce type de véhicule peut révéler en conduite rapide sur routes glissantes ou terrain difficile.

Il restait que deux inconvénients majeurs marquaient la voiture : son prix de vente et sa consommation, tous deux élevés. En offrant au public une Quattro 80 dérivée d'un modèle de grande série, Audi a au moins réussi à mettre au pas l'appétit de l'engin qui se rapproche tout à fait de celui d'une voiture classique de même gabarit, soit de 7 à 13 litres, selon l'utilisation et la voiture choisies.

Les ingénieurs de la marque allemande qu'anime Ferdinand Piech n'ont pas cherché ici, comme dans le cas de la Quattro coupé, à en faire une voiture de compétition mais bien une berline sportive raisonnable qui garderait les qualités du modèle précédemment fabriqué. Le moteur choisi est le 5 cylindres de 2,144 litres à injection Bosch K., jectronic déjà fort utilisé par la firme et qui donne toute satisfaction. On ne lui a pas réclamé ici des performances exceptionnelles : 136 chevaux à 5 900 tours pour un couple maximum de 17,9 MKg que l'on trouve à 4 500 tours mais cela est bien suffisant puisque, sur piste, le groupe peut emmener à plus de 190 km/h le tout, avec deux personnes à bord.

L'essentiel des qualités du véhicule réside on s'en doute dans l'extraordinaire comportement du véhicule sur les revêtements qui réclament dans d'autres voitures de grandes précautions : pluie, boue, neige. Deux verrouillages permettent soit de donner aux deux essieux une puissance identique soit de bloquer intégralement le différentiel arrière. La suspension est à quatre roues indépendantes et les freins à disques, dont deux ventilés. La direction bien assistée est légère et très précise. Une voiture de très grande qualité évidemment moins cher que son aînée de la compétition, la Quattro coupé, mais qui vaut tout de même 120 400 F. — C. L.

MÉTÉOROLOGIE

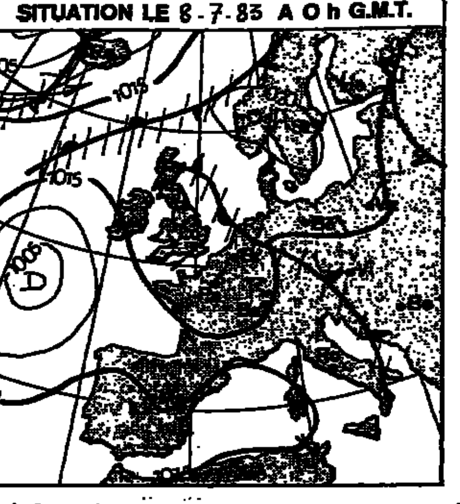

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 8 juillet à 0 heure et le samedi 9 juillet à minuit.

La France se maintiendra dans un marais barométrique ; cependant l'activité orageuse s'atténuera très nettement, grâce à une hausse progressive du champ de pression.

Samedi le temps ensoleillé et chaud prédominera en toutes régions. Quelques averses orageuses seulement sont à craindre en fin de journée sur le littoral du golfe de Gascogne ainsi que sur les Alpes du Nord. Les vents seront faibles et les températures, comprises entre 15 °C et 17 °C au lever du jour, atteindront un maximum de 27 °C près de la Manche à 33 °C dans le Midi.

En marge méridionale de l'anticyclone du nord de l'Europe, les pressions seront en voie de lente hausse sur la France et la période de temps chaud se poursuivra.

Dimanche beau temps chaud sur l'ensemble du pays, généralement bien ensoleillé après les bancs de brouillards matinaux parfois denses en fin de nuit. Les températures atteindront souvent 30 °C en de nombreuses régions (32 °C à 34 °C dans le Centre et le Sud-Est).

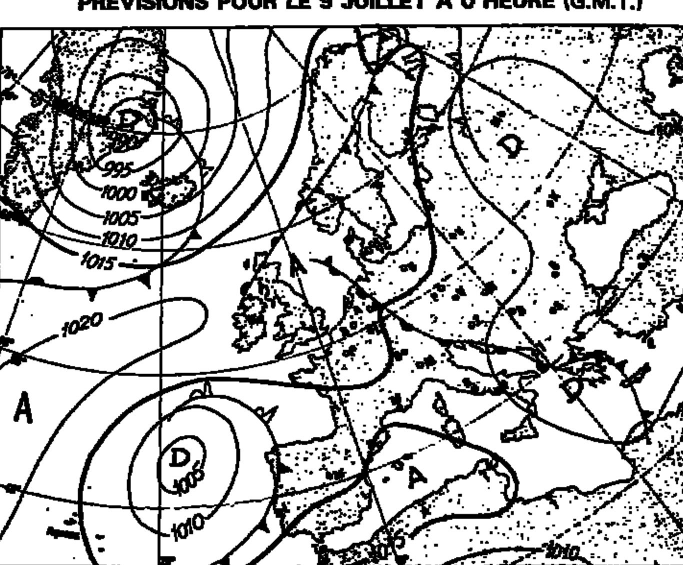

Quelques orages isolés seront encore possibles de l'Alsace au Jura et à la Savoie, tandis que près de l'Atlantique, avec l'orientation des vents au sud, le ciel prendra parfois une allure orageuse. Ailleurs, les vents faibles et variables domineront de l'est dans les régions du Nord et près de la Manche.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 8 juillet 1983 à 8 heures : 1 016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 7 juillet au 8 juillet) :

Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 27 et 18 ; Bordeaux, 26 et 17 ; Bourges, 27 et 15 ; Brest, 24 et 14 ; Caen, 25 et 13 ; Cherbourg, 23 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 27 et 17 ; Lille, 26 et 16 ; Lyon, 28 et 15 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 27 et 15 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 10 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 25 et 17 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 26 et 16 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 32 et 20 ; Bonn, 27 et 17 ; Bruxelles, 26 et 17 ; Le Caire, 35 et 26 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 24 et 15 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 42 et 24 ; Genève, 26 et 17 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 26 et 16 ; Luxembourg, 26 et 17 ; Madrid, 31 et 17 ; Moscou, 20 et 13 ; Nairobi, 24 et 10 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 30 et 16 ; Stockholm, 26 et 13 ; Tozeur, 44 et 29 ; Tunis, 30 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 10 JUILLET

« Ministère des Finances », 15 h, 93, rue de Rivoli (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, 52, rue Bonaparte, Mme Camus

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Enclos de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Salons du Conseil d'Etat », 15 h, grilles place du Palais-Royal, M. Boulo.

« Basilique Saint-Denis », 14 h 30, portail central (Lutèce-visites).

« Ecole militaire », 15 h, place Joffre, angle avenue Duquesne (Paris et son histoire).

EN BREF

CIRCULATION

INNOVATION POUR LES AVEUGLES A MULHOUSE. — Quatorze carrefours de Mulhouse (Haut-Rhin), équipés de feux tricolores, vont être dotés de dispositifs sonores couplés avec le signal « Passez piétons », à l'intention des aveugles se déplaçant sans guide.

Installé à titre exceptionnel en 1976, ce système, réclamé de longue date par les associations de non-voyants, a obtenu récemment l'homologation du ministère des transports. Il consiste en un dispositif sonore, dit « ronfleur », qui retentit durant quelques secondes quand le « vert » s'allume pour les piétons. Le système se met automatiquement hors service en cas de panne du feu rouge pour les voitures. Pour des raisons de sécurité, seuls des carrefours simples, dépourvus de la « flèche » permettant aux automobiles de tourner malgré le « rouge », sont en cours d'équipement. Le coût des travaux d'installation pour les quatorze carrefours prévus se monte à 200 000 F.

« ALLO LA ROUTE. » — En cas de besoin de conseils, de statistiques, etc. la Prévention routière reste à l'écoute du public pendant les week-ends en juillet et août au numéro (6) 901-30-07.

CONCOURS

MÉTIERS D'ART. — La Fondation du marché Biron organise un nouveau concours pour encourager les jeunes professionnels des métiers d'art. Thème retenu : « La restauration de la dorure sur bois ». Les candidats doivent avoir trente ans au plus et posséder déjà trois années d'expérience.

Les prix (10 000 F et 5 000 F) sont attribués par un jury d'artistes, de techniciens et de représentants des musées. Adresser les candidatures à la Fondation du marché Biron, 85 rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen, tél. : 606-49-69 (du vendredi au lundi).

DÉCENTRALISATION

L'INFORMATION DES ÉLUS LOCAUX. — Les élections municipales de mars dernier ont amené aux responsabilités de la gestion locale plus de deux cent mille nouveaux élus dans trente-six mille communes. Pour assurer la formation de ces « débutants » ou compléter celle des plus anciens, l'AIFEL, association régie par la loi de 1901, a mis en place sur tout le territoire et dans les départements d'outre-mer une vaste campagne d'information consistant principalement à diffuser auprès de tous les conseillers municipaux un jeu de sept fiches traitant les thèmes suivants : le conseil municipal ; les finances communales ; l'urbanisme ; la coopération intercommunale et ses partenaires ; l'emploi et l'économie ; l'action sociale dans la commune ; l'information.

Cette opération, appuyée par le Crédit mutuel, est relayée sur le terrain par divers journaux ou radios locales ainsi que par de nombreuses associations de citoyens ou d'élus locaux. Les responsables de l'AIFEL soulignent qu'une telle action *« constitue une première en France, alors que d'autres pays l'ont déjà expérimentée depuis de nombreuses années »*.

★ **AIFEL : Association d'information-formation des élus locaux, 64, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. 567-35-34.**

DOCUMENTATION

LES FORÊTS EN ILE-DE-FRANCE. — Une carte au 1/150 000 des espaces boisés vient d'être publiée par la préfecture de région.

Réalisée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF) et l'Agence des espaces verts, cette carte recense tous les espaces boisés de 10 hectares existants en juillet 1982 dans la région, indique s'ils sont ouverts ou non au public et précise s'ils appartiennent à l'État, à la région, aux communes ou à des propriétaires privés.

La carte (35 F) est en vente à l'IAURIF, 21-23, rue Miollis, 75015 Paris et au service documentation de la préfecture de région, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

EXPOSITIONS

LES ROSES DU VAL-DE-MARNE. — La roseraie de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) sera ouverte au public jusqu'au 25 septembre. Quatre mille variétés de roses, dont certaines fort anciennes et visibles uniquement ici, forment un véritable musée de la rose sur deux hectares. Attenant à la roseraie, un parc départemental de 13 hectares, ouvert toute l'année, offre des terrains de jeu aménagés pour les enfants.

DE LA MONTGOLFIÈRE AU SATELLITE — Une exposition se tient dans la nef du Grand Palais, du 9 juillet au 28 août, intitulée « La part du rêve — de la montgolfière au satellite ».

Elle montre comment, pendant les deux cents ans de la conquête de l'air et de l'espace, les hommes ont été soutenus par un grand rêve : voler dans les airs, en s'affranchissant de la pesanteur. Cette exposition montrera également les aspects artistiques, sociologiques et humains.

★ **Ouverte tous les jours de 10 h à 19 h, le prix d'entrée est de 25 F par personne (12 F pour les étudiants, jeunes de moins de seize ans et groupes scolaires).**

TOURISME

L'ISLANDE SANS PASSEPORT. — L'Islande accepte des documents d'identité outre que les passeports pour les ressortissants de plusieurs États européens dont la France. Il suffit aux Français d'être détenteur d'une carte nationale d'identité en cours de validité pour entrer en Islande.

★ **Ambassade d'Islande, 124, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : (1) 522-81-54.**

LOTO

TIRAGE N° 27 DU 6 JUILLET 1983

3 – 26 – 35 – 38 – 46 – 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 473 188,70 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	63	116 659,80 F
5 BONS NUMEROS	2 083	8 904,90 F
4 BONS NUMEROS	123 994	149,50 F
3 BONS NUMEROS	2 354 781	11,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 13 JUILLET 1983

VALIDATION JUSQU'AU 12 JUILLET 1983 APRES-MIDI

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« NŒUDS ET LIGATURES » RUE BERRYER

Du drap au drame

Les musées sont pleins de nœuds, ceux des arts et traditions populaires et ceux des arts primitifs, ceux des arts décoratifs, ceux des arts contemporains. Pas tellement ceux des beaux-arts, qui ne mélangent pas les genres. Nouer, tresser, ficeler... ça relie au quotidien d'ici, de là et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui. Les artistes de maintenant aiment bien faire des nœuds, avec tout et n'importe quoi. C'est un moyen d'en découdre avec le grand art, et de mettre les choses sens dessus dessous, de recommencer à zéro : faire un nœud, c'est simple, ça ne demande pas de gros moyens. Un bout de fil, de ficelle, de tissu, un brin d'herbe, des mains. Et c'est sûrement un des premiers gestes.

Faire des nœuds, c'est une façon de recoller des morceaux, de réarticuler des langages, de rapiécer les formes, de replâtrer, et ça permet aussi, le temps qu'on en fait, de raconter des choses, parce qu'un nœud même très simple est plein de complications, et qu'un nœud, ça peut servir à tout : marquer, compter, mesurer, grimper, décorer, bâtir, partir (sur la mer), rester (au port), maintenir, retenir, comprimer, étouffer, museler, détruire, Équivoque, le nœud, insaisissable lieu, symbolique, magique.

∴

L'exposition « Nœuds et ligatures » concoctée par Gilbert Lascaut pour le Centre national d'arts plastiques traite de cela, de l'usage et de l'image du nœud dans l'art contemporain. Usage et image qui se sont multipliés en France, surtout depuis 1970 et le groupe Support-Surface, amateur d'ethnologie, de pratiques primitives et de techniques artisanales : pliages, teintures, tressages de toiles et de cordes, dont ils firent des peintures et des sculptures neuves, qui n'ont pas l'air de l'être.

Le parallèle avec les objets d'art africains et océaniens s'imposait. Il est fait d'emblée avec des cordes de Viallat placées non loin des nœuds de message (les *buru*) en écorce de banian, qu'en Nouvelle-Calédonie on envoyait pour conclure toute sorte de marchés, d'alliances, une guerre ou une paix, la signification de l'envoi dépendant du nombre de nœuds et de la façon de les boucler.

Plus loin, on retrouve Christian Jaccard, enrobeur de cordelettes, noueur d'outils ; Louis Chacallis et ses arcs polychromes ; Jean Clareboudt et ses rafistolages de bouts de bois et de ferraille ; Bernard Pagès et ses bois enbobinés, et beaucoup d'autres ficeleurs, rebouteux et auteurs d'objets à destination inconnue, d'inventaires et d'alphabets de nœuds serrés, simples et tarabiscotés (mais pas plus que ceux des marins), tramant ou tricotant leur petite archéologie personnelle, hommes et femmes à l'ouvrage, également (herbes de Marinette Cueco — qui en a profité pour tresser la pelouse du jardin, — cottes de mailles de Pierrette Bloch). Les femmes se saisissent parfois du nœud pour ironiser sur l'idée de l'ouvrage de dame, et sur l'image de la femme tout court. Les nœuds de mouchoirs brodés à son nom que photographie Fanny Viollet sont des pense-bêtes, pour ne pas oublier justement qu'elle est une femme, dit-elle. Et que dire des nœuds de vipères d'Annette Messager ?

∴

Passons sur les histoires de sexe que l'idée de nœud aurait pu déchaîner : mis à part Topor qui met les pieds dans le plat, l'exposition est pudique, mais n'empêche pas les sous-entendus. Et venons-en aux nœuds du drame présentés de préférence ici au second degré qu'en direct. Sans doute parce que gorges et poitrines serrées, corps ficelés et torturés, ne sont pas particulièrement spécifiques de l'art d'aujourd'hui ; cela fait même partie des grands sujets nobles de l'art, la peinture religieuse en étant riche.

Un choix de couvertures des fascicules racontant les aventures d'Harry Dickson, prêtés par Jean Le Gac (qui s'en inspire dans ses dessins), une affiche de spectacle pour le nœud coulant de la pendaison, font l'affaire. A quelques exceptions près : une crucifixion de Journiac, des poings liés de Peter Klasen, un dessin de femme ligotée de Recondo, c'est le mime du drame qui fait loi. De même pour les nœuds d'interdiction : une vitrine de livres tout emmaillotés parle d'inter-diction, de fils qui lient les écritures et de paroles bâillonnées.

A chacun ses nœuds. Ceux de l'exposition sont plutôt constructifs, contitutifs de nouveaux langages, ou bien sont de ceux qui peuvent se défaire, libérer le prisonnier de sa cellule (sur la toile de Christian Zeimert, il y a bien le drap noué, mais comment scier les barreaux ?) permettre de voyager, porter des messages de paix (le nœud du canon de revolver, pour une affiche d'Amnesty International).

Il n'en reste pas moins que plus on avance, plus on se rend compte que, décidémment, le nœud est une figure impossible à cerner, provisoire et durable, liée à mille morts et à mille résurrections. C'est une histoire sans fin, sans frontières, sur laquelle on doit pouvoir gamberger pendant des siècles. Quelle folie de mettre le doigt dessus ! D'ailleurs, les artistes ne s'y arrêtent pas. Le nœud, pour eux, c'est du provisoire, ce qui refait ce qu'on a fait, et qui peut se défaire, une affaire de nomades. Gilbert Lascault ne prétend pas faire le tour de la question, le propos est ouvert. A chacun d'y mettre ses conditions et ses limites, en allant faire un tour du côté de la rue Berryer, où depuis longtemps on n'avait pas été aussi content de se rendre.

GENEVIEVE BREERETTE.

* Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer, jusqu'au 28 août.

« UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE », AU PAVILLON DES ARTS

Un seul diplôme d'horticulture

L'idée de la campagne est des plus déplaisantes. Un illustre cuisinier l'avait bien compris, qui dénonçait d'indécence de cet endroit où l'on trouve des oiseaux crus dans les arbres. Malgré cela, la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture n'a pas hésité à organiser une « Journée à la campagne » en plein Paris, dans ce Pavillon des arts que la Ville a implanté en lieu et place du plus glorieux des marchés ; ces halles où l'on avait la sagesse d'exposer une nature refroidie, qu'elle soit légume ou bien volaille.

Vingt-huit artistes y présentent chacun de une à trois œuvres liées par le prétexte bucolique de cette « journée ». Choisies par Anne Tronche, avec l'aide des inspecteurs de la création artistique (redoutable appellation !), ces œuvres offrent les visages les plus variés de l'expression contemporaine : vingt-huit chemins de traverse, qui conduisent bien, pour la plupart, vers le rendez-vous champêtre choisi; si quelques-uns ont des allures de « chemin qui ne mène nulle part ». L'extrême hétérogénéité de l'ensemble, voulue et qui fait l'intérêt de cette exposition thématique, échappe si bien à la description qu'on est aussitôt tenté de faire appel aux statistiques.

Sur les vingt-huit artistes, un seul n'a pas donné de lieu de naissance. Sept, une petite majorité, sont parisiens, un est banlieusard, huit sont nés en province, dont quatre sur la côte d'Azur et deux en Corrèze : ces deux-là sont d'autre part les seuls à porter le même nom de famille, Cueco, Henri, bien connu, et Marinette qui fait les plus jolies choses du monde en nouant, liant, tressant et assemblant toutes sortes d'herbes et de fibres que produit la nature. Selon nos chiffres, elle est d'autre part la seule du groupe à être en ce moment présentée à la Biennale de la tapisserie de Lausanne, et la seule à l'exposition Nœuds et ligatures, rue Berryer.

Un peintre nous vient de Bogota, en Colombie, dont il brasse un ciel sombre de lever du jour avec la touffeur des forêts : Antonio Barrera. Un autre, Joan Mitchell, est originaire de Chicago, mais on la connaît bien ici par ses expositions, notamment chez Jean Fournier, une des galeries le mieux et le plus justement représentées, à travers trois artistes : la précitée, avec un diptyque tout de jaune rageur, épais, désinvolte, et quelques taches noires et rigides, qui authentifient le titre *Cypress* ; Simon Hantaï, hongrois d'origine, dont deux rectangles de toiles assez anciens (1969), et à peu près « sans titre », se sont fait extorquer un sens plus campagnard, peut-être, qu'il ne l'envisageait — prédominance étant donnée au caractère feuillu, plumeux des blancs, plutôt qu'à la richesse des pleins colorés ; Jean-Pierre Raynaud enfin (simple passager chez Fournier en 1981) : un grand, très grand pot rouge. Il est le seul à faire état d'un diplôme d'horticulteur. Lui et Messagier sont les deux seuls de la journée à avoir été exposés nominativement au Grand Palais.

Autre galerie des mieux représentées, Karl Elinker (quatre fois) : Eric Ménétrier, Martial Raysse, Wolfgang Gafgen (un des deux Allemands) et Gilles Aillaud... Une peinture calme, auprès des tempêtes et des déchirures de Fournier, une peinture déserte, solitaire. Il n'y manque que les serres (trop citadines ?) de Bernard Moninot. Les Maeght ont leurs *têtes*, bien sûr, sans surprise : Monory (dont *Monet est mort*), Jan Vos (deuxième Allemand) et Gasiorowski (qui participe en ce moment au « bonjour » adressé à Manet, Centre Pompidou, et se peut voir davantage encore à l'ARC).

N'échappent pas aux statistiques Samuel Buri et Robert Malaval, mathématiquement réunis ici par leur manière de mettre la nature en taches — même si c'est tout ce qui permet de les associer. Tout aussi mathématiquement pour leur maniement commun d'un soupçon d'humour agreste sur fond blanc : Claude Gilli et ses traces d'escargot (version sale), Philippe Favier et ses *Champs de choux-fleurs à Chambourcy* (version raffinée).

Spécimen : Bouillé joue des couleurs de Rédon et de détournements des plus classiques (des morceaux de film) ; Dugain fait de la peinture de chevalet chargée de couleurs et de références ; Gette juxtapose vidéo, photos (avec ou sans anecdote), tapis de feuilles mortes et prétendue température (pour les acrobates de la matière grise) : Le Boulch hésite et cache ; Milhaud récupère et dresse savamment ; Pfeiffer réfléchit shizophréniquement sur l'eau, décompose un rêve d'immersion : Tabuchi se souvient du Japon ; Schlosser fige de la plus irréelle des manières une nature luminescente de désir, et doit faire rêver les maniaques de *puzzle* ; Kudo (deuxième Japonais) fait retomber, c'est le moins qu'on puisse en dire, toute forme de désir, ensemençant la campagne des humeurs les plus sales et visqueuses, s'acharnant pis que vérole sur des champs de phallus dégarnis, scrofuleux, avachis, abjects. Cela s'appelle *Pollution*, pauvres, de nous.

Comme il ne convient pas de rester sur pareille image, retournons-nous en aux chiffres. Presque exactement la moitié des participants à cette Journée ont été exposés à l'ARC, et quelques autres à son institution hôte, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris. On fêtait récemment et avec la plus belle exubérance les dix ans de l'ARC. L'hommage, mais dans le plus grand calme, se poursuit donc ici.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, jusqu'au 31 août.

La route des festivals

Nice

Les jeunes et les grands anciens

Ayant observé sur place depuis dix ans le fameux festival, nous voudrions, au moment où il est remis en cause, insister sur la modicité du prix d'entrée unique (55 F le billet, traditionnellement acheté avant l'ouverture), sur l'ampleur du programme (sept heures par jour, et pour chacune des trois estrades), sur la variété du menu musical (libre choix, à la carte, entre trois concerts simultanés).

L'histoire du Festival fut celle d'une extension et d'une diversification continue. Partie d'une célébration du style louisianais (1974), la manifestation a élargi jusqu'à deux cents l'effectif des musiciens et a, peu après, mêlé les styles, avec Clark Terry et Zoot Sims (1975), avec Basie, Blakey et Gillespie qui sera désormais l'invité-mascotte (1976). Mingus et Brubeck viendront ensuite, ainsi que les bluesmen purs et durs de Muddy Waters, et le cap des cent mille auditeurs sera franchi (1977). Ces bluesmen, de plus en plus nombreux, dont le Professor Longhair et Buddy Guy, côtoieront les artistes dits subtils, Bill Evans, Lee Konitz ou Shelly Manne, alors que triomphera l'orchestre Hampton (1978).

Le rock and roll de Chuck Berry, un 14 juillet mémorable, et l'entrée du latin-jazz avec Willie Bobo souligneront une volonté d'ouverture, et, dès lors, il conviendra aussi de bien marquer l'importance en nombre des artistes de moins de vingt-cinq ans, dont les noms de vedettes consacrées comme B.B. King ou Woody Herman auraient pu occulter la présence (1979). Chaque saison, George Wein, inventeur du Festival de Newport, fera preuve d'une compétence et d'un savoir-faire transposables. Il réussira à dégoter de l'inédit pour Nice : Fats Domino, les Brecker, Art Pepper, Gato Barbieri, Freddie Hubbard, Richie Cole (1980) ou Chick Corea; Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams, Joe Henderson, Elvin Jones (1981) ou Wynton et Branford Marsalis, Toshiko, Gilberto Gill, Chico Freeman, Slim Gaillard, Machito, Ray Barretto, le reggae de Jimmy Cliff (1982).

Seules les musiques où pourrait disparaître le tempo, le battement régulier, le swing qui s'en nourrit et en profite, n'ont pas été associées aux autres jusqu'ici, alors que Wein les introduit au Kool Jazz Festival de New-York parce qu'il dispose de plusieurs lieux d'écoute. A Nice, il pense, pour l'instant, plus conforme à la cohérence de l'ensemble de laisser à d'autres espaces les genres connexes, ne tenant pas à brutaliser une audience aux attentes variées et d'ailleurs tolérantes, dont il a doucement contribué à élargir les goûts.

Les Français seront nombreux sur scène : un tiers des musiciens du Festival. Bonne proportion. Ils succéderont à Grapelli, Solal, Escoudé, Urtreger, Wilen. Le Bolling Big Band et la Bande à Badault, par exemple, seront les compagnons du Worth of Mouth de Jaco Pastorius, du V.S.O.P. deuxième formule (avec Hancock et les Marsalis Brothers), d'Albert Collins et des Icebreakers, de Celia Cruz plus Tito Puente, du Ray Mantilla Space Station, de Charlie Haden, de Joanne Brackeen.

Pour faire plaisir à tout le monde, pour que le rire soit de la partie, les jeunes musiciens de Domino et de Hampton entoureront, une fois de plus, les grands musiciens. Pour que chacun sente dans sa chair, sans expressément y penser, ce que dit ce mot très fort de Gérard Genette : « *Le comique n'est qu'un tragique vu de dos.* » Pour que la culture populaire résiste aussi à la réduction, à l'épuisement, à la dégénérescence dont la menace une décérébrante culture de masse.

LUCIEN MALSON.

★ Du 9 au 19 juillet. Renseignements : (93) 81-40-98.

Montpellier

Danse, emploi du temps

A Montpellier, rien ne se passe avant 4 heures de l'après-midi. Alors, les plus courageux se glissent à travers les terrasses des cafés jusqu'au théâtre municipal. On y voit un film vidéo de Dominique Bagouet, directeur du centre de danse de Montpellier — images d'une compagnie repliée sur elle-même comme un poussin dans l'œuf. Cela n'exclut pas la solitude du danseur.

∴

Le temps de dévaler les ruelles, on rejoint le quai du Verdanson, où la compagnie Grand Magasin (François Hiffler et Pascale Murtin) a investi le lit asséché et bitumé du ruisseau. Sous un soleil implacable, le public suit, tandis que les danseurs effectuent une simili exploration mi-Tintin mi-Jules Verne. Les gags sont drôles, les dialogues lancés par haut-parleur aussi. Mais la circulation déferlante de 18 heures rompt l'opération.

∴

A 19 heures, c'est l'embarras du choix. Il y a un cycle de performances au Grand Odéon, en même temps qu'un « filage » du groupe Lolita, qui se produit en banlieue, à Grammont, dans un ancien chais transformé en théâtre. Lolita, groupe de dix danseurs, a trouvé son style en réalisant collectivement une sorte de thriller des années 50. Ambiance de cabaret, rythmes de boogie, chanteuses de charme, gigolos, drogue et coups de revolver. L'ensemble est fort divertissant. Le bouche à oreille a bien marché et le public se déplace volontiers.

∴

Vers 21 h 30, à l'esplanade, les groupes folkloriques se succèdent sur le podium réservé aux amateurs, tandis que, tranquillement, les spectateurs montent vers la cour Jacques-Cœur, vers les spectacles de prestige.

Le Nederlands Dans Theater succède à Genifer Muller et aux ballets de Wallonie, avec des œuvres du chorégraphe Jiri Kylian, le chorégraphe dans le vent (1).

Tel un génie des eaux, Jiri Kylian libère la danse en coulées fluides et irisées, en cascades de pas de deux ou de trois rapides et étincelantes (*Dream Dances*), à moins qu'il ne suscite une vaste marée d'équinoxe. Les danseurs déferlent et, soumis à des courants contraires, roulés en tous sens, ils s'échouent comme de petites flaques d'eau abandonnées (*Soldatenmis*).

Le ballet le plus intéressant de la soirée sera *Curses and Blessings*, où un personnage de souffre-douleur se glisse, comme par effraction, de la séquence néoclassique de Kylian à une séquence expressionniste de Christopher Bruce.

MARCELLE MICHEL.

(1) Cours Jacques-Cœur, 22 heures, jusqu'au 10 juillet.

★ Renseignements : (67) 66-35-00.

Saint-Germain-en-Laye

Le coup d'envoi d'Anna Stella Schic

Avant de devenir l'un des terminus de la ligne A du réseau express régional, la ville de Saint-Germain-en-Laye pouvait s'enorgueillir d'avoir vu naître Claude Debussy en 1862. On ne s'en est pas soucié d'abord, puis, en 1964, la pianiste Yvonne Lefébure et Charles Guy ont fondé le Juillet musical qui, depuis lors, sans faire beaucoup de bruit, se perpétue grâce à la personnalité rayonnante de l'illustre interprète dont les cours publics ont vu se succéder plus de cinq cents pianistes venus du monde entier.

Dédié cette année à la mémoire du musicologue Fred Goldbeck, dont on n'a pas oublié les propos toujours percutants que les ondes de France-Culture diffusaient parfois en tremblant, le programme du festival, pour modeste qu'il soit, n'en est pas moins d'une excellente tenue et, surtout, il possède le privilège de l'originalité : la sonate pour violoncelle et piano de Maurice Emmanuel le 8 juillet et un concert à deux pianos le 22 juillet entre autres.

La pianiste brésilienne Anna Stella Schic a donné le coup d'envoi devant une salle coupée en deux puisque, à quelques exceptions près, les auditeurs qui jurent ne pas s'intéresser à l'aspect visuel, sinon théâtral, du récital, mais à la seule musique, vont s'asseoir exclusivement du côté où l'on voit le spectacle des mains.

Bien que ce soit devenu une habitude (que le souci chronologique est souvent seul à justifier), rien n'est périlleux comme de commencer un concert avec Mozart. D'emblée, la maîtrise d'Anna Stella Schic éclate dans le premier mouvement de *la Sonate en ré majeur, K 576* : un toucher riche en couleurs chaudes, fruits d'une grande variété d'attaques, un jeu puissant, sans *lourdeur ni dureté*. Dans l'adagio et le final, cependant, la phrase se révèle parfois un peu trop impeccable ; c'est là un compliment-critique qui sent la perfidie, mais, lorsque l'intelligence semble juguler la spontanéité, on aimerait voir lâcher la proie *pour l'ombre*.

Dans le Schumann plus exubérant de la *Novelette opus 21, n° 8*, cette netteté des lignes, des plans sonores et des articulations confère à l'œuvre cette évidence de la quasi-improvisation, dont l'intérêt réside surtout dans les transitions et les digressions. La maîtrise du discours et de l'expression rend tout à fait secondaires quelques notes accrochées dans le feu de l'action ; ainsi les valeurs artistiques sont-elles à leur juste place.

La première partie s'achevait en clin d'œil avec *Douze variations sur un thème de Satie*, de Michel Philippot, traitées dans tous les styles successifs, de Machaut à Duke Ellington. Encore sous le charme de l'atmosphère rêveuse et pénétrante de la *Terrasse des audiences au clair de lune*, de Debussy, les *Feux d'artifice*, un peu mouillés, ont explosé à retardement dans l'*Ame brésilienne* et la *Danse de l'Indien blanc*, de Villa-Lobos, juste hommage d'Anna Stella Schic à un compositeur dont elle a enregistré magistralement l'œuvre intégrale et qui lui a valu, au Brésil, une célébrité dont on n'a en France qu'une idée trop faible.

GÉRARD CONDÉ.

★ Jusqu'au 31 juillet. Renseignements : 973-18-26.

PETITES NOUVELLES

■ *M. Paul Fournel* a été nommé, mercredi 6 juillet, directeur général adjoint des éditions Ramsay, filiale du groupe Gaumont, en remplacement de M. Alain de Sédouy, qui n'aura donc exercé ces fonctions que pendant quelques mois.

[Né en 1947, M. Fournel est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Après avoir été enseignant aux Etats-Unis, à l'université de Princeton, il a commencé sa carrière dans l'édition chez Hachette-jeunesse. Après avoir été chef de service éditorial à l'Encyclopédia universalis, puis directeur littéraire aux éditions Slatkine France-Honoré Champion, il est entré aux éditions Ramsay en juillet 1982. Ecrivain attaché aux recherches de l'OULIPO, il est l'auteur de trois livres, *Les petites filles respirent le même air que nous* (Gallimard) *les Grosses Rêveuses* (Seuil) et *Un rocker de trop* (Balland).]

■ Deux cent quarante-huit œuvres qui décoraient le paquebot *France* seront dispersées à l'hôtel Drouot, le 10 juillet. La vente, conduite par M^e Guy Loudmer, comporte notamment des tapisseries de Lanskoy, Lurçat, Picart-Ledoux, des peintures et des sculptures des années 50 (exposition au public à partir du 8 juillet, 21 heures). Elle sera précédée par des fanfares, le 9 au matin.

■ Mireille Darc a été victime d'un accident de la route le 7 juillet en Italie. L'actrice souffre de fractures à la première vertèbre lombaire, ainsi qu'au bassin et à deux côtes. Son état était jugé « stationnaire » ce vendredi à l'hôpital d'Aoste où elle a été admise. La comédienne, âgée de quarante-cinq ans, a subi il y a trois ans une opération du cœur.

■ M. François Mitterrand, accompagné de M. et M^me Badinter, était au Kinopanorama le 7 juillet, à la séance de 19 h 30 du film de Visconti « Ludwig », présenté actuellement dans sa version intégrale (*le Monde* du 8 juillet). A l'entracte, le président de la République s'est entretenu avec quelques spectateurs, sur le trottoir, devant le cinéma.

■ Les salles du Louvre consacrées à la sculpture romaine, inaccessibles au public depuis plusieurs années, sont à présent réouvertes. D'autre part, la porte Saint-Germain-l'Auxerrois du musée (rue du Louvre) est ouverte depuis le 6 juillet à la place de la porte Champollion (quai des Tuileries).

■ Philippe Rouillon, baryton, membre de la troupe de l'Opéra de Paris, a obtenu le premier prix de chant au Concours international de Rio-de-Janeiro, qui s'est tenu en juin.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Otello.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Ariane à Naxos.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants ; – Thermes de Cluny : 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : 18 h 30 : Albert le botaniste ; Grand Théâtre : 20 h 30 : le Prince travesti.
ODÉON (325-70-32), clôture annuelle.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
BEAUBOURG (277-12-33) – Cinéma polonais : 15 h, 18 h : L'art vivant à Lodz. – Cinéma indien : 14 h 30 : Raja Harischandra, de K. Mardan ; 17 h 30 : Malleswari, de B.-N. Reddi ; 20 h 30 : Chemmeen, de R. Kariat.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), clôture annuelle.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutante.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : M. Baquet.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II. 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. Petit-Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.
MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26), 21 h 15 : Lorenzaccio.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Un caniche sur la banquise.
AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 22 h : Les Gros.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils ; 22 h : R. Bernadac.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.
PÉNICHE « ATMOSPHÈRE » (249-74-30), 20 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : M. Sergent.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE-INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 8 juillet

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : le Baboud ; 21 h 30 : Offenbach « Apothicaire ou Perruquier », 22 h 30 : Romeliette et Julot.

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : J.-J. Dunki (Couperin, Beethoven, Bartok).
NOTRE-DAME, 16 h : Ama Red.
SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris.
ESCALIER D'OR, 19 h : Y. Uyama (Couperin, Balbastre, Rameau). 21 h : Quatuor Doffin/Chaillet/Milliot/Sabouret (Brahms).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 16 h 30 : Riverside Master Chorale, dir. : J.-T. Ross (Mendelssohn, Mozart, Britten...)
HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : Barthelémy, Bex, Jouvelet.
ATMOSPHÈRE (249-74-30) 20 h 30 : Théâtre à bretelles ; 22 h 30 : Kawen.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h : A. Pakrun.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide.
DEPOT-VENTE (637-31-87) 21 h 30 : D. Dupuis et Forficule.
FORUM (297-53-39), 21 h : M'Bamina.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Wynton Marsalis Quintet, VSOP II.
PALACE (246-10-87) 24 h : Universal.
PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h 30 : Dixie Francis.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Lagrene, B. Reinhardt, M. Graillier, A. Cullaz, A. Romano.
PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26), 21 h : Experience.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : R. Franc.
SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Lockwood, J.-M. Jafet, P. Laizean.

Les festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale ; 21 h 30 : Pygmalion et Anacréon.
HOTEL D'AUMONT 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.
CARREAU DU TEMPLE, 21 h 30 : Vitrines.
TH. ESSAION I 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : 19 h 30 : le Calcul ; 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : A. Bedois, Ensemble G. Dufay (Dufay).
HOTEL DE MARLE, 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

PARIS, vedettes du Pont-Neuf, à partir de 16 h : Cuivres de l'Atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Desprès, Attaignant, Lalande...).

En région parisienne

LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), 22 h : Musical Memories.
MONTREUIL, T.E.M. (858-65-33), 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir.
MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), 22 h : Ch. Margolin, Rico, J.-L. Morel, T. Verdi.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Salle M.-Denis (973-92-92), 20 h 30 : Triptyque musical (Poulenc).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche : Cinémathèque municipale de Luxembourg : le Club des soupirants, de M. Gleize ; 19 h, Empreintes digitales, de R. Walsh ; 21 h, Cynara, de K. Vidor.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Grands classiques du cinéma : Maître après Dieu, de L. Daquin ; 17 h, Ultimatum, de R. et J. Boulting ; 19 h, Cinéma indien : le Rôle de S. Benegal.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : République cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A.) ; v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CONTES DE GRIMY (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-56-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES JOCONDES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount city, 8e (562-45-76).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).
QUARANTE-HUIT HEURES (A.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Studio Bertrand (H. sp.), 7e (783-64-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) ; Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES PASSIONS (*), film franco-italien de Claude D'Anna. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).
LE CERCLE DU POUVOIR (**), film américain de Bobby Roth. V.o. : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 5e (246-49-07).
HORRIBLE (*), film américain de Peter Newton. V.o. : Paramount-City-Triomphe, 8e 562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Parmount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LUDWIG (version intégrale), film italien de Luchino Visconti. V.o. : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NANA LE DESIR (*), film américain de Dan Wolman. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRILOGIE D'APU, 1re partie : Pather panchali, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; 12 h, 16 h, 20 h : le Grand Frisson ; 14 h, 18 h, 22 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) : Casablanca.
HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 16 h : Spartacus ; 18 h : Ivan le Terrible ; 20 h : Roméo et Juliette ; 22 h : le Lac des cygnes.
FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : les Cheyennes.
FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Rue chaude ; Olympic, 14e (542-67-42) : Macao le paradis des mauvais garçons.
DES CINEASTES ETRANGERS EN FRANCE : Studio-43, 9e (770-63-40), 18 h : La crise est finie ; 20 h : Tarakanova ; 22 h : Carrefour.
FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : le Miroir.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 h 15 : Voyage au centre de la Terre ; 16 h 45 : Zorba le Grec ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 10 : l'Avventura.
FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Et pour quelques dollars de plus.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : La vie est un roman.
FESTIVAL JACK NICHOLSON (v.o.) : Rialto, 9e (607-87-61), 18 h 30 : En route vers le Sud ; 21 h : Ce plaisir qu'on dit charnel.

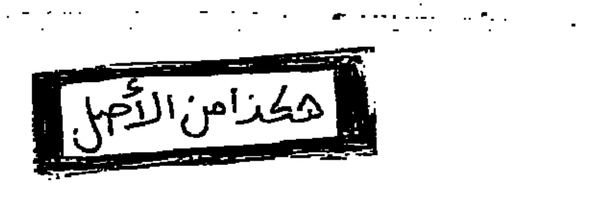

COMMUNICATION

LA DIVERSIFICATION DE PARAFRANCE :

Comment créer un groupe multi-média en six mois ?

Défi des nouvelles technologies, pénurie des programmes face à la multiplication des réseaux, enjeu économique et culturel prioritaire : autant de thèmes de colloques, débats ou discours ministériels qui reviennent depuis un an. Toutes les analyses convergent sur la nécessité de doter la France de structures industrielles en matière de production audiovisuelle. Mais où sont les groupes multi-média souhaités par les pouvoirs publics ? L'univers de la communication est surtout peuplé de P.M.E. qui affichent une prudence sceptique et parlent plus volontiers des rigueurs de la crise que de l'avenir radieux de l'audiovisuel. C'est dans ce climat morose que Parafrance a annoncé, la semaine dernière, son redéploiement sur les secteurs de la télévision, de la vidéo, du dessin animé et des nouveaux médias. Un joli coup de poker joué, sans grand tapage, en moins de six mois.

Parafrance, c'est le petit dernier, le quatrième groupe cinématographique français après *Pathé*, Gaumont et U.G.C. En 1967, les frères Siritzky, distributeurs de films d'art et d'essai, *s'associent* avec une filiale française de Paramount pour créer un parc de salles. Dix-sept ans après, Parafrance exploite, sous l'enseigne Paramount ou Publicis, une cinquantaine de cinémas sur Paris et une dizaine en province. La société ne renie pas pour autant sa vocation de distributeur et obtient des succès tout à fait estimables avec *Emmanuelle, les Uns et les Autres, Coup de torchon,* les rééditions des films de Chaplin ou de Jacques Tati.

En 1982, Parafrance occupe une place confortable d'outsider face aux trois grands circuits. Cette année-là, M. Serge Siritzky prend la succession de son père à la tête de la société. Sensible à la mutation importante que connaît l'audiovisuel, il décide de diversifier les activités de Parafrance et d'en faire un groupe multi-média. Pour avoir les mains libres, M. Serge Siritzky rachète, avec l'appui du groupe financier Indo-Suez, les parts de son oncle et 35 % des parts de Paramount. Puis il fait rentrer Radio-Monte-Carlo dans le capital de la société à hauteur de 10 % (*le Monde* du 7 juillet). Une opération qui lui apporte 22 millions de francs mais surtout l'appui promotionnel de la station au sud de la Loire. Une façon de répondre aussi aux liens qui unissent d'une part U.G.C. et Europe 1, de l'autre Gaumont et R.T.L.

Deux hommes complémentaires

Ainsi nanti, M. Serge Siritzky s'attaque d'abord au cinéma, qui reste le nerf de la guerre en matière de programmes audiovisuels. Pour rééquilibrer son parc de salles en province, il rachète le circuit Océanic, qui contrôle 45 salles dans le sud et l'est de la France. Mais sur le marché du film le contrôle de la programmation est tout aussi important que le réseau d'exploitation. Parafrance crée donc un G.I.E. avec les 6 salles de Paramount à Paris et les 115 cinémas de Pro-ciné dans l'ouest de la France. Groupement n° 1 contrôle ainsi 283 salles, et Parafrance se retrouve, en quelques mois, au même niveau que ses trois concurrents.

Reste à alimenter cette programmation. Avec sa casquette de distributeur, M. Serge Siritzky dispose seulement d'une dizaine de films français par an. Il cherche donc un allié outre-atlantique et trouve une jeune « major » américaine, Orion, née d'une scission des fameux Artistes associés, La distribution exclusive d'Orion (droits cinéma, télévision et vidéo) apporte à Parafrance une dizaine d'autres films par an et lui ouvre surtout les portes de la coproduction internationale.

Mais M. Siritzky n'en reste pas là. Le renforcement de Parafrance sur le marché du cinéma n'est qu'une étape dans la constitution d'un ensemble cohérent touchant tous les secteurs de l'audiovisuel. *« Dans ces nouveaux domaines,* explique-t-il, *Parafrance devait acquérir du savoir-faire. Et dans cette profession, le savoir-faire, c'est avant tout des hommes. »* Le premier homme sera M. Jean-Marie Cavada, ancien directeur de l'information sur TF-1. M. Siritzky lui confie la direction du holding Parafrance communication et la présidence de sa filiale audiovisuelle chargée de trouver les alliés nécessaires à la diversification du groupe.

La complémentarité des deux hommes est profonde. Si M. Siritzky est avant tout un gestionnaire de la communication, M. Jean-marie Cavada se *définit* lui-même comme *« un communicateur préoccupé de gestion ».* Très rapidement, il va trouver les entreprises dont les compétences et la santé financière font des alliés sûrs. Tout d'abord, une société de film d'animation, Belokapi, une des rares entreprises françaises du secteur à résister encore à la suprématie américaine ou japonaise. Créée en 1968 par Mme Nicole Pichon, Belokapi a produit plus de seize séries pour la télévision dont *Plume d'élan* et *le Village dans les nuages.* Deuxième partenaire et non des moindres, Télécip, producteur privé spécialisé dans les feuilletons et les séries télévisés. Cette filiale du groupe Polygram a réalisé plus de 400 heures de télévision dont les séries *Mozart, la Demoiselle d'Avignon* ou *Vidocq.* Le dernier associé, c'est M. Albert Koski, célèbre organisateur de concerts (K.C.P.) avec lequel Parafrance développe une société de production vidéo (K.C.V.).

« Nos prises de participation dans ces trois sociétés, explique M. Jean-Marie cavada, *permettent de constituer autant de structures à vocation spécifique, accueillant des créateurs et capables de suivre un projet du début à la fin. Le tout sans cette lourdeur administrative qu'impose trop souvent les groupes de taille industrielle. »* Mais les structures ne suffisent pas : il faut aussi une politique de production. Le support essentiel en sera Télécip, rebaptisé Parafrance productions internationales (P.P.I.). Côté télévision, P. P. I. produira trois à cinq séries par an, des grandes séries de prestige appuyées sur des coproductions internationales. Trois d'entre elles sont déjà en chantier dont une sur Einstein.

Côté cinéma, P. P. I. envisage de produire quatre à six films par an. Des films français avec des producteurs indépendants mais aussi des co-productions internationales telles que *Gwendoline,* de Just Jaeckin, tiré de la fameuse bande dessinée américaine, et le prochain film de Samuel Fuller tourné en France en version anglaise et française. *« Dès que l'on dépasse un certain budget,* explique M. Serge Siritzky, *l'amortissement d'un film devient problématique sur le seul territoire français. Il faut donc recourir à la coproduction internationale non seulement pour trouver le financement mais pour concevoir un produit plus universel.* Gwendoline *a un budget de 35 millions de francs mais il est financé à 70 % par des des préventes à l'étranger. »*

Une industrie riche d'avenir

Parafrance n'en oublie pas pour autant les nouveaux médias. M. Serge Siritzky surveille avec attention la quatrième chaîne : *« L'idée est intéressante, mais le projet évolue mal. A vouloir diffuser trop de films dans n'importe quelles conditions, Canal Plus risque de desservir le cinéma. La profession ne cédera pas sur certaines exigences : la grille, le délai de programmation et, surtout, un quota de 50 % pour les films français. »* M. Jean-Marie Cavada, lui, surveille le câble : *« Nous étudions la possibilité de programmer des canaux ou de participer à l'exploitation. Pour les programmes, le catalogue de Télécip calmera les premières fringales. Ensuite K.C.V. peut étudier des productions spécifiques, concerts, spectacles, télévision locale, etc. »*

Pour suivre de près ces développements, M. Jean-Marie Cavada a créé Parafrance-nouveaux médias, une société ouverte à d'autres partenaires : *« Dans tous ces nouveaux secteurs, nous sommes à la recherche de savoir-faire, de talents et d'investisseurs. »* Ces nouveaux investisseurs, c'est à Financière Parafrance, le dernier maillon du groupe, de les trouver. *« La communication constitue aujourd'hui un secteur de placement intéressant pour les particuliers comme pour les entreprises,* explique M. Serge Siritzky. *L'industrie de programme est plus riche d'avenir que la machine-outil ou le papier-carton. Et la production audiovisuelle n'est plus cette loterie où l'on pouvait gagner cent fois la mise ou perdre tout. Désormais, les productions sont préfinancées à 70 % ou 80 %. Le reste s'amortit avec le temps. Être propriétaire de droits sur un film, c'est posséder un capital que les nouveaux réseaux de diffusion ne tarderont pas à rentabiliser. »*

Le discours, volontairement optimiste, est à la mesure d'un groupe qui, en six mois, a réussi une remarquable opération de diversification. Mais il annonce aussi que l'aventure n'est pas terminée. A Parafrance, on laisse déjà entendre que les prochaines opérations concerneront l'édition et la presse écrite.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

● *Au « Financial Times »,* les négociations qui avaient pour objet de mettre un terme à la grève engagée depuis le 31 mai dans les imprimeries, empêchant la sortie du quotidien, ont été rompues le jeudi 7 juillet. Un espoir était apparu la semaine dernière avec la nomination d'un médiateur. Celui-ci avait repoussé la thèse du syndicat des grévistes (National Graphical Association) qui réclamait *« une augmentation subtantielle »* des salaires. La perte financière occasionnée par cette grève s'évalue, selon la direction, à plus de 4 millions de livres.

● *M. May durement attaqué par « l'Unité ». – « Enfin sorti de sa léthargie »,* Michel May, P.-D.G. de TF1, *« s'est arrêté au milieu du gué »,* estime, cette semaine, l'hebdomadaire du parti socialiste *l'Unité,* qui commente le remplacement récent de Jean-Pierre Guérin par Jean Lanzi à la tête de la rédaction dans son numéro du 8 juillet. *« Résultat ubuesque : TF1 dispose d'un nouveau directeur de l'information qui ne peut rien faire (...) parce que son P.-D.G. lui a interdit de constituer une équipe. (...) Après avoir joué les marmottes, Michel May joue les incendiaires : a-t-il été nommé à la tête d'une entreprise de service public pour étaler ses qualités d'histrion ? (...) La Haute Autorité peut-elle accepter que s'éternise une telle situation ? »*

● *Les négociations sur la convention collective des artistes-interprètes à la télévision* ont abouti, mardi 5 juillet, à un accord entre le Sydas (Syndicat des artistes du spectacle C.F.D.T.), le SFA (Syndicat français des artistes Interprètes C.G.T.), le secteur privé de production de télévision et le secteur public. Le nouveau texte devrait entrer en vigueur le 15 août. Cependant, des négociations sur les assurances demandées par les syndicats concernant le volume de l'emploi et la prise en compte des droits secondaires des artistes devraient s'ouvrir après les vacances. Le problème de l'assurance-chômage, par contre, n'a pas été approfondi.

● *L'Union des amis des radios libres (1),* récemment constituée par diverses personnalités de toutes tendances, relève les *« menaces de représailles »* brandies par M. Georges Fillioud lors de sa conférence de presse de jeudi 7 juillet et lance un appel où il est dit notamment :

« La Haute Autorité ne peut plus longtemps, sous peine de perdre toute crédibilité, ignorer et menacer des radios qui, par leur indépendance politique et financière, la qualité de leurs programmes, leur pluralisme et leur refus de recourir aux recettes publicitaires, répondent exactement aux exigences de la loi, tandis que des radios qu'elle a promues avec empressement sont loin de répondre à cette exigence. »

(1) 34, bd de Clichy, 75018 Paris.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

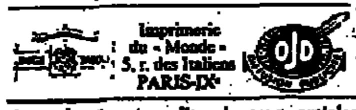

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Vendredi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Allo Hélène.
de Ray Cooney et Gene Stone, mise en scène : F. Joffo. Avec F. Lemaire, V. Rojan et C. Zanetti.
La vie paisible d'un célibataire de quarante ans bouleversée par l'intrusion d'une jeune femme « punk ». Pour ceux que le thème intéresse encore...

22 h 35 Court métrage : le Voyage d'Orphée.
de Jean Manuel Costa et Sylvia Fabrizi.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.
Deuxième épisode de la colossale biographie de Giuseppe Verdi. Cette fois le musicien est curieusement recalé à l'entrée au Conservatoire. Un pensum didactique qui défie les pires moments de la télévision scolaire.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : destins hors série, sont invités : F. Chalais (Garry), *J. de Coquet* (Une vie pas comme les autres), *V. Forrester* (Van Gogh ou l'enterrement dans les blés), *H.-F. Rey* (le Sacre de la putain) *et G. Lapouge (pour :* Sarnia *de G.B. Edwards).*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Les aveux les plus doux.
Film franco-algérien d'E. Molinaro (1971), avec P. Noiret, R. Hanin, M. Porel, C. Cellier, G. Landry (rediffusion).
Deux policiers cherchent à obtenir les aveux d'un jeune homme qui a participé à un hold-up, par des moyens brutaux et une ignoble machination psychologique. Adaptation d'une pièce de Georges Arnaud. A travers la dénonciation de certaines méthodes inadmissibles, un réquisitoire sans nuances contre la police. Les acteurs eux-mêmes n'hésitent pas à forcer la démonstration.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

20 h 35 Vendredi : Qui a cassé l'expo ?
Magazine d'information de A. Campana.
L'équipe du magazine avait enquêté sur la préparation de l'exposition de 1989. Après la décision du président de la République, elle nous présente des documents sur ce qu'aurait été cette exposition. Un débat avec des éditorialistes de la presse quotidienne suivra, ainsi que des interviews de MM. Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R., et Paul Quilès, député de Paris, secrétaire national du P.S.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty.
Avec le grand orchestre de Count Basie.

22 h 20 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori, commenté par lui-même.

22 h 25 Prélude à la nuit.
Concerto pour orgue et cuivres, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. : C.-M. Giulini.

FRANCE-CULTURE

20 h Le renouveau monastique : l'appel du désert, par J.-M. Benoist.
21 h 30 Black and blue : La fin de Bull Macha.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert : *Schubert Fantasie,* de Schnebel, *Concerto pour piano et orchestre,* de Schumann, *Symphonie n° 9,* de Schubert, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. B. Klee, sol. R. Buchbinder, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : Alexandrie ou l'infini cortège des sons ; œuvres de Stefas, Constantinidis, Skalkotas, Ionatos, Theodorakis.

Samedi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Série : Chéri Bibi.
d'après G. Leroux, réal. J. Pignol (redif.).
(Et à 12 h 45, 15 h 45 et 17 h 45.)
12 h 15 La route buissonnière.
12 h 55 Face à Sas.
Robert Sabatier.
13 h Journal.
13 h 15 Série : Les Mohicans de Paris (redif.).
14 h 40 Documentaire : Aventures inattendues.
La nouvelle voie de l'eau Dolle, avec P. Schoendoerffer.
15 h 15 Histoires naturelles : la chasse au gibier d'eau.
16 h Connaissance du cinéma.
Stan Laurel le séducteur.
16 h 30 Spiderman.
17 h Croque vacances.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 15 Magazine auto-moto.
18 h 45 Jack spot.

19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
Réal. J. Barrier.
A Montélimar, une candidate à un jeu est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.
21 h 50 Série : Shogun.
d'après J. Clavell ; réal. J. London.
Nouvelle série en douze épisodes pour remplacer Dallas : au dix-septième siècle, un navire hollandais conduit par le beau John Black-Thorne échoue sur une côte du Japon. Cruauté « asiatique », suspense intense, une fresque aux proportions immenses, un roman d'aventures bien fait, naïf, à l'américaine...
22 h 45 Journal.
22 h 55 22, v'là le rock.
Les Beatles, Génésis, Elton Jones, les Rolling Stones.
23 h 25 Journal.
23 h 40 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h Souvenirs-souvenirs.
Une nouvelle série sur les années « yéyé » : Johnny Hallyday raconte Ricky Nelson.
12 h 30 Tour de France cycliste.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tour de France ; tennis : Coupe Davis ; Jeux européens des handicapés.
17 h Récré A 2.
18 h Les carnets de l'aventure.
Sur les pistes interdites de Ramsès II (redif.).
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Cœurs en fête
Avec Carlos, A. Dona, G. Lenorman...
22 h Jeu : La chasse aux trésors. A Djibouti.
22 h 50 Sport : catch.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes (et à 19 h 35).
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Festival de Carcassonne : Ruy Blas,
de Victor Hugo, mise en scène : J.-P. Bouvier. Avec J.-P. Bouvier, B. Fresson, M. Creton, S. Haudepin...
Drame en cinq actes et en vers de Victor Hugo, présenté pour la première fois en 1838. En dépit de ses incohérences, cette pièce arrive à évoquer somptueusement la ruine de la monarchie espagnole et l'épuisement de la monarchie autrichienne à la fin du dix-septième siècle. Ruy Blas, valet orphelien, est l'un des plus beaux personnages du théâtre romantique.
23 h Journal.
23 h 15 Une minute pour une image, d'Agnès Varda
L'album imaginaire de Claude Nori, par I. Huppert...
23 h 30 Musi-Club.
L'enfant et les sortilèges, de Ravel, par l'Orchestre des Pays de Loire, dir. : B. Soustrot.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, L'envers de la lettre.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la culture et l'art sont-ils socialement et économiquement « rentables » ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec...D. Seidner, photographe.
11 h 2, Musique : Le mauvais goût.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : histoire de la diversité régionale française.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : Objets volants non identifiés : réalité ou manipulation ?
18 h, Les régions mégalopolitaines.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La R.T.B.F. présente : Quand la poésie mène à la physique.
20 h, L'indifférent, de C. Goldoni. Avec P. Vaneck, M. Bouquet, Y. Pignot, G. Fontanel...
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Haendel, Mozart, Schumann, Bizet, Gounod, Sibelius.
8 h 5, Avis de recherche : Langlais.
9 h, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques : *Il ballo dell' ingrate,* de Monteverdi.
13 h 35, Importation : œuvres de Schubert et Prokofiev.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Studio-Concert : Musiques traditionnelles de Grèce.
18 h, Concert-lecture : Ensemble Rameau, Quatuor de percussions, Maîtrise de Radio-France.
19 h 35, Les Pêcheurs de perles : Stravinski dirige Stravinski.
20 h 30, Concert (donné le 21 janvier 1983, à Salzbourg) : *La Finta Semplice,* opéra de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. : L. Hager, avec J.-P. Faber, clavecin, C. Herrmann, violoncelle, sol. H. Donath, R. Holl, T. Berganza, A. Rolfe-Johnson.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : le club des archives (cycle Wagner).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 10 JUILLET

– *M. Jacques Chirac,* maire de Paris, président du R.P.R., est invité à l'émission « Forum », sur R.M.C. à 12 h 30.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Sud-Ouest
- **RESPONSABLE PROJETS EXPORT**
  Jeune Ingénieur Electricien — Réf. VM 5670 D

Région Parisienne - Nord et Est France
- **CONSEIL ET CONTROLE DE GESTION** — Réf. VM 7324 AD
- **FUTUR CHEF DE PUBLICITE**
  ESC Universitaires — Réf. VM 11220 U

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.
egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL
média-system

MÉDIA 15-25

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE dans la formation première et dans la formation continue – rubriques "Education et Formation" et "Formation Continue" de *L'Express*, rubrique "Formation Continue" de *L'Expansion*,...

RECRUTE

VENDEUR(SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES
mi-temps ou plein temps
fixe + intéressement

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25, 6, rue d'Écosse, 75005 Paris *(ne pas téléphoner, ne pas se présenter, réponse rapide assurée).*

Organisme de formation PARIS, recherche
PROFESSEUR DE GREC
Spécialisé en finance
Tél. : 296-14-24.

I.N.R.S. PARIS recrute
RESPONSABLE FORMATION
EN ERGONOMIE ET PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL
Fonctions :
– Encadrer équipes de formateurs en ergonomie, gestes et postures de travail, sauvetage-secourisme du travail.
– Conduire des stages en ergonomie pour les médecins du travail et des ingénieurs.
Expérience :
– De l'intervention ergonomique en entreprise.
– De la formation des adultes.
Formation :
Ingén., Docteur, DEA ergoniste...
Lieu de travail : proche banlieue SUD-PARIS.
Déplacements : quelques semaines par an.
J.F. SAUGIER
I.N.R.S.
30, rue Olivier-Noyer,
75680 PARIS CEDEX 14.

AUDIT FIDUCIAIRE DE FRANCE
recherche pour PARIS et Région Parisienne

CHEFS DE MISSION

Participation à d'importantes missions de révision nationales et internationales.
- 3 à 4 ans minimum d'expérience dans Cabinet d'Audit.
- Formation importante et perspectives intéressantes pour candidat dynamique.

Adresser C.V., photo et prétentions à FIDEX PARIS - 18 Bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET
AFFLUENTS

MÉTREURS RETRAITÉS
Si possible tous corps d'état, pour travaux pédagogiques, séminaires professionnels. Pratiquez la série d. Prix. C.V. à E.P.T.P. 3, rue Inkermann, 94-SAINT-MAUR.

Association recherche
FORMATEUR/TRICE
Libre immédiatement.
Ecrire sous le n° T 041.373 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

M.J.C. COURBEVOIE CHERCHE SECRÉTAIRE DE DIRECTION A MI-TEMPS
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES
ENVOYER CURRICULUM VITAE
184, boulevard Saint-Denis, 92400 COURBEVOIE.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ CHIMIQUE
(60 PERSONNES) RÉGION SUD-EST
recherche pour son Service Fabrication
INGÉNIEUR CHIMISTE DIPLOMÉ
Expérience minimum 10 ans fabrication, ou mise au point *industrielle en chimie organique fine.*
Méthodique, sens du commandement.
Env. lettre man., C.V. détaillé et photo s/n° T 041.353 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Discrétion assurée.

LA VILLE D'OYONNAX *annonce :*
2 postes susceptibles d'être vacants au 1er septembre 1983
- Régisseur général chargé du fonctionnement et de la maintenance de deux *salles de spectacles (800 et* 100 places).
- Respons. à l'information chargé(e) de la promotion de la programmation et de l'information générale du Centre culturel (service artistique, bibliothèque, conservatoire).

Pour ces deux postes, expérience indispensable.
Envoyer lettre manuscrite et c.v. à : Monsieur le Maire, Mairie, 01108 OYONNAX CEDEX.

La ville de Macon, Saône-et-Loire (71) recrute par *concours sur titres et sur épreuves :*
– Un Directeur pour l'école régionale des beaux arts.
Candidature et C.V. à adress. pour le 20 septembre 1983 au plus tard à *M. le Maire de la* Ville de Macon.
HOTEL DE VILLE
Service du Personnel
71018 MACON CEDEX.

L'Association départementale pour le développement de la musique et de la danse en Ille-et Vilaine *recrute* *un Directeur, délégué départemental* de la musique et de la danse. Tél. au (99) 00-87-32.

Recherc. pour Bordeaux, pers. ayant compétence, Administrative pour gérer et animer Organisme Gérontologique Régional – niveau 3e cycle et intérêt pour gérontologie vivement souhaités. Ecrire journal.
Ecr. s/n° 8544 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS ROUEN recherche
INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES
temps complet, temps partiel ou vacataires en mathématique, physique, informatique, électronique, micro-processeurs.
Écr. s/réf. 8.350 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

MANAGER BUSINESS DEVELOPMENT
REQUIRED FOR
A major international contracting company undertaking a wide *variety of heavy construction projects* throughout the Middle East.

Location	: Algeria
Qualification	: Engineering Degree
Languages	: Arabic, French, English
Experience	: Comprehensive working experience in construction supervision of major civil or mechanical projects. Must have had a strong grasp of project oriented commercial activities in general.
Main responsibilities	: To establish local contacts with potential clients. To identify possible construction opportunities. To handle pre-qualification requirements and pre-contract activities.

Applications will be treated in strict confidence.
Please mail C.V. to:
Personnel Department
Consolidated Contractors International Co.Ltd.
P.O.Box 61092
Amaroussion
Athens — Tel : 6829200
GREECE — Ext : 604/625

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS
Dans imm. de caractère rénové tt cft, très bel appartement 100 m², gd séjour. 2 chambres, cuisine entièrement équipée, entrée, 2 sal. de bains marbre + douche, 2 w.-c., dressing. Téléph. matin entre 8 h et 10 h et après 20 h au 224-57-07.

6e arrdt

ANGLE 5, RUE CHEVREUSE
BD MONTPARNASSE
Réhabilitation de qualité
Reste studios 2 p. et 3/4 p. 74 m². Téléph. : 842-57-00. Sur place samedi de 14 à 18 h.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Bon immeuble, petit studio, entrée, kichenette, dche, w.-c. à rénover. Prix intéressant. 6, rue Bourbon-le-Château. Samedi, dimanche, de 15 h à 18 h.

8e arrdt

Mo VILLIERS
Rue MONCEAU, ds immeuble pierre de taille 1920, gd stand. Asc. Tapis esc. Plus. STUDIOS, 2 p., 3 p., 4 p., 5 p.
Finition au goût du client
SIMRA, téléph. 355-06-40.

9e arrdt

Mo TRINITÉ
Bon imm., bon stand., ch. ctl.
7.300 F LE m²
Séj., 2 chambres, entrée, cuis., *bns. – 49, r. Pigalle. – Sam.,* dimanche, lundi, 14 h 30/17 h.

11e arrdt

HOTEL DE MORTAGNE
(classé M.H.)
Construit par Mansart
17e siècle
RÉHABILITATION COMPLÈTE
APPARTS 2 à 6 PCES
Jamais habités, frais réduits. Finitions à la demande depuis 12.000 F le m².
Renseignem. CIP : 720-48-70. Visites sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche). Tél. : 357-09-87. 51/53, rue de Charonne.

12e arrdt

Mo BEL-AIR
Ds bel imm., 2 p. tt cft 50 m², occupé loi 1948. 704-27-37.

AV. MICHEL-BIZOT
Dans bel immeuble, studio tout confort, occupé dame 80 ans, loyer libre, très bon rapport. Téléphonez au : 704-27-37.

SAINT-MANDÉ, près mairie, superbe 4/5 p., plein Sud, ch. individuel. Bel immeuble ravalé. 735.000 F avec 73.000 F. COGEFIM, tél. : 347-57-07.

MONTGALLET, 2 pces, coin cuis., douches, 2e ét., 23 m². 115.000 F, crédit total poss. COGEFIM, tél. : 347-57-07.

SÉRAULT, près bois
Beau 3 pces tt cft, balc., soleil, immeuble caractère. 265.000 F avec 26.000 F. T. 347-57-07.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
Imm. récent, gd stand., 3 pces, tt cft, balc., park. 850.000 F.
LERMS : 535-14-40.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
1 studio 444.800
2 Pces à part. de .. 688.400
2 PCES à part. de .. 934.400
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert :
– Mardi au vendredi de 14 à 19 heures
– Samedi 11 à 19 heures ou tél. au 575-62-78

SUR JARDIN, ét. élevé, living, 3 ch. 87 m², park. 900.000 F. S/pl. 13/17 h, sam. 9, 3, rue de Rosenwald, ou : 354-02-80.

16e arrdt

Mo TROCADÉRO
Bon imm. pierre de taille, sur rue, 2 pièces 1 petite pièce, entrée, cuis., bns. Prix intéress. 7, rue des Belles-Feuilles. Samedi, dimanche : 15 à 18 h.

17e arrdt

67, place du Dr-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles.
Programme neuf de qualité.
STUDIOS, 2 et 3 PCES
Livr. 10/84. S/pl. jdi, vendr., sam. 15/19 h. T. 226-26-60.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P. PARK.
Studios à part. de .. 306.900
2 pces à part. de ... 431.500
3 pces à part. de ... 657.500
Pour renseignem. : 575-62-78.

78-Yvelines

Louveciennes, 200 m de gare, ds parc, balcon, séjour, 2 ch., bns, vue sup. Ouest, cave. S pl. le 10-11. Tél. 959-47-83.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE
BOULEVARD DU CHATEAU
Immeuble standing magnifique *double living, 3 chbres, 2 bains,* asc., parking. Tél. 634-13-18.

95- Val-d'Oise

EAUBONNE résid. récente, très beau parc, 4 P. tt cft, loggia, excellent état, cause départ 450.000 F. Visite vendredi, samedi 15 h-17 h :
3, RUE DU BOIS-JACQUES
escalier III.

Province

NICE. APPT 2 p., 58 m², park., cave. Quartier résidentiel. Piscine. 400.000 F. *M. Hainault. Tél. bur.* (16-93) 33-05-58, dom. 71-37-64.

LYON vds très beau 125 m² quai Saône. Luxe, immeuble 1968, asc., vue.
Téléphone : (7) 828-00-62.

Appt F3 plein centre résidentiel Aix-en-Provence, Cabinet Matheron, 17, rue Matheron, 13100 Aix-en-Provence ou téléphoner : (42) 23-02-92.

LE CANNET (Alpes-Maritimes) 2 pièces entièr. refait à neuf, 48 m² + balcon plein sud, par*king + cave. Prix 300.000 F.* Tél. : (93) 20-45-99.

locations non meublées offres

Province

10 KM MONTARGIS LOIRET
1 H PARIS-SUD
A louer ancien manoir aménagé sur parc 4 ha, Tennis, piscine, belle récept. 20 chbres + communs, maison gardien, box à chevaux.
Tél. : (16) (38) 85-22-92
OU APRÈS 20 H.
Tél. : (16) (38) 96-22-29.

Région parisienne

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves, 7/8 pces, 230 m² habitables, cuisines équipées grand luxe.
GRANDS TERRAINS
LACHAL S.A., de 14 h à 19 h, (sauf mardi et mercredi).
052-38-95 ou 971-72-81.

ENGHIEN
11 km de Paris, 12 mn par le train, particulier loue grande villa bord du lac standing, bail, 3 ans, libre de suite 10.000 F mensuels.
Téléphone : 964-70-66.

locations non meublées demandes

Paris

Société recherche location
PARIS-EST
3, 4, 5 PIÈCES
pour son encadrement
L.C.L. 11, rue Rabelais 93100 MONTREUIL.

Région parisienne

DIRECT A PARTICULIER pour cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION rech. APPTS toutes catégories et grande surface ou villas. Prix *indiff.* 504-01-34, p. 24.

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

Jeune couple recherche appartement 2 pces, 1.500 F environ. Région Villemomble, Neuilly-s/Marne, Le Raincy. Téléphone : 308-94-30.

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
MARSEILLE
Immeuble bureaux 74, ascens.
1.350 F LE m²
Parking sous-sol inclus
ACHAT MINIMUM 100 m²
Propriétaire (1) 294-11-33.

Locations

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F-350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20

GDS BOULEVARDS
Burx serv. RC/RM 770-90-12.

VOTRE SIEGE SOCIAL
Constitution de stés et tous services. Tél. 355-17-50.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Tél. : 207-79-22.

Locations

POUR INVEST.
MURS LOCAUX COMMERCIAUX 75006, rue Auguste-Comte, 317 m² + s.s. 273 m² même loc. depuis 1929, loyer an. 140.000 F
Prix : 1.900.000 F.
763-12-03.

fonds de commerce

Ventes

46 QUERCY-PÉRIGORD
Bar - Hôtel - Restaurant
Fonds et murs
10 chambres - Bon C.A.
Tél. : (16) (65) 41-50-13.

VD. BAR-TABAC
Bon chiffre d'affaires, Toulouse
Tél. (16-61) 62-43-64.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS
MURS BOUTIQUES
– 75011, rue St-Sabin, 42 m², 130.000 F.
– 92200 NEUILLY av. ch. de Gaulle, 56 m², 400.000 F.
763-12-03.

domaines domaines

INVESTISSEMENT
A VENDRE
Domaine somptueux, 16.000 m².
Plascassier, près Mougins. Prix : 9.000.000 F.
– CONTRAT DE LOCATION A LONG TERME.
– RENTABILITÉ INTÉRESSANTE.
FIDES Société Fiduciaire, Boîte Postale 656, CH-8027 Zurich (Dr. Lopreno).

maisons individuelles

« LA CLOSERIE » A CHELLES
Maisons individuelles neuves *habitables immédiatement en* LOCATION. VENTE
Bail de 3 ans avec promesse de vente
Sur place maison témoin : 101, av. du Gend Castermant RN 34-77500 – CHELLES
Téléphone : 020-72-68
Lundi de 14 h à 18 H, samedi dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

pavillons

A VENDRE 95-ERMONT
Bien situé, proche gare, solide pavillon avec sous-sol total, cave à vins, chauff. gaz, buanderie, 1 chbre. Rez-de-ch. : en*trée, cuisine, séjour,* 1 chbre, w.-c. A l'étage : 1 chbre, salle d'eau, possibilité d'agrandir. Garage.
Beau jardin clos de 700 m².
Prix : 550.000 F.
Tél. Many-Landson 416-52-42.

CACHAN, près centre, RER, belle maison récente 320 m² habitables, 2 familles possibles, jardin, 1.300 m² divisible, 2 gar. + combles + chbre de service. 663-21-20.

villas

JOUY-EN-JOSAS
(Yvelines)
ACHETEZ FINI A 13,55 %
LA BUTTE-AUX-CRÈCHES
HAMEAU DE 7 MAISONS
TÉL. 705-58-68 + W.-E.

ARCS-SUR-ARGENT (VAR) Très belle villa, 3 gdes pièces, gde salle de bains, gde cuisine, 100 m² + garage, cave, buanderie 50 m², jardin 1.000 m². Situation exceptionnelle, *850.000 F. T. (93) 20-45-99.*

PROVENCE-CARPENTRAS
TB villa, 6 pièces, 2 garages, cheminée, barbecue, terrain arboré 1150 m², calme
Px 950.000 – (1) 204-33-89

NIMES (30). PART. VD VILLA 200 m² HAB. 6 CHAMBRES. GAR. DÉGAGEMENT, JARDIN 600 m². – PRIX : 850.000 F. Tél. : (16-66) 21-85-32 H.B.

maisons de campagne

Haut-Var, *Maison de campagne,* tout confort. 380.000 F. Tél. (91) 41-20-59.

ALLIER
ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE, centre ville, mais. entièr. rénovée tt cft, séj., cuis., 1 chbre, s. de bns couleur, moquette, chf. électr., terrasse, jard. clos arboré. *Prix* 195.000 F. Crédit possible 90 %.
J.P. LEFEBVRE, 11, av. Sinturel, 03 St-Pourçain-sur-Sioule. Tél. : (16-70) 45-30-68.

ALPES HAUTE-PROVENCE
LIMITE Sud Drôme 26 Km. Sisteron dans site excep. dominant vallée s/27 ha de terrain cultivable + bois dont 10 ha attenant ferme caract. pierres apparentes 3 bât. indép. entier. restauré, grange, hangar pigeonnier, four à pain, source, *bassin vue impren.* 950.000 F. choix important maison de campagne. LOGINTER S.A. 26, r. Pousterle 04200 Sisteron. Tél. : (92) 61-14-18.

Vend : maison à l'île de Groix type F3 avec cuisine aménagée + jardin clos de 600 m², téléphone libre tout de suite
Prix 350.000 F.

propriétés

HAUTE-LOIRE
Vend grands bâtiments de ferme avec terrains, dépendances, facilement aménagea*ble. Idéal pour colonie,* classes nature, relais équestre.
Écrire Jean Raymond
« La Prade » Alleyrac,
43150 Le Monastier.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable.
Écrire n° 201.345
à AGENCE HAVAS B.P. 1.519
45005 ORLÉANS CEDEX.

CHATEAU XIIIe siècle
Près Angoulême 2 ha, Douves, sous-terrains, gar. 14 pièces, tout confort. Tél. : 337-99-97 ou (45) 96-72-64.

St-VALLIER, 11 KM GRASSE, belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuis. aménagee, gd confort. Terrain clos 6.500 m² arboré, vue dégagée.
Prix 1.100.000 F.
Téléphone : (93) 42-66-10.

SUD MAYENNE
Gentilhommière XIXe,
6 p. ppales, dépend., beau parc gd. arbres 3 HA. (43) 01-25-23

BOURBONNAIS
SPLENDIDE DEMEURE 19e
parc, bois, étang, 12 HA.
grde dépend., tres bon état
950.000 F. Cabinet PEZET
03500 Saulcet. (70) 45-35-70

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 KM Pte St-Cloud (R.E.R. 11 km) Part. vend ravissant petit manoir av. Tour du XIIe. Parfait état, 300 m² habit. Mais. d'amis, jard. agrément.
1.350.000 F.
H.B. 254-65-81.
WEEK-END (3) 485-21-42.

Propriétaire vend jolie maison pierre 4.000 m autour. 60 km travail possib. Paris. 5 pces, entrée tt cft, 3 garages. Prix 670.000 F. 808-25-52.

A vendre belle ppté entièr. rénovée dans l'Eure, 10 km des Andelys, 35 km de Rouen, s/1.750 m² de terr., ent. clos et bien entretenu. Compr. au r.-de-ch. gde cuis. éq. de 16 m² av. poutres appar., séjour 34 m² av. poutres appar. et gde cheminée neuve, style campagnard, arrière-cuisine, salle d'eau, w.-c. Au 1er étage, 3 ch., cab. de toilette, w.-c., gar., chff. cent. Px 550.000 F. Téléph. : 16 (32) 54-21-11.

30 km environ Bourg-en Bresse (01) 20 km environ sortie future autoroute Lyon-Genève, 15 km envir. autoroute Tournus, Château entièr. rest. à neuf. Style d'époque. Pierres et briques appar. av. tours 20 p. tt cft + pavillon de chasse et dépend. Parc beauté exceptionnelle. 75.000 m² avec plan d'eau. CHAGNARD. Tél. : (74) 30-70-46.

FONTAINEBLEAU
(centre) partic. vend MAISON RESTAURÉE 5 P., cuis., 2 bains. Cave, cour. LIBRE SUITE. PX : 950.000 F. Visite s/place samedi 9 de 14/17 h, 2 BIS RUE BOUQUET.

Part. vd **Maison** 12 pces, actuellement 2 appts, parc 2.600 m² clos. 066-34-63. 77 - BOIS-LE-ROI.

terrains

EN PROVENCE A 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
Une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS A BATIR BOISÉS
3.157 m² à 6.218 m²
Px 130.000 à 163.000 F H.T.
Documentation gratuite sur demande. Tél. le matin (93) 95-11-06.

Parc Régional du Luberon à Puget s/Durance (Vaucluse) entre Mérindol et Lauris. Terrain 1124 m² borné, arboré surface habitable 134 m² + dépendances, eau, électricité, télé*phone, sur terrain petit lotissement* Industriel « Les Borrys »
Tél (91) 50-35-33.

Terrain de 1.516 m² à vendre, 2 km bord de mer, 200 F m². tél. : (80) 67-76-98 H. BUR.

forêts

A VENDRE
à 25 km au SUD DE PARIS, *massifs boisés d'essences feuillues* de 7 à 13 ha. Serrot-Laval.
Tél. : (43) 24-71-34
ou (43) 53-68-57.

viagers

Libre, VANVES, près Mo, imm. récent, gd studio tt confort, balcon, calme, 60.000 F + 2.000 F/mois. 286-19-00. VIAGERS F. CRUZ.

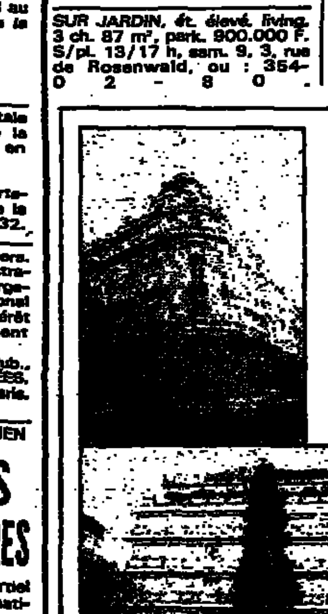

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Mme Bouchardeau annonce le lancement d'une campagne de lutte contre le bruit

Spots télévisés, montages audiovisuels, pièce de théâtre, exposition itinérante, tels sont les points forts d'une campagne anti-bruit étalée sur trois ans, et présentée le jeudi 7 juillet par Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, à l'issue de la réunion plénière du Conseil national du bruit (C.N.B.).

Les spots, diffusés sur le petit écran au printemps 1984, décriront à partir de cas concrets les droits et les moyens d'intervention des citoyens. Afin d'appuyer la campagne télévisée, dont le coût est estimé à 4 millions de francs, le Centre national de documentation pédagogique proposera deux audiovisuels de sensibilisation destinés aux enfants. De même, une troupe de Franche-Comté créera à l'automne une « pièce de théâtre anti-bruit », avant d'entamer en 1984 une tournée dans les écoles. L'exposition « L'oreille oubliée », montée au centre Beaubourg l'an dernier, poursuivra quant à elle son tour de France.

D'autre part, le secrétariat d'Etat éditera deux dépliants « grand public » consacrés à l'impact du bruit sur la santé et à la traduction juridique des actions entreprises. Enfin, les 29 et 30 novembre prochains se tiendra à Paris un colloque national sur le bruit dans le monde du travail.

Au terme de sa réunion, le C.N.B., présidé par Mme Véronique Neiertz, député P.S. de la Seine-Saint-Denis, a émis le vœu que le IXe Plan privilégie la recherche sur les nuisances phoniques des véhicules et la lutte contre les « points noirs » de la circulation.

Au cours de la matinée, Mme Bouchardeau avait également présidé les travaux du comité interministériel de la qualité de la vie. Une nouvelle tranche de 44 millions de francs de subventions a été affectée à diverses opérations de protection de l'environnement, dont le montant total dépasse 200 millions.

● *Deux entreprises chimiques condamnées.* – L'entreprise Thann et Mulhouse, qui fabrique du dioxyde de titane, et la Cofaz, qui traite des engrais chimiques, ont été condamnées par le tribunal civil du Havre à verser des provisions aux deux cent trente-six patrons et marins-pêcheurs qui travaillent en baie de Seine. Les deux firmes avaient déjà été condamnées en décembre 1981 puis en appel en juin 1982 pour avoir rejeté dans l'estuaire de la Seine des résidus chimiques : de l'acide sulfurique pour l'une, des phosphogypses pour l'autre. Les provisions qu'elles devront verser aux pêcheurs sont à valoir sur les dommages-intérêts qui, après expertise, seront accordés à ces professionnels.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vers des tarifs téléphoniques « heures creuses » ?

Les P.T.T. étudient un projet de modification des tarifs du téléphone suivant les horaires de la journée, comportant de fortes réductions aux heures creuses et qui pourrait s'appliquer au début de l'année prochaine.

Quatre tarifs seraient proposés : le tarif normal au cours des heures de plus grande activité (8 h à 12 h et 14 h à 17 h 30), un tarif réduit de 30 % entre 17 h 30 et 19 h 30 et éventuellement entre 12 h et 14 h. Un tarif de 50 % s'appliquerait entre 19 h 30 et 22 h 30 et de 70 % entre 22 h 30 et 8 h du matin.

Les P.T.T. envisagent également d'introduire une taxation toutes les vingt minutes aux heures de pointe pour les seuls appels locaux « *afin de réduire les usages abusifs dus aux communications longues et de diminuer l'occupation des équipements* ». Ainsi le trafic vers 20 h 30 est parfois supérieur de 50 % à celui du matin vers 11 h.

Actuellement, la seule réduction consentie est de 50 % à partir de 19 h 30 les jours ouvrables, de 14 h le samedi et les jours fériés. Cette nouvelle tarification envisagée, nécessite de nouvelles minuteries dans les centraux. Leur installation devrait être achevée début 1984.

LA R.F.A. DONNE SON APPROBATION TECHNIQUE AUX CENTRAUX ELECTRONIQUES D'I.T.T.

La Bundespost, administration des P.T.T. allemandes, vient de donner son approbation technique au central téléphonique *System 12* du groupe américain I.T.T., dont elle a testé un prototype pendant plus d'un an. La Bundespost a demandé à Standard Elektrik Lorenz, filiale allemande de la multinationale, de lui faire des propositions de prix pour la production en série.

Cette approbation ne signifie nullement que la R.F.A. va équiper son réseau de centraux I.T.T. aux côtés de ceux de Siemens son constructeur national. Toutefois, I.T.T. gagne ainsi une référence technique très importante au plan mondial quelques jours après la décision norvégienne de commander cinq cent mille lignes en *System 12*.

La Caisse des dépôts veut être un outil efficace pour la décentralisation

M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations a présenté, le 6 juillet, les objectifs de la direction du développement local qu'il anime et qui, dans le cadre de la décentralisation, doit être un levier et un allié privilégié pour les collectivités locales.

Premier objectif : aider à la décentralisation. M. Richard souhaite faire comprendre aux maires et aux présidents de conseils régionaux et généraux que la Caisse n'est pas une administration compliquée et opaque mais un *« partenaire financier et technique efficace »*.

Second objectif : être le banquier spécifique des collectivités locales, un rôle qui se distingue de celui de simple distributeur administratif de prêts à des taux privilégiés. Il faudra, pour cela, monter des plans de financement en recherchant des ressources diversifiées, répondre aux besoins de trésorerie ou de fonds de roulement des collectivités.

La Caisse doit aussi accentuer son rôle de conseiller financier au travers, notamment, du comité régional des prêts (il y en aura un dans chaque région à la fin de l'année). *« La gestion d'une commune doit être conçue comme – et avec les mêmes critères [que] – celle d'une entreprise. Il faudrait même faire chaque année un bilan avec un compte d'exploitation et de pertes et profits. »*

Dernier objectif : appuyer le développement local, notamment par le financement du logement (c'est un rôle traditionnel de la Caisse), la participation aux Sociétés de développement régional (dans le Nord par exemple) et aux instituts de participation (dans la région Lorraine).

Enfin, la Caisse veut, plus que par le passé, intervenir auprès des associations (un crédit de 100 millions de francs est dégagé cette année) et, d'une façon plus générale, dans le secteur de l'économie sociale.

« Le développement régional et local est capital pour résoudre la crise économique, a conclu M. Richard, *d'ailleurs aujourd'hui, seuls les pays à structure décentralisée semblent pouvoir « s'en sortir... »*

TRANSPORTS

Un contrat de 7 milliards de francs

DES ENTREPRISES FRANÇAISES VONT CONSTRUIRE LE MÉTRO DE LAGOS (NIGÉRIA)

Les groupes français C.G.E. (Compagnie générale d'électricité) et Empain-Schneider viennent d'obtenir un très important marché de 7 milliards de francs au Nigéria, pour la construction « clés en main » du métro de Lagos, a-t-on annoncé officiellement le 7 juillet à Paris.

A côté d'autres sociétés françaises, dix-neuf au total (et notamment la Sofretu, filiale de la R.A.T.P.), Interinfra, filiale commune des deux grands groupes, sera chargée de la totalité de la réalisation, depuis la conception jusqu'à la mise en service, y compris le génie civil, le matériel roulant et tous les équipements électromécaniques. La ligne sera longue de 28 kilomètres, entièrement en viaducs.

Le contrat avec le Nigéria, dont le protocole d'accord avait été signé à la fin 1982, a été remporté après une très vive lutte, notamment contre un consortium d'entreprises anglo-coréennes.

Le projet avait même dû être « gelé » quelques mois en raison des graves difficultés financières du Nigéria, qui est parvenu depuis le début de l'année, semble-t-il, à améliorer sa situation grâce à une reprise des exportations pétrolières.

CORRESPONDANCE

La caisse d'allocations familiales de Creil et l'accident de Beaune

M. J. Renucci, président de la caisse d'allocations familiales de l'Oise, nous écrit, après diverses informations publiées à propos de l'accident d'autocar de Beaune, le 31 juillet 1982 :

La caisse d'allocations familiales de Creil n'a pas organisé, pour le compte de leurs parents, la colonie de vacances où se rendaient ces enfants, pas plus qu'elle n'est intervenue dans la détermination des conditions de leur transport vers cette colonie ; elle n'avait précisément souscrit aucune réservation auprès d'elle pour les vacances de l'été 1982 de ces enfants. La caisse de Creil n'a donc pas été en ce domaine le mandataire des familles à l'égard desquelles elle n'a joué aucun rôle déterminant, en particulier quant aux conditions de transport.

Par ailleurs, compte tenu de la plainte formulée contre la caisse, les administrateurs font savoir que le dossier a été remis entre les mains de la justice.

● *Les accidents de la route en Europe.* – Selon les estimations de l'ONU, 84 300 personnes ont trouvé la mort et 2,1 millions ont été blessées dans des accidents de la route survenus en Europe au cours de l'année 1981. L'Allemagne fédérale détient le tragique record du total des accidents (326 617), devant le Royaume-Uni et la France (241 049). Suivent l'Italie, l'Espagne, la Belgique et l'Autriche.

SELON DEUX SONDAGES

Les Parisiens étaient « pour » l'Expo

Deux sondages récents montrent que les Parisiens étaient « emballés » par l'idée d'organiser une Exposition universelle dans leur ville en 1989 : 85 % des habitants de la région Ile-de-France, interrogés fin juin par la société B.V.A. pour le compte de la mission Bordaz, étaient favorables ou très favorables au choix de Paris. Ils en attendaient l'embellissement de la capitale, l'amélioration des transports en commun, un soutien de l'activité économique et de l'emploi, une ouverture de la France sur l'étranger...

Si la plupart des personnes interrogées (89 %) admettaient la perspective de difficultés quotidiennes et d'encombrements, quatre sur cinq étaient prêtes à s'en accommoder. Enfin, deux personnes sur trois estimaient que les frais d'investissement devaient être partagés entre la Ville et l'Etat.

Un autre sondage, réalisé par l'institut Louis Harris à la demande de la mairie de Paris, conclut aussi dans un sens favorable à l'Expo.

Référendum

M. Chirac ne manque assurément pas d'idées mais soufflons lui tout de même celle-ci : la mode étant au référendum – on consulte la population à Grenoble pour les tramways, dans les Bouches-du-Rhône pour un port de plaisance – pourquoi ne pas organiser une consultation populaire auprès des Parisiens après la mise au rencart de l'Expo, après leur avoir exposé, avec précision, les thèses de chacune des parties, l'État, la ville et la région ?

M. Chirac, qui avait vivement insisté l'an dernier – en vain – auprès du gouvernement pour qu'on décide un référendum sur la réforme du statut de Paris, Lyon et Marseille proposée par M. Mauroy et scélérate à ses yeux, ne devrait pas, sur le principe, être hostile à une telle consultation.

« Nous sommes des démocrates et nous pensons que nul n'est mieux placé qu'un électeur, un contribuable et un usager pour décider du sort qui lui est réservé », déclarait le maire de Paris le 10 juillet... 1982.

F. Gr.

(Dessin de PLANTU.)

A MARNE-LA-VALLÉE

Colère de gauche

« Manœuvre, sabotage. » M. Jean-Louis Mons, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, a dénoncé avec sévérité *« le mauvais coup porté à la France par la droite »*, jugée responsable de l'annulation de l'Exposition universelle, lors d'une conférence de presse organisée le jeudi 7 juillet par l'assemblée départementale et la municipalité de Noisy-le-Grand, dont dépend en partie la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Les élus communistes et socialistes du département ne portent pourtant pas le deuil du contre-projet de M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France : ils ont toujours été hostiles à l'idée de transférer l'Expo à Marne.

La municipalité communiste de Noisy – sur la sellette depuis la décision du tribunal administratif d'inverser le résultat du scrutin de mars dernier – soutenait le projet initial du chef de l'État.

Mais les élus de gauche voient aussi dans cette affaire *« le révélateur du véritable dessein de la droite : une opération « main basse sur la ville », visant à faire de Marne le Manhattan français »*. La tentative du maire de Paris, à la suite de M. Giraud, d'imposer ce site, sans ce soucier des autorités locales, et ce qu'ils appellent *« le coup de la fraude électorale »* relèvent selon eux d'une même logique : *« Le rêve de la droite,* a déclaré Mme Adam, *serait qu'au conseil municipal élu soient substitués des gens aux ordres des promoteurs. »*

Privée des retombées de l'Exposition universelle, la Seine-Saint-Denis ne renonce pas aux entreprises d'envergure. A propos des Jeux olympiques 1992, M. Mons a rappelé que la commission tripartite – Paris, région, comité olympique et sportif français – examinera le 13 juillet un projet prévoyant notamment l'installation du village olympique... à Marne-la-Vallée.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA GUERRE DES RABAIS SUR L'ESSENCE

M. Michel Leclerc : Nous nous battons pour la liberté des prix

Depuis plusieurs mois, la guerre des rabais sur les prix de l'essence, amorcée dès l'automne dernier par les grandes compagnies pétrolières elles-mêmes, a provoqué un mécontentement croissant chez les gérants de stations-service. Les grandes surfaces ont en effet surenchéri, pratiquant dans certains cas des rabais bien supérieurs *aux 10 centimes par litre légalement autorisés.*

Tête de file de ce mouvement, le groupe Leclerc applique ainsi des rabais-records, atteignant jusqu'à 30 centimes par litre, en dépit des attaques nombreuses dont il fait l'objet. Le tribunal de commerce de Saint-Malo, saisi par la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile, a ainsi intimé l'ordre, mercredi 6 juillet, au centre Leclerc de la ville d'aligner ses tarifs sur ceux permis par la loi sous peine d'une astreinte de 5 000 F par jour.

M. Michel Leclerc, fils d'Edouard Leclerc, le fondateur des centres distributeurs, qui dirige la société pétrolière Leclerc, a comparu jeudi 7 juillet *devant la commission interministérielle chargée* d'attribuer les licences d'importation pétrolière qu'il l'a mis en demeure de cesser ces pratiques illégales, faute de quoi elle se réservait le droit de donner un avis visant à lui faire enlever sa licence d'importation (A 3). M. Michel Leclerc explique ci-dessous les raisons pour lesquelles il a décidé de *poursuivre son action.*

« Vous avez choisi de vous mettre délibérément « hors la loi ». Pensez-vous pouvoir continuer longtemps cette pratique ?

– Nous ne sommes pas dans l'illégalité. C'est la loi française qui n'est pas conforme à l'esprit des traités européens. Le secteur des carburants n'est pas un secteur à part dans les échanges commerciaux de la C.E.E. Il ne doit pas être protégé. Or le traité de Rome stipule qu'il ne doit subsister, dans *aucun pays membre*, d'atteinte à la concurrence et à la liberté de formation des prix.

» Quant au rappel à l'ordre des pouvoirs publics, il vise pour l'essentiel à prévenir des troubles liés aux manifestations annoncées par certains pompistes à la veille des départs en vacances. Il ne saurait être considéré comme une attitude définitive des pouvoirs publics.

– Vous estimez avoir la loi pour vous ?

– Oui. Nous estimons de plus que l'heure est venue de sortir du blocage actuel des méthodes de fixation des prix des carburants en France, en provoquant l'organisation d'une « table ronde » associant les industriels – raffineurs, – les détaillants de carburants et les associations de consommateurs, afin de déterminer les conditions d'un retour à la liberté des prix en France.

» Nous avons pris une attitude relativement provocatrice afin de soulever ce problème, car nous estimons que le climat est favorable.

– Les gérants de stations-service vous accusent de concurrence déloyale. Comment faites-vous pour pratiquer ces prix, alors qu'ils affirment ne pas pouvoir le faire sans perdre de l'argent ?

– Les centres Leclerc, comme la plupart des grandes surfaces et des revendeurs opérant sur le marché pétrolier, achètent moins cher que les pompistes individuels, car ils ont fait l'effort de se regrouper, d'avoir des infrastructures et des réseaux modernes. Nous diminuons ainsi nos coûts fixes. Le fait de vendre moins cher nous fait vendre plus. Donc nous sommes performants.

» Cet écart de prix ne saurait en lui-même justifier l'incompétence des autres pompistes sur le marché français. Les petits pompistes ont ici bon dos. Dans cette corporation protégée, il n'y a jamais eu de tentative de concurrence. Nous achetons dans les mêmes conditions que n'importe quel grand revendeur. Mais ils ne pratiquent pas un discount aussi agressif ; simplement les bénéfices vont dans les poches des compagnies pétrolières, des grandes surfaces ou même des grandes stations-service.

» Si vendre des carburants en France n'est pas rentable, comme l'affirment certaines grandes compagnies pétrolières, pourquoi font-elles elles-mêmes du discount ? Pourquoi ne nous laissent-elles pas faire ? Peut-être pouvons-nous faire mieux ?

– Achetez-vous directement sur le marché international ou aux compagnies de raffinage françaises ?

– La législation française nous oblige à nous approvisionner à 80 %, par des contrats à long terme, auprès de raffineurs français ou étrangers. A l'heure actuelle, l'importation est quasiment impossible compte tenu de l'évolution du cours du franc par rapport au dollar ; nous achetons comme tout le monde sur le marché français.

– Ne craignez-vous pas que les compagnies pétrolières ne cessent, avec la bénédiction du gouvernement, de vous livrer ?

– C'est une possibilité, mais il faudra tenir compte du fait que nous commençons à représenter une part importante du marché. Actuellement les grandes surfaces représentent environ 20 % du marché des carburants et constituent la force de vente la plus dynamique. Je ne suis pas sûr que les compagnies pétrolières puissent s'en passer. D'une façon générale, *je ne suis pas sûr que les compagnies pétrolières*, sauf pressions politiques, arrêtent de nous livrer, car elles mènent le même combat que nous : la liberté des prix.

4 % du marché français

– Quels sont vos liens avec le groupe d'Edouard Leclerc et avec son frère, qui porte le même nom que vous, Michel Leclerc ?

– Mon père, Edouard Leclerc, avait quinze frères. Parmi eux, Michel essaye d'utiliser le nom de Leclerc. Nous sommes en procès avec lui. Il applique un système de franchise. Nous lui contestons le droit de vendre ce nom, car la famille Leclerc dans le cadre des centre Leclerc ne vend pas son nom, ne touche pas de royalties.

» Nous avons quatre cent cinquante stations-service réparties sur tout le territoire. Nous représentons globalement environ 4 % du marché français et, dans certains départements où nous sommes bien implantés, notamment dans l'Ouest, dans la Mayenne, la Sarthe, par exemple, jusqu'à 10 %. Les centres Leclerc sont une association, régie par la loi de 1901, de commerçants indépendants, à qui nous donnons gratuitement le panonceau Leclerc à condition qu'ils s'engagent sur une politique des prix sur tous les articles, dont l'essence. La société d'importation pétrolière est une centrale d'achat améliorée, filiale à 100 % du groupement d'achat des centres Leclerc. C'est une société coopérative. Elle n'approvisionne pas tous les centres Leclerc. Ils ont toute liberté d'aller acheter à d'autres revendeurs du moment que c'est moins cher. Une soixantaine de sociétés, dont Elf, Total et les autres, fournissent actuellement les centres. La société pétrolière a un bilan zéro, mais les centres Leclerc eux-mêmes réalisent des profits sur l'essence.

– Quelle est l'importance de vos rabais ?

– Les rabais vont jusqu'à 30 centimes par litre. Le rabais que nous voudrions voir pratiquer est de l'ordre de 20 centimes.

– Avez-vous abandonné l'idée, lancée il y a quelques années par votre père, Edouard Leclerc, de vous approvisionner directement auprès de producteurs pétroliers ?

– Non. Nous avons d'autant moins abandonné cette idée que nous nous implantons actuellement aux Etats-Unis. Nous venons de prendre une participation de 20 % dans le capital d'une société pétrolière américaine. Le dossier est actuellement à la direction du Trésor. C'est une société peu connue en France, qui fait de la production pétrolière.

– Les gérants de stations-service affirment que la concurrence que vous leur livrez va accélérer la disparition de nombreux petits points de vente. Ne pensez-vous pas qu'à terme cela peut se retourner contre le consommateur ?

– Il y a un problème de fond : la qualité du réseau de distribution. Avec ou sans Edouard Leclerc, les compagnies pétrolières ont décidé de rationaliser le réseau pour le rentabiliser, et de supprimer de 10 000 à 15 000 stations-service sur les 40 000 existant en France. Nous n'entendons pas servir de bouc émissaire.

» Nous nous battons pour la liberté des prix. Le pompiste qui offre au client un service supplémentaire, parce qu'il est ouvert le dimanche ou la nuit, parce qu'il est situé en zone rurale et ne vend qu'à une clientèle réduite, doit pouvoir vendre plus cher. Et le consommateur est prêt à payer des prix plus élevés. Mais on ne voit pas pourquoi tous ceux qui possèdent des stations-service en situation de monopole, comme sur les autoroutes ou sur les grands axes nationaux, ou ceux qui ont des clientèles captives comme les supermarchés – les gens ne viennent pas pour acheter de l'essence, – ne devraient pas vendre moins cher. Il n'y a aucune raison, sous prétexte de vouloir protéger les petits ou ceux qui offrent un service supplémentaire, de donner des rentes de situation à des gens qui font du gras par ailleurs. A la limite, mieux vaudrait un système d'incitation fiscale, voire de subvention, destiné à aider les pompistes situés dans des zones plus difficiles, que de faire payer à l'ensemble des consommateurs français le poids du maintien d'une rente pour les autres. La liberté des prix joue à la baisse comme à la hausse.

» Le gouvernement s'oppose aux rabais actuels pour des raisons sociales, pour protéger une corporation et des électeurs potentiels. Il ne faut pas oublier que M. Bernasconi a appelé à voter pour *M. François Mitterrand* entre les deux tours. Mais pour habiller cette présentation, on nous dit que la baisse du prix des carburants va relancer la consommation en France. Economiquement cela ne repose sur aucune étude sérieuse. Quand le gouvernement baisse les prix de 24 centimes avant les municipales, personne ne songe à dire que ça peut relancer la consommation, mais quand nous continuons à faire un rabais de 24 centimes après les municipales, on nous en accuse. Si une augmentation des prix diminue la consommation, pourquoi ne pas donner satisfaction aux pompistes qui réclament une augmentation de leur marge ? On fera des heureux...

Propos recueillis par VÉRONIQUE MAURUS.

● **M. Delors : le « rattrapage » des salaires dans la fonction publique n'interviendra pas à l'automne.** – M. Jacques Delors a affirmé, le 7 juillet, qu'il n'y aura « *pas de rattrapage* » des traitements des fonctionnaires sur la hausse des prix lors du rendez-vous prévu à l'automne avec les fédérations de fonctionnaires.

Le ministre de l'économie et des finances, qui s'exprimait sur Europe 1, a qualifié de « *réunion intérimaire* » ce rendez-vous, prévu dans l'accord sur la fonction publique pour 1983, lequel a déjà fait l'objet d'interprétations divergentes à l'intérieur même du gouvernement.

● **L'O.M.T. à Paris.** – Le comité des membres affiliés de l'Organisation mondiale du tourisme vient de se réunir au Palais des congrès de la porte Maillot. Une résolution adoptée à la fin de cette réunion déplore « *la tendance croissante à introduire ou à étendre les restrictions sur les voyages internationaux* ». Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, qui a reçu les congressistes, a rappelé le « *caractère transitoire* » des mesures de contrôle des changes adoptées par la France et annoncé que celle-ci avait posé sa candidature au conseil exécutif de l'O.M.T. en remplacement de la R.F.A.

L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, L'EUROPÉENNE DE BANQUE ET L'UNION DE BANQUES A PARIS EST SIGNÉ

M. Daniel Deguen, président du Crédit commercial de France (C.C.F), M. Michel de Boissieu, administrateur général de l'Européenne de Banque, et M. Lucien Pfeiffer, président de l'Union de Banques à Paris (U.B.P.), ont rendu public, jeudi 7 juillet 1983, l'accord de coopération signé entre leurs trois établissements, dont le principe avait déjà filtré (*le Monde* du 28 juin 1983). La coopération concernera tous les domaines de l'activité des banques, tant en France qu'à l'étranger, notamment l'exploitation bancaire, le crédit, la trésorerie, les opérations internationales et financières, l'informatique, les relations humaines, et s'étendra également à leurs filiales spécialisées.

Le cadre juridique sera mis en place, sous la forme d'une société de concertation, filiale commune des trois banques, avec un capital réparti de façon paritaire. Cette société participera elle-même, en association avec l'Etat, au capital d'une société destinée à recevoir les participations dans les banques associées. Cette coopération se développera sur une base égalitaire, dans le respect de l'autonomie de chaque banque, dont le caractère spécifique sera conservé. « *Elle ira aussi loin que puisse le permettre une structure associative, mais nous avons construit tout cela sur le refus d'une fusion* », a précisé M. Deguen. L'accord sera ouvert à d'autres banques, mais aucun nom n'a été cité.

L'initiative de cet accord revient à M. de Boissieu, soucieux d' « *accrocher* » son établissement, privé du nom Rothschild, à un ensemble plus large. Elle a été fort bien accueillie par les pouvoirs publics, dans la mesure où elle constitue un gage d'efficacité.

Cet accord se différencie de celui, très informel, qui doit lier à la Banque Vernes, la Banque Worms et la Banque parisienne de crédit, et qui a été quasiment imposé par le gouvernement. Il est certain qu'il existe davantage de complémentarité entre le C.F., fort de son important réseau étranger, l'Européenne et l'U.B.P., qu'entre les trois autres établissements.

F. R.

GRUNDIG NE CHERCHE PAS D'AUTRE PARTENAIRE

La société allemande Grundig a terminé son dernier exercice (du 1er avril 1982 au 31 mars 1983) avec un bénéfice au bilan proche de 300 millions de francs après deux années de pertes. Un redressement que son fondateur, M. Max Grundig, avait déjà mis en avant à l'automne lors des négociations engagées avec le français Thomson pour le rachat, avorté, de 75,5 % du capital de sa société.

Le chiffre d'affaires, avec 10,5 milliards de francs, a augmenté d'environ 20 % : « *Nous gagnons des parts de marché tant pour les téléviseurs que pour les magnétoscopes* », affirme avec satisfaction la direction du groupe ouest-allemand. Grundig en tire une conséquence : « *Nous pouvons rester seul.* » Après l'échec du rachat par Thomson, la question se posait d'un autre partenaire financier ; Philips, notamment, avait proposé d'accroître sa part actuelle de 24,5 %. M. Max Grundig a soixante-quinze ans...

● **UNEDIC : M. Bergeron demande un délai.** – M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui assure actuellement la présidence de l'UNEDIC, a demandé jeudi 7 juillet, dans une lettre au C.N.P.F., la prolongation de la durée de validation de la convention paritaire – dénoncée par le patronat, – qui vient à expiration le 19 novembre.

LE FINANCEMENT DE LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Des chiffres ambigus et inquiétants

En annonçant, sous la pression des circonstances, le principe du transfert aux P.T.T. de la charge du financement des industries de la filière électronique, le gouvernement a cependant laissé dans l'ombre un certain nombre de problèmes d'importance, notamment financiers (*le Monde* du 8 juillet). Entre les P.T.T., le ministère de l'industrie et le budget, il semble que certaines ambiguïtés subsistent quant au montage financier de l'opération.

Pour la direction générale des télécommunications, qui n'était pas, dans cette affaire, *demandeur*, les besoins de financement en 1984 pour les seules industries des télécommunications, de l'informatique et de la bureautique – domaines dont on lui confie la tutelle – sont au minimum de 3,4 milliards de francs, dont 1,5 milliard pour Bull.

Or pour le ministère de l'industrie et le budget, ce chiffre de 3,4 milliards de francs concerne l'ensemble des crédits de la filière. Les P.T.T. doivent donc trouver sur leurs ressources propres 3,4 milliards de francs ; financer ensuite les secteurs dont ils ont désormais la tutelle à hauteur de 2,4 milliards de francs (Bull verrait ainsi sa dotation ramenée à 1 milliard de francs, alors que son contrat de plan avec l'Etat prévoyait 1,5 milliard pour 1984). Puis ils doivent rétrocéder à la direction des industries électroniques de l'informatique 1 milliard pour les secteurs dont elle conserve la tutelle (composants, grand public, médical). Bref, il y a actuellement 1 milliard de francs en suspens.

3,4 milliards ? 4,4 milliards ? Quel que soit le chiffre qui sera définitivement arrêté, il ne correspondra ni aux besoins ni aux engagements pris il y a un an pour le développement des industries de la filière électronique.

J.-M. Q.

LA RÉFORME DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Il n'y a qu'une justice et non deux mondes clos

affirme le ministre de la justice

« *Il faut que l'institution judiciaire soit mieux au fait de la réalité économique et que les tribunaux de commerce soient mieux armés en matière juridique* », a déclaré à l'A.F.P. M. Robert Badinter, ministre de la justice, au lendemain de l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale du premier des quatre projets de loi sur le droit des faillites en France, et au lendemain de la démission de M. Jacques Carcassonne de la présidence du tribunal de commerce de Paris (*le Monde* du 8 juillet). Le ministre a réaffirmé que les grands principes de la réforme « *n'impliquent aucune défiance à l'égard des magistrats consulaires* », mais qu'au contraire le projet de réforme du droit des faillites était marqué par « *un accroissement sensible des pouvoirs des juridictions consulaires, et en particulier du président du tribunal de commerce* ».

Au sujet de la réforme des tribunaux de commerce (dernier volet des quatre projets de loi constituant la révision du droit des faillites, qui viendra en discussion à l'Assemblée nationale au printemps 1984), le ministre a ajouté que, en nommant des « *conseillers extraordinaires* » (qui seraient d'anciens présidents de tribunaux de commerce) auprès des cours d'appel, on ouvre ainsi ces juridictions aux magistrats consulaires. « *En contrepartie, les chambres des tribunaux de commerce qui s'occuperont des entreprises en difficulté s'ouvrent à des magistrats professionnels. Ceux-ci n'en assumeront pas nécessairement la présidence. Je souhaite pour ma part une présidence tournante* », a ajouté le ministre.

L'avantage de cette réforme sera double, selon M. Badinter. D'un côté, « *on aura des magistrats qui auront été toute leur vie mêlés à la vie des entreprises. De l'autre, des magistrats, juristes professionnels, qui appréhenderont ainsi les ressorts de la vie économique* ».

M. Badinter a souligné que « *les deux organisations les plus importantes de magistrats* (1), *consultées, voient d'un bon œil l'apparition de ces conseillers extraordinaires issus des juridictions commerciales* ». « *Il est donc surprenant que l'on puisse considérer que la pire disgrâce pour un magistrat consulaire serait de siéger aux côtés de magistrats professionnels. Une telle réaction de rejet exprime une défiance singulière à l'égard de la magistrature française* », estime-t-il.

« *Il n'y a qu'une justice et non deux mondes clos* », a affirmé M. Badinter.

En conclusion, le garde des sceaux a affirmé qu'il n'y avait dans son projet « *aucune défiance à l'égard de quiconque, mais simplement la volonté constante d'une justice répondant mieux aux besoins de tous les justiciables et aux exigences de notre temps. Tout le reste n'est que propos polémiques ou politiques* ».

(1) Union syndicale des magistrats et Syndicat de la magistrature.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –	
$ E-U.	7,7225	7,7275	+ 160	+ 180	+ 310	+ 360	+ 800	+ 900
$ can.	6,2750	6,2850	+ 145	+ 175	+ 315	+ 345	+ 775	+ 805
Yen (100)	3,2080	3,2120	+ 150	+ 165	+ 310	+ 325	+ 930	+ 945
DM	3,0025	3,0045	+ 180	+ 200	+ 370	+ 390	+ 1050	+ 1070
Florin	2,6820	2,6850	+ 150	+ 160	+ 305	+ 315	+ 855	+ 865
F.B. (100)	14,9750	14,9850	+ 420	+ 480	+ 860	+ 920	+ 2150	+ 2210
F.S.	3,6375	3,6425	+ 220	+ 235	+ 460	+ 470	+ 1360	+ 1375
L. (1 000)	5,0725	5,0790	– 225	– 195	– 465	– 435	– 154	– 1500
£	11,9340	11,9440	+ 250	+ 300	+ 530	+ 570	+ 135	+ 1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 7/16	9 13/16	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 1/4	10 5/8
DM	4 1/2	4 7/8	4 7/8	5 1/8	5	5 5/16	5 3/8	5 3/4
Florin	4 7/8	5 1/4	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 1/4
F.B. (100)	8	9	8 1/2	9 1/4	8 3/4	9 1/2	9 1/4	9 3/4
F.S.	3 7/8	4 5/16	4 9/16	4 15/16	4 5/8	5	4 5/8	5
L. (1 000)	16	17	16 1/2	17 1/2	17	18	18 1/2	19 1/2
£	8 7/8	9 1/8	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	10	10 3/8
F. franç.	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	12 7/8	14	16 3/4	17

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TECHNOLOGIE DE HAUT-VOL

Premier exportateur mondial d'équipements électroniques au sol pour la circulation aérienne, THOMSON-CSF a conquis cette position enviée par un effort continu de recherche, soutenu par la politique menée depuis plus de 20 ans par l'Aviation Civile française.
Carrefour de voies aériennes, la France s'est trouvée confrontée très tôt aux problèmes posés par la sécurité et la régularité d'un trafic en pleine croissance. Pour y faire face, la Direction Générale de l'Aviation Civile a vite su mesurer l'intérêt de faire fabriquer par l'industrie nationale les équipements de haute technologie nécessaires.
Aujourd'hui, les résultats de cette politique sont probants : le pays dispose d'une infrastructure aéronautique moderne et son industrie s'est acquis en la matière une réputation mondiale. Pour équiper leur réseau de circulation aérienne, à l'instar de la France, plus de 80 pays ont fait confiance à THOMSON-CSF, qui continue à exporter les 9/10 de sa production de radars et de systèmes de navigation et de contrôle du trafic.
Au moment ou les instances internationales de l'Aviation Civile s'accordent pour définir une nouvelle génération de systèmes appelés à supplanter ceux qui existent, il est indispensable de poursuivre une politique qui a fait ses preuves.

THOMSON-CSF
DIVISION DRS-TVT

SOCIAL

NOUVELLES NÉGOCIATIONS A L'AUTOMNE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Chacun devra consentir à faire un pas

affirme M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy a fait un clin d'œil à F.O. en se félicitant, à l'issue de la « table ronde » tripartite de près de quatre heures, le 7 juillet, sur la réduction de la durée du travail, que *« la politique contractuelle ait du grain à moudre pour les prochains mois »*. Mais c'est la C.F.D.T. qui semblait la plus satisfaite des *« quelques ouvertures »* enregistrées au cours de la réuinon. Les partenaires sociaux sont en effet convenus de se retrouver en septembre au niveau interprofessionnel pour dresser un bilan de la réduction de la durée du travail (il y a eu quatre-vingt dix-sept accords de branche selon le ministère des affaires sociales). Ce faisant, ils n'auront qu'un an de retard avec le calendrier établi par le protocole du 17 juillet 1981, qui prévoyait un tel bilan *« dans la deuxième quinzaine d'octobre 1982 »*.

Le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E., sans prendre d'engagement sur une recommandation de diminution de la durée du travail — M. Chotard ayant fermement écarté toute réduction *« brutale »* et préconisant la recherche de solutions entreprise par entreprise, M. Brunet, pour les P.M.E., exprimant son scepticisme quant aux effets sur la création d'emplois sans un effort préalable et *« gigantesque »* de formation, — ont cependant accepté que des négociations se déroulent ensuite au cours de l'automne dans les branches professionnelles.

Si rien n'indique qu'un nouveau mouvement de diminution du temps de travail va être ainsi enclenché — de nombreuses branches y étant hostiles — la « table ronde » aura dans l'immédiat permis de clarifier les positions des uns et des autres. Au nom de la C.G.T., M. Viannet a souligné qu'il y avait trois conditions pour qu'une telle réduction ait un *« impact positif »* sur l'emploi, une compensation salariale intégrale, une étape *« substantielle »* accompagnée d'engagements d'embauche des employeurs et des mesures d'accompagnement comme la réduction de la durée maximale hebdomadaire. Pour la C.F.D.T., M. Kaspar a affirmé que la réduction de la durée du travail était une *« nécessité sociale et économique »* et a accueilli positivement tant la réaffirmation par M. Bérégovoy de l'objectif des 35 heures (bien que le ministre n'ait avancé aucune date pour l'atteindre) que l'ouverture de discussions décentralisées. M. Mourgue pour F.O. a réitéré son hostilité à une compensation salariale partielle, de même que M. Gruat pour la C.F.T.C., et a indiqué que la baisse du temps de travail en France devait être accompagnée en parallèle de démarches identiques en Europe. Quant à M. Mandinaud (C.G.C.), il a déclaré que pour être créatrice d'emplois la réduction devait être accompagné *« d'un système d'épargne-temps consacrée à la formation de longue durée »*.

L'utilisation des équipements

Mais c'est l'intervention de M. Bérégovoy qui a retenu principalement l'attention, ses propos reflétant une sensible évolution de la démarche du gouvernement depuis deux ans. *« Chacun devra consentir à faire un pas »*, a proclamé d'emblée le ministre, plus homme de compromis que jamais. Constatant que, l'exception des entreprises qui ont signé des contrats de solidarité, la réduction du temps *« ne semble pas avoir modifié l'organisation du travail »*, il a défini les conditions d'une réduction *« réussie »*. Pour le ministre, il faut que cette diminution *« soit suffisamment substantielle pour provoquer réorganisations et gains de productivité »*. Ensuite *« il est nécessaire que soit posée la question de la durée d'utilisation des équipements »*. Enfin, il faut *« qu'il y ait un plan de financement sérieux qui ne se traduise pas par un alourdissement des charges des entreprises. Les gains de productivité et surtout un meilleur amortissement des investissements sont des éléments importants de ce bilan financier »*. Quant à la compensation, elle doit être *« négociée »* et *« en tout état de cause modulée suivant le niveau du revenu »*. M. Bérégovoy a évoqué également de *« nouvelles mesures pour le développement du temps choisi »*, qui, a-t-il précisé, pourront faire partie des négociations.

Il serait cependant très hasardeux de nourrir trop d'illusions sur cette relance contractuelle. De telles discussions risquent d'intervenir au moment même où syndicats et patronat devront négocier, dans les branches et dans les entreprises, les salaires. Le climat sera d'autant plus tendu que le lien sera nécessairement établi entre les deux négociations. Par ailleurs, le C.N.P.F., reprenant l'évaluation de l'INSEE sur les emplois créés par les trente-neuf heures (de dix à vingt mille dans l'industrie et de quatre à huit mille dans le commerce alors que M. Bérégovoy s'en tient au chiffre de soixante-dix mille créés ou sauvés), juge une telle politique très coûteuse. Dans son esprit, *« les salariés doivent consentir à une baisse de leur rémunération, proportionnellement à la baisse du temps de travail »*. Comme le ministre, il souligne que *« les conditions de fonctionnement des équipements doivent être améliorées »*. Il préconise surtout de s'engager dans la voie du travail à temps partiel, présenté comme un *« vrai remède »* pour *« créer rapidement des emplois dans une période de stagnation économique »*. Or les syndicats, et d'abord la C.G.T., sont très réticents sur cette orientation. Alors des négociations « blanches » en perspective ? M. Bérégovoy a laissé entendre que dans les branches qui ne négocieront pas il pourrait convoquer des commissions mixtes paritaires...

MICHEL NOBLECOURT.

● Grève de certains pharmaciens de banlieue vendredi 8 juillet. — Des pharmaciens de la banlieue parisienne, hostiles à la baisse de 1,5 % du prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale, fermeront boutique vendredi 8 juillet et manifesteront dans l'après-midi à Paris, de la Madeleine au siège de leur syndicat, rue Ballu (9e arrondissement). Ce mouvement, lancé par la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (majoritaire parmi les vingt mille pharmaciens d'officine), concerne le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne.

● Manifestation contre les licenciements chez Montefibre. — Quelque mille deux cents personnes ont manifesté, ce 7 juillet à Remiremont (Vosges) à l'appel de l'intersyndicale de l'usine Montefibre de Saint-Nabord, pour protester contre le licenciement des cinq cent soixante-dix salariés de l'entreprise. Aux cris de *« Mauroy, de l'emploi, le chômage y'en a marre »*, les manifestants ont parcouru les rues de la ville — les commerçants avaient baissé le rideau de fer de leur magasin, — puis se sont dispersés dans le calme.

NOMINATIONS

● **M. ROLAND VIOLOT**, ingénieur agronome, a été nommé président de la société SIAL (Salon international de l'alimentation). Il succède à M. Le Coq de Kerland, atteint par la limite d'âge, qui demeure administrateur et chargé de mission. M. Pierre de Lamotte a été reconduit dans ses fonctions de commissaire général du SIAL.

● **M. HENRI LACHMANN**, président des Forges de Strasbourg et de Strafor, et administrateur-directeur général de la Compagnie industrielle et financière de Pompey, a été nommé président de cette dernière, succédant à M. Raymond Winocour, qui reste administrateur de la compagnie (et qui a été nommé président d'honneur). Agé de quarante-cinq ans, ancien élève d'H.E.C., M. Lachmann est entré en 1970 à la Compagnie industrielle et financière de Pompey. Il avait accédé, en juin 1981, à la présidence des Forges de Strasbourg.

● **M. JEAN-CARLOS POMARET** a été nommé à la présidence de la société Delalande S.A., société-holding du groupe pharmaceutique du même nom, succédant à ce poste à M. André Courtaigne. Agé de cinquante-quatre ans, M. Pomaret était entré dans le groupe Delalande en 1956, et il assurait, depuis 1965, la responsabilité de l'ensemble des activités pharmaceutiques de la société en présidant les laboratoires Delalande et les laboratoires Carrion.

● **M. LOUIS FOUGÈRE**, conseiller d'Etat, deviendra président du B.V.P. (Bureau de vérification de la publicité) le 18 octobre prochain. Il succédera à M. Charles Merveilleux du Vignaux, dont le mandat, non renouvelable, arrive à son terme à cette date.

[Né le 9 octobre 1915, M. Fougère est conseiller d'Etat depuis 1963. Membre du Conseil national de l'ordre des médecins, président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome, président de la commission des jeux au ministère de l'intérieur, M. Fougère est membre de la Cour supérieure d'arbitrage.]

Selon un sondage de l'APEC

LES CADRES SONT MOINS TOUCHÉS QUE D'AUTRES PAR LA DÉGRADATION DE L'EMPLOI

Selon le sondage semestriel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), le nombre d'entreprises qui envisagent d'augmenter leurs effectifs a sensiblement baissé en six mois, mais les cadres sont relativement épargnés par cette dégradation de l'emploi.

L'enquête, menée exclusivement dans les secteurs privé et nationalisé auprès de 3 512 entreprises — en général d'au moins 50 salariés — employant 2 546 000 salariés, dont 235 000 cadres (soit 15 % des cadres en France), estime à 53 000 le nombre de cadres embauchés durant le premier semestre de 1983 par les entreprises françaises des secteurs concernés. En extrapolant de la même manière le volume des promotions internes, le sondage aboutit au chiffre de 32 000 — soit au total 85 000 postes de cadres pourvus durant ce premier semestre.

Pour le second semestre, 15,7 % des employeurs interrogés prévoient d'accroître leurs effectifs, alors que, pour les six premiers mois, ce pourcentage s'élevait à 18,5 %. Une majorité croissante (60,5 % contre 57,1 % au début de l'année) mise sur une stabilité des effectifs, tandis que le nombre de ceux qui ont l'intention de réduire les emploisreste à peu près stable (23,8 % contre 24,4 %). Inversement, moins de chefs d'entreprise veulent diminuer l'encadrement (17 % contre 19,9 %). Pas question, pour autant, d'accroître l'embauche (9,6 % contre 12,8 %). Les partisans du *statu quo* l'emportent manifestement (73,4 % contre 67,3 %), ce qui implique des embauches malgré tout, compte tenu des départs naturels ou des préretraites. D'ailleurs, près d'une entreprise sur deux (45 %) a embauché au moins un cadre durant les six premiers mois de 1983, et une sur trois (31 %) a promu au moins un de ses salariés comme cadre.

Le sondage de l'APEC montre que les recrutements les plus massifs concernent toujours les informaticiens (14 % des cadres recrutés début 1983) et les spécialistes de la recherche-développement (13 %).

● Augmentation du chômage en Italie. — Le nombre des demandeurs d'emploi en Italie a augmenté de 19,4 % entre fin avril 1982 et fin avril 1983. Il atteignait à cette dernière date 2,8 millions, soit 12,3 % de la population active.

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en mai : + 0,7 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (mai 83/ mai 82)	des 6 derniers mois (mai 83/ nov. 82)	des 3 derniers mois (mai 83/ fév. 83)	du dernier mois (mai 83/ avril 83)
● ENSEMBLE	+ 9	+ 5,5	+ 2,9	+ 0,7
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 7,1	+ 4,3	+ 2,2	+ 0,3
Produits à base de céréales	+ 10	+ 6,4	+ 4,1	+ 0,4
Viandes de boucherie	+ 6,1	+ 3,2	+ 0,8	+ 0,2
Porc et charcuterie	+ 4,9	+ 0,6	− 1	− 0,4
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 6,9	+ 4,8	+ 2,3	+ 0,3
Produits de la pêche	+ 10,3	+ 6,2	+ 2,3	+ 0,6
Laits, fromages	+ 7,5	+ 4,9	+ 2,3	+ 0,3
Œufs	+ 0,5	+ 1,6	+ 1	− 1,2
Corps gras et beurres	+ 0,1	+ 0,8	+ 2,4	+ 0,2
Légumes et fruits	+ 5,1	+ 1,8	+ 0,9	+ 0,2
Autres produits alimentaires	+ 7,7	+ 4,8	+ 3	+ 0,8
Boissons alcoolisées	+ 9,3	+ 7,2	+ 4,8	+ 0,7
Boissons non alcoolisées	+ 12,2	+ 10,6	+ 4,9	+ 0,5
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 8,9	+ 4,8	+ 2,9	+ 1
1) Habillement et textiles	+ 9,7	+ 5,6	+ 3,7	+ 1,2
Vêtements de dessus	+ 8,8	+ 5	+ 3,6	+ 0,9
Autres vêtements et accessoires	+ 10,7	+ 6,3	+ 4	+ 1,1
Articles chaussants	+ 9,1	+ 4,9	+ 3	+ 1,2
Autres articles textiles	+ 9,9	+ 6,3	+ 3,9	+ 1,3
2) Autres produits manufacturés	+ 8,7	+ 4,6	+ 2,7	+ 1,2
Meubles et tapis	+ 8,6	+ 5,5	+ 2,8	+ 0,8
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7	+ 4,9	+ 2,7	+ 0,7
Autres articles d'équipement du ménage	+ 8,9	+ 6,4	+ 3,5	+ 0,9
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 8,2	+ 6	+ 2,5	+ 0,7
Articles de toilette et de soins	+ 5,9	+ 5,5	+ 3,7	+ 0,3
Véhicules	+ 6,9	+ 3,6	+ 1,8	+ 0,5
Papeterie, librairie, journaux	+ 8,9	+ 6,9	+ 3,6	+ 1,6
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,3	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,2
Autres articles de loisir	+ 9,2	+ 5,3	+ 2,9	+ 1,2
Combustibles, énergie	+ 11,4	+ 2,9	+ 2,9	+ 1,7
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 9,2	+ 6,4	+ 2	+ 0,5
● SERVICES	+ 10,7	+ 7,8	+ 3,6	+ 0,5
Services relatifs au logement	+ 9,2	+ 6,3	+ 2,5	+ 0,2
dont : loyers	+ 9,1	+ 6,2	+ 2,3	
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 10,4	+ 7,9	+ 2,5	+ 1,8
Services de santé	+ 13,3	+ 11,9	+ 6,7	
Transports publics	+ 9,7	+ 7	+ 3,7	+ 0,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 11	+ 8,4	+ 5,1	+ 0,6
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 11,2	+ 8	+ 3,1	+ 0,7
Autres services (3)	+ 10,3	+ 5,1	+ 2,3	+ 0,4

L'indice de l'INSEE est désormais calculé sur la base 100 en 1980. Il s'est inscrit à 137,4 en mai, contre 136,5 en avril et 126,1 en mai 1982. Sur l'ancienne base 100 en 1970, l'indice s'est inscrit à 345,5 en mai, contre 343,2 en avril et 317 en mai 1982.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration de la C.G.E., au cours de sa réunion du 7 juillet 1983, a pris connaissance des comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1982.

Dans le cadre de la préparation de l'émission de titres participatifs prévue pour l'automne prochain, les comptes consolidés de 1982 ont été arrêtés suivant une méthode comportant notamment, conformément aux recommandations des commissaires aux comptes, une définition plus restrictive du périmètre et une normalisation des règles de consolidation.

Le résultat consolidé des sociétés incluses dans le nouveau périmètre de consolidation s'élève à 638 millions de francs, en augmentation d'environ 24 % par rapport au chiffre comparable de l'exercice précédent. Cette augmentation est due pour une large part à l'importance des plus-values long terme à caractère exceptionnel réalisées durant l'exercice. Le résultat publié pour 1981, selon l'ancienne méthode, s'élevait à 586 millions de francs.

Le résultat consolidé part groupe s'élève à 450 millions de francs, en augmentation de 32 % par rapport au chiffre comparable de 1981. Il représente 56,80 F par action C.G.E.

La marge brute d'autofinancement, qui est le total du résultat consolidé et des dotations d'amortissement, s'élève à 2 363 millions de francs, en augmentation de 18,5 % par rapport au chiffre comparable de l'année précédente.

Le plan de financement consolidé du groupe montre que les investissements de l'exercice, d'un montant de 3 454 millions de francs — dont 2 253 millions de francs d'immobilisations corporelles — ont été financés à concurrence de 3 304 millions de francs, soit de 95 % par l'autofinancement du groupe disponible après distribution et par les cessions d'actif.

Les augmentations de capital se sont élevées à 909 millions de francs, dont 254 millions de francs du fait de la conversion des obligations convertibles de la Compagnie ; les emprunts participatifs ont représenté 500 millions de francs ; l'encours d'obligations convertibles a diminué de 193 millions de francs ; l'encours des autres dettes à long et à moyen terme a augmenté de 320 millions de francs. Les capitaux permanents d'origine externe se sont ainsi accrus au total de 1 536 millions de francs.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1982, après affectation des résultats, se présente de la manière suivante :

ACTIF	MF	PASSIF	MF
		Situation nette consolidée	
		— part groupe	5 902
		— part tiers	3 050
Immobilisations corporelles	7 882		8 952
Autres valeurs immobilisées	3 748	Provisions	5 502
		Emprunts participatifs	861
		Obligations convertibles	328
		Autres dettes LMT	4 904
S.-Total immobilisations	11 630	S.-Total capitaux permanents	20 547
Fonds de roulement d'exploitation et valeurs réalisables	59 435	Dettes d'exploitation	55 696
Prêts court terme, placements et disponibilités	9 639	Dettes financières court terme	4 461
	80 704		80 704

L'AIR LIQUIDE

AUGMENTATION DE CAPITAL : DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION LE 21 JUILLET 1983

L'Air Liquide rappelle que les opérations de souscription en numéraire à l'augmentation du capital, qui ont débuté le 20 juin, à raison *d'une action nouvelle pour cinq anciennes*, au prix de 200 francs, *s'achèveront le 21 juillet.*

La société attire à nouveau l'attention de ses actionnaires sur le fait que les actions attribuées gratuitement, à raison d'une pour dix, depuis le 18 avril dernier participent, comme les actions anciennes, à l'opération de souscription rappelée ci-dessus.

Crouzet®

L'assemblée générale des actionnaires de Crouzet, qui s'est tenue le 24 juin 1983, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui dégagent, pour la société mère, un bénéfice, qualifié de courant, de 7 MF contre 3 MF en 1981, le résultat au bilan s'établissant à 27,6 MF compte tenu d'une plus-value et de provisions exceptionnelles. Après ces mêmes éléments exceptionnels, le bénéfice consolidé s'établit à 23,3 MF contre 20,8 MF en 1981 à structure comparable.

Commentant les perspectives pour 1983, le président a indiqué qu'en fonction des éléments connus à ce jour les ventes du groupe, qui subissent l'incidence de glissements de programmes en aérospatial, et d'une poursuite de la conjoncture défavorable pour les composants d'automatismes, devraient progresser d'environ 12 %.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 2 F par action (soit un montant global de 3 F) qui sera mis en paiement à compter du 12 juillet 1983.

DUNLOP

Assemblée ordinaire du 29 juin 1983

Le chiffre d'affaires net s'est établi à 1 890 305 000 F pour l'exercice 1982, en progression de 7 % sur 1981.

Les mesures prises au cours des exercices précédents et qui ont permis de réaliser des réductions importantes des charges de la société n'ont pu cependant compenser en 1982 différents facteurs de détérioration des résultats.

Les baisses de volume de production des pneumatiques et des roues ont constitué, en effet, des conditions particulièrement défavorables pour pouvoir supporter à la fois des mesures de blocage des prix de vente et des augmentations importantes de certaines charges.

Après dotation de 40 644 084 F aux amortissements, dont 3 150 769 F provenant de la réévaluation, le déficit de l'exercice s'est élevé à 201 967 805 F contre un déficit de 140 613 989 F pour 1981.

Au cours de cet exercice, la société a conclu, avec son principal actionnaire et ses banquiers, un protocole d'accord destiné à renforcer sa situation financière, à contribuer au développement de ses investissements et au redressement de ses résultats.

Conjointement à des apports du groupe Dunlop, qui représenteront 200 millions de francs sur la période 1982/1983, ce protocole d'accord prévoit en particulier un prêt participatif de 135 millions de francs du Fonds de développement économique et social, complété par un crédit à moyen terme, de même montant, consenti par le pool bancaire.

Ce n'est cependant qu'au cours du quatrième trimestre 1982 qu'une partie de ces ressources nouvelles a été disponible. Celles-ci n'ont pu ainsi contribuer que dans une faible mesure au financement des investissements de l'exercice, qui se sont élevés à 43,9 millions de francs.

La perte de l'exercice de 201 967 805,99 F a été reportée à nouveau, portant le solde débiteur du report à nouveau à 394 711 440,24 F.

L'incidence de ces pertes sur l'actif net de l'entreprise conduira le directoire, conformément à l'article 241 de la loi du 24 juillet 1966, à convoquer dans un délai de quatre mois une assemblée extraordinaire.

S'agissant de la composition du conseil de surveillance, le directoire a pris acte de la démission de MM. A. de Vitry et C.F.N. Hope et de la cooptation de M. R. Bizot.

Il a été pris acte également de la proposition du conseil de surveillance de renouveler les mandats de MM. E.G. Wheater et W.K. Gardener, qui viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Maison fondée en 1772

L'assemblée générale ordinaire réunie à Reims le 17 juin 1983, sous la présidence de M. Alain de Vogüé, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1982 dont les éléments constitutifs ont déjà été communiqués et qui se traduisent par un résultat net comptable consolidé de 65,10 millions de francs et, après élimination de l'incidence des provisions pour hausse des prix, par un résultat net ajusté et consolidé de 67,40 millions de francs.

Il a été décidé la distribution d'un dividende net de 29,00 F par action, soit 43,50 F, avoir fiscal compris (contre respectivement 23,00 F et 34,50 F) qui sera mis en paiement le 30 juin 1983.

Le président a indiqué que si au 15 juin les prévisions étaient bien tenues en ce qui concerne l'activité parfums, on constatait par contre un retard des ventes du secteur champagne, tant en France qu'à l'étranger. Il n'est actuellement pas encore possible de dire si les objectifs de résultats 1983 qui devaient marquer une hausse par rapport à ceux de 1982, pourront être effectivement atteints.

Par ailleurs, le président a confirmé que la société avait décidé de reconduire en 1983 l'offre faite à ses actionnaires de leur réserver, dans certaines limites, l'exclusivité d'une cuvée hors commerce à des conditions préférentielles.

هكذا من الأصل

IERS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Crouze

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 juillet

Plus ferme

Hausse des pétrolières

Contrastant avec le calme plat des derniers jours, la séance de jeudi est apparue un peu plus animée et les achats plus étoffés ainsi qu'en témoigne l'indicateur instantané.

A l'approche du coup de cloche final, l'indicateur était en hausse de 0,9 % environ alors qu'il avait cédé 0,08 % la veille, une bonne tenue qu'explique en grande partie la fermeté des valeurs pétrolières.

Sur ce point, Paris n'a fait qu'opérer par mimétisme avec New-York, où ces titres ont vivement progressé mercredi soir en raison de l'intérêt manifesté par les investisseurs américains. Après avoir fait le tour de la cote, ceux-ci considèrent à présent que les valeurs pétrolières ont encore du retard à rattraper par rapport aux autres secteurs d'activité, ce qui laisse présager de nouvelles étapes de hausse dans la perspective d'une stabilisation des prix du brut.

Sur notre place, Pétroles B.P., Amrep, la Française des pétroles et sa filiale Compagnie française de raffinage se distinguent avec des gains de 3 % à 6 %. En hausse de 3 %, Presses de la Cité, qui a des visées sur la librairie Larousse, est à son plus haut niveau de l'année. L'Air Liquide gagne 6 % après avoir été réservée à la hausse, de même que Géophysique (+ 5,2 %).

Côté baisses, par contre, la Générale des eaux, un instant « réservée », se replie à 368 F (– 5,6 %) après avoir perdu 6,5 % mercredi. UTA, Comptoirs modernes et Révillon perdent 3 % à 5 %.

Remontée de l'or international à 414,25 dollars l'once (412,25 la veille à midi dans la City). Le lingot gagne (100 F, à 102.950 F, et le napoléon 669 F (+ 3 F).

Le dollar-titre est inchangé à 9,93/97 F.

NEW-YORK

Rechute

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas. A la vigoureuse reprise enregistrée le 6 juillet a succédé, jeudi, une brusque dépression, dont les effets ont été ressentis en deux épisodes.

D'abord en vif repli, les cours se sont ensuite redressés avant de baisser à l'approche du coup de cloche ultime. Finalement, l'indice des industrielles, un moment retombé à 1 203,33, repassé après à 1 227,26, s'est inscrit à 1 210,43 (– 10,22 points). Contrastée, la tendance l'a été. Ce furent les montagnes russes, et le bilan de la journée en témoigne : 683 hausses, 916 baisses, 362 inchangées.

Le marché aurait-il, mercredi, surestimé ses forces ? L'éternel problème des taux d'intérêt a été au centre des débats, si l'on peut dire, sensibilisant la communauté boursière, dont les nerfs sont à vif. Des informations en provenance du Fed, sur l'imminence d'un relèvement du taux d'escompte, avaient initialement causé une forte émotion.

Par la suite, dans une déclaration, le porte-parole de la Maison Blanche affirmait que l'administration était contre et ramenait le calme. Mais en rappelant que ladite administration n'avait guère les moyens de s'opposer véritablement à une telle décision, les analystes ravivèrent les craintes des opérateurs, provoquant ainsi un nouvel afflux des ventes. L'activité a été importante et 97,81 millions de titres ont été échangés, contre 85,67 millions.

VALEURS	Cours du 6 juil.	Cours du 7 juil.
Alcoa	36 1/2	35 7/8
A.T.T.	63 1/8	62 1/4
Boeing	44 5/8	44 3/8
Chase Manhattan Bank	52 1/8	51
Du Pont de Nemours	47 1/2	47
Eastman Kodak	73 1/4	71 5/8
Exxon	34 3/4	34 3/4
Ford	54 1/4	53 3/4
General Electric	53 1/2	53
General Foods	45 1/2	45 3/8
General Motors	71 1/4	70 1/4
Goodyear	31 1/8	31
I.B.M.	121 5/8	119 3/4
I.T.T.	42 3/4	43 5/8
Mobil Oil	31 5/8	31 1/8
Pfizer	43 1/8	41 7/8
Schlumberger	59 1/4	57 3/4
Texaco	35 3/4	35 3/8
U.A.L. Inc.	40	38 1/2
Union Carbide	67 3/4	67 1/4
U.S. Steel	24 3/4	25
Westinghouse	49 1/4	47 1/4
Xerox Corp.	47 1/8	46 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TAITTINGER. – La Société du Louvre vient d'informer les autorités boursières qu'elle détenait, à présent, plus de 10 % de la société Taittinger par l'intermédiaire de sa filiale, la Compagnie d'importation et de diffusion.

SIPAREX. – Cette société de participations dans les entreprises régionales en expansion, dont le siège est à Lyon, vient de porter son capital social de 153,6 à 189,3 millions de francs, les fonds propres de Siparex atteignant 203,5 millions de francs à l'issue de cette augmentation de capital. Soixante-trois investisseurs différents ont souscrit à cette opération à laquelle les actionnaires étrangers ont également participé. A cette occasion, MM. François Rollier (cogérant de la Compagnie générale des établissements Michelin), Jean Carrière (président de la Société lyonnaise de banque) et Bertrand Larrera de Morel (directeur du Crédit national) ont été nommés administrateurs. De leur côté, la Caisse des dépôts, la société Ecco, le groupe Peugeot, le Crédit commercial de France et la Société lyonnaise de banque ont été nommés censeurs.

DE BEERS. – Les affaires du groupe s'améliorent. Pour le premier semestre, son organisme de ventes, la Central Selling Organization, annonce une progression de 51 % de son chiffre d'affaires, qui atteint 960 millions de rands (contre 636 millions au 30 juin 1982). En devises américaines (887 millions de dollars, contre 624 millions), les ventes en valeur augmentent un peu moins (+ 42,1 %). Mais l'amélioration n'en est pas moins très sensible. Elle l'est aussi quand on fait la comparaison avec les résultats du second semestre de 1982, avec une augmentation de 32,6 % en monnaie sud-africaine et de 40,1 % en dollars. Les espoirs de reprise se confirment donc et l'objectif de la De Beers est de parvenir à une production de 19 millions de carats en 1983, contre 17,4 millions l'année dernière.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	6 juil.	7 juil.
Valeurs françaises	124,5	126,3
Valeurs étrangères	143	145,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	6 juil.	7 juil.
Indice général	124,5	126,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 juillet .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 juil.	8 juil.
1 dollar (en yens)	239,15	240,40

BOURSE DE PARIS Comptant 7 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 301
5 %	41	2 151
3 % amort. 45-54	71	2 903
4 1/4 % 1963	106 20	3 644
Emp. 7 % 1973	8294	..
Emp. 8,80 % 77	110 30	1 106
9,80 % 78/93	87 45	9 693
8,80 % 78/86	89 20	5 015
10,80 % 79/94	90 05	9 084
13,25 % 80/90	99 75	1 267
13,80 % 80/87	101 30	10 019
13,80 % 81/99	101 10	6 579
16,75 % 81/87	109 20	13 813
16,20 % 82/90	109 15	7 812
16 % juin 82	109	1 268
E.D.F. 7,8 % 61	136	6 964
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 90	1 426
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	100 75	0 268
CNB Paribas	100 62	0 266
CNB Suez	100 75	0 266
CNI janv. 82	100 80	0 266

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	192 10	....
Aciers Peugeot	44 10	45 90
A.G.F. (St Cent.)	342	343
A.G.P. Vie	3425	3430
Agr. Inc. Madag.	60	60
Alfred Herlicq	90	90
Allobroge	360	360
André Roudière	60	82 40
Applic. Hydraul.	260	262 50
Arbel	42 30	42
Artois	310	310
At. Ch. Loire	15 15	14 55
Aussedat-Rey	13 50	14
Bain C. Monaco	78 10	80 50
Banania	412	408
Banque Hypoth. Eur.	394	....
Blanzy-Ouest	279	....
B.N.P. Intercontin.	79 10	80
Bénédictine	1190	1155
Bon-Marché	63 60	65
Borie	260 50	....
Bras. Glac. Int.	527	530
Call	335	338
Cambodge	171 10	171 10
C.A.M.E.	97	97
Campenon Bern.	199	198
Caout. Padang	216	....
Carbone-Lorraine	48 50	48
Carnaud S.A.	103	103
Caves Roquefort	911	832 o
C.E.G.Frig.	132 50	135
Centen. Blanzy	800	745 o
Centrest (Ny)	119	119
Cerabati	64 20	59 20
C.F.F. Ferrailles	103	103
C.F.S.	590	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 30	10
C.G.V.	72	....
Chambon (M.)	395	370 o
Chambourcy (M.)	1100	1180 d
Champex (Ny)	105 60	....
Chim. Gde Paroisse	52 80	53
C.I. Maritime	315	305
Ciments Vicat	201	197
Citram (B)	125	125
Clause	276	270
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	5 50	....
Cochery	53	....
Cofradel (Ly)	305	326 50 d
Cogifi	196 60	197
Comindus	340	340
Comiphos	160 10	159 50
Comp. Lyon-Alem.	144	145
Concorde (La)	256	255
C.M.P.	9 20	9 20
Conte S.A. (Li)	16	....
Crédit (C.F.B.)	193	199
Créd. Gén. Ind.	372	....
Crédit Univers.	396	400
Créditel	100 20	100 20
C. Sabl. Seine	116 50	116
Darbley S.A.	103	....
De Dietrich	312	315
Degremont	180	187 60 o
Delalande S.A.	160	180
Delmas-Vieljeux	530	540
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112	111
Didot-Bottin	263	263
Dist. Indochine	321	321
Drag. Trav. Pub.	183	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Duc-Lamothe	231	230
Dunlop	5 10	4 60
Eaux Bass. Vichy	941	948
Eaux Vittel	645	640
Ecco	2050	2095
Economats Centre	430	403
Electro-Banque	215	214
Electro-Financ.	395	400
Elf-Antargaz	160	162
E.L.M. Leblanc	643	643
Entrepôts Paris	270	259 20
Epargne (B)	1165	1170
Epargne de France	240	....
Epeda-BF	1110	1140
Escaut-Meuse	285	289 50
Eurocom	460	452
Europ. Accumul.	26 60	27
Eternit	216 30	210
Félix Potin	1011	1051
Ferm. Vichy (Ly)	107 30	112 d
Files-Fourmies	2 85	2 76 o
Finalens	93 40	98
FIPP	67	68
Fnac	200	200
Focep (Chât. eau)	1510	1510
Foncière (Cie)	174	165
Fonc. Agache-W.	61 40	63 80 d
Fonc. Lyonnaise	1300	1300
Foncina	136 50	137 50
Forges Gueugnon	12 10	12
Forges Strasbourg	129	130
Forinter	1215	1210
Fougerolle	135	133
France I.A.R.D.	105 60	108
France (La)	508	510
Frankel	154 90	150 10
Fromageries Bel	506	505
From. Paul Renard	335 10	348 50 d
GAN	658	658
Gaumont	581	....
Gaz et Eaux	994	994
Gerwain	110	110
Gér. Arm. Hold.	26 90	....
Gerland (Ly)	620	620
Gévelot	85	87
Gr. Fin. Constr.	179	163 70 c
Gds Moul. Corbeil	83	82 40
Gds Moul. Paris	264	264
Groupe Victoire	341	347 70
G. Transp. Ind.	117 40	121
Huard-U.C.F.	38	37 60
Hutchinson	38	38
Hydro-Energie	79 50	....
Hydroc. St-Denis	49 50	46 10 o
Immindo S.A.	160 30	160
Imminvest	120 50	121
Immobail	221 90	221 90
Immobanque	392	392
Immob. Marseille	1180	1163
Immofice	325	330
Imp. G.-Lang	3 05	3 05
Industrielle Cie	570	566
Interbail (act.)	284 90	284 90
Jaeger	50	48
Kinta S.A.	573	....
Lafitte-Bail	222 70	218 50
Lambert Frères	23 60	25 30 d
Lampes	108	107
La Brosse-Dupont	51	48
Lebon Cie	590	599
Lille-Bonnières	231	231
Locabail Immob	387	387
Loca-Expansion	132	134
Locafinancière	176	176 50
Locatel	318	314
Lordex (Ny)	105	104
Louvre	263	266
Luchaire S.A.	120	120
Magasins Uniprix	60	60
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	136 30	....
Marocaine Cie	26 10	27
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	322	325
M. H.	62 40	60
Mic	242	242
Mors	400	384
Nadella S.A.	39 40	42 20 d
Naval Worms	109 20	113 60
Navig. (Nat. de)	49	49
Nicolas	327	330
Nodet-Gougis	58	58
OPB Paribas	100	....
Optorg	88 20	88 10
Origny-Desvroise	131	132
Palais Nouveauté	294	296
Paris-Orléans	112	112
Part. Fin. Gest. Im.	201 10	193
Pathé-Cinéma	154 60	....
Pathé-Marconi	100	109 d
Piles Wonder	88	86 20
Piper-Heidsieck	279 50	276 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	184 10	182 60
Profils Tubes Est	6 70	....
Prouvost ex-Lain.R.	34 50	34 50
Providence S.A.	312 50	315
Publicis	830	836
Raff. Souf. R.	160	159 30
Ressorts Indust.	95 60	98 10
Ricqlès-Zan	123 10	125
Ripolin	40	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	69 80	66 45
Rochette-Cenpa	16 30	16 85
Rosario (Fin.)	81 50	81 20
Rougier et Fils	52 20	51
Roussalot S.A.	363	353
Sacer	34	32 60
SAFAA	88 50	61 40 o
Safic-Alcan	165	170
SAFT	130	133 10
SGE-SB	120	122
Saint-Raphaël	76	76
Salins du Midi	229 80	228
Santa-Fé	172	175
Satam	37 30	38 80
Savoisienne (M)	87	85
SCAC	219	219
Sellier-Leblanc	264	252
Sanelle Maubeuge	160	159
S.E.P. (M)	91	91
Serv. Equip. Véh.	38 80	37 25
Sicli	43 20	44 90
Sicotel	209	207
Sintra-Alcatel	611	611
Sinvim	107 10	110 10
Siph (Plant. Hévéas)	173 50	178 50
Siminco	397	397
SMAC Acieroïd	151 50	150
Sofal financière	324	325 20
Soffo	150	154 50
Soficomi	307	307
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	714	742
Sogepal	219	210
Soudure Autog.	72	72
S.P.E.G.	80 10	80 10
Speichim	182 40	....
S.P.I.	154 40	154
Spie Batignolles	150	146
Stemi	260	250
Synthelabo	225	227
Taittinger	480	468
Testut-Aequitas	66 50	68 10 d
Thann et Mulh.	45	44
Tissmétal	29 50	30
Tour Eiffel	270	280
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	130	131
Ugimo	176	177 10
Unibail	415	413
Unidel	127 70	122 70
U.A.P.	553	554
Union Brasseries	56	53 80
Union Habit.	220	215 10
Un. Imm. France	229	220 50
Un. Ind. Crédit	320	318 50
Vincey Bourget (Ny)	10 65	5 95
Virax	58 10	....
Waterman S.A.	171 80	178
Brass. du Maroc	136 10	....
Brass. Ouest-Afr.	17 90	17 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	289	....
Akzo	240	240
Alcan Alum	325	....
Algemeine Bank	1305	1325
Am. Petrofina	530	....
Arbed	180	180
Asturienne Mines	69	....
Banco Central	105	93 50 *
Bco Pop Espanol	100	96
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	36600	37000
Barlow Rand	112	....
Bell Canada	....	....
Blyvoor	165 90	170
Bowater	32 60	33
British Petroleum	65 20	65
Br. Lambert	439	....
Caland Holdings	109 20	110
Canadian-Pacific	383	380
Cockerill-Ougrée	18 10	....
Cominco	410	410
Commerzbank	725	730
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	682	695
De Beers (port.)	85 80	....
Dow Chemical	340	335
Dresdner Bank	745	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	74	....
Finextremer	225	....
Finsider	0 40	....
Fosaco	19 50	20 60
Gén. Belgique	371 40	362
Gevaert	395	410
Glaxo	134 70	131
Goodyear	325	320
Grace and Co	460	....
Grand Metropolitan	54 20	54 80
Gulf Oil Canada	144	153
Hartebeest	815	....
Honeywell Inc.	1070	....
Hoogovens	118	....
I. C. Industries	460	464
Int. Min. Chem	405	....
Johannesburg	1375	....
Kubota	13 80	13 70
Latonia	238 20	238 20
Mannesmann	551	560
Marks-Spencer	32	....
Midland Bank S.A.	62	59
Mineral-Ressourc.	138	127
Nat. Nederlanden	530	550
Noranda	211 50	215
Olivetti	16 20	16 50
Pakhoed Holding	187	187
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	850	860
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	10 30	....
Procter Gamble	560	565
Ricoh Cy Ltd	38 90	38 90
Rolinco	1050	1065
Robeco	1072	1084
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	186	181
Sperry Rand	412	....
Steel Cy of Can.	240	....
Stilfontein	188	193
Sud. Allumettes	248	....
Tenneco	410	400
Thorn EMI	75	....
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	17 95	18
Vieille Montagne	600	620
Wagons-Lits	395	395
West Rand	95	96

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	755
Dafsa	243	245
Far East Hotels	1 32	1 30
Marin Immobilier	1810	1812
Métallurg. Minière	120 50	120 50
M.M.B.	295 10	291
Novotel S.I.E.H.	1150	1140
Petrofigaz	402	410
Sodexho	1600	1602
Sofibus	216	215
Rodamco	460	462 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 55	8 80 o
Alser	180 50	....
Cellulose du Pin	23 80	25 70 d
Coparex	330	335
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	65	....
Pronuptia	152	....
Rorento N.V.	659	653
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	104	104
Total C.F.N.	65	....
Ulinex	239	....

SICAV 7/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	189 88	181 09
Actions-Investiss.	251 77	240 35
Actions sélectives	285 25	273 27
Aedificandi	303 67	289 90
A.G.F. 5000	213 92	204 22
Agfimo	322 43	307 81
Altefi	215 60	205 82
A.L.T.O.	176 52	168 52
Amérique Gestion	543 47	518 83
Associc	20329 68	20329 68
Bourse-Investiss.	244 72	233 62
Capital Plus	1154 99	1154 99
C.I.P.	775 89	740 71
Convertimmo	270 76	258 48
Cortexa	974 67	930 47
Credinter	375 82	358 78
Crois. Immobil.	327 52	312 67
Déméter	59849 51	59670 50 •
Drouot-France	256 45	244 82
Drouot-Investiss.	642 70	613 58
Drouot-Sécurité	180 35	172 17
Energie	236 09	225 38
Epercourt Sicav	5746 70	5718 11
Epargne Associations	22340 53	22273 71
Epargne-Croiss.	1350 12	1288 90
Epargne-Industr.	387 52	369 95
Epargne-Inter	641 87	612 76
Epargne-Oblig.	165 15	157 66
Epargne-Unie	804 10	787 64
Epargne-Valeur	321 07	306 51
Epanoblig	1009 59	1007 57
Eurocic	8018 86	7655 24
Euro-Croissance	362 97	346 51 •
Foncier Investiss.	568 12	542 36
France-Garantie	261 83	256 40
France-Investiss.	381 78	364 47
Fr.-Obl. (nouv.)	376	358 95
Francic	212 11	202 49
Fructidor	216 35	206 54
Fructifrance	373 35	356 42
Fructivar	55509 99	55370 55
Gestion Associations	104 01	101 47
Gestion Mobilière	525 98	502 13
Gest. Rendement	459 01	438 20
Gest. Sél. France	332 11	317 05
Haussmann Oblig.	1143 90	1091 93
Horizon	544 54	519 85
I.M.S.I.	325 64	310 87
Indo-Suez Valeurs	629 46	600 92
Ind. française	11782 31	11782 31
Interoblig.	9517 55	9085 97
Intersélect France	243 44	232 40
Intervaleurs Indust.	360 49	344 14
Invest. Obligataire	11593 20	11570 06
Invest. St-Honoré	656 24	626 48
Laffitte-crt-terme	110303 43	110303 43
Laffitte-Expansion	597 37	570 28
Laffitte-France	171 59	163 79
Laffitte-Oblig.	131 62	125 65
Laffitte-Rend.	191 51	182 83
Laffitte-Tokyo	778 09	742 81
Lion-Associations	10413 91	10413 91
Livret portefeuille	450 82	430 38
Monecic	59291 65	59291 65
Multi-Obligations	433 36	413 70
Natio.-Assoc.	21207 58	21165 25
Natio.-Epargne	11498 40	11384 56
Natio.-Inter.	859 89	820 71
Natio.-Placements	56970 15	56970 15
Natio.-Valeurs	446 70	426 44
Obligem	154 19	147 20
Pacifique St-Honoré	380 87	363 60
Paribas Epargne	11104 46	11060 22
Paribas Gestion	514 88	491 54
Patrimoine-Retraite	1053 71	1033 05
Phénix Placements	219 41	218 32
Pierre Investiss.	374 01	357 05
Province Investiss.	247 07	235 87
Rendem. St-Honoré	11072 13	11017 04
Sécur. Mobilière	381 10	363 82
Sél.court terme	11134 87	11061 98
Sélec. Mobil. Div.	309 94	295 89
Sélection-Rendem.	160 09	152 83
Sélect. Val. Franç.	174 93	167
Sicav-Associations	1004 13	1002 13
S.F.I. fr. et étr.	418 30	399 33
Sicavimmo	423 72	404 51
Sicav 5000	183 98	175 64
Slivafrance	302 88	288 94
Slivam	293 35	280 05
Slivarente	182 05	173 79
Slivinter	345 37	329 71
S.I.-Est	877 84	838 03
S.I.G.	746 81	712 13
S.N.I.	1010 08	964 28
Sofinvest	413 92	395 15
Sogepargne	318 32	303 89
Sogevar	806 20	769 64
Sogister	1036 52	989 52
Soleil Investiss.	440 25	420 29
U.A.P. Investiss.	321 13	306 57
Unifrance	225 92	215 68
Unifoncier	594 91	567 93
Unigestion	590 53	563 75
Uni-Japon	975 65	931 41
Unirente	1622 84	1569 57
Univer	12273 93	12273 93
Valorem	373 80	356 85
Valorg	10312 62	10261 31
Valrsal	113762 36	113648 71
Worms Investiss.	709 98	677 77

• : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2106	4,5 % 1973	2120	2102	2120	2090
3066	C.N.E. 3 %	3080	3080	3075	3059
675	Agence Havas	695	701	701	687
380	Air Liquide	411	436	436	440
290	Als. Superm.	285	291	291	290
56	A.L.S.P.I.	57 50	58 50	58 50	57 35
158	Alsthom-Atl.	146	144	144	144
710	Amrep	749	772	785	760
335	Applic. gaz	317	317	317	311 50
230	Arjom. Prioux	255	259	255	257
850	Aux. Entrepr.	930	958	955	958
445	Av. Dass.-Br.	445	449	449	441
210	Bail-Equipem.	192	200	200	200
445	Bail-Investiss.	452	452	452	450
230	Cie Bancaire	245	255	254	250
106	Bazar H.-V.	116	117	117	118
148	B.C.T. Midi B.	146 50	148	148	145 20
280	Béghin-Say	302 50	292	289 90 c	287 c
520	Bic	536	543	543	543
245	B.I.S.	230	231 50	231 50	227
940	Biscuit (Géné.)	1040	1056	1060	1055
1450	Bongrain S.A.	1465	1475	1478	1486
625	Bouygues	684	671	675	685
1770	B.S.N.-G.D.	1830	1865	1859	1840
1910	– (obl.)	1980	1950	1950	1950
1250	Carrefour	1286	1290	1280	1280
305	– (obl.)	300	299	299	299
820	Casino	825	820	822	820
475	Cedis	490	484	484	484
31	CEM	30 70	30 55	30 55	30
175	Cetelem	184	188	188	188
460	C.F.A.O.	470	472	472	472
61	C.F.D.E.	64 50	66	66	63 70
7 50	Ch. France Dunk.	8 20	8 10	8 10	8
193	Charg. Réunis	234	239	238 50	235
14	Chiers-Châtill.	14	14	14	13 75
185	Ciments franç.	171	171 20	171 20	171 20
1150	C.I.T. Alcatel	1148	1180	1179	1170
695	Club Méditerr.	715	719	720	719
95	Codetel	95 10	95	96 10	95
165	Cofimeg	173	175	175	176
210	Coles	219	207	211	207
106	Compt. Entrepr.	107	105 50	105 50	106
250	Compt. Mod.	254	241	245	242 10
415	Créd. Foncier	412	430	430	430
196	Crédit F. Imm.	196	189	198	181 20
335	Crédit Nat.	339 50	344	344	348
37	Creusot-Loire	36 10	35 05	35	35 60
127	Crouzet	122	120	120	120
260	C.S. Saupiquet	249	255	255	254
930	Damart-Servip	935	938	936	935
600	Darty	616	620	620	611
470	Docks France	490	478	478	485
49	D.M.C.	50 90	51 40	51 50	50 40
700	Dumez	785	796	792	795
335	Eaux (Gén.)	390	368	370	367
152	Elf-Aquitaine	160 50	162 50	162 50	160
145	– (certific.)	157	158	158	156
1310	Essilor	1497	1515	1515	1515
306	Esso S.A.F.	287	294	295	291
415	Eurafrance	411	410	410	410
635	Euromarché	700	710	716	693

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
715	Europe n° 1	685	685	685	675
600	Facom	610	615	615	603
820	Fichet-Bauche	850	850	850	850
137	Finextel	137 50	137	137	137
148	Fives-Lille	147	151	151	149 50
19	Fonderie (Gén.)	19 15	19 40	19 40	19 40
90	Fraissinet	88	87	87	86 50
360	Francarep	345	352	352	345 10
140	Gal. Lafayette	130 60	130 20	130 20	132 80
920	Gén. Géophys.	990	1042	1051	1042
320	GTM-Entrepose	318	294	300 c	284 c
285	Guyenne-Gasc.	282	287	287	282 10
1050	Hachette	1070	1080	1080	1065
285	Hénin (La)	294 70	294 80	294 80	294 80
49	Imétal	54	53 90	53 90	54 95
215	Imm. Plaine-M.	230	233	233	229
285	Ind. et Particip.	296	290 50	292 50	290 50
670	Inst. Mérieux	670	670	670	670
1110	Intertechnique	1250	1280	1280	1260
151	J. Borel Int.	154 50	156	156	158
142	J. Lefebvre	152	144 80	144 80	144 80
147	Jaumont Ind.	148	148	148	145 10
330	Lab. Bellon	329 80	329 80	329 80	328 30
275	Lafarge-Coppée	271	274	275	270
305	– (obl.)	310	310	310	310
1860	Legrand	1911	1965	1985	1929
1000	Lesieur	1035	1039	1040	1034
220	Locafrance	256	254	251	254
470	Locindus	535	515	525	510
585	Lyonn. Eaux	585	590	600	596
37	Machines Bull	37 40	38 80	38 80	38 10
420	Mais. Phénix	451	449	448 c	443 c
740	Majorette (Ly)	740	749	749	745
156	Manurhin	159 90	156 90	156 90	156 90
53	Mar. Wendel	53 40	53 70	54 60	53 05
870	Martell	910	936	936	920
880	– (obl.)	910	930	930	912
785	Merlin-Gerin	858	860	860	854
1200	Matra	1100	1100	1111	1100
710	Michelin	743	743	745	743
615	– (obl.)	623	630	630	630
830	Midi (Cie)	866	867	867	850
124	Mines Kali (Sté)	123	119 10	119	119 10
37	M.M. Penarroya	41 20	41	41	40 20
1190	Moët-Hennessy	1205	1235	1235	1220
1440	– (obl.)	1505	1480	1480	1480
520	Mot. Leroy-S.	529	529	530	525
89	Moulinex	88	87 60	88 20	87 60
370	Mumm	355	353	353	353
175	Navig. Mixtes	177	181	185	178
9	Nobel-Bozel	8 30	8 20	8 20	8 25
52	Nord-Est	52 50	52 70	52 20	51 70
330	Nordon (Ny)	315	315	315	315
68	Nouvelles Gal.	70	70	70	68 60
566	Occident. (Gén.)	614	627	635	627
173	Olida-Caby	185	184 50	184 70	188
840	Omn. F. Paris	815	833	833	820
126	Opfi-Paribas	132	131	131	130 10
1600	Oréal (L')	1680	1700	1710	1695
53	Papet. Gascogne	50 90	50 90	50 90	50 20
131	Paris-France	132	131	133 90	129 40
475	Paris-Réescomp	500	495	495	486

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
118	Pechelbronn	127 90	128 90	128 90	129
390	Penhoet	380	385	385	378
600	Pernod-Ricard	640	650	648	640
185	Pétroles (Fse)	172 50	177 50	179	177
205	– (obl.)	207	205 20	205 20	206
43	– (certific.)	40 50	41 90	41 80	41 10
124	Pétroles B.P.	112 50	119	122	119
170	Peugeot S.A.	184 80	187 80	186 50	184 10
325	– (obl.)	329 50	336	335	335 90
136	P.L.M.	136	136	135	133 40
81	Poclain	84	82 50	82 50	84 10
315	Poliet	341	344	344	337 50
118	Pompey	126	129	129	126 50
270	P.M. Labinal	267	273	271	268
990	Presses Cité	1175	1200	1200	1200
725	Prétabail Sic.	720	720	720	730
240	Primagaz	248	247	247	249
100	Printemps	102 90	103	103 50	101 40
870	Promodès	885	900	901	883
356	Radiotechn.	342	340	340	340
100	Raffin. (Fse)	98	101 50	102	99 60
970	Redoute (La)	970	975	975	957
540	Révillon	525	508	508	516
275	Roussel-Uclaf	310	319	319	313
865	Rue Impériale	918	935	935	930
9	Sacilor	8 60	8 40	8 40	8 50
142	Sade	140	139	139	137
1200	Sagem	1191	1200	1200	1200
285	St-Louis B.	259	261	261 90	255 80
340	Sanofi	368	380	378	372 60
486	– (obl.)	505	501	501	501
265	S.A.T.	260	259 10	259	260
15	Saulnes	16	16	16	15 70
28	Saunier-Duval	29 10	28 80	28 20	29
86	Schneider	87	86	86	85
25	S.C.O.A.	26 50	28 50	28 50	28 05
100	S.C.R.E.G.	113	111 50	111 50	111 50
132	– (obl.)	135 10	135 10	135 10	133 70
300	Seb	336	343	343	337
220	Selimeg	231	239 50	239 50	238
670	S.F.I.M.	673	682	682	669
120	S.G.E.-S.B.	122	124	122	122
650	Sign. Ent. El.	639	642	642	640
420	Silic	430	430	430	422
260	Simco	254	255	256	256
118	Simnor	119	119 20	119 20	120
850	Skis Rossignol	895	900	900	900
345	Sogerap	360	373	376	368
320	Sommer-Allib.	340	349	349	343
306	Source Perrier	326	330	329	324
300	Talcs Luzenac	305	305	305	301 10
990	Tél. Elect.	970	980	985	990
154	– (obl.)	154	153 90	153 90	153 90
175	Thomson-C.S.F.	152	148 50	152 30	148 50
225	– (obl.)	220	214	214	212 60
1480	T.R.T.	1650	1655	1655	1624
159	U.F.B.	171 50	171 50	171 50	169
420	U.I.S.	403	404	404	396 60
142	U.C.B.	131 10	131 10	133	131 10
1 23	Usinor	1 12	1 14	1 14	1 14
182	U.T.A.	174	165	165	162
305	Valéo	296	295	295	289 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
76	Vallourec	79	81	81	81
1310	V. Clicquot-P.	1390	1407	1407	1407
735	Viniprix	725	715	715	709
900	Elf-Gabon	979	999	1015	999
260	Amax Inc.	269 80	270	272	265
695	Amer. Express	715	708	698	715
610	Amer. Teleph.	641	632	630	632
205	Anglo Amer. C.	215	215	215	210 80
1170	Amgold	1190	1180	1170	1180
900	B. Ottomane	908	910	910	893
560	BASF (Akt)	588	602	602	602
535	Bayer	569	600	590	589
650	Buffelsfont.	645	647	645	635
41	Charter	46 20	46	45 90	45 35
520	Chase Manh.	522	525	525	530
275	Cie Pétr. Imp.	292	306	304	301
84	De Beers	87 60	88 40	91 10	88 20
1260	Deutsche Bank	1329	1362	1362	1362
180	Dome Mines	173 50	177	175	175
340	Driefontein Cal	351	367 90	366	360 80
480	Du Pont-Nem.	478 50	480	481	480
680	Eastman Kodak	731	738	739	738
190	East Rand	187 60	192	189	190 10
540	Ericsson	558	557	557	557
335	Exxon Corp.	346	349	350	343
550	Ford Motors	552	560	561	547
470	Free State	461	470	478	470
244	Gencor	247	245	248	241
315	Gén. Belgique	364	358	361	362
1110	Gén. Electr.	545	546	548	546
705	Gen. Motors	720	724	720	710
81	Goldfields	85 20	85	85	84 50
230	Harmony	227 80	229 90	228	229 90
38	Hitachi	35 15	35 60	35 70	38
555	Hoechst Akt.	598	615	615	603

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
74	Imp. Chemical	79 50	82	82 60	82 90
145	Inco. Limited	145	143 50	145	143
1190	IBM	1201	1232	1225	1225
52	Ito-Yokado	55 80	56 20	56 25	57
380	ITT	427 90	421 20	421 20	421 20
70	Matsushita	69 40	70 30	70 05	71 65
840	Merck	921	944	940	954
850	Minnesota M.	845	855	865	840
320	Mobil Corp.	312	320	320	315 10
17960	Nestlé	19000	19480	19480	19500
570	Norsk Hydro	612	632	635	628
1040	Petrofina	1107	1135	1125	1120
590	Philip Morris	590	600	600	608
183	Philips	178	182	181 50	179
470	Pres. Brand	460	470	472	467
535	Président Steyn	515	544	540	544
1260	Quilmès	1300	1295	1301	1270
1410	Randfontein	1390	1412	1390	1400
435	Royal Dutch	451	463 50	464	463
81	Rio Tinto Zinc	81 70	83	83 20	83
445	St Helena Co	439	450	450	441
615	Schlumberger	565	585	586	583
86	Shell transp.	89	88 35	88 35	87 70
1330	Siemens A.G.	1400	1430	1429	1448
143	Sony	138 20	140 20	141	140
260	T.D.K.	242	243	244	244
715	Unilever	722	729	725	....
720	Unit. Techn.	708	723	720	717
1160	Vaal Reefs	1230	1284	1250	1255
585	West Deep	582	603	600	591
515	West Hold.	519	515	520	515
485	Xerox Corp.	470	469	469	481
3 05	Zambia Corp.	2 98	3	3 01	2 95

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 713	7 701	7 500	7 900
Allemagne (100 DM)	300 490	300 360	290	310
Belgique (100 F)	14 980	14 982	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 150	268 190	256	276
Danemark (100 krd)	83 670	83 660	80	88
Norvège (100 k)	105 640	105 830	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 852	11 925	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	9 140	9 115	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 071	5 073	48 470	5 300
Suisse (100 fr.)	362 830	363 300	350	371
Suède (100 krs)	100 660	100 790	96	103
Autriche (100 sch)	42 685	42 660	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 252	5 262	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 545	6 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 256	6 289	6 130	6 450
Japon (100 yens)	3 217	3 208	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/7
Or fin (kilo en barre)	102850	103000
Or fin (en lingot)	102850	102950
Pièce française (20 fr)	666	669
Pièce française (10 fr)	410	410
Pièce suisse (20 fr)	665	661
Pièce latine (20 fr)	641	640
Souverain	827	821
Pièce de 20 dollars	3985	3985
Pièce de 10 dollars	1970	1960
Pièce de 5 dollars	1256	1255
Pièce de 50 pesos	4285	4275
Pièce de 10 florins	680	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 juillet 1983 a été tiré à 470 562 exemplaires

Happy birthday, M. Fillioud !

Question : entre la Haute Autorité qui arbitre, les P.T.T. qui câblent, Havas qui prépare Canal Plus, la Rue de Rivoli qui compte, Matignon qui supervise et l'Élysée... qui tranchera, que peut donc faire un secrétaire d'État aux techniques de la communication ?

Diable ! Pas facile d'être ministre au département-carrefour, si convoité et doté d'un si petit budget. Pas facile de s'imposer, garder la maîtrise des dossiers, assumer les flous ou les faux pas de « décisionnaires » extérieurs.

Pas facile de gérer les mille incertitudes sur la quatrième chaîne dont on ignore encore la date de lancement, le choix de la technique, le coût de l'opération, et que menacent même sérieusement les appétits du cinéma.

Pas facile de faire face aux animateurs de radios locales venus plaider leur cause et l'accès à la « pub », alors qu'en les invitant pour la première fois on avait voulu officialiser leur entrée dans le cercle des « pros » de l'information.

Pas facile de susciter l'enthousiasme du public sur le grand dessein du satellite français de télévision directe alors même que son lancement est subordonné au bon vouloir d'un petit duché voisin. Pas facile de revigorer un service public chancelant dont personne ne parvient à connaître les comptes et dont on s'obstine à multiplier les missions.

Pas facile enfin de s'adresser à un parterre de journalistes pour leur avouer avec regret qu'on ne pourra rien faire de plus cette année pour aider la presse écrite...

Mais il fait face, M. Fillioud, et il sait même se battre. Et la loi qui a tout juste un an ? Et les 1 350 dossiers de radio ? Et la convention collective de l'audiovisuel attendue depuis 1974 ? Qui d'autre que lui, surtout, pourrait endosser l'ensemble de ces problèmes et garder le cap dans cet *« espace turbulent de la communication »* ? Qui oserait dire encore après sa conférence de presse (*le Monde* du 8 juillet) que son ministère est inutile ?

Du punch ? Ah oui, il en avait à revendre jeudi matin. Il en avait d'ailleurs encore plus le soir en soufflant les bougies d'un gâteau d'anniversaire en forme de petit écran. Et il en aura davantage en s'entraînant sur le punching-ball rouge offert à cette occasion par ses collaborateurs. Happy birthday, M. Fillioud !

A. CO ET J.-F. L.

FUTUROLOGUE ET THÉORICIEN DE LA GUERRE NUCLÉAIRE

Hermann Kahn est mort

Le corps inanimé du futurologue américain Hermann Kahn, président du Hudson Institute de New-York, a été trouvé jeudi près de son lit à son domicile. Les causes de la mort paraissent naturelles. Il était âgé de soixante et un ans.

On avait fait à Poincaré, jadis, la réputation de l'homme qui rit dans les cimetières. Hermann Kahn, lui, riait en parlant de la guerre thermonucléaire, ce qui ne l'empêchait pas d'être, dans le privé, le plus charmant des hommes et un père esclave de ses enfants.

C'était une force de la nature, énorme, à la Orson Welles. Il possédait une intelligence d'une extrême vivacité, dont l'argumentation progressait si vite qu'il terminait rarement ses phrases, ce qui le rendait souvent difficile à suivre. Le doute n'effleurait guère son esprit à la curiosité dévorante, facilement porté par sa formation de physicien et de mathématicien à transformer en loi ce qui n'était qu'hypothèse.

Il devint ainsi l'un des premiers théoriciens de la stratégie nucléaire, inventant et raffinant à plaisir la doctrine de « l'escalade », de la paix à la guerre totale, avec ses dizaines d'échelons intermédiaires, séparés par des seuils aux titres évocateurs comme *« don't rock the boat »* (ne secouez pas le bateau).

Deux gros livres résument l'essentiel de sa pensée sur ce point : *Sur la guerre thermo-nucléaire* et *Penser l'impensable*. Pour lui, la dissuasion ne pouvait être efficace que si l'on se persuadait que la guerre nucléaire était possible, ce qui supposait qu'on en imagine tous les scénarios. Et comme il n'était pas modeste, il lui arrivait de se présenter lui-même comme l'un des éléments de la dissuasion, dans la mesure où il s'agissait de persuader l'adversaire que les Américains — ou au moins quelques Américains — pouvaient (être assez fous pour envisager d'employer pour de bon leurs armes stratégiques. Le fameux personnage du docteur Folamour lui a emprunté plusieurs de ses traits.

Mais Kahn n'était pas qu'un théoricien de la guerre, dont le rôle sur l'évolution de la pensée militaire américaine, au moins à l'époque de Kennedy, a été important. Il s'était lancé dans la futurologie. De son observatoire, l'Hudson Institute, il lançait au monde des messages d'espoir, parfois délirants, mais toujours optimistes. Le plus connu des Français est *l'An 2000*.

Dans ce livre de plus de cinq cents pages qu'il écrivit avec Anthony J. Wiener (1), l'auteur accomplit notamment un survol de la « société post-industrielle » (terme introduit par Daniel Bell), où, sous forme de tableaux et de scénarios, il décrit ce qui se passera après l'ère de la consommation de masse, compare les Romains et les Américains, les attitudes typiques des élites, l'évolution des loisirs mais aussi l'aliénation dans l'opulence.

Car si Hermann Kahn se situait aux antipodes du Club de Rome, qui prévoyait la croissance zéro, il se demandait tout de même comment les valeurs bourgeoises pourraient résister à l'expansion. *« Si l'Américain moyen,* écrit-il, *était à même de passer six mois à ne rien faire sur une plage, ce ne sont pas seulement les coups de soleil qui le brûleraient mais aussi un sentiment de culpabilité.*

Ce livre fut l'objet de critiques multiples, beaucoup d'experts n'hésitant pas à traiter son auteur de fantaisiste. Ils lui reprochaient notamment d'employer des méthodes d'évaluation contestables, et de prédire ce qui *va* arriver au lieu d'essayer d'entrevoir ce qui *pourrait* arriver.

L'étude de son institut consacrée à l'économie française (1973) et signée Stillman était, elle aussi, farouchement optimiste pour l'année 1985. On n'oserait trop relire cet ouvrage aujourd'hui. Un an auparavant, c'est un survol « physique » et futuriste du territoire français que le centre d'Hermann Kahn avait accompli à la demande de la DATAR. Séance de *brain-storming* d'où jaillirent des scenarios imprévisibles.

Le Japon avait également passionné Hermann Kahn. Il en avait parlé avec plus de pertinence dans un de ses livres, et en commentant le *Défi américain* de Jean-Jacques Servan-Schreiber en 1967.

Interrogé cette année par François de Witt, dans *l'Expansion*, Hermann Kahn avait notamment déclaré : *« La reprise américaine va entraîner celle du tiers-monde, mais l'Europe aura du mal à suivre. »* Des considérations qui paraissent, elles, coller de plus près aux réalités que nous connaissons de ce côté de l'Atlantique.

A.F. et P. D.

(1) Edité en français par Robert Laffont en 1967.

LA TROISIÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ HOMOSEXUELLE DE MARSEILLE

Pour la troisième fois, Marseille doit accueillir, du 10 au 17 juillet, l' Université d'été homosexuelle. Le thème de cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, sera cette année : « Vivre gai en Méditerranée ». De nombreux ateliers et commissions de travail sont prévus qui permettront discussions et réflexions.

L'Université doit diffuser des vidéo-projections de conférences de Roger Peyrefitte et être l'occasion de débats sur l'histoire et la civilisation des pays du pourtour de la Méditerranée. Des fêtes et des concerts sont, aussi prévus.

Le compromis sur l' « affaire » Boussac pourrait être avalisé, d'ici à lundi par les pouvoirs publics

Deux réunions importantes devaient se tenir ce vendredi 8 juillet à la fin de la matinée au sujet de l' « affaire » Boussac, et c'est d'ici à lundi prochain que les pouvoirs publics prendraient position sur ce dossier.

La première des deux réunions se tient à la chancellerie. Les experts qui y ont été invités doivent s'accorder sur la validité du projet de protocole d'accord qui est intervenu il y a quelques jours entre MM. Willot et la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.).

Les hauts fonctionnaires du ministère de la justice se montrent peu favorables à la conclusion définitive du compromis (*le Monde* des 6 et 7 juillet). Pour l'essentiel, ce texte prévoit la cession des titres (42 %) que possèdent MM. Willot dans la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.) — le noyau dur du groupe, — puis une fusion avec la C.B.S.F., qui a recueilli en location-gérance il y a un an la partie textile de l'entreprise. Selon ce projet, MM. Willot devaient devenir usufruitiers pour une partie des titres dont ils sont actuellement les propriétaires.

Les hauts fonctionnaires du ministère de la justice et les responsables de la C.B.S.F. devaient tenter de trouver une rédaction plus apropriée sur certains points — une trentaine — du projet de protocole, le risque étant de s'écarter trop du texte initial, ce qui ne recevrait plus l'approbation de MM. Willot.

La seconde réunion, à l'hôtel Matignon, devait examiner à nouveau l'aspect politique ou plutôt social du dossier. Il y a deux ans, lors de l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité, le gouvernement s'était engagé fermement en faveur du maintien de l'affaire. De surcroît, une quinzaine de circonscriptions où se trouvent des usines du groupe ont pour élus des députés du parti socialiste.

Compte tenu du développement de l'« affaire », on ne s'étonnera pas que le jeudi 7 juillet — nous rapporte notre correspondant dans le Nord — le tribunal de commerce de Lille ait mis en délibéré *sine die* la décision qu'il était appelé à prendre concernant une requête, déposée il y a un an, de MM. Willot. Celle-ci remettait en cause le bien-fondé du contrat de location-gérance de la partie industrielle du groupe à la C.B.S.F.

L'Élysée serait très favorable au compromis intervenu entre MM. Willot et la C.B.S.F. Trois raisons semblent expliquer cette position. D'une part, est ainsi trouvée une solution intelligente à un dossier empoisonné et (dans la mesure où on en diffère de semestre en semestre la solution) particulièrement coûteux pour les finances publiques. D'autre part, les syndicats se sont facilement ralliés au compromis, même s'il fait la part belle aux propriétaires en titre du groupe. Enfin, les créanciers (au moins les plus petits d'entre eux, ils sont onze mille) sont satisfaits par le projet de protocole. Le total des créances de la C.B.S.F. s'élève à 2,9 milliards de francs, dont 522 millions de francs sont dus à des banques.

Le ministère de l'industrie a assez rapidement partagé le point de vue de l'Élysée. Mais, outre la chancellerie, le ministère de l'économie et des finances se montre particulièrement réservé pour avaliser le compromis.

Du côté des pouvoirs publics, certains regretteraient que le projet, s'il est conclu, permette à MM. Willot de ne pas avoir à justifier leur gestion passée (ils sont inculpés à ce titre). M. Pierre Dreyfus, alors ministre de l'industrie, avait promis à la majorité des députés élus en mai 1981 que MM. Willot devraient « rendre gorge ».

Mais des intérêts et des ambitions personnels peuvent aussi expliquées l'âpreté mise par certains à s'opposer au *modus vivendi* qui est intervenu entre MM. Willot et la C.B.S.F.

A.T.

LES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE
Unanimité des syndicats pour demander le report de la date de clôture des inscriptions

Ce n'est que vendredi, en début d'après-midi, que le ministère des affaires sociales et de la solidarité se prononcera sur la demande unanime des organisations syndicales de reporter la clôture des listes d'inscription aux élections de la Sécurité sociale, clôture qui doit intervenir ce 8 juillet.

« *Consciente des difficultés que présente l'établissement des listes électorales* », la C.F.D.T. a indiqué, le 7 juillet, qu'elle était intervenue auprès du ministère pour demander un tel report, qui « *permettra à ceux qui le souhaitent de pouvoir s'inscrire ou de procéder à la vérification de leur inscription* ». Toutes les autres organisations syndicales représentatives avaient déjà présenté auparavant une telle requête.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean-François Mary* a été nommé chef de cabinet de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. Il succède à M. Michel Piriou, nommé commissaire adjoint de la République à la sous-préfecture du Blanc (Indre).

[M. Mary, né le 30 juillet 1952, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et diplômé d'études supérieures de lettres. Il a été successivement chargé de mission puis conseiller technique auprès de M. Le Garrec.]

● *M. Michel Debré* affirme, dans sa Lettre mensuelle du mois de juillet, que *« le gouvernement n'a plus l'accord populaire »* et que *« son action aboutit à le rendre illégitime devant l'histoire »*. L'ancien premier ministre ajoute : *« Dès maintenant, le gouvernement a fait de la France un État qui n'a plus ni police ni monnaie, c'est-à-dire un semblant d'État. »* Après avoir qualifié de *« déplorable »*, le comportement du gouvernement qui *« porte tout son espoir dans une réforme électorale (...) qui lui permettra de maintenir son emprise sur la politique, en brisant la volonté majoritaire du peuple »*, le député R.P.R. de la Réunion juge que, face à ce *« désastre »*, l'opposition ne joue pas son rôle *« essentiel »* de défense de la liberté.

● *Refus de la mise en liberté de Klaus Barbie.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rejeté, vendredi 8 juillet, la demande de mise en liberté de Klaus Barbie présentée par M^e^ Jacques Vergès, du barreau de Paris. Déjà, le 10 juin, le juge d'instruction M. Christian Riss avait rejeté celle-ci.

VIVE TENSION A L'USINE DELSEY DE MONTDIDIER

(De notre correspondant.)

Amiens. — La tension monte chez Delsey, « numéro un français de la valise », à Montdidier (Somme), où les commerçants avaient organisé, le 7 juillet, une opération « ville morte ». Le conflit a mûri lentement mais sûrement depuis le 13 juin, date d'un premier appel à la grève par la C.G.T. lancé en vue d'obtenir le paiement d'un treizième mois de salaire.

Depuis, la situation n'a fait que s'envenimer. Le 29 juin, le directeur de l'entreprise, M. Fréreau, faisait spectaculairement évacuer les stocks au moyen d'un hélicoptère, des piquets de grève interdisant tout accès à l'usine. Enfin, la direction décidait, le 5 juillet, de fermer l'entreprise jusqu'à ce qu'une réunion de conciliation tente de mettre un terme à ce conflit. Cette réunion, tenue le lendemain, devait échouer, malgré l'intervention de la direction départementale du travail.

A Montdidier, les six cent soixante-dix employés de Delsey font valoir que les salariés de la seconde usine, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), ainsi que plusieurs dizaines de cadres de l'établissement de Montdidier perçoivent, eux, l'équivalent d'un treizième mois de salaire, un supplément baptisé *« prime exceptionnelle »*. — M. V.

LE DIRECTEUR DE LA MISSION DU MUSÉE DE LA VILLETTE EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

M. André Lebeau, directeur de la mission du musée de La Villette, a été informé, jeudi 7 juillet, qu'il était mis fin à ses fonctions. Il sera remplacé de manière intérimaire par M. Jacques Blanc, directeur adjoint de la mission des musées, chargé de la muséologie.

Cette décision est vraisemblablement la conséquence des tensions vives qui existaient entre M. Lebeau et M. Paul Delouvrier, président de l'établissement public du parc de La Villette, notamment sur les méthodes de travail à mettre en œuvre, la place à accorder dans le musée aux sciences humaines et à l'industrie.

Selon l'INSEE

LES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE VONT BAISSER DE 4 % CETTE ANNÉE

Les investissements dans l'industrie devraient baisser de 4 % en volume en 1983, estime l'INSEE au vu des réponses faites par les chefs d'entreprise à une enquête. La baisse sera forte (– 7 %) pour l'automobile et le matériel de transport, mais les biens d'équipement croîtront de 5 % en volume.

Pour 1984, les industriels prévoient des dépenses en augmentation de 11 % en valeur, ce qui correspond à une compensation partielle de la baisse qui sera enregistrée cette année. La reprise devrait être surtout le fait des biens intermédiaires.

VIVE TENSION SUR LE DOLLAR : 7,73 F

Sur les marchés des changes à nouveau extrêmement nerveux, agités par de brusques variations de cours, le dollar s'est nettement raffermi à la veille du week-end passant, à Paris, de 7,70 F à 7,73 F et, à Francfort, à 2,5730 DM. Plus hésitante jeudi 7 juillet dans la matinée, la monnaie américaine a commencé par s'orienter vivement à la hausse en fin d'après-midi, à la suite d'un article du *Washington Post* annonçant une initiative prochaine de la Réserve fédérale pour ralentir le rythme de la reprise économique aux Etats-Unis, jugée trop rapide. Du coup, le dollar montait à 2,58 DM à Francfort et touchait 7,75 F à Paris au voisinage de son plus haut niveau historique.

Puis, une déclaration de la Maison Blanche se déclarant hostile à un relèvement du taux d'escompte fédéral, dont la rumeur avait couru (voir page 4), faisait fléchir les cours du « billet vert ».

A New-York, en fin de journée, une autre rumeur, démentie par la suite, faisait état d'une cessation de leurs paiements internationaux par le Brésil ou l'Argentine, et dépréciait encore le dollar. Ce dernier remontait, toutefois, vigoureusement vendredi 8 juillet, dans une atmosphère inquiète, nul ne sachant ce qu'il va advenir du taux d'intérêt américain.

En R.F.A.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL REVIENT A 2,4 % L'AN

Les prix de détail en R.F.A. ont augmenté de 0,4 % en juin par rapport à mai. En un an, la hausse est de 2,4 % (juin 1983 comparé à juin 1982). C'est le taux d'inflation le plus faible enregistré en R.F.A. depuis novembre 1978.

En juillet, les prix devraient augmenter beaucoup plus rapidement qu'en juin, en raison de l'augmentation de un point du taux normal de la T.V.A., passé au début du mois de 13 % à 14 %.

LA FÉDÉRATION C.G.T. JUSTICE EST EXCLUE DE LA CONFÉDÉRATION

Le bureau confédéral de la C.G.T a décidé, mercredi, que la Fédération nationale des personnels pénitentiaires et de justice ne pouvait plus se prévaloir du sigle de la C.G.T. Le dossier avait été présenté par l'Union générale de la fédération des fonctionnaires C.G.T., qui avait constaté que la Fédération justice ne participait plus au financement et prônait une politique pénitentiaire peu conforme aux principes d'une organisation de gauche.

L'ancien secrétaire général de cette fédération, M. Aimé Pastre, avait en effet, à plusieurs reprises, pris des positions opposées à celles du bureau confédéral. Il avait notamment soutenu la grève « politique » des surveillants de prison le 10 mai 1982. Depuis, le divorce n'avait fait que s'accroître.

Cette décision fait suite à celle du bureau confédéral de la C.F.D.T., qui, il y a deux mois, a adopté la même attitude à l'égard de la Fédération justice de la C.F.D.T.